هكذا من الأصل

Temps libre : Madagascar



Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15206 – 7 F

SAMEDI 18 DÉCEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le nœud gordien macédonien

PLUSIEURS pays européens, dont la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, ont décidé, jeudi 16 décembre, d'établir des relations diplomatiques au plus haut niveau avec la Macédoine. Ainsi a été tranché le nœud gordien qui entravait un commerce diplomatique normal avec cette ancienne République yougoslave devenue indépendante en mars 1992.

Recommandée par la « commission Badinter », chargée d'évaluer l'éligibilité des anciennes Républiques fédérées au statut d'États souverains et internationalement reconnus, l'admission de Skopje dans le concert des nations se heurte à la violente hostilité de la Grèce. Athènes ne voulait pas admettre que son voisin septentrional utilisât une dénomination qu'elle estimait réservée à sa province du Nord en raison de « l'hellénité » profonde de la civilisation macédonienne depuis les « grands rois » Philippe et Alexandre. Ce conflit historico-sémantique, s'il ne se déroulait dans une région à hauts risques, pourrait prêter à sourire.

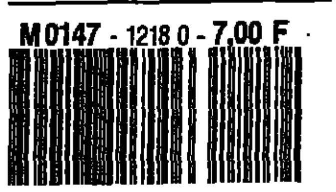
LES imprécations grecques, pour théâtrales qu'elles soient, ne doivent cependant pas être prises à la légère. Le retour au pouvoir d'Andreas Papandréou s'est accompagné d'un notable durcissement de la politique étrangère d'Athènes sur cette question, marqué par un ajournement « sine die » des négociations engagées à New-York avec Skopje sous l'égide des Nations unies. En s'envenimant, ce conflit, « secondaire » au regard de ce qui se passe en Bosnie, risque de mettre un peu plus en danger une stabilité déjà bien fragile dans les Balkans.

Le geste des Européens est-il de nature à calmer ce jeu dangereux ? En signalant aux dirigeants d'Athènes que l'Union européenne – dont la Grèce doit prendre la présidence le 1er janvier prochain – ne se laissera pas entraîner dans une affaire plus que douteuse, les principales chancelleries européennes font œuvre salutaire. Les outrances verbales du ministre grec des affaires européennes, Théodore Pangalos, envers l'Allemagne n'ont pas provoqué de fissures dans la solidarité des autres pays européens, bien au contraire. Paris, qui était jusque-là le principal défenseur des positions grecques, particulièrement chères au cœur de François Mitterrand, a cette fois-ci suivi sans rechigner ses partenaires, notamment un chancelier Kohl bien décidé à ne pas laisser Skopje rester la Cendrillon diplomatique de l'ex-Yougoslavie.

RESTE qu'il faudra bien, un jour, qu'un compromis soit trouvé, qui ne laisse pas les Grecs avec le goût amer de la défaite totale : la formule « Ancienne République yougoslave de Macédoine » (en abrégé FYROM), utilisée lors de l'admission de ce pays à l'ONU, est rejetée par l'une et l'autre partie. Il conviendra d'en trouver une autre. Un premier geste d'apaisement pourrait être accompli par Skopje : l'abandon du drapeau rouge orné du soleil de Vergina, cet emblème appartenant sans conteste au patrimoine de la Macédoine hellénique.

page 3

M 0147 - 1218 0 - 7,00 F



Sans entraîner une baisse du chômage

La reprise économique pourrait s'affirmer en 1994

La situation de l'économie française pourrait s'améliorer au début de l'année prochaine, estime l'INSEE, qui vient de publier ses dernières prévisions. La production industrielle recommencerait à croître lentement, entraînant une modeste reprise de la production nationale au rythme annuel de 1,2 %, insuffisante pour empêcher le chômage de continuer à augmenter. Ces perspectives pourraient inciter les chefs d'entreprise à investir davantage. Restent deux inconnues : l'évolution de l'économie allemande et le comportement des consommateurs. Les achats de Noël ne montrent pas de regain de confiance.

La situation de l'économie française pourrait s'améliorer au premier semestre 1994, estime l'INSEE. Mais l'éclaircie serait d'abord si ténue et si dépendante de la conjoncture en Allemagne que la véritable reprise ne se produirait que plus tard. Conscient de la fragilité de la situation, le gouvernement a renoncé à tout prélèvement fiscal supplémentaire pour financer sa politique sociale.

« Le retournement conjoncturel de l'économie française est en cours », écrit l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture rendue publique jeudi 16 décembre. *« Les conditions d'un redémarrage de la production sont en passe d'être réunies »*. Selon l'INSEE, le PIB (produit intérieur brut) devrait croître de 0,3 % par trimestre d'ici à l'été prochain, soit à un rythme de 1,2 % l'an *« avec une tendance à l'accélération »*. Pour autant, l'Institut de la statistique n'estime pas la reprise déjà là : *« Ce raffermissement ne peut encore être considéré comme une véritable reprise »*.

ALAIN VERNHOLES

Lire la suite page 21



Grèves dans les établissements publics et manifestations

M. Mitterrand se déclare « choqué » par le vote sur la loi Falloux

Le président de la République a vivement reproché au gouvernement, vendredi 17 décembre à Céret (Pyrénées-Orientales), de ne pas avoir respecté les droits des parlementaires et d'avoir agi « sans prendre le temps de réfléchir » lors du vote de la révision de la loi Falloux. François Mitterrand s'est déclaré « choqué » par cette manière de faire. Il n'a pas précisé s'il envisageait de demander une nouvelle lecture de la loi comme le lui permet la Constitution. La grève décidée par les syndicats d'enseignants et les organisations de gauche était plutôt bien suivie, vendredi, dans les établissements publics.

■ **Le président de la République manifeste son indignation.** Au cours de sa visite dans les Pyrénées-Orientales, François Mitterrand s'est déclaré *« choqué »* et *« indigné »* par la façon dont a été réformée la loi Falloux sur le financement de l'enseignement privé. Recevant une délégation d'enseignants et de parents d'élèves du public, il a précisé qu'il attendrait l'avis du Conseil constitutionnel, avis *« qui peut demander trois semaines ou un mois »*, pour décider s'il aurait recours ou non à l'article 10 de la Constitution, permettant au président de la République de demander une seconde lecture d'une loi.

■ **Mobilisation du camp laïque.** La grève engagée par la quasi-totalité des syndicats d'enseignants du public et des organisations de gauche semblait bien suivie, surtout dans le primaire, vendredi en fin de matinée. On comptait de 40 % à 90 % de grévistes selon les académies. Des rassemblements devaient avoir lieu, l'après-midi, à Paris et en province. Le Comité national d'action laïque (CNAL) a d'ores et déjà appelé à une manifestation nationale à Paris le dimanche 16 janvier.

page 14

Menaces sur l'aide au tiers-monde

La situation des pays à faible revenu, notamment ceux d'Afrique subsaharienne, ne s'améliore pas. Situation d'autant plus inquiétante qu'au sein du FMI, les États-Unis et l'Allemagne se déclarent incapables de contribuer à l'aide financière aux pays les plus pauvres.

Pourtant, les pays en développement (PED) ont quelques motifs d'espérer : la Banque mondiale révèle que les apports aux PED de capitaux extérieurs ont atteint en 1992 le montant record de 157 milliards de dollars et qu'ils devraient s'élever à 177 milliards de dollars en 1993. Plus important : pour la seconde année consécutive, les flux d'origine privée dépasseront en 1993 les apports publics. Ce renversement s'explique par les réformes entreprises par de nombreux pays pour assainir leurs économies.

page 20

Les chemins africains du sida

Les flux migratoires et la prostitution constituent un facteur essentiel de la diffusion de l'épidémie

MARRAKECH

de notre envoyé spécial

Les conférences sur le sida en Afrique témoignent, au fil du temps, d'un bouleversement dans la hiérarchie des préoccupations sur ce continent, le plus touché par l'épidémie (*le Monde* du 14 décembre). Tous ceux qui ont à traiter de cette maladie ont compris qu'aucune thérapeutique efficace, médicamenteuse ou vaccinale, n'était à attendre à court ou moyen terme. Et ils savent aussi, sans toujours le dire, que lorsque ces thérapeutiques verront le jour, elles ne seront pas – ou seront peu – disponibles, pour d'évidentes raisons économiques, dans les pays du tiers-monde. Les difficultés que rencontrent aujourd'hui les médecins africains pour disposer des quelques médicaments essentiels qui leur permettraient de traiter les affections de leurs patients sidéens montrent déjà le fossé qui existe dans ce domaine, et qui ne semble d'ailleurs pas inquiéter les multinationales pharmaceutiques concernées.

A sa manière, la conférence de Marrakech a mis en lumière l'intérêt croissant des soignants et des travailleurs sociaux pour une action qui se situe bien en amont de la prise en charge des malades atteints du sida ou de l'organisation du dépistage de cette affection. Ils sont de plus en plus nombreux à percevoir l'urgence d'actions préventives véritables qui ne se bornent pas à la diffusion mal contrôlée de messages simplistes, tentant de faire la promotion de comportements sexuels « sans risque ».

Cette démarche préventive ne peut se faire qu'en sortant du cadre habituel de l'action médicale afin d'intégrer d'autres disciplines, les sciences humaines notamment, et d'augmenter le nombre des acteurs susceptibles de modifier les comportements sexuels connus pour être associés à la contamination. Cette démarche impose également de prendre en compte des éléments sociaux et politiques, qui avaient jusqu'à présent été ignorés, sous-estimés ou volontairement cachés. C'est notamment le cas des flux migratoires africains auxquels l'université Laval (Québec, Canada) a consacré un important symposium dans le cadre de la Conférence.

« L'Afrique est historiquement un continent de migrations qui amènent chaque année des millions d'hommes et de femmes à se déraciner pendant des périodes plus ou moins longues, à la recherche d'un gagne-pain, a expliqué le docteur Pierre Viens, directeur du Centre de coopération internationale en santé et développement de l'université Laval. *Ces hommes et ces femmes vivent alors dans des situations où, de manière presque inévitable, les conditions de contamination par les maladies sexuellement transmissibles et par le virus du sida sont exacerbées. Quelle est la contribution des axes migratoires à la dynamique de propagation de l'épidémie ? Bien peu d'études le démontrent de manière claire. Que ces phénomènes de migration soient un facteur important de la dissémination du virus du sida est une hypothèse plausible. »*

De nombreuses observations témoignent aujourd'hui d'une corrélation étroite entre ces flux migratoires et la diffusion de l'épidémie. Comme l'a expliqué Mary Purver (Association Care International, Lomé, Togo), une étude menée notamment avec la collaboration des autorités du Niger, du Mali et de la Côte-d'Ivoire a permis d'établir une première cartographie des flux migratoires dans l'Afrique de l'Ouest.

Ces migrations sont généralement saisonnières et concernent de larges fractions (des jeunes hommes, le plus souvent) de populations rurales de la région sahélienne (Mali, Burkina-Faso, Nigéria, Tchad etc.) qui migrent chaque année, à partir du mois de septembre, vers les régions côtières du Nigéria, du Togo, du Ghana et de la Côte-d'Ivoire, pays où ils demeurent jusqu'en avril ou en mai de l'année suivante. A cela s'ajoutent d'autres phénomènes migratoires (au Mali, au Niger et au Burkina-Faso notamment) conduisant, dans un même pays, un nombre croissant d'habitants des petites villes vers les capitales.

La Côte-d'Ivoire, pays « carrefour » où l'épidémie de sida flambe depuis quelques années (*le Monde* du 18 août), démontre le rôle de ces migrations dans la dissémination du virus. Une étude menée à Abidjan auprès de quatre cents hommes venus du Mali et du Niger témoigne de la très grande fréquence des relations de ces hommes avec des prostituées travaillant dans la capitale ivoirienne, dont on sait par ailleurs que la très grande majorité est séropositive.

JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 13

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

FEMMES

Une allocation de libre choix

Quelle surprise n'a pas été la mienne en lisant le billet de Procyon du 3 décembre faisant suite à mon article que *le Monde* a bien voulu publier. Voilà que je suis un affreux rétrograde misogyne qui n'a qu'un rêve : renvoyer les femmes dans leurs foyers, et sans doute derrière leurs fourneaux. Mais m'avez-vous bien lu ?

Je défends depuis longtemps, bien avant que le chômage n'atteigne le taux que nous connaissons, le principe d'une allocation qui permette aux mères, et aussi aux pères, d'ailleurs, d'alterner, s'ils le souhaitent, activité professionnelle et temps consacré à l'éducation de leurs enfants. J'ai même exprimé le souhait que cette allocation de « libre choix » soit versée à toutes les mères, qu'elles travaillent ou non, pour les aider dans tous les cas, soit à faire garder leurs enfants, soit à interrompre temporairement leur activité. C'est à mes yeux la meilleure réponse à faire au désir moderne d'alternance exprimé par les femmes qui cherchent à concilier les exigences d'une vie familiale et celles d'une vie professionnelle.

JACQUES CHIRAC
maire de Paris

LAÏCITÉ

Pour un carré de tissu

Pour la plupart des jeunes filles vivant en France, le « voile islamique » est un accessoire inutile, soit qu'il les empêche de vivre à l'occidentale comme elles le souhaitent, soit qu'il leur semble superflu pour une bonne pratique de leur religion. Le problème en fait ne se pose que pour celles vivant sous une forte pression paternelle qui les oblige à le porter : doit-on punir (en les excluant) ces adolescentes pour les fautes de leurs pères ? Elevées dans une culture pour laquelle la famille est une valeur primordiale, peut-on leur reprocher de ne pas vouloir désobéir à leur père et, pensent-elles, à leur religion ? Peut-on leur reprocher de n'avoir encore pas développé leur réflexion à ce sujet ?

Bien sûr elles se trompent. Mais est-il si évident que leur exclusion soit la solution la plus efficace pour les détromper ?

Les exclure, c'est les couper des contacts qu'elles peuvent avoir hors du milieu familial, c'est leur refuser l'éducation qui vient des camarades de la classe – à cet âge, éducation primordiale – c'est les mettre à l'écart, les renvoyer à leurs erreurs, c'est les enfermer dans un système qu'on leur impose mais qu'elles croient de bonne foi avoir choisi, c'est les figer à un moment donné d'une réflexion non encore aboutie, que la pression extérieure (professeurs puis médias) va cristalliser et que le renvoi hors de l'école laïque va interrompre. Comment, exclues de leur groupe social normal – enfants de leur âge et communauté éducative – pourront-elles comprendre que le foulard porte atteinte à leur propre liberté ?

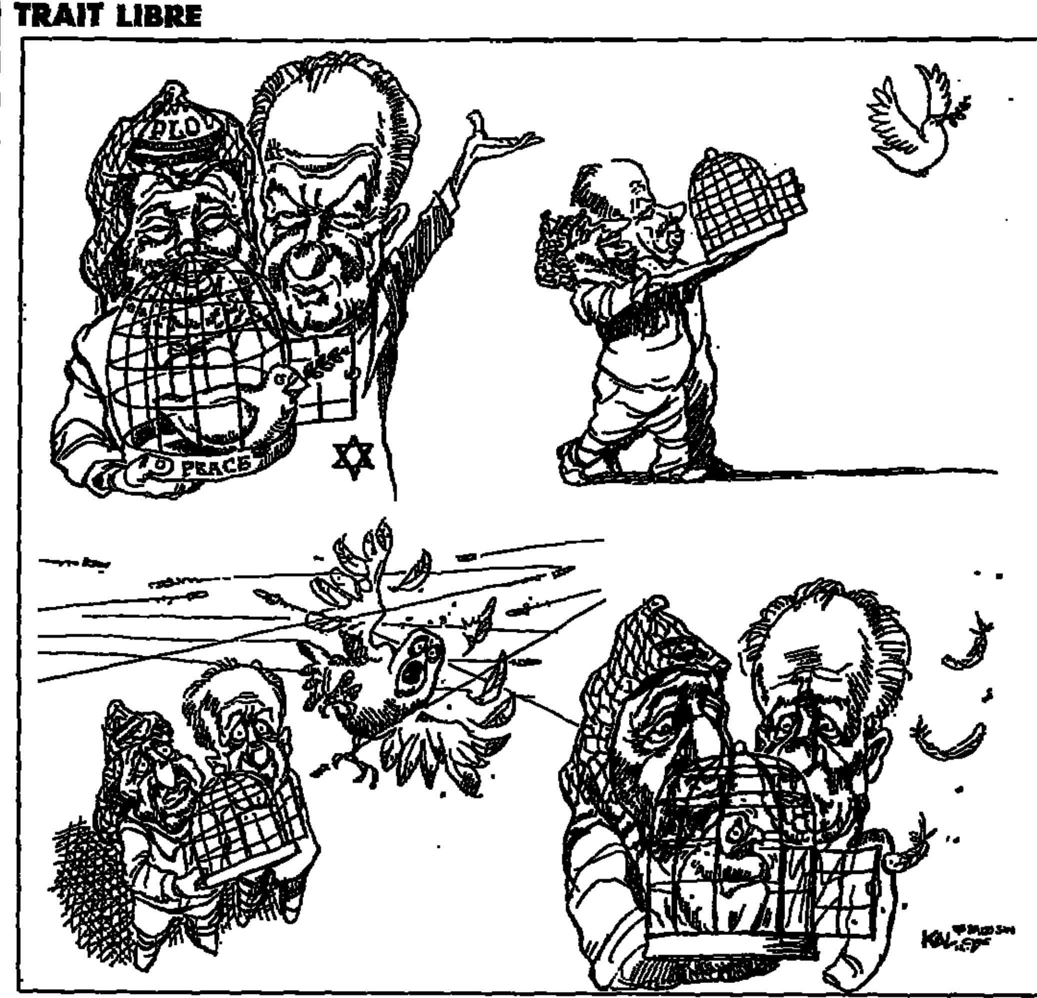
Le foulard en lui-même ne porte atteinte à personne sauf à celles qui le portent. Mais il est le prétexte que certains se donnent pour exclure leur propre peur. Il y a quatre ans, ils avaient exprimé leur crainte que le foulard ne soit un drapeau exhibé par une petite partie de la communauté musulmane pour manifester son importance numérique et sa force missionnaire. Avec le recul on peut constater que le port du foulard était et reste une pratique individuelle.

Cela dit, c'est une même atteinte aux libertés de l'imposer au nom de l'Islam ou de l'interdire au nom de la laïcité. Et surtout c'est, dans ces deux cas, une même absence de dialogue qui est responsable de ces deux attitudes bloquées.

Seul, un long dialogue, au sein de l'école et ailleurs, pourrait amener ces adolescentes à comprendre que ce foulard qui pour elles est signe de protection et d'appartenance culturelle ne sera plus nécessaire quand elles se sentiront en paix avec elles-mêmes et avec ceux qui les entourent, quand leur équilibre et leur force intérieurs les rendront sûres d'elles-mêmes dans un monde agressif, bien davantage qu'un morceau de tissu.

MICHÈLE FRÉCHOU-RENAULT
professeur de collège à Annecy

TRAIT LIBRE



« The International Herald Tribune » du 14 décembre.

EX-YOUGOSLAVIE

Crimes sans jugement

Le premier tribunal international créé depuis la seconde guerre mondiale pour juger les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie s'est réuni pour la première fois à La Haye le 16 novembre 1993. Soucieuse d'éveiller les consciences, la France fut à l'origine de cette initiative. Elle a finalement abouti à la résolution 808, adoptée le 22 février 1993 à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Aujourd'hui, la France n'apporte plus le soutien politique et financier nécessaire pour promouvoir ce tribunal international. La commission d'experts de l'ONU, créée dès octobre 1992, n'a plus à ce jour les moyens de maintenir sur l'ex-Yougoslavie qu'un seul expert. De même, malgré l'émotion suscitée par les nombreuses allégations de viols, l'équipe spécifique chargée d'enquêter n'est toujours pas opérationnelle.

Quel que soit son degré de responsabilité, l'Europe des Douze coexiste aujourd'hui avec l'Europe de l'horreur. Puisque force n'est pas restée à la loi, la morale ne doit-elle pas avoir la vigueur de la loi ?

Il ne s'agit plus de faire, à propos de l'ex-Yougoslavie, le procès d'une Europe « dépourvue de mains », il s'agit de savoir si elle se reconnaît encore une conscience.

Plus une souffrance est indicible, plus elle a besoin d'être dite. Une victime qui n'est pas reconnue est une victime que l'on assassine une seconde fois. Faute d'être entendues, les victimes de ce conflit ne seront jamais reconnues. La suppression de la dernière des impunités, l'impunité symbolique, est également le signal qu'il n'y a plus de crimes, donc plus de criminels.

La notion de crime contre l'humanité a fait en France l'objet d'efforts de clarification et d'approfondissement. En consacrant trois chapitres aux crimes contre l'humanité, le nouveau code pénal de notre pays affirme cette évolution. Il serait singulier et choquant qu'il ne déploie pas à l'échelle internationale tous les efforts dus à l'avancée de la civilisation. Celui qui s'abstient par indifférence ou lassitude est punissable aussi bien que celui qui le fait par intention de nuire.

A défaut de permettre aux victimes de modifier leur passé, aidons-les à pouvoir envisager leur avenir.

BERNARD GRANDJON
Président de Médecins du monde

SOLIDARITÉ

Repas de fin d'année

Le froid aidant et l'approche des fêtes font que nos consciences sont, en cette fin d'année, plus touchées qu'à d'autres périodes par le sort des plus démunis. Même l'action admirable des organisations caritatives ne parvient plus à porter remède à tant de misère.

C'est aussi l'époque où les entreprises et les comités d'entreprise prodiguent à d'autres Français le traditionnel repas de fin d'année. Aux nantis, oserait-on dire, car, à l'heure actuelle, avoir un emploi et un toit peut paraître un privilège.

Quelle est la finalité de ces repas de fin d'année ? Ils ne peuvent servir la cohésion de l'entreprise, toute convivialité y étant absente en raison de l'affluence et de la précipitation qui les caractérisent. Alors ont-ils encore leur raison d'être ?

Peut-on espérer que les comités d'entreprise se livrent avec les salariés à une réflexion sur une meilleure utilisation des sommes consacrées à l'amélioration du repas d'un jour ? De nombreux repas pourraient être ainsi servis à des déshérités.

JEAN PETROPOULOS
Saint-Maur (Val-de-Marne)

UN LIVRE

Les beaux-enfants

LES RECOMPOSITIONS FAMILIALES AUJOURD'HUI
ouvrage collectif sous la direction de Marie-Thérèse Meulders-Klein et Irène Théry.
Nathan, 350 p., 135 F.

Une famille ? C'est un ensemble de personnes, vivant sous le même toit, liées par le mariage et la filiation. Du moins était-ce ainsi jusqu'à présent... Cette définition est en train de voler en éclats : de nouvelles formes d'organisation familiale se multiplient, dans lesquelles la parenté biologique ne se confond plus avec la parenté sociale . On vit avec « la femme de papa » ou « l'ami de maman ». Et les « beaux-enfants » deviennent légion.

Certes, le remariage n'est pas une nouveauté. De tout temps, des romanciers ont peint les méchantes marâtres qui persécutent les enfants de leur conjoint... Mais ces secondes noces avaient presque toujours pour origine le veuvage. Aujourd'hui, elles sont provoquées par le divorce – ou la simple séparation – et ne prennent plus nécessairement une forme légale. Il existe différentes manières de « recomposer » une famille, avec ou sans mariage, vrais ou faux « demi-frères », maintien des relations ou rupture avec les anciens conjoints... Un chercheur américain a recensé, paraît-il, vingt-six formules différentes ! On ne peut plus parler d'un phénomène marginal. En France, plus de deux millions d'enfants de moins de dix-neuf ans (soit 15 %) ne vivent pas avec leurs deux parents biologiques. Une famille sur cinq ne répond pas au schéma classique du couple qui élève tous ses enfants et eux seulement.

Vingt et un spécialistes de diverses disciplines (sociologues, psychologues, démographes, et juristes) se sont mis ensemble pour tenter de déchiffrer ces « familles recomposées ». Leur livre réunit toutes les données disponibles sur le sujet et suggère diverses pistes de réflexion.

Avec les nouveaux réseaux familiaux, l'enfant gagne parfois un « parent » de plus et deux « grands-parents » supplémentaires. Mais il risque aussi d'y perdre ses repères, constatent les psychanalystes, *« lorsque la recomposition de la fratrie inaugure, poursuit ou réactive la problématique œdipienne »*. Le risque est naturellement aggravé quand la « famille recomposée » se brise à son tour. Nombre d'enfants vivent ainsi plusieurs ruptures successives.

Si la société est relativement tolérante pour les « parentés plurielles », elle ne sait comment les aborder. En France, comme dans les autres pays européens, le droit ne s'applique quasiment pas à ces réseaux familiaux complexes. La législation favorise les liens biologiques, en partant du principe qu'un enfant garde toujours deux parents, même si ceux-ci ne vivent plus ensemble. Il n'existe ainsi aucun lien de droit entre « beau-parent » et « bel-enfant ». Pourra-t-on maintenir longtemps ce vide juridique alors que, de fait, le « beau-parent », même non marié, a des droits et des devoirs envers l'enfant qui vit avec lui ?

Au-delà du droit, les nouveaux réseaux familiaux obligent à répondre à des questions de fond : qu'est-ce qu'un parent ? Qu'est-ce qu'un frère ? Qu'est-ce qu'une famille ? Ces questions ne sont pas réservées à quelques cercles d'intellectuels en mal de nouveauté : contrairement à une idée courante, c'est dans les milieux modestes que les « familles recomposées » sont les plus nombreuses.

ROBERT SOLÉ

CHÔMAGE

Les risques du travail

Privé de son emploi, un jeune était allé s'inscrire à l'ANPE, condition indispensable, non pas pour retrouver un emploi (!), mais pour percevoir l'indemnité dite revenu de remplacement et conserver une protection sociale. Au fil des jours et par lui-même, il avait pu trouver quelques travaux à titre indépendant et pas au noir. D'où *premier piège* réglementaire : il ne faut pas qu'il accepte de travailler trop car, si l'indemnité de chômage est maintenue à celui qui effectue quelques travaux accessoires, c'est à la condition que les « honoraires » ainsi perçus ne dépassent pas un certain plafond (très bas). Sinon, on lui supprime son indemnisation et du même coup sa couverture sociale. Donc il y a incitation à ne pas se lancer trop loin, trop complètement dans l'auto-emploi, dans le travail non salarié, à travailler peu, pour ne pas dire au noir.

Toutefois, entreprenant, il envisage de renoncer à la situation de chômeur indemnisé et de travailler pour son propre compte. C'est une audace un peu folle, car il perd tout statut protecteur en échange d'un gain évidemment aléatoire. Si, au bout d'un certain temps décidément il échoue, pourra-t-il revenir vers l'ANPE et retrouver son droit à l'indemnité de chômage ? Non et c'est le *deuxième piège* ; privé cette fois de son activité indépendante (et non privé d'emploi salarié), il a perdu la possibilité de bénéficier des ASSEDIC ; et définitivement.

Moralité : la volonté de travailler au lieu de baisser les bras comporte pour un jeune chômeur le risque double de lui faire perdre et protection sociale contre maladie ou accident, et indemnité de chômage. Un tel système est pervers. Il serait temps d'effacer tous les effets de la distinction entre travail salarié et travail indépendant en matière d'allocations de chômage et de protection sociale. Quitte à secouer quelques habitudes. Il serait temps de ne plus inciter les jeunes chômeurs à ne rien faire par le cloisonnement des statuts opposés de travailleur salarié et de travailleur indépendant. On demande de l'imagination.

GERARD LYON-CAEN
Paris

JUSTICE

La mémoire de notre enfant

Un jour de juillet 1991, notre fils Christophe est parti faire une promenade à bicyclette, il n'est jamais rentré à la maison. Nous avons commis l'erreur de faire confiance aux services de police et au ministère public pour établir la vérité sur les circonstances de l'accident.

Le dossier fut classé sans suite en une journée. La police nous a aussi proposé de se débarrasser du vélo. Ainsi une expertise aurait été impossible. Les photos du véhicule accidenté prises le jour de l'accident ont toutes été ratées. Les conclusions de l'enquête préliminaire s'appuient uniquement sur les déclarations de l'auteur de l'accident et ne tiennent pas compte des déclarations contraires d'un témoin.

Faut-il en tirer la conclusion que notre fils Christophe serait venu percuter l'avant droit de la voiture au moyen de l'arrière de sa bicyclette.

Puis, soudain, contre toute attente, une décision de non-lieu est rendue par le magistrat instructeur. Un magistrat qui s'est emporté contre nous lorsque nous sommes allés lui demander des explications sur sa décision. Ce manque de sang-froid est incompatible avec la sérénité que réclame l'exercice de la justice ?

Ce juge d'instruction suit le réquisitoire du substitut du procureur. Un réquisitoire extraordinairement choquant. Un réquisitoire qui rejette notre plainte d'*« homicide volontaire »* alors que nous avons porté plainte pour *« homicide involontaire »* !

Un réquisitoire qui minimise les faits. Devant le tribunal de la dignité humaine, il n'y a pas d'expressions assez fortes pour désigner cet abus de pouvoir dans les mots qui consiste à résumer les blessures reçues par notre fils Christophe par ces simples termes *« blessé à la tête »* alors que le certificat médical indique *« coma d'emblée avec signes de décérébration »*.

Nous avons fait appel de cette décision devant la chambre d'accusation. Enfin, puisqu'il faut boire le calice jusqu'à la lie, dans le cadre du supplément d'information nous n'avons pas eu droit à la parole. La partie civile ne compte pas ! Qui inscrira enfin quelques lignes sur la page blanche des droits des victimes ?

Quels sont nos droits de citoyen lorsqu'un magistrat bafoue la mémoire de notre enfant ? Sommes-nous condamnés à subir les négligences et le mépris de l'administration judiciaire ? Quelle considération accorde-t-on à notre souffrance ? Cherche-t-on à nous torturer parce que nous demandons des comptes ?

M. et Mme TESNIÈRE
Dieppe

ADMINISTRATION

« Renseigner à zéro »

Puisque je suis gérante d'une S.A.R.L., l'administration fiscale m'a adressé une lettre pour m'expliquer comment je devrai faire apparaître la CSG sur ma prochaine feuille d'impôt sur le revenu. Je ne suis pas vraiment certaine d'avoir compris les instructions qui me sont parvenues sous forme d'une circulaire sans signature personnalisée. Jugez-en vous-mêmes : *« Afin de faciliter* (mes) *obligations déclaratives à l'égard de l'administration fiscale en matière de déclarations de salaires et autres revenus »*, on me prévient que *« (je) pourrai, si (je) le souhaite, opter pour l'une des deux solutions suivantes :*

– SOIT PORTER DANS LA ZONE RELATIVE A LA RÉMUNÉRATION NETTE UN MONTANT NE COMPRENANT PAS LE COMPLÉMENT DE C.S.G. DE 1,3 % ET CORRÉLATIVEMENT RENSEIGNER LA ZONE RELATIVE A LA CSG DÉDUCTIBLE DU MONTANT DU COMPLÉMENT DE CSG DE 1,3 % ;

– SOIT PORTER DANS LA ZONE RELATIVE A LA RÉMUNÉRATION NETTE UN MONTANT COMPRENANT LE COMPLÉMENT DE CSG DE 1,3 % ET CORRÉLATIVEMENT RENSEIGNER A ZÉRO LA ZONE RELATIVE A LA C.S.G. DÉDUCTIBLE ».

Je crois rêver ! Pour saisir ce que signifient ces deux paragraphes, il faut posséder une certaine dose de culture administrativo-informatique. Au sens où, auparavant, on « possédait » son Racine ou son Virgile. Le malaise vient également de cette utilisation forcenée des majuscules auxquelles la langue française donne une signification et un rôle bien différents.

N'aurait-il pas été plus simple, et surtout plus compréhensible pour une grande partie des destinataires, de recommander dans la première instruction « d'indiquer, dans la zone relative à la C.S.G. déductible, le montant du complément de C.S.G. » au lieu de « renseigner la zone... ». Et, dans la seconde, « d'indiquer « zéro » dans la zone relative à la C.S.G. déductible » au lieu de la « renseigner à zéro » !

Que gagnons-nous à jargonner au lieu de nous exprimer en français ?

ISABELLE SOURIAU
Antony (Hauts-de-Seine)

EUROPE

Discrimination linguistique

Ces derniers temps, il est beaucoup question de discrimination linguistique en Europe, que ce soit à propos de l'Eurocorps ou de l'Eurobureau des marques.

Ainsi, récemment dans *le Monde* on pouvait lire que le général français Clerc *« ne pouvait imaginer avoir besoin d'un interprète pour transmettre un ordre qu'il aurait donné »*. Fort bien ! Il ne peut imaginer qu'un officier français étudie le néerlandais, mais il imagine très bien un officier néerlandophone étudier le français.

Belle logique que voilà ! Pourquoi cette discrimination, ce racisme linguistique ?

Il serait opportun d'envisager le recours à une langue supranationale pour des contacts supranationaux en Europe. Cela éviterait bien des tensions inutiles et placerait les peuples européens sur un pied d'égalité.

GERMAIN PIRLOT
Ostende (Belgique)

La reconnaissance de la Macédoine et la situation dans l'ex-Yougoslavie

La Grèce se retrouve isolée face à ses partenaires européens

A deux semaines du début du semestre de présidence grecque de l'Union européenne, six Etats membres ont confirmé leur décision d'envoyer prochainement des ambassadeurs à Skopje, capitale de l'ex-République yougoslave de Macédoine (FYROM – Former yougoslavian republic of Macedonia) : la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie, les Pays-Bas et le Danemark. Cinq autres pays préciseront leur position après la réunion que les ministres des affaires étrangères des Douze tiendront lundi prochain à Bruxelles.

Athènes a fait connaître son mécontentement dès que les décisions des autres capitales lui ont été signifiées. *« Il s'agit d'une grande erreur »*, a affirmé le porte-parole du gouvernement grec Evangelos Venizelos, la qualifiant *« d'atteinte à la solidarité européenne »*. *« Le temps est venu et nous allons faire le nécessaire »*, a affirmé le chancelier allemand Helmut Kohl. *« Cette décision vise à contribuer de façon importante à la stabilisation de ce pays, dans une région en crise, et cette démarche est faite dans l'intérêt de tous les pays de la région »*, estime-t-on à Bonn. *« Il ne fallait pas continuer à maintenir cet abcès au cœur de l'Europe pour un problème de nom et de drapeau »*, a pour sa part déclaré, jeudi 16 décembre, le chef de la diplomatie française Alain Juppé. L'établissement de relations diplomatiques avec la FYROM *« doit être analysé comme un signe politique »*, souligne-t-on de source diplomatique. M. Juppé a d'ailleurs insisté pour que le dialogue reprenne entre Athènes et Skopje afin de trouver une dénomination définitive pour la FYROM. – *(AFP.)*

Théodore Pangalos, politicien grec et fier de l'être

Théodore Pangalos, le ministre grec adjoint aux affaires étrangères chargé des affaires européennes, qui vient de se faire remarquer par de virulentes attaques contre l'Allemagne et la Turquie (*le Monde* du 27 novembre) à un mois de la présidence grecque de l'Union européenne, est une personnalité haute en couleur, qui n'a pas l'habitude de mâcher ses mots.

ATHÈNES

de notre correspondant

« Je ne suis pas un employé du ministère des affaires étrangères, mais un homme politique qui exprime les positions du peuple grec, je revendique le droit d'être un homme vivant qui dit son avis au-delà des communiqués du ministère », a-t-il lancé après avoir provoqué un tollé dans les chancelleries occidentales en comparant, notamment, l'Allemagne à *« Pantagruel, le géant de Rabelais, avec une force bestiale et une cervelle d'enfant »*. L'Allemagne, qui, selon M. Pangalos, est, pour une grande part, responsable de la tournure dramatique des événements de l'ex-Yougoslavie. *« Ce que j'ai dit*, assure-t-il, *c'est quelque chose que partage aujourd'hui l'opinion publique européenne. »*

Quant à la Turquie, l'ennemie héréditaire qu'il a aussi violemment attaquée, M. Pangalos est prêt, a-t-il déclaré en plaisantant à son homologue danois Uffe Ellemann-Jensen, *« à échanger les Turcs contre les Suédois pour changer de voisins » : « les Turcs on les connaît bien, ils ont été nos maîtres pendant quatre cents ans et nos grand-pères se souviennent encore de leur violences »*. Il a aussi rappelé ses combats passés contre Margaret Thatcher et l'incompréhension totale de la « Dame de fer » quand, au sommet européen de Rhodes en décembre 1988, il avait parlé de *« classes sociales »*. M. Pangalos n'est pas en reste avec la France, sa *« deuxième patrie »* : il ne se prive pas de fustiger le *« racisme »* et la *« xénophobie »* qui, à l'en croire, y sévissent.

Militant et exilé

Sanguin, travailleur acharné, politicien passionné, M. Pangalos est le petit-fils du général Théodore Pangalos qui imposa une dictature dans les années 20 après la *« catastrophe »* d'Asie Mineure, quand les troupes de Mustapha Kemal chassèrent les Grecs de Turquie. Né en 1938, à Eleusis, une banlieue industrielle située à l'ouest d'Athènes sur les bords du golfe Saronique, il s'engage jeune, durant les années 60, dans tous les combats de la gauche.

Il fera partie avec Mikis Théodorakis des Jeunesses Lambrakis, le député de gauche assassiné à Salonique en 1963 (la fameuse affaire *« Z »* mise en scène par Costa Gavras). Pendant la dictature des colonels (1967-1974) il s'exile à Paris où il sera l'un des principaux dirigeants de la lutte contre la junte. Edgar Faure interviendra en sa faveur pour éviter son expulsion.

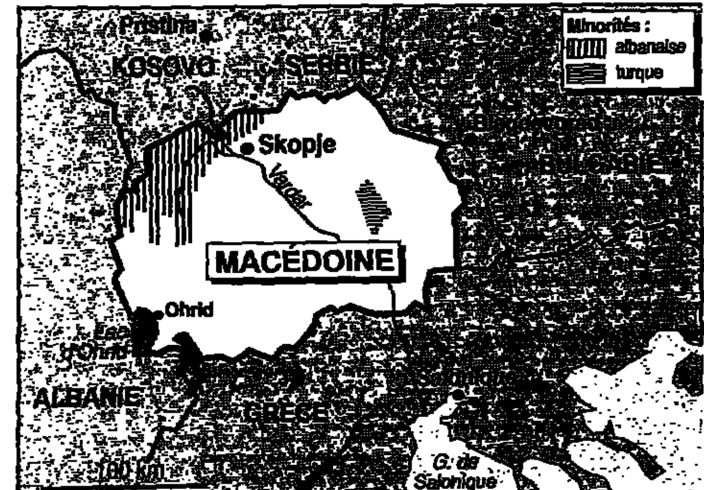
Après des études de droit et d'économie à Athènes, il obtiendra un doctorat d'économie à l'université de Paris-I. Il mènera pendant la dictature une brillante carrière universitaire dans la capitale française, où il sera de 1969 à 1978 maître-assistant à l'université de Paris-I, spécialiste du développement économique et de la planification urbaine. De 1972 à 1979, il dirigera l'Institut de développement économique de Paris-I.

Il s'engagera après la dictature dans les rangs du Parti socialiste panhellénique (PASOK) d'Andréas Papandréou. Avec comme fief Eleusis, M. Pangalos sera, à partir d'octobre 1981, sans cesse réélu depuis député de l'Attique (la région d'Athènes). Nommé secrétaire d'Etat au Commerce en juillet 1982, il prendra le portefeuille des affaires européennes en janvier 1984, et restera l'homme du PASOK chargé des relations avec la Communauté.

DIDIER KUNZ



CLÉS/ *Macédoine*



■ **Population :** la population de la Macédoine est de 2 033 964 habitants répartis sur une surface de 25 713 Km². La principale ville du pays est la capitale Skopje (563 301 habitants).

■ **Minorités :** les « Albanais » représentent la minorité la plus importante du pays avec 427 313 personnes (pour 1 314 283 « Macédoniens »). Les « Turcs » arrivent en seconde position avec 97 416 personnes. Les « Roumains » et les « Serbes » sont respectivement au nombre de 55 575 et 44 159 tandis que les « Musulmans » comptent 35 256 personnes.

■ **Ressources :** la Macédoine a su développer une agriculture variée, malgré des problèmes d'approvisionnement en eau. Exportateur de fruits et légumes vers la Croatie et la Slovénie, producteur de tabac et de riz, sa production de blé et de maïs n'est pas cependant suffisante pour couvrir ses besoins. Disposant de lignite et de ressources hydrauliques, la Macédoine couvre 80 % de ses besoins d'électricité, le reste étant importé de Serbie.

■ **Drapeau :** il porte, sur fond rouge, le soleil de Vergina, symbole de la dynastie macédoine antique (Vergina est situé au nord de la Grèce). Les Grecs ont estimé qu'il s'agissait d'un *« vol historique »* et ont pris ce symbole pour emblème de la République hellénique et de la préfecture de Salonique (capitale de la Macédoine grecque). Ils se sont opposés à plusieurs reprises à ce que ce drapeau macédonien soit hissé devant le siège de l'ONU.

EN BREF

KARABAKH : violents combats. – Des combats entre Arméniens et Azerbaïdjanais à l'est du Haut-Karabakh auraient fait des dizaines de morts mercredi 15 décembre, selon des sources de Bakou. Cette nouvelle flambée de violences a commencé à la fin de la semaine dernière, chaque partie accusant l'autre de l'avoir provoquée. Ces combats interviennent alors que M. Gueidar Aliev est attendu samedi à Paris pour la première visite en France d'un président azerbaïdjanais. – (*AFP*.)

UKRAINE : visite d'une délégation russo-américaine à propos des armes nucléaires. – Une délégation russo-américaine a été envoyée de Moscou à Kiev pour rencontrer des experts ukrainiens des questions nucléaires afin de tenter de résoudre le problème des armes nucléaires stationnées en Ukraine, ont annoncé jeudi 16 décembre le vice-président américain Al Gore et le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine. *« Les Etats-Unis partagent avec la Russie le sentiment que ce problème a besoin d'être résolu et une forte confiance dans les dirigeants de l'Ukraine pour qu'il soit résolu »*, a déclaré M. Gore, actuellement en visite à Moscou où il a signé des accords de coopération dans le domaine de l'espace (sur la participation russe à la future station internationale Alpha). – *(AFP, Reuter.)*

« Cette guerre est une honte pour nous et pour l'Europe »

nous déclare l'écrivain serbe Danko Popovic

Danko Popovic, soixante-cinq ans, l'un des écrivains serbes les plus marquants et les plus respectés de sa génération, s'est érigé en défenseur de l'identité serbe, battue en brèche, dit-il, par le communisme. Originaire de la Choumadia, « berceau » de la Serbie moderne, il juge « honteuse » la guerre actuelle et n'a pas de mots assez durs pour condamner la politique du président Slobodan Milosevic. Il estime cependant qu'aucun Serbe n'a le droit d'abandonner d'autres Serbes lorsqu'ils sont menacés.

ARANDJELOVAC (Serbie)

de nos envoyés spéciaux

« Le peuple serbe a connu deux drames : la Yougoslavie et le communisme », qui lui ont fait perdre une partie de son âme et qui ont produit le gâchis actuel, estime Danko Popovic. Pour l'écrivain : *« En 1918, les Serbes, qui étaient du côté des vainqueurs, auraient pu revendiquer un Etat à eux, même si certains d'entre eux étaient restés en dehors de ses frontières. »* Aux yeux de l'auteur du *Livre de Miloutine* (1) – récit d'un paysan de la Choumadia « victime de l'Histoire » –, il n'est désormais plus question d'envisager l'abandon des Serbes de Croatie ou de Bosnie.

Opposé à la guerre, violemment hostile à la politique du président Slobodan Milosevic, Danko Popovic, n'en assure pas moins que *« quel qu'ait été le pouvoir en Serbie* [en 1991], *personne n'aurait renoncé aux droits des Serbes, personne n'aurait abandonné les Serbes »* vivant hors de la République. *« Après l'expérience de la deuxième guerre mondiale et les massacres commis par les oustachis du dictateur Pavelic, on comprend que les Serbes de Krajina aient eu peur des Croates »* ; en tout cas, ajoute Danko Popovic, *« personne, pas même nous en Serbie, n'a le droit de juger les Serbes de Krajina, à cause du passé »*.

« Il fallait éviter ce carnage »

Mais *« il fallait éviter cette guerre, qui est une honte, non seulement pour nous mais aussi pour l'Europe »*, et *« un autre gouvernement* [que celui de Slobodan Milosevic] *aurait éventuellement utilisé d'autres moyens »*, estime-t-il. Tout d'abord, *« Milosevic aurait dû dire aux Croates qu'ils pouvaient sortir de Yougoslavie, mais que l'on ne sort pas d'un pays comme d'une auberge »* et qu'il fallait négocier. A l'inverse, *« Milosevic n'a jamais eu d'autre politique que de maintenir la Yougoslavie communiste ; puis, quand il a vu que ce n'était plus possible, il n'a plus eu d'autre préoccupation que son propre maintien au pouvoir et s'est servi, pour ce faire, des Serbes de Krajina »*.

Devant *« l'incompétence »* et la mauvaise volonté des dirigeants politiques (*« en cette période, il aurait fallu des hommes sages, intelligents, ce qui n'a pas été le cas »*), l'armée aurait dû prendre *« provisoirement »* le pouvoir afin de remplir sa mission de maintien de l'intégrité territoriale de la Yougoslavie et *« obliger les parties en conflit à régler politiquement la séparation »*. Pour Danko Popovic, il était du devoir de l'armée de prendre les choses en main, quitte à *« faire la guerre, mais efficacement, pour qu'elle ne dure que quelques jours. De cette façon, on aurait pu éviter le carnage et toutes les victimes du conflit actuel »*.

Bien sûr, reconnaît l'écrivain, *« les discussions sur le partage territorial auraient duré très longtemps, mais il n'y aurait pas eu tous ces morts »*. Or, *« il n'y a même pas eu de tentative de négociation, et nos petits enfants paieront cher ce qui s'est passé »*. En tout état de cause, *« l'armée* [yougoslave] *a failli à sa mission »*.

Telle que l'affaire était engagée, *« Milosevic aurait dû garder la tête froide et attendre que les Croates commettent la faute, se livrent à plus d'exactions que ce qu'ils ont fait – quitte à sacrifier quelques vies serbes – et prendre à témoin la communauté internationale pour qu'elle réagisse. L'Occident n'aurait pas autant satanisé les Serbes. » « Si la communauté internationale n'avait pas réagi, alors, les Serbes auraient été en droit de faire la guerre, mais il aurait fallu qu'ils la fassent vraiment, pour gagner, et non pas de la façon absurde dont Milosevic l'a menée »*, selon Danko Popovic, qui poursuit : *« Il faudra, un jour, que l'on rende des comptes sur Vukovar et que l'on sache pourquoi cette ville est plus détruite que Stalingrad. »*

Mais *« les Serbes n'ont pas défini les objectifs qu'ils poursuivaient dans la guerre. Ils n'ont jamais fait que répéter qu'ils défendaient leurs foyers, sans politique globale. (...) Une fois seulement que la République serbe de Krajina* [en Croatie] *a été proclamée, les dirigeants de Belgrade ont bâti leur politique »*. Au point où l'on en est arrivé, estime-t-il, *« après toutes ces victimes, il ne reste plus qu'à tracer des frontières ethniques, le temps que les blessures se referment, pour, que ensuite, les peuples de l'ex-Yougoslavie puissent vivre en bon voisinage »*.

Le paradoxe des sanctions

A en croire Danko Popovic, Slobodan Milosevic a trouvé un allié objectif dans l'Occident, qui, *« consciemment ou non, l'a soutenu »*, car plutôt que d'affaiblir l'homme fort de Belgrade, les pressions internationales ont renforcé son pouvoir et compromis tout processus de démocratisation tout en déclenchant un réflexe de révolte contre le monde extérieur : *« La condamnation de la Serbie par l'Europe et les Etats-Unis est épouvantable, incompréhensible. Les Occidentaux détruisent tous les fondements de notre nation, les racines de notre peuple. Il ne fallait pas attaquer la Serbie, ses ressources, sa vie. (...) Si les sanctions durent longtemps, le peuple serbe risque de commettre des actes inconsidérés. »*

Evoquant l'alliance historique franco-serbe, qui a suscité, depuis la première guerre mondiale, *« un grand amour pour la France »*, Danko Popovic a cette seule question : *« Peut-on appeler la France une deuxième mère, comme nous avions l'habitude de le faire, alors qu'elle nous a abandonnés ? »*

Propos recueillis par
FLORENCE HARTMANN
et YVES HELLER

(1) *Le Livre de Miloutine*, Danko Popovic, Ed. Stock, 196 pages, 89 Francs.

Les attaques contre les convois de la FORPRONU se multiplient en Bosnie

Le nombre d'attaques directes et *« délibérées »* contre les personnels, les véhicules et les positions de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) a *« augmenté de façon alarmante »* au cours des derniers jours, a déclaré jeudi 16 décembre le porte-parole de la FORPRONU à Zagreb.

Huit attaques visant des convois ou des membres de l'ONU ont été enregistrées mardi et sept autres mercredi, en Bosnie et dans la zone de Croatie sous contrôle de la FORPRONU, a indiqué à la presse Mme Shannon Boyd. A cela s'ajoute le blocage des convois d'aide humanitaire par les belligérants bosniaques (Serbes, Musulmans et Croates), *« en violation des accords conclus »* par leurs représentants politiques et militaires, les 18 et 29 novembre à Genève, a-t-elle ajouté.

Le porte-parole a qualifié de *« très préoccupante »* la situation dans la région de Tuzla (nord-est de la Bosnie), où deux convois de ravitaillement et un poste d'observation de l'ONU ont été attaqués samedi dernier par les forces serbes bosniaques.

Des combats se sont poursuivis mercredi et jeudi, notamment dans le nord de la Bosnie où les Serbes ont lancé une offensive, à Sarajevo et à Bihac. Le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic a rencontré jeudi Momcilo Krajisnik, président du « parlement » serbo-bosniaque, en prélude aux discussions de paix prévues le 21 décembre à Genève, mais il a dit n'avoir guère enregistré de progrès.

Les deux hommes se sont rencontrés à l'aéroport de Sarajevo, sous contrôle des Nations unies, dans le cadre de contacts réguliers sur les différends territoriaux et les questions humanitaires. Haris Silajdzic a réaffirmé que Sarajevo devait être transformée en protectorat de l'ONU. *« Mais les Serbes ont maintenu leurs exigences qui portent sur la division de la ville, ce qui veut dire qu'il y aurait une prétendue Sarajevo serbe à côté de cette ville »*, a-t-il dit.

Un représentant de l'Union européenne et le médiateur David Owen devaient rencontrer ce vendredi à Vienne M. Izetbegovic. Une autre réunion des ministres des affaires étrangères des Douze avec tous les belligérants est prévue pour le 22 décembre à Bruxelles. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

IRLANDE DU NORD

Le «mouvement républicain» demande du temps pour étudier la déclaration anglo-irlandaise

Alors que Gerry Adams, le président du Sinn Fein, signale que le «mouvement républicain» a besoin de temps pour étudier la déclaration anglo-irlandaise, l'IRA s'apprête à consulter ses militants, au lendemain de la «déclaration de Downing Street».

LONDRES

de notre correspondant

Le dilemme auquel est confrontée la direction du «mouvement républicain» (1), au lendemain de la «déclaration de Downing Street» (*le Monde* du 17 décembre), n'est pas de ceux que l'on peut résoudre facilement. L'IRA (Armée républicaine irlandaise), et sa branche politique, le Sinn Fein, sont en effet soumis à deux sortes de pressions.

Celle, tout d'abord, d'une partie de l'opinion publique catholique d'Irlande du Nord, qui voit dans ce «cadre pour la paix» présenté par John Major et Albert Reynolds, les premiers ministres britannique et irlandais, une occasion historique de mettre fin à la violence. Dans les six comtés de la province, la «lutte armée» de l'IRA et son corollaire, la politique de répression des forces de sécurité britanniques, ont littéralement militarisé la vie quotidienne des habitants, imprimé durablement leur marque dans l'esprit des enfants et adolescents, endeuillé des milliers de familles.

Il existe donc un fort sentiment d'aspiration à la paix, qui trouve son prolongement dans un courant «pacifiste» au sein du Sinn Fein et de l'IRA. Celui-ci s'oppose à la «tendance dure», celle des «soldats» de l'IRA qui ne veulent pas renoncer à la violence. Pour certains, la «lutte armée» est devenue une fin en soi, et non plus le moyen d'atteindre un objectif politique. C'est l'existence de ce débat interne que Gerry Adams a implicitement admis, jeudi 16 décembre, en indiquant que le Sinn Fein a besoin de temps pour étudier le texte de la déclaration anglo-irlandaise, et obtenir de Dublin des «*clarifications*».

Des signes encourageants

M. Adams a reconnu que la suppression des causes de la violence en Ulster est «*difficile*», et s'est déclaré «*personnellement et politiquement*» engagé en faveur de la recherche d'une solution de paix. L'IRA a entamé un long processus consistant à interroger ses membres sur la question cruciale de l'arrêt ou non des hostilités. Sa «Convention générale de l'armée», une instance qui, selon certaines sources, ne s'est réunie que très rarement dans le passé (en 1968 et 1986), devrait être convoquée prochainement, afin que tous les militants de l'«Armée républicaine» soient consultés, y compris ceux qui sont actuellement en prison. On estime que les militants et sympathisants du «mouvement républicain» incarcérés (environ 1000) sont plus nombreux que ceux en liberté (de 300 à 1000).

L'une des questions délicates à résoudre est celle des prisonniers, dont l'«aile dure» de l'IRA exige la libération dans le cadre d'un accord de paix. Le gouvernement britannique a maintes fois répété qu'il n'y avait pas de «prisonniers politiques» au Royaume-Uni, seulement des «*criminels*», et qu'une amnestie n'est donc pas envisageable. Sans transiger sur ce principe, des solutions d'accommodement peuvent être envisagées. Sir Patrick Mayhew, le ministre chargé de l'Irlande du Nord, a indiqué que des «*contacts exploratoires*» avec le Sinn Fein pourraient avoir lieu (en principe à l'issue d'une période de trois mois sans violences), sans que l'IRA ait au préalable à rendre ses armes.

Le premier ministre britannique s'efforce, d'autre part, de conserver le soutien des «unionistes» modérés, sans lequel sa «stratégie irlandaise» n'a aucune chance de succès : c'est ce souci que manifeste la création d'une commission spéciale pour l'Irlande du Nord, annoncée jeudi. Il s'agit d'une commission spéciale de la Chambre des communes, dont les pouvoirs de contrôle et d'enquête sont très étendus.

Le principe de sa création avait été acquis en novembre 1992, lorsque M. Major avait obtenu une victoire parlementaire sur la ratification du traité de Maastricht, grâce au soutien des parlementaires «unionistes». A Londres, comme à Dublin, on se garde de faire preuve d'une satisfaction prématurée, mais la réaction mesurée des «unionistes», et surtout le fait que le Sinn Fein et l'IRA n'aient pas immédiatement rejeté la «déclaration de Downing Street», sont considérés comme des signes encourageants.

LAURENT ZECCHINI

(1) Le Sinn Fein et l'IRA se qualifient de «républicains»» alors que les catholiques modérés d'Irlande du Nord, comme le SDLP de John Hume, se disent simplement «nationalistes».

RUSSIE

Boris Eltsine limoge le président de la télévision

MOSCOU

de notre correspondant

En décidant, jeudi 16 décembre, de limoger Viatcheslav Braguine, le directeur de la télévision centrale, et Alexandre Kotenkov, un des conseillers juridiques présidentiels, Boris Eltsine a-t-il donné le coup d'envoi d'une «purge» parmi ses proches, prélude à un vaste remaniement ministériel? Le premier vice-premier ministre Egor Gaïdar, qui a mené la principale coalition pro-eltsinienne Choix de la Russie pour les élections du 12 décembre, pourrait faire les frais de cette opération. Déjà, M. Piotr Filipov, responsable du centre d'analyse politique auprès du chef de l'Etat, a déclaré qu'«*il faudrait mettre au second plan M. Gaïdar et trouver un leader démocrate qui ne soit pas marqué aux yeux de la population*».

Le départ de M. Braguine avait été demandé mercredi par le conseil des directeurs de la télévision, qui, dans une lettre à Boris Eltsine, l'accusaient d'«*incompétence*» et le rendaient responsable de «*l'échec de la campagne électorale des blocs démocratiques*»... Aveu on ne peut plus clair du rôle assigné à la télévision dans la conduite de celle-ci. Proche de Mikhaïl Poltoranine, président du Centre fédéral d'information, M. Braguine avait été nommé à la tête de la télévision en janvier 1993 et avait largement contribué en faire un instrument de propagande au service du président.

Quant à la mise à l'écart d'Alexandre Kotenkov, elle serait due à son rôle important dans la campagne électorale du parti Unité et entente du vice-premier ministre Sergueï Chakhraï. Ce dernier est maintenant accusé d'avoir divisé le camp réformateur et permis ainsi le grand succès des ultra-nationalistes et des communistes.

Un autre membre de ce parti, Sergueï Stankevitch, avait démissionné mercredi de son poste de conseiller politique de Boris Eltsine.

J. A. F.

ESPAGNE

Une affaire d'écoutes téléphoniques embarrasse le gouvernement

Pour sa première comparution devant le Congrès des députés, mercredi 15 décembre, deux ans après sa nomination en mars 1991 comme vice-président du gouvernement, Narcis Serra a été interpellé à propos d'une affaire sensible : la découverte, il y a un mois, d'un réseau d'écoutes téléphoniques à Barcelone dans lequel sont impliqués d'anciens membres des services secrets, le CESID (Centre supérieur d'information de la défense).

MADRID

de notre correspondant

Narcis Serra a assuré que le gouvernement «*n'avait aucune responsabilité dans cette affaire*». Il a accusé le secrétaire général du Parti populaire (PP, opposition de droite), Francisco Alvarez Cascos, de n'avoir aucune preuve de ce qu'il avançait mis à part les articles de la presse. Il a jugé son attitude «*non seulement téméraire, mais irresponsable*». La semaine dernière, le ministre de la défense Julian Garcia Vargas avait reconnu que trois des personnes arrêtées avaient appartenu au CESID, mais que son ministère n'était au courant de rien.

Ce réseau a été monté par une société – General consulting y communicacion –, dont ont été victimes au moins onze chefs d'entreprise, dix journalistes, sept hommes politiques et deux avocats, selon le recensement réalisé par Francisco Alvarez Cascos. En fait, selon les rares éléments qui ont été rendus publics (l'enquête est actuellement couverte par le secret judiciaire), l'activité de ces agents très spéciaux ressemblait plutôt à une vaste entreprise de chantage, d'extorsion de fonds et d'espionnage.

De grands manipulateurs

A l'origine de cette affaire se trouve un homme, le comte Javier Godo, propriétaire et directeur du plus important journal catalan *la Vanguardia*. Se sentant menacé, il avait recruté, sur recommandation de ses chefs, le colonel Fernando Rodriguez Gonzalez pour assurer sa sécurité et surveiller son journal. Mais très vite le «protégé» s'est retrouvé dans la position de l'«espionné». Tous les déplacements du comte de Godo étaient surveillés, son téléphone privé placé sous écoute, son domicile, son bureau, la salle du conseil d'administration du journal ont été truffés de micros.

Il semble que dans un premier temps le patron de *la Vanguardia* ait utilisé les services de ces «barbouzes» à des fins d'espionnage de ses anciens collaborateurs et que, par la suite, le piège se soit refermé sur lui, notamment lors de la guerre que se livraient les groupes de presse pour le contrôle de *Antena 3*, une télévision et une radio privées.

Javier Godo s'est donc retrouvé entre les mains de grands manipulateurs, de personnages à multiples facettes, notamment Miguel Ruiz Martinez, alias El Lobo, ancien du CESID également, infiltré dans les années 70 au sein de l'ETA, le mouvement indépendantiste basque, et grâce auquel de nombreuses têtes étaient tombées au sein de l'organisation séparatiste.

El Lobo et le colonel, spécialiste du trafic d'armes, ont monté rapidement un système d'écoutes et de contrôle d'informations privilégiées au sujet duquel, pour le moment, pratiquement rien n'a été divulgué. Le magistrat instructeur disposerait d'une centaine d'heures d'enregistrement et de documents internes au CESID se trouvant illégalement entre les mains de ses anciens membres.

De là à penser que ces «agents secrets» recyclés dans le privé ont utilisé ce matériel à des fins personnelles, il y a un tout petit pas que certains organes de presse ont vite franchi.

Toujours est-il que l'arrestation le 15 novembre d'une quinzaine de personnes, dont des proches du comte Godo, ainsi que la mise en cause d'anciens membres du CESID ont suscité une certaine alarme au sein du gouvernement.

Le procureur général s'est rendu à Barcelone pour mesurer l'ampleur de ce dossier explosif qui n'a pas fini de dévoiler ses secrets.

MICHEL BOLE-RICHARD

ITALIE

Le PSI tourne le dos aux années Craxi

ROME

de notre correspondant

Des années-lumière semblent s'être écoulées depuis le temps où Bettino Craxi galvanisait d'un geste ses militants et glaçait du regard un improbable adversaire. C'était le temps de son règne incontesté sur le Parti socialiste italien (PSI) : plus de seize années de pouvoir interrompues pour cause de mésaventures judiciaires en février dernier. C'était d'ailleurs à cette occasion, pour son discours de démission, que l'ancien président du Conseil avait pris – pour la dernière fois –, la parole à une réunion de l'Assemblée nationale des socialistes.

Il est revenu parmi les siens jeudi 16 décembre, et s'est assis au troisième rang. Il était là pour se battre contre l'actuel secrétaire général, Ottaviano Del Turco, l'ancien secrétaire général adjoint de la CGIL, qui demandait – et a obtenu – les pleins pouvoirs pour modifier en profondeur le parti au cours de cette réunion des cadres du PSI. Les temps ont vraiment changé. M. Craxi a dû faire face à une vive contestation quand il a pris la parole pour attaquer la ligne du secrétaire. Pendant toute la journée, avant le vote final qui a sanctionné définitivement la victoire de M. Del Turco, l'un et l'autre, l'ancien et le nouveau leader, n'ont pas arrêté de se lancer des accusations acides. Ottaviano Del Turco : «*C'est comme si Andreotti se rendait à une réunion de la Démocratie chrétienne pour reprendre le parti*»; Bettino Craxi : «*Même dans les Républiques bananières, on n'accorde pas de pleins pouvoirs...*»

Il est vrai que l'enjeu était de taille puisque s'opposaient deux façons d'interpréter la situation politique actuelle pour chercher un rôle pour un Parti socialiste décimé par les enquêtes judiciaires, laminé par de désastreux scores électoraux et, surtout, en perte vertigineuse d'image. D'un côté, M. Craxi et ses fidèles ont joué le tout pour le tout pour revenir à la tête du parti : leur objectif déclaré était celui de résister jusqu'au bout pour conserver une certaine autonomie au PSI, quitte à l'ancrer franchement au centre droit. Ils ne voulaient pas d'une alliance avec le frère ennemi, Achille Occhetto, le secrétaire des ex-communistes du PDS, un parti qui n'a été qu'effleuré – au grand dam de Bettino Craxi – par les enquêtes et qui, aujourd'hui, s'apprête à jouer un rôle déterminant dans le futur du pays. De l'autre côté, la solution proposée par Ottaviano Del Turco – «*Au point où en est le parti, il n'a pas d'avenir s'il ne change pas*» –, la rupture avec la précédente majorité craxienne.

Les socialistes vont maintenant résolument s'ancrer à gauche, pour prendre place dans le pôle progressiste qui est en train de se former autour du PDS. La page sera tournée à la mi-janvier avec la convocation des états généraux des socialistes qui devront donner naissance à une nouvelle formation politique. Ce sera alors la sortie de scène pour «l'œillet rouge», le symbole des années Craxi qui avait supplanté la faucille et le marteau, et probablement aussi pour le nom même de ce qui fut, depuis 1892, le Parti socialiste italien. – (*Intérim.*)

RECTIFICATIF. – Dans l'article consacré à l'audition de Giulio Andreotti par le procureur de la République de Palerme à propos des accusations de liens avec la Mafia formulées contre l'ancien président du Conseil italien (*le Monde* du 16 décembre), une erreur de transmission nous a fait évoquer une photo compromettante pour M. Andreotti datée de «*juin 1962*». Il fallait lire «*juin 1979*».

ÉTATS-UNIS

M. Clinton a nommé l'ancien amiral Bobby Inman secrétaire à la défense

Moins de vingt-quatre heures après l'annonce de la démission de Les Aspin du poste de secrétaire à la défense, le président Bill Clinton a présenté, jeudi 16 décembre, celui qu'il a choisi pour lui succéder : Bobby Ray Inman, militaire de carrière, amiral à la retraite, ex-numéro deux de la CIA, et « ami personnel » de George Bush.

WASHINGTON

de notre correspondante

Cette fois, on ne pourra pas reprocher au président Clinton d'avoir laissé traîner les choses : à peine le secrétaire à la défense Les Aspin annonçait-il sa démission que le nom de son successeur filtrait déjà. Et moins de vingt-quatre heures plus tard, jeudi 16 décembre, M. Clinton officialisait son choix en présentant à la presse Bobby Ray Inman, soixante-deux ans, ancien amiral, numéro deux de la CIA dans l'administration Reagan et chef de l'agence de sécurité nationale sous la présidence Carter. La Maison Blanche a ainsi coupé court à tout malaise qu'aurait pu susciter le départ de M. Aspin au bout d'une année semée d'embûches et de faux pas.

D'autant plus que le futur chef du Pentagone – sa nomination doit encore être soumise au Sénat, vraisemblablement fin janvier – a fait ce qu'il fallait, jeudi, pour éveiller l'intérêt. Non content de rappeler, devant le président Clinton, qu'il avait voté l'an dernier pour George Bush, *« un ami personnel »*, M. Inman s'est payé le luxe de révéler qu'il s'était fait longuement prier avant d'accepter ce poste. *« Je n'ai pas cherché ce poste*, a-t-il déclaré, *honnêtement je ne voulais pas de ce poste. Alors, me demanderez-vous, pourquoi suis-je là ? Le devoir, et le pays. Au terme de longues conversations, le président m'a convaincu de son engagement absolu à transcender les approches partisanes »* en matière de défense. Ce n'est qu'après avoir aquis la certitude qu'il se sentait *« à l'aise »* avec Bill Clinton que Bobby Inman a accepté d'*« abandonner une vie heureuse et prospère »* dans son Texas natal.

Un organisateur hors pair

La nomination de Bobby Inman a été très bien accueillie par l'ensemble des milieux politiques à Washington. Ses trente et un ans passés dans l'armée, qui font de lui le second militaire à devenir secrétaire à la défense après le général Marshall, en 1950, laissent espérer que, en choisissant un homme du sérail, le président Clinton parviendra à améliorer ses relations avec l'administration de la défense, à un moment particulièrement difficile : les coupes budgétaires font actuellement subir au Pentagone ses pires réductions depuis l'immédiat après-guerre.

Fils d'un propriétaire de station-service dans une bourgade de l'est du Texas, Bobby Inman est d'abord réputé pour sa formidable intelligence, qui lui fit remporter des jeux radiophoniques dès sa plus tendre enfance. Spécialiste du renseignement dans la marine, amiral à quarante-neuf ans, il dirige, de 1977 à 1981, l'une des organisations les plus sensibles et les plus secrètes de l'administration américaine, l'Agence de sécurité nationale, où trente mmille personnes et de puissantes banques de données veillent sur les communications militaires. Puis, après seize mois passés au poste de directeur adjoint de la CIA, il quitte l'armée, en 1982, pour le secteur privé, où il a occupé depuis des postes importants dans diverses firmes de haute technologie.

S'il n'a pas l'aisance de Les Aspin en public, Bobby Inman semble en revanche paré de toutes les qualités qu'on reprochait à celui-ci de ne pas avoir. C'est, disent ceux qui ont travaillé avec lui, un administrateur et un organisateur hors pair, doté d'un sens de l'autorité incontesté. Ses deux postes dans la haute administration lui ont permis de se faire apprécier du Congrès, où il a noué de précieux contacts, tant chez les démocrates que chez les républicains. Ses idées en politique étrangère et le rôle qu'il entend jouer dans son élaboration sont, eux, moins connus.

SYLVIE KAUFFMANN

Quoique l'espérant toujours

Les Haïtiens de Miami ne croient plus au retour du président Aristide

MIAMI,

de notre envoyé spécial

Dans ce quartier de la banlieue de Miami appelé « Little Haïti », les échoppes, les teintureries, les petits ateliers de réparation automobile arborent volontiers le portrait du président Jean-Bertrand Aristide, mais le cœur n'y est plus vraiment. Ici, dans ces quelques rues plutôt mieux tenues que celles des autres ghettos noirs malgré les innombrables carcasses de voitures abandonnées, on espère toujours, mais on ne croit plus vraiment au retour du président constitutionnel du pays, renversé en septembre 1991 par un coup d'Etat militaire.

Environ cent mille Haïtiens sont installés dans le sud de la Floride et ce quartier a été pour beaucoup d'entre eux la première étape de leur installation sur le continent. Ils y ont appris les rudiments de la langue anglaise, se sont familiarisés avec les dédales de l'administration et des services sociaux et... sont partis chercher fortune ailleurs. Le flot des nouveaux arrivants, nettement réduit depuis l'arrivée de Bill Clinton à la Maison blanche en janvier 1992, se maintient. Des restaurants à la taille minuscule selon les normes américaines offrent des plats traditionnels du pays, les innombrables églises et chapelles des diverses sectes proposent leurs *« services de prière et de guérison »*.

« A Miami, Aristide n'est pas considéré comme un homme politique mais comme un prophète », explique Rolande Dorancy, directrice du Centre des réfugiés haïtiens. Le Centre, situé au cœur de « Little Haiti », a pour mission d'apporter une aide juridique aux Haïtiens entrés illégalement aux Etats-Unis. De jeunes avocats américains idéalistes travaillent ici bénévolement, non sans succès. Ils ont ainsi réussi récemment à obtenir le transfert sur le continent de deux cent cinquante *« boat-people »* séropositifs, qui étaient internés, parfois depuis plus d'un an sur la base américaine de Guantanamo. Mais les gardes-côtes sont beaucoup plus sévères que par le passé.

Alors que quarante mille Haïtiens ont essayé de quitter le pays sur des embarcations de fortune depuis le coup d'Etat, douze mille ont été acceptés sur le territoire américain de septembre 1991 à décembre 1992, et trois mille seulement au cours de l'année 1993. L'embargo remis en vigueur par les Etats-Unis depuis le 15 octobre, s'il est approuvé par les partisans du président exilé, a aussi pour conséquence de réduire considérablement l'afflux des *« boat-people »*.

La fuite de la classe moyenne

« Le plus inquiétant, c'est que ce sont maintenant les cadres, les représentants de la classe moyenne, qui s'en vont le plus légalement du monde par avion, leur visa en poche », constate Markus Garcia, co-éditeur de l'hebdomadaire *Haïti en marche*. Cette publication, imprimée à Miami à quinze mille exemplaires, est un exemple vivant du sens très haïtien de la débrouille. Tous les mercredi, quoi qu'il arrive, *Haïti en marche*, bien qu'ouvertement pro-Aristide, est distribué à Port-au-Prince, comme à New-York, Boston et Montréal...

« Pour l'instant, je ne crois pas à un retour prochain du président Aristide. Les militaires ont eu la partie belle depuis deux ans. Ils sont maintenant bien accrochés au pouvoir, grâce à l'aide des services secrets américains et à l'impuissance de la Maison Blanche », estime Markus Garcia. Pour notre interlocuteur, la communauté internationale a reculé bien vite face aux menaces d'une poignée de macoutes qui ont empêché le 11 octobre le débarquement du premier contingent de soldats de l'ONU.

Les putschistes appliquent la même méthode que feu « Papa Doc ». François Duvalier ne se souciait pas du départ pour l'exil des Haïtiens éduqués, enseignants, médecins, avocats. *« Ceux qui ne sont pas contents n'ont qu'à partir »*, telle est la doctrine du pouvoir en place à Port-au-Prince. Tant pis si les entreprises ferment, si beaucoup de commerçants se sont repliés sur Miami, si la plupart des services publics ne fonctionnent, au mieux, que de façon intermittente. Les militaires jouent la montre. Une nouvelle élection présidentielle, à laquelle la Constitution interdit à Jean-Bertrand Aristide de se présenter, aura lieu en décembre 1994. Il suffit de tenir jusque-là, au besoin en donnant une façade un peu plus présentable au régime. La démission le 15 décembre de Robert Malval, le premier ministre nommé par le président Aristide, leur a encore facilité cette tâche.

« Titid », comme l'appellent familièrement ses partisans, tend à devenir une figure légendaire. Pour de nombreux Haïtiens de Miami, il appartient désormais plus au monde du rêve qu'à celui de la réalité. L'idée qu'un *« duvaliérisme sans les Duvalier »* a repris pied pour longtemps en Haïti, avec au moins la passivité sinon la complicité des Etats-Unis, semble de plus en plus partagée, comme un triste mais inévitable constat.

DOMINIQUE DHOMBRES

ARGENTINE

Quatre personnes sont tuées lors d'une émeute de fonctionnaires dans le nord-est du pays

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

De violentes émeutes ont éclaté jeudi 16 décembre à Santiago-del- Estero, capitale de la province du même nom (à 1 000 kilomètres au nord-est de Buenos-Aires), faisant quatre morts et une dizaine de blessés, selon un bilan provisoire. Des milliers de manifestants, pour la plupart des fonctionnaires réclamant le paiement de trois mois de salaires en retard, ont pris d'assaut le siège du gouvernement provincial, incendiant le mobilier et des voitures officielles. Le gouverneur, M. Fernando Lobo (péroniste) et ses collaborateurs ont dû se réfugier dans les locaux de la police. Le palais de justice a également été investi et plusieurs demeures d'hommes politiques saccagées. Les forces de sécurité, armées de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc, ont vite été débordées et des centaines de gendarmes des provinces voisines envoyés en renfort.

A Buenos-Aires, où a été réuni un cabinet de crise, le ministre de l'intérieur, M. Carlos Ruckaus, a qualifié la situation de *« très délicate »*. Le président Carlos Menem, en voyage officiel à Rome, a déclaré que son gouvernement serait *« inflexible »*. Dans la soirée, alors que la rébellion populaire continuait d'ébranler Santiago, à Buenos-Aires le Parlement était réuni pour étudier un projet de loi autorisant une intervention fédérale dans la province.

Ces émeutes, qui interviennent quelques jours après la signature d'un « pacte démocratique » entre le président Menem et M. Raul Alfonsin, le chef du principal parti d'opposition, l'Union civique radicale (UCR), traduisent un climat social tendu dans plusieurs régions de l'intérieur à la suite de la politique de réajustement du gouvernement fédéral. La semaine dernière, des manifestations avaient éclaté dans la province voisine de La Rioja (province natale du président Menem) pour protester contre la menace de licenciement de quelque 10 000 employés publics. Santiago, comme la Rioja, sont parmi les provinces les plus pauvres et les moins développées de l'Argentine et celles qui ont le plus de difficultés à s'adapter aux changements structurels imposés par le gouvernement de M. Menem. Malgré un coût social élevé, le ministre de l'économie, Domingo Cavallo, souhaite corriger le déséquilibre à l'intérieur entre la collecte fédérale et le paiement des fonctionnaires qui sont très nombreux. A Santiago, ils représentent la moitié de la population active. Par ailleurs, ces provinces disposent de peu d'industries et ont encore une agriculture basée sur la monoculture.

CHRISTINE LEGRAND

BRÉSIL : l'ancien président Collor est inéligible jusqu'en l'an 2000. – Le Tribunal suprême fédéral a décidé jeudi 16 décembre que l'ancien président Fernando Collor de Mello, destitué en septembre 1992, ne pourrait être candidat à aucune fonction élective jusqu'à la fin de l'an 2000. Le Tribunal devait se prononcer sur un recours présenté par l'ancien président brésilien contre une décision du Sénat fédéral qui avait suspendu ses droits politiques pendant huit ans. – *(AFP.)*

COLOMBIE : polémique autour de l'arrivée de soldats américains dans la région de Cali. – L'arrivée prochaine de troupes américaines dans la région de Cali, « siège » du principal cartel colombien de la drogue, a provoqué une vive polémique en Colombie. Selon un communiqué officiel, un groupe de quelque 150 soldats américains doit s'installer prochainement dans cette région *« pour construire des routes, une école et un centre médical »*. Plusieurs parlementaires ont protesté contre cette *« violation de la souveraineté nationale »* exigeant des explications du président César Gaviria et réclamant que la question soit débattue au Congrès. – *(AFP.)*

PARAGUAY : destitution du ministre des affaires étrangères. – Le président Juan Carlos Wasmosy a destitué jeudi 16 décembre le ministre des affaires étrangères Diogenes Martinez, qui avait critiqué une décision de M. Wasmosy relative au barrage d'Itaipu, a indiqué le chargé de presse de la présidence. M. Martinez a été remplacé par Luis Maria Ramirez Boettner, actuel ambassadeur du Paraguay à Brasilia. – *(AFP.)*

PÉROU : cinq morts lors de l'attaque d'une banque par un groupe armé. – Au moins cinq personnes ont été tuées et trois autres grièvement blessées jeudi 16 décembre à Lima, lors de l'attaque d'une banque par des membres présumés d'un groupe de guérilla, a indiqué la police de la capitale. Les assaillants ont attaqué une agence du Banco de la nacion dans le quartier El Agustino et lancé un engin explosif contre l'établissement pour couvrir leur fuite, causant la mort de deux femmes, de deux hommes et d'un policier. – *(AFP.)*

ASIE

HONGKONG

La Chine rompt la négociation avec Londres

Pour marquer sa désapprobation du projet de réforme électorale présenté mercredi 15 décembre au conseil législatif (Legco) de Hongkong par le gouverneur Chris Patten, Pékin a annoncé jeudi la rupture des négociations avec Londres sur l'avenir politique de la colonie, annonce l'Agence France Presse.

Utilisant un ton d'une grande dureté, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Wu Jianmin, a confirmé une menace déjà brandie par le passé : les lois électorales votées sans l'accord de la Chine seront annulées au départ des Britanniques à la mi-1997. M. Wu a encore annoncé que Pékin allait *« intensifier ses efforts pour préparer dans différents domaines le retour de sa souveraineté sur Hongkong »*. Il a aussi indiqué que *« les relations bilatérales seront affectées, et en particulier la coopération économique et commerciale »*.

Les propositions du gouverneur Patten visent à démocratiser le scrutin local de 1994 et l'élection législative de 1995. Elles prévoient, notamment, que les soixante membres du conseil législatif seront élus, alors que, actuellement, vingt sont nommés. Il en irait de même pour tous les membres des conseils locaux. Par ailleurs, l'âge de la majorité électorale serait abaissée de vingt et un à dix-huit ans (c'est la seule des propositions de Londres qui a recueilli l'approbation de Pékin). Enfin serait institué le scrutin uninominal à un tour « à la britannique ». Les analystes considèrent en général que ce système est peu susceptible de réussir aux candidats favorables à Pékin. Pour la Chine, il s'agit là d'un *« sabotage »* des négociations bilatérales sur une passation ordonnée des responsabilités dans la colonie à la mi-1997. Ce pays dénonce *« l'hypocrisie »* de la Grande-Bretagne, l'accusant de s'être découvert de façon tardive une vocation démocratique à Hongkong. Depuis avril, dix-sept rondes de négociations ont été menées sans succès, à Pékin, avec des diplomates britanniques. Londres soupçonne ses interlocuteurs de n'avoir cherché qu'à y gagner du temps.

Les Chinois avaient averti, dès le 2 décembre, que la présentation du projet de Chris Patten marquerait la fin des pourparlers. Ils ont annoncé, le 15, que le « comité de travail préparatoire » sur Hongkong (PWC, une sorte de « gouvernement fantôme » constitué de personnalités choisies dans la colonie par Pékin) *« était entré dans une phase essentielle de sa tâche »*.

Le Foreign Office (ministère des affaires étrangères) de Londres a simplement déclaré jeudi ne pas être encore en possession de la réponse officielle de Pékin à sa proposition d'une reprise des pourparlers le 18 décembre. La Bourse de Hongkong, baromètre évidemment très sensible des relations entre Londres et Pékin, est demeurée ferme le 16 décembre.

J.-P. C.

JAPON

La fin de l'état de grâce de M. Hosokawa

Le grand espoir soulevé en juillet après la victoire de la coalition anti-PLD s'estompe face aux dures réalités de la politique japonaise

TOKYO
de notre correspondant

Morihiro Hosokawa a, jusqu'à présent, « surfé » sur la vague de sa popularité. Ce flegmatique descendant d'une famille aristocratique, nouveau venu sur la scène politique nationale, porté à la tête du gouvernement plus qu'il ne s'y est imposé, par le jeu des forces au sein d'une coalition qui a mis fin, en juillet, au monopole du pouvoir du Parti libéral-démocrate (PLD), apportait un salutaire vent de renouveau.

Il y a dix ans, le premier ministre Nakasone avait séduit les Occidentaux, qui croyaient déceler chez lui cette « visibilité » à l'aune de laquelle ils mesurent trop souvent les qualités de leurs propres dirigeants. Contrairement à ce dernier, qui n'avait guère convaincu ses concitoyens, M. Hosokawa a emporté leurs suffrages, obtenant 75 % de soutien dans l'opinion. Mais cet état de grâce touche à sa fin. Son style « moderne » et l'effet d'annonce de sa perestroïka commencent à s'émousser : sa popularité est tombée à 58 %, et beaucoup commencent à douter de sa capacité à gouverner.

M. Hosokawa a certes obtenu un sursis avec le vote, mercredi 15 décembre, d'une prolongation de la session parlementaire, étape indispensable pour faire adopter avant la fin de l'année, comme il s'y était engagé, la réforme électorale dont il a fait son cheval de bataille. Mais il est loin d'être certain qu'il convaincra un Sénat récalcitrant. La laborieuse acceptation par Tokyo d'une ouverture minimale du marché du riz a, en outre, ébranlé une coalition de forces aux positions divergentes sur des questions fondamentales. L'effondrement des cours de la Bourse, fin novembre, a enfin a été ressenti comme un coup de semonce, et des voix s'élèvent pour exiger du gouvernement qu'il accorde la priorité à l'économie plutôt qu'à la *« réforme politique »*.

Enfin, M. Hosokawa commence à décevoir. Sous un vernis moderniste, il recourt aux vieilles méthodes : double langage – à l'étranger et au Japon – sur la question du riz ; explications embrouillées de ses liens avec la société Sagawa Kyubin, impliquée dans un gigantesque scandale et qui lui a prêté 100 millions de yens. Pour un apôtre de la transparence, le premier ministre a, en outre, fait preuve d'un laxisme complaisant lorsqu'il a été question de demander à l'homme fort des coulisses du jeu politique, Ichiro Ozawa, président du Parti de la renaissance (Shinseito), de s'expliquer devant le Parlement sur les donations d'une entreprise de construction dont les dirigeants ont été arrêtés. Enfin, au cours des premiers cents jours de de son mandat, quatre exécutions capitales ont eu lieu, relançant le débat sur la peine de mort.

M. Hosokawa est emblématique d'un renouveau du conservatisme. Les électeurs étaient las de la gestion des libéraux-démocrates. La collusion des milieux politiques, de l'administration et des affaires, efficace au cours de la haute croissance des années 60 et de ses suites, s'était transformée en une machine de pouvoir sclérosée, s'entretenant elle-même, comme en témoigne une interminable série de scandales. Les Japonais voulaient le conservatisme sans le PLD.

Les conservateurs plus nombreux que jamais

Logiquement, toutes appartenances confondues, jamais les conservateurs n'ont été plus nombreux au Parlement. Les « réformateurs » sont simplement des libéraux-démocrates, dont certains comptaient parmi les plus actifs dans le jeu de prévarication du PLD et qui, bloqués dans leur quête du pouvoir au sein de l'ex-majorité, cherchent à ouvrir la voie à un bipartisme dont ils constitueraient l'un des pôles. Le Parti de la renaissance, composé de transfuges du PLD, et le parti bouddhiste (Komeito), centriste, œuvrent en ce sens.

La *« réforme politique »* de M. Hosokawa se ramène à une modification du système électoral par un mixage de scrutin uninominal à un tour pour 274 circonscriptions et de la proportionnelle pour les 226 autres. Elle suscite le scepticisme : la lutte partisane relève moins du souci d'améliorer le fonctionnement démocratique que du calcul électoral. On peut douter, en outre, que cette réforme, supposée limiter le rôle de l'argent dans les élections, apporte une plus grande transparence : ses dispositions sont aisément contournables et elle privilégiera le financement des grands partis. Au mieux, elle permettra une plus juste représentation de l'électorat urbain.

L'autre objectif de M. Hosokawa était une libéralisation de l'économie. En ce domaine aussi, les résultats tardent à se faire sentir. La commission présidée par le président du Keidanren (patronat), M. Hiraiwa, chargé de proposer un plan de déréglementation, est en perte de vitesse et ses propositions sont décevantes. L'absence d'appui du gouvernement face à une administration qui résiste à une limitation de ses prérogatives et le flottement des instructions du premier ministre pourraient faire de la dérégulation promise un coup d'épée dans l'eau.

Sans doute ne faut-il pas trop attendre d'un gouvernement de coalition qui, étant donné la diversité des forces qui le composent et la priorité qu'elles accordent aux intérêts partisans, peut difficilement prendre des initiatives. Le paysage politique actuel ne reflète, en tout état de cause, qu'une étape provisoire vers un recomposition passant vraisemblablement par de nouvelles scissions au sein du PLD et du PSJ. A la différence de l'Italie, cette recomposition est essentiellement une affaire de *« palais »* et n'est pas aiguillonnée par un mouvement social. La société évolue pourtant indépendamment du théâtre d'ombres du jeu des partis.

L'éviction du pouvoir du PLD et le flottement qui en résulte dans les administrations ont rendu à la vie civile une certaine fluidité qu'accentue la récession. Les Japonais sont pragmatiques : les milieux économiques font preuve de leur traditionnelle flexibilité pour s'adapter à un nouvel environnement et les consommateurs, saturés, modifient leur comportement. Ils redécouvrent la frugalité et privilégient le rapport qualité-prix : essor d'un système de distribution sauvage cassant les marges et du marché automobile d'occasion. Effet positif, la récession a réduit les heures de travail.

L'effritement de la gauche

Les tiraillements du pouvoir politique donnent, par ailleurs, au parquet une plus grande marge de manœuvre dont témoigne une série d'arrestations dans le cadre d'enquêtes sur les scandales de la construction : après les fonctionnaires locaux, des élus nationaux pourraient être dans la ligne de mire des magistrats. Enfin, signe des temps, le tribunal de Tokyo vient de remettre partiellement en cause le contrôle qu'exerce le ministère de l'éducation sur les manuels scolaires.

L'effervescence d'une société saisie du *« vertige des alternatives »* rend d'autant plus impératif une réorganisation de l'échiquier politique. Comme ailleurs, le clivage gauche-droite est dépassé. Il l'est d'autant plus dans un pays où, depuis la période de croissance, l'opinion ne donne plus la priorité à l'idéologie. Mais il existait des garde-fous à une suprématie d'un conservatisme pro-américain.

L'effritement de la gauche – PSJ en crise, PCJ marginalisé – crée un vide malsain. Non que celle-ci ait été innovatrice, mais parce son absence réduit le débat. La constitution en filigrane d'une nouvelle force conservatrice autour d'un Shinseito dont les réseaux d'intérêts reposent largement sur le lobby des industries d'armement et qui rejette ce qui pourrait faire l'originalité du Japon sur la scène mondiale – être une grande puissance civile excluant l'usage de la force –, pour privilégier une approche plus conventionnelle des relations internationales, est un facteur de préoccupation. Les déclarations en faveur de la révision de la Constitution du directeur de l'agence de défense, Keisuke Nakanishi (qui a démissionné), et dont la presse souligne les liens ambigus avec l'extrême droite, sont significatives de cette orientation.

La seconde composante de la nouvelle force conservatrice en gestation est le parti bouddhiste, bras séculier de la secte Soka Gakkai, connue au Japon pour ses méthodes contestables de prosélytisme et avec qui, officiellement, il a rompu ses liens. Le jeu de la puissante secte (dix millions de membres), qui financerait également en coulisses le Shinseito, a suscité un éditorial de l'*Asahi* mettant en garde contre son influence politique. C'est là un autre facteur de préoccupation.

Tant en politique étrangère, domaine où s'estompent les inhibitions d'un Japon plus conscient de la complexité des réalités mondiales comme de la nécessité de mieux admettre son passé – et dont sont symptomatiques les déclarations de M. Hosokawa sur la *« guerre d'agression »* – qu'en économie, des propositions alternatives au discours libéral clarifieraient les enjeux.

Le Japon sera-t-il à même de passer d'une démocratie de représentation à une démocratie d'opinion ? Des espaces s'entrouvrent : le débat à la télévision, qui s'enrichit, l'apparition de bandes dessinées politiques souvent grinçantes dans les publications à grand tirage, comme la sortie d'un nouvel hebdomadaire, *Shukan Kinyobi*, né de souscriptions, plus politique dans son approche, pourraient être l'embryon d'une évolution de la culture politique de ce qui fut la gauche.

PHILIPPE PONS

AFRIQUE

Après le massacre de douze ouvriers croates à Tamezguida

Zagreb reproche à Alger de n'avoir «pas pris les mesures adéquates»

La Croatie a décidé de rappeler le personnel de son ambassade à Alger, à l'exception de l'ambassadeur, ainsi que ses soixante-cinq ressortissants qui travaillent encore dans le pays, après le massacre, mardi, à Tamezguida, de douze ouvriers de l'entreprise croate Hydro-Elektra, a annoncé, jeudi 16 décembre, au cours d'une intervention radiodiffusée, le ministre croate des affaires étrangères. Mate Granic a reproché aux autorités algériennes de n'avoir *«pas pris les mesures adéquates»* pour assurer la sécurité des Croates, en dépit des demandes répétées de l'ambassadeur de leur pays.

M. Granic a estimé que la récente visite en Algérie du vice-président bosniaque, Ejup Ganic, de confession musulmane, a *«contribué à la vague montante du fondamentalisme islamique»* dans ce pays, de même que *«le séjour en Bosnie-Herzégovine d'extrémistes islamiques connus»*, qu'il n'a pas nommés. Pour sa part, le vice-ministre croate des affaires étrangères, Ivo Sanader, a été reçu jeudi, à Alger, par le chef du gouvernement, Redha Malek. Le soir même, les corps des douze victimes ont été rapatriés à Zagreb, à bord d'un avion militaire algérien.

Exécutions atroces

Le quotidien gouvernemental *El Moudjahid* a relaté avec beaucoup de précision, dans son édition de jeudi, les conditions particulièrement atroces de la tuerie de Tamezguida que le Groupe islamique armé (GIA) a revendiqué *(le Monde* du 17 décembre). Il était environ 20 h 30 lorsqu'un groupe de trente à soixante individus, le visage à découvert, vêtus d'effets militaires disparates, armés de kalachnikov et de fusils à canons sciés, a investi la *«base-vie»* du chantier d'Hydro-Elektra.

Le commando a sélectionné douze Croates de confession chrétienne, en épargnant huit autres qui ont faussement juré d'être musulmans, et une dizaine d'employés algériens, qu'ils ont enfermés dans un réduit. Mains liées avec du fil de fer, les victimes ont alors été conduites, non loin de là, dans le lit d'un oued asséché. Après avoir été dévêtues, elles ont été égorgées à l'arme blanche. Cela s'est passé à proximité d'un campement militaire et c'est une patrouille de l'armée qui, deux heures plus tard, a découvert les corps suppliciés avant de donner l'alerte.

D'autre part, le président du tribunal de Tizi Ouzou, en Kabylie, Guentri Seddik, a été assassiné, jeudi, à Alger, dans le quartier d'El Mouradia, par un *«groupe armé»*, a annoncé le ministère de la justice. C'est le septième magistrat tué dans un attentat attribué aux islamistes depuis le mois de mai dernier. M. Malek a réaffirmé, jeudi, à la télévision nationale que le mandat du Haut comité d'Etat (HCE) qui fait office de présidence collégiale s'achèverait, comme prévu, le 31 décembre. *«Le HCE partira,* a-t-il dit, *et sera remplacé par une instance présidentielle qui dirigera le pays pendant la période de transition»*, qui pourrait durer deux ou trois ans. Le premier ministre n'a toutefois pas clairement indiqué si la disparition du HCE s'accompagnerait du départ des cinq hommes qui le composent. – *(AFP, Reuter.)*

GUINÉE

L'opposition continue d'exiger le report de la première élection présidentielle pluraliste

Si aucun élément nouveau n'intervient entre-temps, les Guinéens se rendront aux urnes, dimanche 19 décembre, pour la première élection présidentielle pluraliste de l'histoire du pays. Initialement prévu le 5 décembre, le scrutin avait été repoussé de quinze jours, après que le gouvernement eut cédé aux pressions de l'opposition, reconnaissant implicitement que rien n'était prêt pour l'organisation de la consultation.

L'opposition – unanime – continue de militer pour un report du scrutin au début de l'année prochaine, avec le soutien de la Commission nationale électorale (CNE). Celle-ci considère que *«la transparence du vote»* n'est toujours pas *«garantie». «Nous allons vers un conflit avec le gouvernement si nous n'obtenons pas le pouvoir de vérifier que toutes les conditions sont réunies pour un scrutin crédible»*, estime Mᵉ Christian Sow, membre de la Commission et président de l'Association guinéenne des droits de l'homme.

La Commission internationale des juristes (CIJ), qui projetait d'envoyer 80 observateurs pour le scrutin du 19 décembre, a renoncé à sa mission mercredi, estimant, elle aussi, que toutes les conditions pour garantir le bon déroulement de l'élection n'étaient pas réunies.

Les candidats de l'opposition accusent le président Lansana Conté et le gouvernement d'avoir *«manipulé»* le recensement, d'avoir *«fraudé»* en établissant les listes électorales, et de n'avoir pas distribué les cartes d'électeurs dans les délais impartis par le code électoral. Ils ont manifesté leur intention d'empêcher le bon déroulement du scrutin, en menaçant de chasser de leurs circonscriptions les 33 préfets chargés de l'organiser, si le gouvernement refusait de reporter le vote à l'an prochain.

Le facteur ethnique

A quarante-huit heures du scrutin, il semblait néanmoins peu probable que le président Conté revienne sur sa décision. Arrivé au pouvoir en 1984 par un coup d'Etat, il se veut *«le président de tous les Guinéens»*, répétant à chaque occasion, au cours de sa campagne électorale : *«Je suis le seul candidat à n'avoir jamais quitté mon pays»*. Il est également le seul à rejeter l'idée selon laquelle le choix de ses compatriotes sera fonction de critères ethniques. Les facteurs tribaux sont pourtant au centre des querelles.

«Le président Conté, appuyé par l'administration, pratique une politique de marginalisation des ethnies, à l'exception de la sienne, celle des Soussous», estime le candidat Alpha Condé, du Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), rentré d'exil en mai 1991. *«Dans les régions où le président est peu représenté, le recensement a été limité. En Basse-Guinée, où il est majoritaire, des jeunes de douze ans ont reçu des cartes d'identité pour pouvoir voter»*, constate Siradiou Diallo, candidat du Parti du renouveau et du progrès (PRP), qui a vécu trente ans à l'étranger avant de regagner son pays en juillet 1991. *«Les problèmes ethniques sont attisés par le pouvoir qui fait aussi une différence entre les Guinéens de l'intérieur, qui ont ses faveurs, et ceux de l'extérieur, qu'il rejette»*, affirme Mansour Kaba, candidat du parti Djama, rentré en Guinée après vingt et un ans d'exil.

Les candidats de l'opposition – dont quatre ont vécu en exil sous le régime dictatorial de Sékou Touré, au pouvoir depuis l'indépendance, en 1958, jusqu'à sa mort, en 1984 – accusent aussi le gouvernement d'avoir évité de recenser les deux millions de Guinéens résidant à l'étranger, considérés comme majoritairement hostiles au président sortant. Les grands groupes ethniques de Guinée recouvrent les quatres grandes régions naturelles : les Malinkés de Haute-Guinée représentent 30 % de la population, comme les Peuls de Moyenne-Guinée, les Soussous (15 %) vivent en Basse-Guinée et les Forestiers (15 %) au sud du pays.

Siradiou Diallo et Mamadou Ba sont Peuls, Alpha Condé et Mansour Kaba sont Malinkés, Lansana Conté et Facinet Touré – de l'Union nationale pour la prospérité de la Guinée (UNPG) – sont Soussous, et Jean-Marie Doré – de l'Union pour le progrès de la Guinée (UPG) – est originaire de la forêt. Seul Mohamed Gassim Ghussein, candidat du Parti démocratique guinéen (PDG), l'ancien parti de Sékou Touré, ne revendique aucune appartenance ethnique.

A l'approche du scrutin, la tension s'est accrue. Des troubles ont éclaté cette semaine à Conakry et dans plusieurs villes de province. Des affrontements ont opposé, dimanche dernier, dans la capitale, des militants du Parti de l'unité et du progrès (PUP) de Lansana Conté, et du RPG, le principal parti d'opposition, faisant deux morts et plusieurs blessés. Le lendemain, de nouveaux heurts à Kindia, à une centaine de kilomètres de Conakry, entre des partisans de Lansana Conté et de l'Union pour une nouvelle République (UNR) de Mamadou Ba, ont fait au moins quatre victimes.

F. F.

CONGO

Plus de 80 morts en près d'une semaine

Selon un nouveau bilan établi jeudi 16 décembre de source hospitalière, au moins 80 personnes ont été tuées par balle ou à coup de machette dans les affrontements qui ont opposé, à Brazzaville, pendant près d'une semaine, les partisans de la mouvance présidentielle à ceux de l'opposition.

Des policiers assuraient jeudi le ramassage des corps dans les quartiers de Makélé-Kélé et M'filou, dans le sud de la capitale, pour les évacuer vers la morgue du centre hospitalier. La plupart des corps étaient dans un état de putréfaction avancé, certains calcinés, d'autres amputés de membres inférieurs ou supérieurs. Selon un employé de la morgue, certaines victimes ont été brûlées à l'aide de pétrole et d'autres assassinées à coup de machette ou de couteau.

Ce bilan pourrait s'alourdir avec le ramassage d'autres corps le long du chemin de fer Congo-Océan. Des cadavres en décomposition jonchent une section de 2 kilomètres de voie ferrée, selon des témoins qui ont assisté à ces affrontements politiques doublés d'une rivalité ethnique entre Babembés et Laris. – *(AFP, AP.)*

ANGOLA : le mandat de la mission de l'ONU a été prorogé de trois mois. – Le mandat de la mission de l'ONU en Angola a été prorogé, mercredi 15 décembre, jusqu'au 16 mars, et le Conseil de sécurité, dans sa résolution (890), s'est déclaré disposé à en renforcer les effectifs (70 personnes) *«au cas où un cessez-le-feu effectif et durable se concrétiserait»*. Le même jour, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) a menacé de se retirer des négociations de Lusaka (Zambie) si le gouvernement ne s'expliquait pas sur un bombardement qui a eu lieu samedi à Cuito. – *(AFP.)*

ZAÏRE : M. Karl I Bond dément avoir proclamé l'autonomie du Shaba. – Vice-premier ministre chargé de la défense et président de l'Union des fédéralistes et des républicains indépendants (UFERI), Nguz Karl I Bond a démenti formellement, mercredi 15 décembre, à Kinshasa, au terme d'une tournée de cinq jours au Shaba (ancien Katanga), avoir proclamé l'autonomie de cette région *(le Monde* du 15 novembre). Le président de l'UFERI avait évoqué l'autonomie, vendredi, au cours d'un meeting à Lubumbashi. Il avait été relayé le lendemain, à Kolwezi, par Gabriel Kyungu Ku Mwanza, gouverneur du Shaba. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Triple commémoration en ordre dispersé

La droite afrikaner, le Congrès national africain (ANC) et les Zoulous ont fêté séparément, jeudi 16 décembre, un jour anniversaire : l'ANC commémorait la création de son organisation militaire, les militants de l'extrême-droite blanche la victoire remportée par leurs ancêtres sur le roi zoulou Dingane en 1838, et les Zoulous proches du parti Inkatha la défaite des troupes britanniques sévèrement étrillées par les armées zouloues en 1879.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Au-delà de leurs irréconciliables divergences, les différents courants politiques sud-africains auraient-ils au moins trouvé une date à honorer en commun? Jeudi 16 décembre, ils étaient plusieurs milliers à se rassembler aux quatre coins du pays, pour marquer différents anniversaires.

Le 16 décembre 1838, au pied des montagnes du Drakensberg, cinq cents colons blancs d'origines hollandaise et française qui avaient abandonné Le Cap pour fuir l'administration britannique abhorrée, étaient brusquement encerclés par les troupes zouloues. Les redoutés régiments du roi Dingane étaient forts de plusieurs milliers de soldats, mais les colons avaient des fusils. Quelques heures plus tard, trois mille guerriers gisaient sur le champ de bataille, non loin d'un court d'eau qui s'appellera Blood River (la rivière de sang). Les colons blancs s'en tirèrent avec trois blessés.

Une telle victoire ne pouvait être que l'expression de la volonté divine, la preuve d'un pacte éternel entre le Tout-Puissant et les Afrikaners. Ces derniers promirent d'en remercier Dieu chaque année, ce qu'ils faisaient une fois de plus ce jeudi, autour du monument de granit et de marbre érigé sur une colline des faubourgs de Pretoria pour commémorer la bataille de Blood River.

Ils étaient quelque dix mille, venus pique-niquer en famille et écouter leurs dirigeants décrire les menaces d'aujourd'hui, si semblables à celles d'hier, lorsque la civilisation était menacée par la barbarie. Les jeunes filles portaient robes et coiffes du siècle dernier, les hommes avaient une arme glissée dans la ceinture et Ferdi Hartzenberg, chef du Parti conservateur (CP, extrême droite) évoquait Satan tapi à l'ombre de la nouvelle Afrique du Sud.

La veille, à l'issue d'une parade aux flambeaux, le dirigeant néo-nazi du Mouvement de résistance afrikaner (AWB), Eugène Terreblanche, avait menacé l'ANC d'une guerre certaine si les siens n'obtenaient pas leur propre Etat – «Volkstaat» –, où ils pourraient vivre entre eux. Sanglés dans leur uniforme, les militants de l'AWB, rudes agriculteurs du Transvaal et de l'Etat libre d'Orange, se saluaient bras tendus, regardaient les journalistes avec méfiance avant de confier leur mépris pour ces *«nègres à qui les juifs et les communistes ont raconté qu'ils étaient aussi bien que les Blancs alors que, si Dieu l'avait voulu, il n'aurait créé qu'une seule race.»*

Dernier défilé militaire de l'ANC

Même date, un autre monde : dans un stade de Soweto, l'organisation militaire de l'ANC, Umkhonto we sizwe (MK, le «fer de lance de la nation»), paradait en un ordre militaire approximatif. Le 16 décembre 1961, l'ANC lançait ses premières attaques contre le pouvoir blanc en faisant exploser des bombes dans les grandes villes du pays. Trente-deux ans plus tard, les hommes et les femmes de MK, dépourvus d'armes mais vêtus de treillis neufs fournis par la Chine populaire, défilaient une dernière fois, avant d'intégrer, dans quelques semaines, les rangs de l'armée sud-africaine. Sur les gradins cinq mille jeunes gens dansaient en cadence pour saluer le bataillon des vétérans, rescapés d'une lutte où nombre des leurs ont perdu la vie.

Dans la tribune d'honneur, Nelson Mandela, en treillis, rappela que les nouvelles forces armées devaient être animées *«d'esprit de tolérance et de réconciliation nationale»*, même si *«les cliquetis des sabres et les menaces de guerre civiles venues de l'extrême-droite étaient une cause de préoccupation suffisante»*.

Le Zoulouland tenté par la sécession

Ce même jour, à l'appel du roi Goodwill Zwelithini et du chef Mangosuthu Buthelezi, quelque dix mille Zoulous s'étaient rassemblés à plusieurs centaines de kilomètres de là pour fêter leur victoire de 1879 sur les troupes de la reine Victoria. La bataille avait eu lieu au Natal, un 22 janvier, et non pas un 16 décembre. Mais M. Buthelezi ne voulait apparemment pas laisser le monopole de la date aux descendants des vainqueurs de Blood River, même s'ils sont aujourd'hui ses alliés au sein de l'Alliance de la liberté. Il voulait surtout réclamer pour les Zoulous l'autodétermination et faire allégeance publique à son *«roi»*, propulsé futur chef d'Etat d'un Zoulouland qui paraît bien près de faire sécession.

GEORGES MARION

Visite d'Alain Juppé en janvier prochain. – Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, effectuera une visite en Afrique du Sud du 16 au 19 janvier prochain, a annoncé, jeudi 16 décembre, l'ambassade de France à Johannesburg. M. Juppé doit notamment rencontrer le président Frederik De Klerk et le président du Congrès national africain, Nelson Mandela.

PROCHE-ORIENT

La mise en œuvre de l'accord sur Gaza et Jéricho

Progrès dans les négociations économiques israélo-palestiniennes

Lors d'une conférence de presse, jeudi 16 décembre, le ministre des affaires étrangères israélien, M. Shimon Pérès, a fait état de progrès dans les négociations économiques israélo-palestiniennes qui ont lieu depuis quelques semaines à Paris et sont entourées de la plus grande discrétion.

« Les Palestiniens, a-t-il dit, *sont d'accord avec nous pour une économie de marché, une économie ouverte. »* Israël a fait pour sa part *« trois concessions aux Palestiniens » : « il autorisera l'ouverture de son marché aux produits agricoles des territoires occupés ; la population de ces territoires pourra importer des produits des pays arabes »* – bien que, l'exception de l'Egypte, ces derniers n'entretiennent pas de relations officielles avec Israël ; les Palestiniens pourront enfin *« importer quelques articles sans payer de droits de douane et cela inclut les voitures ».*

L'un des problèmes qui restent à régler, selon le chef de la diplomatie israélienne, est celui de la monnaie. *« Pour le moment, deux monnaies sont acceptables, le dinar jordanien et le shekel israélien, mais les Palestiniens disent avoir besoin d'une monnaie palestinienne »,* a précisé M. Pérès, qui a plaidé pour la création d'une sorte de Bénélux entre Israël, la Jordanie et la future Autorité palestinienne.

Quant à l'aide occidentale à celle-ci, l'Union européenne et les Etats-Unis insistent pour faire une distinction entre l'assistance financière apportée à des projets de développement et les budgets que les Palestiniens devront consacrer à leur administration et à leur police. *« Je pense que nous sommes tout près d'un accord »,* a affirmé M. Pérès.

M. Na.

Un entretien avec le ministre israélien des affaires étrangères

Shimon Pérès : « Le problème important, c'est le contrôle des ponts »

De passage à Paris pour la sortie de son livre « le Temps de la paix » (Odile Jacob), le chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès, s'est expliqué, jeudi 16 décembre, dans un entretien au « Monde », sur les retards actuels dans l'application de l'accord de paix du 13 septembre.

« La mise en œuvre du plan « Gaza-Jéricho d'abord » semble achopper sur trois obstacles majeurs : la superficie de la zone de Jéricho, le contrôle frontalier, notamment sur les ponts du Jourdain, et le calendrier de libération des détenus palestiniens. Quel est le principal obstacle ?

– Le problème important, c'est le contrôle des ponts. Parce que nous n'avons qu'une frontière et pas deux. Il n'y a pas, d'une part, une frontière entre la future zone autonome et la Jordanie et, d'autre part, une autre frontière entre cette zone et Israël. Il n'y a qu'une frontière, et celui qui contrôle les passages aux ponts contrôle aussi la frontière d'Israël. Il a les clés de Tel-Aviv. Car toute personne qui franchit les ponts peut ensuite circuler librement dans tout Israël.

– Quelle est la position de Yasser Arafat ?

– Il pense que c'est un problème de dignité alors que c'est un problème de sécurité. C'est sa grande erreur. Ce n'est pas une question de prestige, ni pour nous le fruit d'un caprice. C'est un problème sérieux mettant en jeu la sécurité de notre pays.

– La déclaration de principes signée le 13 septembre prévoit en termes vagues une « coordination » israélo-palestinienne au contrôle des frontières. Acceptez vous cette coordination ?

– Absolument, cette coordination ne pose pas de problème. Une présence palestinienne est possible.

– Sous quelle forme ?

– Je ne le sais pas pour le moment. Mais dans l'accord, il est prévu que la sécurité extérieure reste entre les mains d'Israël. C'est le point le plus important.

« Nous nous étions mis d'accord »

– Pourquoi, selon vous, Arafat s'accroche-t-il à cette exigence ?

– Je ne sais pas. Il y a sans doute aussi un élément de tactique de sa part.

– Vous avez déclaré avoir été surpris par les difficultés ayant provoqué les retards actuels. N'était-ce pas un peu naïf de croire que le calendrier serait strictement respecté ?

– Je l'ai vraiment cru.

– En ce qui concerne la superficie de la zone de Jéricho, un compromis est-il plus facile à dégager ?

– Sur ce dossier, les demandes d'Arafat ont été écrites. Il a d'abord demandé un pied-à-terre en Cisjordanie pour qu'on ne puisse pas l'accuser de s'être satisfait seulement de Gaza. Puis il a demandé un élargissement de la zone et le contrôle de certaines collines.

» Ensuite, il a précisé qu'il ne réclamait pas l'inclusion d'implantations juives. Nous nous étions mis d'accord. Or il n'avait à aucun moment mentionné son désir que la zone revendiquée aille jusqu'à la mer Morte. Il faut relire l'accord original.

– Mais l'accord est vague. Arafat pouvait se dire qu'il obtiendrait certaines choses au cours de la négociation.

– Vous savez, dans toute négociation, le plus grand problème, c'est l'existence de l'autre partie. Si nous négociions seulement avec nous-mêmes, nous serions évidemment depuis longtemps parvenus à un accord parfait. C'est également vrai pour Arafat... Hélas, il y a deux côtés. »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI
et JEAN-PIERRE LANGELLIER

Formation d'une « Alliance des forces palestiniennes » contre le processus de paix. – Les dix formations palestiniennes opposées à l'accord signé entre Israël et l'OLP ont décidé d'adopter pour dénomination : « Alliance des forces palestiniennes », a annoncé, jeudi 16 décembre à Damas, l'un de ces mouvements, le FPLP de Georges Habache. Les responsables de ces dix formations ont également adopté un *« programme politique »,* qui n'a pas été rendu public. L'Alliance devait poursuivre ses négociations sur des *« arrangements organisationnels ».* – *(AFP.)*

IRAK

Bagdad multiplie les gestes pour obtenir une levée de l'embargo pétrolier

AMMAN

de notre envoyée spéciale

Après celles de Britanniques, la libération d'un Français, Jean-Luc Barrière, et d'un Allemand, Kai Sondermann, emprisonnés en Irak (*le Monde* des 15 et 16 décembre), manifeste incontestablement la volonté de Bagdad de briser son isolement et d'obtenir à moyen terme la levée de l'embargo pétrolier qui lui est imposé. Présentées comme des gestes « humanitaires », ces libérations auront en effet permis aux dirigeants irakiens de s'entretenir avec des représentants britanniques, allemands et français.

Ancien ministre social-démocrate, Hans-Jürgen Wischnewski, venu solliciter la libération de M. Sondermann, a affirmé à son retour à Amman, qu'il avait agi *« à la demande du ministre allemand des affaires étrangères et avec une lettre du chancelier Helmut Kohl au président irakien ».* M. Wischnewski, qui a été reçu par le président Saddam Hussein, était d'ailleurs accompagné du directeur du Moyen-Orient au ministère allemand des affaires étrangères. Comme la délégation française arrivée peu après, il a affirmé que *« l'Irak n'a rien demandé en contrepartie de cette libération »* et que le vice-premier ministre, Tarek Aziz, lui avait clairement réaffirmé *« la volonté de son pays d'appliquer toutes les résolutions de l'ONU »* à la lettre. Conseiller d'Etat et ancien secrétaire général du Quai d'Orsay, Serge Boidevaix s'est lui aussi longuement entretenu avec M. Aziz.

Les dirigeants irakiens attendent, selon une source diplomatique occidentale, une aide européenne, en particulier française, pour une *« lecture juridique et non politique »* de la résolution 687 de l'ONU, qui leur permettrait de voir levé l'embargo pétrolier. Ils prévoient une telle mesure pour la fin 1994, une fois que l'ONU aura vérifié le respect par Bagdad de la résolution 715 sur le contrôle à long terme des armements en Irak.

En attendant, les Irakiens ont fait valoir devant leurs interlocuteurs l'empressement avec lequel les sociétés occidentales, notamment françaises, se présentent à Bagdad dans la perspective d'une reconquête du marché irakien. De source irakienne, on souligne que les délégués d'Elf et de Total ont effectué pas moins de soixante visites en Irak depuis la fin de la guerre du Golfe. Des représentants d'autres compagnies, Alsthom notamment, se sont aussi rendus récemment à Bagdad. De leur côté, les compagnies américaines auraient reçu, il y a quelques semaines, l'autorisation de discuter directement avec Bagdad. Et les Britanniques qui, souligne-t-on de source occidentale, sont en train d'assouplir leur position vis-à-vis de l'Irak, se mettent sur les rangs.

FRANÇOISE CHIPAUX

REPÈRES

ÉGYPTE

Pendaison de trois islamistes

Condamnés à mort par la justice militaire pour avoir adhéré à des organisations clandestines, ainsi que pour détention d'armes et d'explosifs dans le but de renverser le régime, trois islamistes ont été pendus, jeudi 16 décembre, au Caire. Ces pendaisons portent à vingt-trois le nombre des islamistes exécutés depuis juin 1993. Au total, quarante et une condamnations à mort ont été prononcées par la justice militaire depuis décembre 1992 et deux autres par la Haute Cour de sûreté de l'Etat. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

La justice fait saisir les carnets intimes du sénateur Packwood

Un juge fédéral de Washington a ordonné jeudi 16 décembre la saisie du journal intime du sénateur républicain Bob Packwood (Oregon), accusé notamment de harcèlement sexuel, à la suite d'un témoignage selon lequel le parlementaire aurait falsifié certains passages pour se protéger. La commission d'éthique du Sénat, qui a demandé la saisie des carnets pour son enquête sur les accusations de harcèlement sexuel et d'inconduite dans le cadre de son mandat, *« doit maintenant examiner s'il y a eu faux témoignage ou obstruction [...] dans cette affaire »,* a déclaré le conseiller juridique de la commission, Michael Davidson. Le droit fédéral qualifie de crime l'acte de modifier ou de falsifier *« n'importe quel document »* requis par une agence fédérale ou une commission du Congrès. – *(AFP.)*

ETHIOPIE

Arrestation d'un ancien ministre

La radio éthiopienne a annoncé, jeudi 16 décembre, l'arrestation d'Ibssa Goutema, ancien ministre de l'éducation du gouvernement de transition, et membre de la direction du Front de libération oromo (OLF), en précisant qu'il portait la *« responsabilité »* des *« crimes perpétrés »* par l'OLF, après sa rupture en juin 1992 avec le gouvernement du président Meles Zenawi. Réfugié à Paris, M. Ibssa a été arrêté mercredi à Addis Abeba, où il était revenu pour participer à la conférence de réconciliation organisée par l'opposition. – *(AFP.)*

ROUMANIE

Manifestations à Timisoara et Bucarest

Des dizaines de milliers de Roumains ont manifesté, jeudi 16 décembre, à travers le pays et notamment à Timisoara et à Bucarest, réclamant la démission du gouvernement et du président Iliescu. Dénonçant *« la chute dramatique du niveau de vie, la hausse du chômage et la corruption du pouvoir »,* ils ont appelé à la grève générale en janvier. Dans la capitale, la police anti-émeutes a en outre bouclé le quartier de l'ambassade de Russie, menacée par des milliers de manifestants scandant *« KGB dehors ! »* et *« Assassins ! »,* protestant contre la condamnation à mort, dans la « République » séparatiste russophone du Dniestr de la Moldavie voisine, d'un Moldave accusé de terrorisme, Ilie Ilascu. Les églises orthodoxes du pays ont fait sonner leurs cloches à la mémoire des *« martyrs de 1989 »* et pour la libération de Ilie Ilascu. Les manifestations se déroulaient à l'occasion de l'anniversaire de la révolution de 1989, dans le cadre de l'offensive de l'opposition qui a déposé la semaine dernière une motion de censure au Parlement. – *(AFP, Reuter.)*

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION

A travers la Venise du Tintoret

Pour le quatrième centenaire de la mort du peintre, la « Sérénissime » organise en 1994 un parcours-exposition qui permettra aux visiteurs de comprendre l'osmose totale entre la ville et l'artiste

VENISE

de notre envoyée spéciale

REDÉCOUVRIR Venise à travers les œuvres de l'un de ses plus célèbres peintres, Iacopo Robusti, dit «Il Tintoretto»? ou bien, à l'inverse, retrouver, en parcourant églises et *«scuole»* de cette «Sérénissime» qu'il n'a pratiquement jamais quittée, l'itinéraire artistique et spirituel de l'un des plus puissants artistes de la moitié du seizième siècle?

C'est le double défi, consacrant l'osmose totale d'un peintre et de sa ville, que propose Venise, pour l'année 1994, à l'occasion du quatrième centenaire de la mort du Tintoret. Pas une exposition ordinaire, concentrée et statique, mais bien plutôt une série d'itinéraires, pour contempler, dans la majorité des cas sur les lieux mêmes pour lequels ils ont été conçus, les chefs-d'œuvre de l'artiste.

Du jamais vu. Et pour un artiste aussi prolifique dont sont encore conservées une cinquantaine de toiles sur les quelque 112 peintes à Venise, des choix s'imposaient, des dispositions, difficiles et compliquées parfois aussi. Surtout pour une ville dont certains ont pu critiquer à l'occasion, dans le passé, «l'engourdissement» de la commune ou le peu de suivi opérationnel ou financier de certaines initiatives. Cette fois – et c'est une autre grande première – toutes les autorités communales, étatiques, artistiques et même ecclésiastiques de la ville ont mis la main à la pâte, de la superintendante des biens culturels, Giovanna Nepi Sciré, au directeur des églises, Don Aldo Marangoni, en passant par les directeurs des musées civiques, Giandomenico Romanelli, du Palais ducal, Umberto Franzoi, ou encore de la bibliothèque, Marciana, ce chef-d'œuvre trop rarement ouvert au public, Marino Zorzi. L'initiative, présentée au cours d'une conférence de presse à la fin du mois de novembre, prévoit une série de manifestations «à la carte» pour le public intéressé qui trouvera programmes et dépliants le moment venu auprès des organismes de tourisme.



PETER GLASSER «VENEZIA», Ed. STEMMLE

Au Palais des doges, on découvrira le peintre du « Triomphe de Venise ».

Le temps fort, bien sûr, ce sont les «itinéraires», auxquels participeront sur demande les guides spécialisés de Venise. Pour redécouvrir les œuvres souvent monumentales (*le Paradis*, qui orne la salle du Grand Conseil du Palais ducal, est une des plus grandes toiles du monde), les jeux de lumière subtils inspirés par le génie tourmenté du «fils du teinturier», maître incontesté du maniérisme vénitien, il n'y aura qu'à choisir. La plupart des tableaux ont été restaurés, y compris ceux qui se trouvent dans les dépôts; pratiquement pas une église qui n'ait «son» Tintoret.

Place Saint-Marc, la bibliothèque Marciana, chef-d'œuvre de Sansovino, dont l'escalier vient d'être superbement refait, permettra de mars à octobre de comparer à travers les portraits des philosophes qui ornent son salon la richesse de Véronèse et le dépouillement sophistiqué du Tintoret. Au Palais des doges, où triomphent thèmes allégoriques et historiques, on découvrira un «Tintoretto» peintre officiel du *Triomphe de Venise* ou de la *Conquête de Zara*. Parallèlement, se tiendra une petite exposition à l'intérieur du Palais sur le succès et l'influence que le peintre a eus les siècles suivants.

Pour ne pas être en reste, la galerie de l'Académie, à côté de sa collection permanente, où figurent des œuvres comme la *Création du monde* avec sa licorne blanche ou l'*Ascension de la Vierge*, organisera une exposition des portraits peints par le Tintoret. Pour faire découvrir l'engagement religieux du grand artiste, travaillé par l'esprit de la «contre-réforme», la Commission des églises proposera une exposition de quinze toiles, du 15 janvier au 1er mai, à l'église San-Bartolomeo près du Rialto.

L'argent recueilli servira à essayer de maintenir ouvertes un maximum d'églises. Et aussi, ce qui n'est pas un mince problème, à financer, si possible, un système d'éclairage permanent pour faire sortir de l'ombre des toiles pratiquement invisibles. Enfin restent les deux étapes essentielles de ce parcours-découverte : la Scuola grande di San-Rocco et l'église de la Madona dell'Orto. A San-Rocco, le Tintoret, avec des procédés un peu malhonnêtes, il faut le dire (en court-circuitant un concours), s'est assuré la quasi-exclusivité de la décoration, peuplant ses toiles inspirées, au pied de la croix du Christ, de solides filles du peuple et de mariniers-débardeurs avec des carrures à la Michel-Ange. Musique d'époque et vidéo-cassettes seront offertes tous les jours.

L'étape de la Madonna dell'Orto, dans ce quartier populaire de Cannaregio dédaigné souvent par les touristes, est de loin la plus émouvante. C'est aussi là que l'artiste est enterré avec son fils et sa fille, à côté d'un puissant *Jugement dernier*. En sortant, le long d'un petit canal, la maison du «fils du teinturier» est toujours debout. Il était sans doute temps que Venise redécouvre celui qui ne l'a jamais abandonnée. La plaque qui se lit avec difficulté en témoigne.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Dialogues Nord-Sud

Le lien méditerranéen

Sept régions se sont retrouvées pour donner vie à un projet décidé à Séville. Elles se défendent d'empiéter sur les prérogatives des Etats

AVIGNON

de notre correspondant régional

LES régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon, Ligurie, Piémont, le gouvernement autonome de Catalogne, la province marocaine de Tétouan et le gouvernement de Tunisie (ville de Tunis), viennent, en Avignon, de donner un contenu à la Charte du Bassin méditerranéen qu'ils avaient signée le 16 septembre 1992, à Séville. En un peu plus d'un an, les sept partenaires, liés par des intérêts économiques et culturels, ont ébauché, dans de multiples domaines, une coopération pragmatique qui a pour fondement le rééquilibrage entre le nord et le sud de l'Europe.

Pour Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur – et initiateur de la Charte – *«les voies ouvertes par la coopération décentralisée offrent aux régions l'occasion d'aller au-delà d'une simple application des programmes conçus par les instances internationales»*.

Les régions méditerranéennes, a-t-il pris soin de préciser, n'ont pas *«la volonté de se substituer aux prérogatives des Etats»*. Mais, vivant les réalités au quotidien, elles ont vocation à constituer *«une véritable force de proposition»*. *«Les régions sud-européennes*, avait fait valoir de son côté Jordi Pujol, président de Catalogne, *peuvent jouer un rôle très important de fixation des investissements, de transmission des connaissances scientifiques et de promotion des échanges culturels et technologiques avec les territoires, moins développés, de la rive sud de la Méditerranée»* (déclaration à la revue INCOM).

La Charte offre, au demeurant, *«une liberté et une souplesse de partenariat qui permettent, à tout moment, de développer des accords, tant bilatéraux que multilatéraux»*. Des propos auxquels a fait écho Abdeslam Baraka, député et maire de Tétouan : *«Votre expérience*, a-t-il fait savoir dans un message adressé à ses partenaires, *nous en avons besoin. Votre amitié, celle de vos peuples, nous y tenons.»*

En fait, la coopération intra-méditerranéenne est, déjà, sur les rails. Première réalisation concrète : un guide du partenariat interentreprises, plus particulièrement destiné aux PME-PMI, qui sera suivi d'un annuaire technologique ainsi que d'une extension du partenariat entre les sociétés de capital-risque et de la création d'un système d'informations juridiques.

L'opportunité d'une ouverture

Sont également prévues de nombreuses mesures dans le domaine de l'éducation (échanges d'apprentis, lycées internationaux) et de la qualité de la vie (protection de la forêt et gestion des espaces sensibles, réseau de surveillance, de contrôle et de prévention des pollutions marines, centres de mesures de la pollution des fleuves). Sur le plan culturel, les sept partenaires sont également convenus d'accroître le rayonnement de l'Orchestre des jeunes de la Méditerranée, véritable *«ambassadeur de paix et symbole de l'identité du Bassin méditerranéen»*, créé, il y a dix ans, sous l'égide de la région PACA.

Autres propositions : l'amélioration des liaisons aériennes entre les capitales régionales, le soutien à la création audiovisuelle et l'octroi d'un label à tout projet de coopération et de développement ayant reçu la caution des régions (ce label étant, en particulier auprès de la CEE, *«le vecteur de communication et le gage de crédibilité du Bassin méditerranéen»*).

La Charte est, par ailleurs, ouverte à d'autres partenaires. Au sujet de l'Algérie, qui est la grande absente, Jean-Claude Gaudin a expliqué que ce pays, volontairement tenu à l'écart, *«viendrait, en son temps, lorsqu'il aura réglé ses problèmes d'instabilité politique»*.

Bien que la coopération décentralisée ne soit plus une nouveauté, la mise en route de la Charte du Bassin méditerranéen a suscité une vive réaction du député (RPR), Pierre Mazeaud, président de la commission des lois, qui a reproché à Jean-Claude Gaudin d'avoir conclu avec la Tunisie et le Maroc *«une union économique et culturelle»* outrepassant les prérogatives des régions. Jean-Claude Gaudin a eu beau jeu de lui rappeler que l'action de la région PACA se situait *«dans le cadre des lois de la République et dans le respect de la souveraineté nationale»*, tout en lui reprochant de faire preuve d'un *«excès de jacobinisme archaïque»*.

Une polémique tranchée par Charles Pasqua, qui a confirmé l'opportunité d'une ouverture des régions sud-européennes vers les pays de l'autre rive de la Méditerranée. Pour le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, cet enjeu est certes *«plus ambitieux et plus risqué»* que celui du développement des relations entre régions du sud de l'Europe. *«Il tient*, a-t-il cependant observé, *à la capacité du Nord-Européen à tirer le développement des pays moins favorisés et à s'imposer comme pivot des régions Nord-Sud. Il s'agit d'apporter une réponse à un triple défi, économique, géopolitique et social»*.

GUY PORTE

Une approche franco-allemande de l'Afrique

CADENABBIA

de notre envoyé spécial

Dans la villa des bords du lac de Côme qu'Adenauer avait choisie pour passer ses vacances, la Fondation qui porte le nom du premier chancelier de la RFA et le Club 89 ont confronté récemment leurs conceptions de la coopération entre l'Europe et l'Afrique et tenté de dégager une politique franco-allemande. Démocratie-chrétienne pour la Fondation Adenauer, gaullisme pour le Club 89, les sensibilités des participants auxquels s'étaient joints quelques représentants de cette Afrique soucieuse de démocratie n'étaient pas fondamentalement différentes ; pourtant des nuances d'appréciation se sont fait jour, moins sur le diagnostic d'une situation qui reste toujours aussi catastrophique que sur les moyens d'y remédier.

Pour simplifier, le débat a porté sur les rapports entre démocratisation et développement, entre démocratisation et aide au développement, entre la démocratie et l'Afrique. Sans doute les positions françaises et allemandes se sont-elles officiellement rapprochées depuis le discours de La Baule. Avant le président Mitterrand, le gouvernement de Bonn avait mis l'accent sur le soutien privilégié qu'il convenait d'apporter aux pays africains faisant un effort vers la démocratie et l'économie de marché. *«Ce ne sont pas les dirigeants qui ont conduit l'Afrique vers l'indépendance qui peuvent la conduire vers la démocratie»*, affirme une résolution du Bundestag sur la politique africaine.

Forts d'une expérience plus longue, d'une fréquentation plus assidue de l'Afrique et de liens plus étroits avec les dirigeants des anciennes colonies, les participants français ont laissé percer leur scepticisme. Les traditions culturelles africaines – et la stabilité du continent – sont-elles compatibles avec la démocratie? se sont-ils demandé sans donner une réponse très claire dans un sens ou dans un autre, mais en soulignant que les «petits dragons» asiatiques s'étaient développés au cours des dernières décennies avec des régimes autoritaires. Gardons-nous du dogmatisme, ont-ils dit ; le libéralisme n'est pas la panacée, pas plus que ne l'était naguère le socialisme ; il ne faut pas punir les peuples pour les fautes de leurs dirigeants et, en tout état de cause, l'aide sanitaire et éducative doit être maintenue...

Faute d'une démocratie à l'occidentale dont les conditions sont loin d'être réunies, Allemands de la Fondation Konrad-Adenauer et Français du Club 89 peuvent tomber d'accord sur la nécessité de rendre l'Etat *«plus rationnel»*, afin d'éviter l'arbitraire des dirigeants depuis le chef de l'Etat jusqu'aux petits fonctionnaires. Et comme l'a dit avec force un juriste béninois, *«il ne peut y avoir de compromis avec la violation des droits de l'homme»*.

D. V.

DÉBAT : LA GÉOPOLITIQUE EN QUESTION

Une encyclopédie des conflits

Longtemps déclarée taboue à cause de l'usage impérialiste qu'en fit le national-socialisme, la géopolitique revient en force en Europe, notamment depuis la chute du mur de Berlin, qui a remis en mouvement des frontières que l'on croyait figées par la séparation du continent en deux blocs. Sous la direction d'Yves Lacoste, des géographes et des historiens publient un vaste dictionnaire, somme des connaissances géopolitiques. Mais ce n'est pas une spécialité française : les Allemands s'interrogent sur l'utilisation d'un concept qui aurait été dépouillé de ses oripeaux nazis, tandis que, en Italie aussi, la géopolitique connaît un regain d'intérêt.

DICTIONNAIRE DE GÉOPOLITIQUE
sous la direction d'Yves Lacoste
Flammarion
1728 pages, 285 francs
(jusqu'au 31 décembre)

C'EST un ouvrage monumental; une somme; une sorte d'encyclopédie de tous les conflits. Là où il y a des affrontements sous forme de contestations territoriales, là est la géopolitique. Yves Lacoste et ses collaborateurs ont répertorié et classé, par ordre alphabétique comme il se doit pour un dictionnaire, tous les lieux de la planète où des désaccords ethniques, religieux, idéologiques, politiques, économiques, historiques... ont une traduction spatiale. Il ne s'agit donc pas de traiter seulement des guerres, comme dans l'ex-Yougoslavie ou dans le Caucase; la politique française d'aménagement du territoire, par exemple, tombe aussi dans le champ d'investigation des auteurs. Les «entrées» dans le dictionnaire sont apparemment hétérogènes : Etats, nations, peuples, régions, grands fleuves ou petites îles...; aux critères géographiques s'ajoutent des concepts tels que droit international, frontière, indépendance ou séparatisme, ainsi que des matières premières; parce que tous ces termes entrent à un moment ou à un autre dans le raisonnement géopolitique.

Le mot est redevenu à la mode après avoir connu plusieurs décennies de discrédit à la suite de l'usage impérialiste et raciste qu'en avaient fait les nazis. Qu'est-ce que le géopolitique? *«Tout Etat fait la politique de sa géographie»*, disait Napoléon. La géopolitique entend dépasser cette espèce de simplisme mécaniste auquel l'auteur de l'aphorisme ne croyait d'ailleurs pas. Car bien d'autres éléments que la géographie, fût-elle comprise dans toute sa diversité, expliquent les rivalités de territoires. Paradoxalement même, dans les années consécutives à la fin de la guerre froide, la mondialisation de l'économie – soulignée par tous les économistes – s'est accompagnée d'une multiplication des conflits géopolitiques ou nationaux.

La raison tient sans doute en ceci que les oppositions entre les peuples ne mettent pas toujours et d'abord en jeu des divergences d'intérêts, mais des représentations contradictoires, portant sur *«des territoires symboles que se disputent des nations rivales»*. La géopolitique est, selon Yves Lacoste, la science qui présente et fait comprendre *«les enjeux, les mobiles et les arguments des forces en présence»* et la représentation – vraie ou fausse, là n'est pas la question – que les divers protagonistes s'en font. La thèse des auteurs du *Dictionnaire*, c'est que le développement des médias, par sa seule existence et sans que quelque volonté maligne soit ici en œuvre, multiplie *«les différentes sortes de rivalités quant aux territoires»*, dans la mesure où les médias opèrent par définition avec des représentations et que les représentations jouent un rôle essentiel dans les affrontements géopolitiques.

Cette thèse peut être discutée. Mais le *Dictionnaire de géopolitique* a ceci de précieux qu'il apporte une quantité appréciable de matériaux d'analyse et de réflexion, dont certains peuvent même être utilisés pour contester les prémisses de sa rédaction. Avec ses deux mille articles et ses deux cents cartes – le lecteur, gâté par d'autres atlas paraissant actuellement selon les mêmes présupposés, en vient parfois à regretter qu'il n'y en ait pas plus –, l'ouvrage permet une plongée d'une rare intensité dans le monde de l'après-guerre-froide. Sans doute le traitement des sujets varie-t-il avec les auteurs et l'intérêt «géopolitique»; sans doute aussi certaines données exigeront-elles une mise à jour régulière puisque par définition les conflits évoluent constamment. Mais tel qu'il est, le *Dictionnaire* propose des éléments de connaissance et de réflexion qui rendront indispensable sa fréquente consultation.

DANIEL VERNET

L'Allemagne, retour au centre

par Imanuel Geiss

L'EFFONDREMENT du communisme a remis en question les frontières de l'Europe postcommuniste. Partout, l'éclosion de nationalismes longtemps étouffés suscite un intérêt nouveau pour la géopolitique, puisque le pouvoir se redéfinit dans l'espace. Il est d'autant plus étonnant que l'Allemagne unifiée, au milieu d'une Europe en pleine restructuration, reste, pour le vaste champ de la géopolitique, une *terra incognita*, une immense tache blanche.

Le concept est récent; il a été formulé par le géographe suédois Rudolf Kjellen pour soutenir les prétentions hégémoniques de l'Allemagne pendant la première guerre mondiale. Karl Haushofer et les nationaux-socialistes s'étant ensuite abusivement appuyés sur la géopolitique pour des ambitions de domination démesurées, celle-là n'a laissé sur le sol allemand, origine de deux guerres mondiales menées pour la conquête de l'*«espace vital»*, que «terre brûlée».

Après 1945, avec le rejet d'une notion devenue suspecte en Allemagne, la chose elle-même, à savoir la corrélation entre géographie, histoire et politique, a été refoulée. Dans la «querelle des historiens», l'«hégémonie culturelle» de la gauche a confirmé l'anathème jeté contre le *«tam-tam géopolitique»* (Jürgen Habermas). Toutefois, elle a laissé en suspens les questions critiques sur l'utilisation légitime de la géographie et d'une situation centrale, pour expliquer l'histoire dans l'espace et le temps.

Une notion au passé chargé

Comme il fallait s'y attendre depuis les bouleversements de 1989, certaines tendances hégémoniques resurgissent du passé, à l'extrême droite du spectre politique de l'Allemagne unifiée. Mais aucune science digne de ce nom ne se consacre à la géopolitique, ni ne discute sa pertinence.

Sans doute convient-il de garder ses distances envers une notion au passé chargé. Mais ce serait pur fétichisme terminologique de la part des Allemands que de s'interdire l'étude d'une réalité élémentaire dans l'histoire et la politique, dont le retour s'annonce avec une telle vigueur.

En voulant échapper aux mécanismes déplaisants de l'histoire replacée dans l'espace et dans le temps, on ne fait que survoler les choses. Mais dès les premières turbulences, c'est la chute, comme le montre l'«histoire sociale allemande». Son silence retentissant à propos de la fin du communisme et de ses conséquences procède d'un nouvel autisme allemand qui a prouvé, en dépit de tout un pathos «rationaliste», son incapacité à expliquer les soubresauts qui secouent le monde d'aujourd'hui.

Le renouveau, trop longtemps attendu, devra se fonder sur une distinction claire entre une «géopolitique» qui masque de manière pseudo-scientifique une politique d'expansion et de conquête et l'explication de l'histoire à l'aide de la dimension géographique. Le pouvoir et l'exercice du pouvoir dépendent des conditions physiques et climatiques, et c'est à cet aspect que nous limiterons nos réflexions. Le siècle des Lumières et la révolution industrielle n'ont pas été en mesure d'effacer les mécanismes terrestres.

Jusqu'à présent, la science historique rationnelle s'est tout naturellement appuyée sur les réalités géographiques pour expliquer les grandes étapes de l'évolution, et il n'y a aucune raison pour changer de méthode. Même la «domination de l'homme sur la nature» exige la connaissance préalable des conditions naturelles. L'histoire des peuples en déclin, les conflits entre, d'un côté, les cultures paysannes sédentaires et les cultures urbaines et, de l'autre, les grands peuples nomades, la montée et la disparition des empires, l'évolution de l'agriculture, de l'industrie, des échanges commerciaux et bancaires, des Etats et des systèmes étatiques au cours de conflits et de guerres, tout cela, en l'absence de la dimension géographique, ne constitue qu'un fatras confus de faits chaotiques. Utiliser cette dimension pour éclairer le passé, ce n'est pas faire de la «géopolitique» au sens national-socialiste du terme mais, au contraire, faire preuve de bon sens.

La même réflexion s'applique au ressentiment progressiste qu'on nourrit dans l'Allemagne nouvelle contre le concept de «milieu». Comme si le fait de parler d'une «Allemagne au milieu de l'Europe» traduisait déjà une volonté nationaliste ou «géopolitique». Toute existence humaine, dans le passé, le présent et l'avenir, se groupe autour de centres, dans des rapports avec des périphéries et des frontières multiples.

Entre fragilité et orgueil

Les concepts de «centre» et de «périphérie» sont indispensables, pour la pratique politique comme pour la théorie historique. Nous prenons conscience aujourd'hui, de manière plus aiguë que jamais, de l'importance cruciale de la périphérie et des frontières, qu'elles soient écologiques, culturelles et politiques. Le rayonnement de la civilisation et de l'exercice du pouvoir diminue en fonction de l'éloignement. C'est pourquoi limite et périphérie fixent le destin des structures de pouvoir, notamment à travers les fortifications frontalières (*limes* romain, Grande Muraille) et les défaites subies à l'extérieur. La chute du mur de Berlin a catapulté l'Allemagne réunifiée dans sa nouvelle *Mittellage* peu enviable, périlleux exercice d'équilibriste entre fragilité et orgueil. D'un côté, l'Allemagne est potentiellement de nouveau trop puissante pour l'équilibre des forces en Europe; d'un autre côté, elle concentre en elle les tensions d'un monde entre-temps universalisé, dont nous n'avons eu pour l'instant qu'un léger avant-goût.

«Géopolitique» par-ci, «géopolitique» par-là, les Allemands ne pourront réussir dans leur démarche acrobatique que s'ils bâtissent une identité nationale, dans une perspective de paix et de démocratie. Leurs voisins doivent être conscients de leur situation difficile et les soutenir avec bienveillance. Pour cela, l'Allemagne a besoin de plus de sang-froid dans ses rapports avec la «géopolitique» en tant que telle, même si l'on continue, pour des raisons tout à fait respectables, à éviter un terme qui choque.

► Imanuel Geiss est professeur à l'université de Brême.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE AU JOUR LE JOUR
L'Europe de Yalta à Maastricht
1945-1993
Le Monde Editions
168 pages, 140 F

C'est l'histoire de la divison du continent et des tentatives d'unification, au moins partielles, que retrace ce volume de la collection l'Histoire au jour le jour, publié sous la direction de Patrick Eveno et Pierre Servent. On en connaît le principe : des extraits d'articles publiés par *le Monde* depuis sa création, illustrés de dessins et de nombreuses cartes qui, avec les index, permettent de se repérer dans l'évolution du continent. Celui-ci était prêt à trouver une forme d'unité à l'Ouest quand la fin «du monde de Yalta» a ouvert de nouvelles perspectives et lancé de nouveaux défis.

L'Europe de Maastricht n'est pas vraiment l'envers de celle de Yalta dans la mesure où l'intégration des nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale n'était pas au programme de l'Union européenne en 1991. Il s'agit d'un nouveau chapitre dont l'écriture promet d'être difficile.

PUBLICATION DU GROUPE DES «BELLES FEUILLES»
revue des débats européens.
Automne 1993, 177 pages, 90 F.
47, rue de l'Université
75007 Paris (Groupe d'études des centres de pouvoir européens)

Comme un costume devenu trop étroit, les institutions européennes craquent aux entournures. Conçues à l'origine pour six, elles montrent aujourd'hui leurs limites avec douze partenaires. Qu'en sera-t-il, demain, à seize avec les quatre pays de l'AELE (Finlande, Norvège, Suède, Autriche) et, après-demain, à vingt avec les quatre du groupe de Visegrad (Pologne, Hongrie, République tchèque et Slovaquie)?

Si chacun s'accorde à penser que le système institutionnel risque l'implosion, les propositions sont rares tant l'équilibre semble instable. La dernière publication du groupe des «Belles Feuilles» aborde cette question. Gérard Fuchs, député européen et secrétaire national du PS pour les questions internationales, estime que la première chose à faire est de ne laisser entrer dans la Communauté que des pays parfaitement déterminés à mettre en œuvre une Europe politique.

Il propose également une réforme des institutions qui ressemble fort à une refonte : présidence d'un an, au moins, élue *«sur la base de la personnalité du chef d'Etat ou de gouvernement»*, pondération des votes au sein des Conseils, plus proportionnelle au poids des pays (c'est une idée qui fait son chemin), possibilité offerte au président de la Commission d'avoir une certaine liberté de choix des commissaires, etc. L'auteur se prononce également pour qu'un oui définitif ne soit donné aux quatre pays candidats de l'AELE qu'*«à la vue du degré d'avancée de la conférence de révision de Maastricht»* prévue en 1996. Une hypothèse que le président de la République a écarté le mois dernier à Vienne en expliquant que la révision ne se ferait pas avant leur adhésion.

Viviane de Beaufort et Jean-François Adelle se sont également intéressés à cette question des institutions. Ils estiment nécessaire de maintenir la rotation de la présidence communautaire tous les six mois mais en faisant alterner un «grand» et un «petit» pays de façon à assurer un minimum d'efficacité. Les deux auteurs se prononcent clairement pour une Europe à plusieurs vitesses (elle existe déjà avec le traité de Maastricht) en permettant, par exemple, d'assouplir la règle de l'unanimité, par de multiples exemptions.

Enfin, on lira également avec intérêt l'article d'Antony Teasdale, responsable du bureau anglais du PPE au Parlement européen. Compte tenu de la cristallisation des oppositions nationales aux équipes gouvernementales en place dans la plupart des pays de la Communauté, le risque est grand de voir les groupes «antisystème» envahir l'hémicycle de Strasbourg lors des prochaines élections européennes, paralysant une institution qui, avec Maastricht, voit pourtant ses pouvoirs renforcés.

P. S

RAPPORTS PARLEMENTAIRES

La Délégation pour les communautés européennes vient de publier une série de rapports qui constituent une mine de renseignements.

● **Les enjeux de la négociation du GATT. Rapport d'information N. 679 présenté par Patrickt Hoguet, député. 252 pages, 70 F.**

Ce rapport présente un panorama complet des négociations commerciales multilatérales du cycle de l'Uruguay (GATT). Il part du contexte juridique, historique et économique de la négociation, pour arriver aux derniers rebondissements après avoir examiné les différents dossiers de cette négociation.

● **La défense commerciale de la Communauté. Rapports d'information par les députés Jean de Lipowski et Franck Borotra. 150 pages, 40 F.**

«La Commmunauté européenne est l'ensemble économique du monde le plus ouvert aux échanges», lit-on dans le premier rapport dans lequel Jean de Lipowski denonce la dérive de la Communauté vers une zone de libre-échange : *«La Communauté ne fait rien, ou presque, pour améliorer la situation. Il ne peut s'agir d'une naïveté* [mais] *plutôt d'une volonté délibérée, de la part du Conseil et de la Commission, qui se «renvoient la balle» et pratiquent de fait une politique volontairement et dogmatiquement libre-échangiste, au détriment des producteurs communautaires.»*

L'Italie, un laboratoire unique

par Lucio Caracciolo

L'ITALIE existera-t-elle en l'an 2000? Combien d'Italies jailliront de la crise de la Ire République? Des questions qui, il y a seulement quelques années, auraient amené à douter de l'état psychique de celui qui les aurait posées, apparaissent aujourd'hui parfaitement légitimes. Personne n'est capable de fournir une réponse catégorique. La question de l'unité italienne est par conséquent ouverte. Voici un cas géopolitique d'une importance extrême pour l'avenir de l'Europe. Des tonnes d'encre coulent actuellement au sujet de la disparition du parti «central» – dans le sens de la politologie – à cause du rapide déclin de la Démocratie chrétienne et de ses anciens satellites. La tendance apparaît favorable à la naissance d'une formation de droite, fondée sur les néofascistes du MSI, et à un regroupement de gauche, reposant sur le PDS (les anciens communistes). Ce serait au troisième acteur, la Ligue du Nord, qui échappe aux habituelles classifications droite/gauche, de faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

Cette évolution n'annonce rien de bon pour l'avenir des institutions libérales et démocratiques, qui supportent généralement mal d'être gouvernées par les extrêmes. Mais le tableau devient beaucoup plus alarmant si l'on passe de l'analyse politologique à une approche géopolitique. Nous observons alors qu'à la disparition du parti «central» s'ajoute l'absence d'un parti national fort. «National» dans le sens géopolitique, c'est-à-dire un parti qui recueille des suffrages de façon relativement homogène sur l'ensemble du territoire national.

En somme, la force nationale et centrale qui a gouverné la Ire République – la DC avec ses alliés secondaires – semble laisser la place à trois épigones, chacun d'eux étant enraciné dans une macro-région géopolitique. Au nord, la Ligue aspire à conquérir l'immense majorité des sièges aux élections générales prévues pour le printemps prochain. Au centre, le PDS et ses alliés potentiels de la gauche modérée semblent en état de contenir la poussée de la droite. Le Sud en revanche, dernier bastion de la Démocratie chrétienne, penche vers la nouvelle droite du MSI, avec l'importante exception de Palerme, fief incontesté de la Rete, mouvement antimafieux de tendance catholico-gauchiste dirigé par un leader charismatique, Leoluca Orlando.

Absence d'un parti central et national

Ni la Ligue, ni la gauche, ni la nouvelle droite, ne peuvent pour l'instant prétendre hériter du patrimoine géopolitique de la DC qui a été pendant près d'un demi-siècle le parti à la fois national et central de l'Italie républicaine. *Cujus regio ejus religio.* Le risque d'une dérive centrifuge est donc inscrit dans les gènes du système politique italien. En termes géopolitiques, la question est la suivante : combien de temps un Etat national peut-il résister sans un parti national? L'Italie d'aujourd'hui est un laboratoire géopolitique unique.

Il ne paraît pas possible d'imaginer une république fédérale d'Italie à cause de la faiblesse historique de l'Etat et de l'absence de tradition civique nationale. Davantage que les projets (pseudo) fédéraux de la Ligue, ce sont les manifestations anti-unitaires, localistes et régionalistes – présentes surtout dans le Nord-Est – qui minent les thèmes de l'unité italienne et qui fomentent une sécession rampante, pouvant même échapper à la direction de la Ligue. Tous les autres partis se déclarent contre la Ligue et pour l'unité italienne. Mais en combattant la Ligue par la rhétorique du Risorgimento ou de la Résistance, alors que leur crédibilité politique et morale est quasiment nulle, ils finissent par la renforcer.

De plus, il ne faut pas sous-estimer la force de la criminalité organisée. L'intérêt de la Mafia et de la Camorra est d'avoir face à elles un Etat faible et divisé. La «pieuvre» est transnationale et subversive par vocation, et, dans son histoire récente, elle n'a jamais caché ses velléités séparatistes.

Une possible division

Dans le monde bien ordonné de la guerre froide, la désintégration de l'un des principaux Etats nationaux n'aurait pas été possible. La dérive endogène que nous avons esquissée n'aurait pas suffit à la rendre possible. Aujourd'hui, au contraire, l'Italie peut se couper en deux parce que l'Europe occidentale est déjà en train de se diviser. Si les puissances occidentales ne réussissent pas à reconstruire un projet politique positif pour affronter ensemble les défis du postcommunisme, le processus de désintégration européen – et, par conséquent, la crise de légitimité des Etats nationaux – aboutiront probablement à une ou plusieurs guerres dévastatrices pour le continent.

De ce point de vue, le maintien de l'unité italienne a un caractère vital. La guerre dans l'ex-Yougoslavie peut être contenue. La désintégration italienne, même si elle avait lieu de façon pacifique, davantage sur le modèle tchécoslovaque que balkanique, serait une blessure mortelle pour l'Europe. On ne peut concevoir une Europe unie avec une Italie divisée.

La fin de l'Italie n'est pas écrite dans les astres. La dérive géopolitique esquissée ici peut être interrompue. Pour cela, il est nécessaire que les Italiens et les Européens se rendent compte que l'Italie sert leurs intérêts. Si la passion balkanique du «toujours plus petit» se répandait aussi chez nous, toutes les démocraties libérales européennes seraient du même coup menacées. Dans l'Histoire, la démocratie a eu jusqu'à présent son propre espace géopolitique : l'Etat national hétérogène. Si la pseudo-homogénéité ethnique des «petites patries» venait à prévaloir, les partis démocratiques devraient laisser la place aux partis de rassemblement ethnique, intolérants et souvent violents.

Mais l'Italie est surtout utile aux Italiens, pour des raisons essentiellement géopolitiques. L'histoire démontre que la division de la péninsule réduit les Italiens à être l'objet des politiques des autres puissances. Si nous voulons rester nos propres maîtres, sans velléités isolationnistes, mais au contraire en promouvant l'intégration et la collaboration entre les démocraties libérales occidentales, nous ne pouvons pas renoncer à notre Etat national. Un engagement qui sous-entend un projet géopolitique commun, auquel il serait bon de s'attaquer tout de suite, en Italie et en Europe, avant qu'il ne soit trop tard.

► Lucio Caracciolo est directeur, avec Michel Korinman, de la revue italienne de géopolitique *Limes*.

Les travaux du Parlement

■ **LA DETTE SOCIALE DES EXPLOITANTS.** A l'occasion de l'examen, par le Sénat, jeudi 16 décembre, d'un projet de loi portant diverses dispositions concernant l'agriculture et sur lequel il a déclaré l'urgence, le gouvernement a déposé un amendement destiné à aménager la dette des agriculteurs envers les caisses de protection sociale, conformément à l'engagement pris par Edouard Balladur, le 15 novembre dernier, auprès des organisations professionnelles.

■ **BANQUE DE FRANCE.** L'Assemblée nationale a adopté de son côté, jeudi, le nouveau statut de la *Banque de France*, dont le vote *prématuré*, avant l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, avait été censuré l'été dernier par le Conseil constitutionnel.

■ **GATT.** M. Juppé et M. Giscard d'Estaing se sont accrochés lors de l'audition du ministre par la Commission des affaires étrangères.

[redacted]

Le gouvernement fait adopter d'urgence des mesures en faveur des agriculteurs

Une des dispositions de l'accord intervenu, le 15 novembre dernier, entre le gouvernement et les organisations professionnelles agricoles pour permettre l'adaptation des exploitations aux conséquences de la réforme de la politique agricole commune (PAC), en favorisant un allègement de leurs charges d'exploitation, a trouvé, jeudi 16 décembre au Sénat, sa traduction législative. Le gouvernement a saisi l'occasion d'un projet de loi portant diverses dispositions en matière agricole, soumis au Sénat selon la procédure d'urgence, pour introduire un amendement permettant la déduction des déficits pour le calcul des cotisations sociales agricoles, afin de *« mieux tenir compte des fortes variations des revenus des exploitants d'une année sur l'autre »*, a indiqué Roger Romani, ministre chargé des relations avec le Sénat.

Pour les exploitants qui cotisent sur la moyenne de leurs revenus de trois années antérieures, les déficits d'un ou plusieurs des exercices annuels seront déduits, pour leur montant réel, dans le calcul de cette moyenne et, en conséquence, dans celui du montant des cotisations. Cette mesure, qui était une des principales revendications des syndicats agricoles, a été adoptée à l'unanimité par les sénateurs. Le ministère estime entre cinquante mille et soixante mille le nombre des agriculteurs concernés, et évalue l'économie totale ainsi réalisée par les exploitants à 410 millions de francs.

Pour financer partiellement cette disposition (à hauteur de 60 millions de francs, selon le ministère), l'accord intervenu le 15 novembre prévoyait de relever les cotisations minimales de l'assurance-maladie des exploitants agricoles. L'amendement du gouvernement précise, toutefois, que ce relèvement pourra être modulé, afin de ne pas pénaliser les petites exploitations.

Création d'une agence du médicament

Le texte devrait être soumis à l'Assemblée nationale d'ici à la fin de cette session, pour permettre l'entrée en vigueur de cette mesure dès le 1er janvier 1994. Il comporte deux autres volets : la création d'une Agence du médicament vétérinaire et la mise en conformité du droit français avec les règles communautaires sur les contrôles vétérinaires des denrées animales ou d'origine animale destinées à la consommation humaine.

L'Agence du médicament vétérinaire, instituée sur le modèle de l'Agence du médicament créée en 1992, sera chargée des autorisations de mise sur le marché des médicaments.

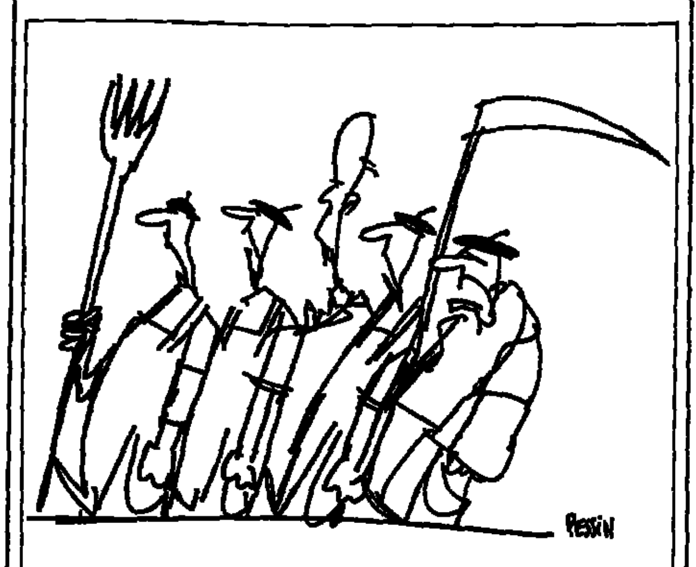
Le but est d'améliorer la surveillance des produits utilisés, selon des critères de qualité pour l'animal, mais aussi d'innocuité, lorsque ces médicaments sont destinés à des animaux domestiques dont les produits sont consommés par l'homme.

Le deuxième volet du texte permet de renforcer les pouvoirs des services vétérinaires et des douanes en matière de contrôle des denrées animales destinées à la consommation humaine, au cours du transport et à destination. Il prévoit, en outre, de nouvelles dispositions pénales sanctionnant plus sévèrement les contrevenants.

P. R.-D.

OLÉAGINEUX : Accord des Douze sur les surfaces cultivées. – Les ministres de l'agriculture des Douze sont parvenus à s'entendre vendredi 17 décembre, après quatre jours et deux nuits de discussions, sur un certain nombre d'aménagements techniques à la réforme de la politique agricole commune (PAC).
L'Allemagne a obtenu de ses partenaires la possibilité de cultiver 329 000 hectares de terres supplémentaires (auxquelles s'appliquera toutefois l'obligation de jachère de 15 %) et de ne pas baisser ses prix agricoles.
L'accord porte également sur la répartition des 5,12 millions d'hectares autorisés pour les cultures de graines oléagineuses. En 1994, la France pourra cultiver 110 000 hectares d'oléagineux supplémentaires par rapport à 1993. Elle obtient en outre la reconnaissance définitive de son système de calcul pour les primes versées aux agriculteurs.

Vif échange entre M. Juppé et M. Giscard d'Estaing sur le GATT



La commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale a résonné, jeudi 16 décembre, d'éclats polémiques peu conformes à ses usages à l'occasion d'une audition d'Alain Juppé. Au lendemain du débat sur le GATT en séance publique, Valéry Giscard d'Estaing, président de la commision, et Jean de Lipkowski (RPR, Charente-Maritime) ont interrogé le ministre des affaires étrangères sur l'engagement du gouvernement à ce que les agriculeurs ne subissent *« pas un hectare de jachère de plus »*.

Ils ont fait valoir que le conseil européen, réuni à Edimbourg en décembre 1992 prévoyait un plafonnement des dépenses agricoles de la Communauté. M. Juppé, qu'un témoin a trouvé *« fatigué »* par ses marathons bruxellois de la semaine, leur a sèchement répondu qu'il convenait de *« faire justice d'un certain nombre d'affirmations ou de revendications démagogiques »*. M. Giscard d'Estaing a pris la remarque pour lui. *« Furieux »*, selon un autre témoin, il a demandé au ministre des affaires étrangères de *« retirer »* le terme *« démagogique »*. M. Juppé lui a rétorqué que ce qualificatif ne s'adressait nullement à lui, ni à M. de Lipkowski, mais à *« certains dirigeants d'organisations syndicales agricoles »*. Chacun a tenu ensuite à minimiser l'incident. *« C'est un échange banal et sans importance »*, a relativisé M. Juppé. Les familiers de la commission ont l'habitude, toutefois, de conversations plus urbaines.

F. B.

Les députés facilitent l'appel à l'épargne locale par les régions

L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 16 décembre, quatre textes :

– les conclusions de la commission mixte paritaire (CMP) sur le projet de budget 1994, qui devaient être examinées vendredi au palais de Luxembourg;

– un projet de loi comportant diverses dispositions sur la Banque de France, le crédit, l'assurance et les marchés financiers; le texte du Sénat ayant été modifié, une CMP devra être convoquée;

– un projet de loi adaptant le code des assurances aux directives communautaires, où là aussi la version sénatoriale a été modifiée;

– la proposition de loi du sénateur Etienne Dailly (Rass. Dém., Seine-et-Marne) autorisant le versement de prime de fidélité à certains actionnaires, qui elle aussi a été amendée.

Parmi les diverses mesures d'ordre financier présentées par le ministre de l'Économie, les députés ont rétabli, dans les mêmes termes que le Sénat (*le Monde* du 20 novembre), les dispositions de la réforme du statut de la Banque de France censurées cet été par le Conseil constitutionnel, pour avoir été prises avant l'entrée en vigueur du traité de Maastricht.

Dans le cadre de ce même texte, les députés ont également adopté :

– un amendement de Michel Jacquemin (UDF, Doubs) supprimant l'impôt de bourse pour les non-résidents en France qui rapportait moins de 50 millions de francs ;

– un amendement gouvernemental autorisant le ministre de l'économie à accorder la garantie de l'État aux emprunts contractés par l'UNEDIC, pour un montant maximal de 33 milliards de francs et une durée maximale de dix ans.

Un amendement gouvernemental a été adopté, qui permet aux régions d'émettre, jusqu'au 31 décembre 1995, des emprunts obligataires, assortis d'un avantage en nature offert aux souscripteurs et destinés à financer une infrastructure particulière. Ce dispositif devrait, selon Edmond Alphandéry, *« mobiliser l'épargne de proximité »*, et être utilisé très rapidement par la région Lorraine pour participer au financement du TGV-Est, l'avantage en nature pouvant consister en bons kilométriques. Le ministre a précisé que les avantages en nature sont exonérés de l'impôt sur le revenu dans la limite d'un plafond de 5 % du prix d'émission et qu'en cas de succès du dispositif le gouvernement serait *« ouvert à son extension »* à d'autres collectivités territoriales.

Dividende majoré

En adoptant la proposition de M. Dailly, malgré l'avis de la commission des lois qui avait, à l'initiative de son président Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), rejeté ce texte, l'Assemblée nationale a répondu aux souhaits de M. Alphandéry de voir mise en place une législation sur le dividende majoré accordé aux actions nominatives détenues depuis plus de deux ans. *« En tant que ministre chargé des privatisations je ne voulais pas voir polluer ces privatisations, par le soupçon intolérable d'inégalité de traitement entre actionnaires en laissant penser que certains gros actionnaires pouvaient s'attribuer des dividendes majorés »*, a-t-il déclaré en insistant sur la nécessité de *« fidéliser l'actionnariat individuel »*. Les députés ont adopté l'amendement du rapporteur, Jean-Jacques Hyest (UDF, Seine-et-Marne), qui plafonne cette majoration tant par rapport aux dividendes qu'au capital de l'entreprise. En revanche, cet amendement étend cette possibilité aux personnes morales, malgré l'avis contraire du ministre.

C. B.

Conjoint ou membre de la famille

Un sénateur sur trois emploie un proche en qualité d'assistant

Mercredi 15 décembre s'est réunie, comme chaque année, au Sénat et dans la plus totale discrétion, l'assemblée générale ordinaire de l'AGAS. Ce sigle est l'enseigne d'une association propre au palais du Luxembourg : l'association pour la gestion des assistants de sénateurs. Présidée par un vice-président du Sénat – actuellement Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire-de-Belfort) –, elle a en charge la gestion financière et administrative des assistants des sénateurs.

Au 31 octobre dernier, les trois cent vingt sénateurs employaient six cent soixante assistants. L'emploi d'assistant parlementaire avait été créé à l'Assemblée nationale le 1er janvier 1976 et au Sénat le 1er avril de la même année. Le nombre maximum des assistants par sénateur a été fixé à quatre, avec option ouverte entre plein temps et temps partiel. Or, les dernières statistiques établies par l'administration du Sénat, communiquées aux sénateurs avant l'assemblée générale de mercredi, établissent que pas moins de cent d'entre eux *« emploient en qualité d'assistant un membre de leur famille »*.

Cette possibilité avait été ouverte dès 1976, mais dans des conditions bien définies par l'arrêté numéro 73 du bureau du Sénat du 29 juin 1976 : *« Ne peuvent être recrutés qu'à raison d'une seule de ces personnes et qu'à titre exceptionnel, en qualité d'assistants, les conjoints des sénateurs en exercice, leurs ascendants ou descendants et les conjoints de ceux-ci »*. Dans le règlement interne de l'AGAS d'août 1992, toute limitation a disparu. Il n'est pas rare que certains sénateurs, qui disposent en outre d'une indemnité mensuelle de secrétariat de 20 000 francs, mobilisent deux postes d'assistant au profit d'un membre de leur famille.

« La limite d'âge supérieure pour le recrutement est fixée à soixante-cinq ans », établit le règlement interne. Or, vingt-six de ces assistants, selon les indications de l'AGAS, ont plus de soixante-cinq ans, dont un a plus de... quatre-vingt-cinq ans ! La même source précise que vingt assistants ne possèdent aucun diplôme et, surtout, que cent huit autres *« sont bénéficiaires de droits acquis ou d'une dérogation motivée, ou ont un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat »*.

Prenant conscience de ces abus, le bureau du Sénat tente, depuis un an, de contrôler un peu plus les dérapages. En décembre 1992, l'ancien maire de Nice et sénateur des Alpes-Maritimes, Honoré Bailet (apparenté RPR), s'était vu refuser l'embauche de son épouse, qui n'avait aucun diplôme ni aucune qualification pour la fonction d'assistant. Depuis lors, la porte semble devoir être fermée à tous les proches de sénateurs n'ayant pas le baccalauréat.

DANIEL CARTON

Calendrier parlementaire

M. Séguin réitère sa proposition de session unique

Le président de l'Assemblée nationale estime que les deux prochaines sessions extraordinaires, probablement en décembre et en janvier, donnent des *« arguments à ceux qui se battent pour une réforme du calendrier parlementaire »*. Interrogé sur France-3, Philippe Séguin a indiqué que le Parlement risquait de siéger jusqu'au 24 décembre pour finir l'examen des projets, ainsi qu'au mois de janvier, *« une, deux ou trois semaines »*. Il n'a pas exclu une autre session extraordinaire, en mars, avant la session de printemps. *« C'est dire qu'on n'en est plus aux sessions extraordinaires, on en est aux sessions ordinaires supplémentaires*, a dit M. Séguin, en estimant que les partisans de la réforme du calendrier parlementaire semblent avoir *« quelques arguments à faire valoir »*. Lui-même est favorable à une session unique de neuf mois.

POLITIQUE

Pour infraction à la loi sur le financement des campagnes

Le Conseil constitutionnel prive M. Estrosi (RPR) de son siège de député

Pour éviter les tentations de financement occulte des campagnes électorales, la loi de 1990 a plafonné les dépenses des candidats. C'est pour n'avoir pas respecté ce plafond que Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF-PSD) et Jack Lang (PS) avaient été sanctionnés, mais pour que la Commission nationale des comptes et le Conseil constitutionnel puissent contrôler le respect de cette disposition, la législation a imposé de strictes règles de présentation des comptes – leur non-respect avait coûté son mandat à Pierre Rinaldi (RPR) – et surtout des procédures de financement parfaitement transparentes. Pour avoir tenté de les tourner, Christian Estrosi (RPR), ancien fidèle de Jacques Médecin, est déclaré inéligible et voit son élection annulée.

Pour que les organes de contrôle puissent se faire une opinion exacte des sommes dépensées par les candidats, il a été imposé aux candidats que toutes leurs recettes et toutes leurs dépenses passent par un organe unique : soit un mandataire personne physique, soit une association de financement. Or, en plus de celle-ci, M. Estrosi avait créé, en septembre 1992, une association dite Les amis de Christian Estrosi. Celle-ci a permis, notamment, la publication d'un livre de propagande électorale du candidat et sa promotion publicitaire. Elle s'est financée par des dons – ne respectant pas toujours la législation en vigueur –, mais aussi par une contribution de 115 000 francs, versée par le RPR le 30 mars 1993. Dans ce cas particulier d'infraction, le Conseil est contraint d'annuler l'élection et de proclamer l'inéligibilité du fautif pour un an. C'est ce qu'il a fait.

Les «salaires» des colleurs d'affiche

Le cas de Thérèse Aillaud (UDF), qui avait battu Michel Vauzelle (PS) dans les Bouches-du-Rhône, est très différent. En présentant son compte de campagne à la commission nationale, Mme Aillaud a expliqué qu'une partie de ses dépenses correspondait à de l'argent donné à des personnes ayant distribué des tracts, collé des affiches ou assuré la sécurité de réunions électorales. La commission lui a repproché de ne pas avoir versé les charges sociales correspondantes ; or la prise en compte de celles-ci lui aurait fait franchir le plafond autorisé. Le Conseil constitutionnel a donc été saisi.

S'appuyant sur la jurisprudence de la Cour de cassation, le Conseil a considéré que les charges sociales ne seraient dues que si *«était établie l'existence d'un lien de subordination entre le candidat»* et les personnes bénéficiant de ces émoluments. Il estime que ce n'est pas le cas pour ces «militants» occasionnels, ce lien n'existant que pour le directeur de la campagne et pour une secrétaire ayant assuré une permanence quotidienne. La réintégration des charges dues sur leur seul salaire ne suffisant pas à faire franchir aux dépenses de Mme Aillaud le plafond autorisé, son élection a été validée.

THIERRY BRÉHIER

Après le recours des sénateurs socialistes

La loi quinquennale sur l'emploi est pour l'essentiel conforme à la Constitution

Le Conseil constitutionnel, qui avait été saisi par les sénateurs socialistes, a validé, jeudi 16 décembre, la quasi-totalité de la loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle. Le Conseil n'a censuré que l'article 11. Celui-ci, introduit dans le texte du gouvernement, à l'initative de la majorité sénatoriale, pour assouplir les règles du cumul emploi-retraite, avait prévu d'affecter aux caisses d'assurances-retraite une partie des taxes sur les tabacs.

Le Conseil constitutionnel, qui a soulevé ce problème de sa propre autorité, a estimé que cette affectation contredisait le principe d'universalité budgétaire, qui interdit, sauf exceptions, une affectation particulière des recettes de l'Etat.

En revanche, le Conseil a validé les deux articles dont il avait été saisi par les sénateurs. Il a estimé que la modification de la représentation du personnel au sein du comité d'entreprise, ainsi que l'information de celui-ci ne mettait pas à mal le principe posé par le préambule de 1946 qui prévoit que *«tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises»*.

Le débat sur l'aménagement du territoire

M. Pasqua répond au président du conseil régional d'Auvergne

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

Devant les étudiants et les lycéens qui se massaient, jeudi 16 décembre, sur les bancs de l'amphithéâtre de l'Ecole supérieure de commerce de Clermont-Ferrand, Charles Pasqua, venu animer l'un de ces débats sur l'aménagement du territoire dont il connait, désormais, tous les rouages, a pris d'emblée les accents de celui qui veut *«retrouver les fondements de la République et renouveler la France avec la République»*. Le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire voulait, aussi, répondre au président du conseil régional d'Auvergne, Valéry Giscard d'Estaing, qui avait déclaré, devant les élus régionaux, *«inacceptable»* le projet d'aménagement du territoire consistant à organiser un développement à partir de grandes métropoles urbaines dont aucune n'est située au centre de la France. En un mot, il contestait le projet faisant de Clermont-Ferrand une ville satellite de Lyon.

«J'ai été surpris d'apprendre, s'est exclamé M. Pasqua, *que j'avais un plan! Mais je n'en ai pas! L'Auvergne, c'est l'affaire des Auvergnats! Nous attendons du conseil régional, de cette région comme de toutes les autres, qu'il délibère et fasse connaître ses positions. Tout peut être remis en question, rien n'est tabou, il faut faire preuve de toutes les audaces...»* Si les propositions des élus sont trop timides, a-t-il ajouté, *«nous assurerons nous-mêmes la conduite du bouleversement»*. Sans que le nom de M. Giscard d'Estaing fût prononcé, c'était bien à lui que ces propos s'adressaient.

Recevant le ministre dans la salle des délibérations du conseil, l'ancien président de la République a affirmé qu'une politique d'aménagement du territoire repose sur deux principes essentiels : la relance de la décentralisation et un Etat qui *«assume sa mission de solidarité entre les régions»*. *«Est-il normal,* a-t-il demandé, *que les collectivités locales aient dû financer toutes seules les nouveaux IUT, qui appartiennent, pourtant, au patrimoine de l'Etat?* (...) *Mesure-t-on le poids des charges imposées ou transférées par l'Etat? En Auvergne, nous pourrions nous dispenser de toute augmentation des impôts régionaux en 1994 si nous n'avions pas à financer les investissements universitaires dans le cadre du plan Université 2000, que nous avons dû négocier avec le gouvernement précédent»*.

M. Pasqua a souligné, en réponse, que *«si l'Etat n'entend pas faire tout tout seul, c'est tout de même par lui que tout commence»*.

JEAN-PIERRE ROUGER

COMMUNICATION

Au tribunal de Bourg-en-Bresse

Un journaliste condamné pour avoir diffusé des écoutes sur les activités d'un marchand d'armes

BOURG-EN-BRESSE

de notre correspondant

Par jugement rendu le mercredi 15 décembre, le tribunal de grande instance de Bourg-en-Bresse (Ain) a condamné le journaliste franco-suisse Jean Musy, trente-huit ans, à 5 000 F d'amende avec sursis pour avoir diffusé des écoutes illégales relatives aux activités de Georges Starckmann, marchand d'armes, par ailleurs propriétaire de l'Alcazar à Paris. Il a été relaxé du chef de recel. La partie civile a obtenu 1 franc de dommages-intérêts, mais elle a été déboutée de ses autres demandes. Cette condamnation est conforme aux réquisitions du procureur, qui avait demandé une peine de principe et prononcé un réquisitoire très modéré.

Le 21 avril 1988, sur les ondes de Radio Zones, une radio associative de Ferney-Voltaire dont il était le responsable, Jean Musy avait diffusé des bandes magnétiques relatives aux trafics d'armes et de matériels militaires lourds que Georges Starckmann abritait derrière le paravent de la société genevoise Star Productions, officiellement spécialisée dans l'importation de *cartoons* américains. Ce dernier avait saisi la justice sous le prétexte que la diffusion des écoutes portait atteinte à sa vie privée.

Intitulé «Rose culotte et noir canon», le reportage- feuilleton que Jean Musy avait réalisé à partir de trente-six cassettes audio n'avait pu atteindre le cap du deuxième épisode : le 22 avril, sa radio avait fait l'objet d'une perquisition et d'une saisie de documents par le SRPJ de Lyon. Les cassettes résultaient de la mise sur écoute du trafiquant pendant une période de six mois par une association pacifiste suisse, La Grenouille, dont la police helvétique ne semble pas avoir mis beaucoup de zèle à identifier les membres. C'est cette mystérieuse organisation qui avait fait parvenir à Jean Musy et à d'autres journalistes les fameuses bandes magnétiques enregistrées au siège de la société de Georges Starckmann, révélant notamment ses opérations et contacts sur l'Iran, l'Irak, la Libye en pleine période d'embargo (1).

Question de principe

Le tribunal de Bourg-en-Bresse a souhaité placer l'affaire sur le plan du principe. *«Peut-on faire de l'information par n'importe quel moyen et n'a-t-on pas trop tendance aujourd'hui à se réfugier derrière la déontologie pour échapper à la morale?»*, a souligné la présidente, Laurence Flize. Ces questions ont été reprises par le substitut, Jean-Yves Coquillat : *«Des considérations éthiques permettent-elles de violer la loi? Y a-t-il des droits supérieurs à d'autres?»*, a encore ajouté le ministère public en répondant aux déclarations liminaires de Jean Musy, qui a revendiqué la nécessité du droit et du devoir d'information et *«de l'obligation morale pour un journaliste de porter à la connaissance du public des faits et des pratiques illégaux, vérifiés et portant atteinte aux droits de l'homme, au risque effectif de privilégier l'intérêt public à l'intérêt privé»*.

M. Coquillat s'est montré très modéré dans ses réquisitions en demandant une peine de principe (amende avec sursis) et en rejetant la demande de 150 000 francs de dommages-intérêts présentée par la partie civile. Me Jean-François Arrue, du barreau de Lyon, a demandé la relaxe de son client : *«Il n'avait pas d'autre devoir que de publier les cassettes. On ne peut pas assimiler son œuvre et son comportement de salubrité publique au dérapage éthique invoqué par le procureur»*, avant de conclure : *«Je ne vous demande pas de féliciter mon client. Ce n'est pas votre rôle. Mais, à titre personnel, je le fais»*.

LAURENT GUIGON

(1) Le nom de Georges Starckmann apparaît également dans l'affaire des faux startrons vendus à la Libye et dans l'«Irak-contrat-gate» depuis l'arraisonnement du cargo chinois *Pia Vista*, bloqué, avec son chargement d'armes, par le général Noriega pendant deux ans, à Panama. M. Starckmann, expulsé de Suisse à la suite des articles publiés sur l'affaire révélée par Radio-Zones, a publié en 1992 ses Mémoires sous le titre *Noir canon*, dans lesquelles il raconte ses aventures (Belfond). Les cassettes incriminées rapportaient certaines de ses conversations en insistant sur les pratiques de certains professionnels dans des opérations de vente de matériels militaires concernant aussi bien des avions, des chars et des moteurs de char, des hélicoptères, des missiles (Stinger et Hawk notamment), des vedettes, des radars, des munitions lourdes, etc. Interrogé par Jean Musy, Georges Starckmann n'avait pas contesté le contenu des cassettes, mais l'avait menacé de poursuites en cas de diffusion. Un journal genevois avait lui aussi publié des extraits des cassettes le 21 avril 1988 (*le Monde* du 27 avril et du jeudi 18 août 1988).

L'exclusion de l'audiovisuel de l'accord du GATT

La complainte des «oubliés» de la victoire...

La victoire, en politique, se partage difficilement. Le triomphe impérial fait à Edouard Balladur après l'exclusion de l'audiovisuel de l'accord sur le commerce international ne fait pas exception à cette règle élémentaire. Certains membres du gouvernement en font actuellement la cruelle expérience, si l'on en juge par les efforts que déploie leur «entourage» pour clamer *urbi et orbi* la nécessité de procéder à une répartition plus équitable des lauriers.

L'un des plus frustrés est apparemment le ministre de la communication, Alain Carignon, dont le bulletin de victoire personnel est passé un peu inaperçu dans le chœur des cocoricos. Quelle caméra charitable, quel micro compatissant, quelle plume sensible chantera la saga de son combat astérixien pour l'«exception culturelle»? Ah! lire dans *le Monde* que, *«dès le 14 juillet, Alain Carignon avait rencontré Sir Leon Brittan pour lui faire part de l'attitude inflexible du gouvernement et de son souci de voir le négociateur européen respecter son mandat»*... Puis que, *«face à l'entêtement»* de ce satané *British «à proposer la notion pourtant imprécise de «spécificité culturelle»*, le même *«Alain Carignon, après avoir proposé au gouvernement de nommer un ambassadeur itinérant sur cette question audiovisuelle, avait mobilisé des artistes, producteurs et réalisateurs renommés»* et qu'*«ensemble ils s'étaient rendus à Strasbourg où ils avaient convaincu les parlementaires européens de défendre fortement l'«exception culturelle»*...

Se pourrait-il donc que l'Histoire ne retienne pas que, *«ces derniers jours encore, Alain Carignon avait contesté les éventuels compromis envisagés par Sir Leon Brittan face à l'intransigeance des négociateurs américains»*? Ingrate victoire...

«Escamotage!» présidentiel

Moins prolixe, mais tout aussi déçu, le ministre de la culture semble surtout meurtri par l'indifférence de la collectivité médiatique à la part plus sobre, mais tout aussi déterminante, prise dans la bataille par sa propre cohorte. Centurion paternel, Jacques Toubon met volontiers en avant les mérites, au demeurant indubitables, de son directeur de cabinet, Hubert d'Astier, et de son conseiller technique pour l'audiovisuel, Elisabeth Flury-Hérard. Mais il y a encore plus ronchon que ces deux ministres.

Dans les coulisses de l'Elysée, on parle carrément d'*«escamotage»* pour qualifier la mise sur piédestal du chef du gouvernement. Les scribes de passage sont priés de bien comprendre que tout le mérite de la victoire revient, en vérité, au président de la République. Notez donc : *«On s'acheminait vers une mise en tutelle de la culture européenne par les Etats-Unis. François Mitterrand a bondi, au soir du sommet du vendredi 10 décembre. Il a envoyé un mot à Edouard Balladur, qui, à ce moment-là, était en train de visiter une crêche à Bruxelles, pour lui dire en substance : devant la tournure que prennent les événements et le risque de blocage, il n'y a pas d'autre solution que le retrait de l'offre européenne à Genève. Puis le président et le premier ministre se sont vus et le samedi matin, c'est au cours de leur petit déjeuner avec le chancelier allemand, qui s'est engagé à les soutenir, qu'ils ont mis au point la proposition consistant à conclure que l'audiovisuel devait faire l'objet d'un traitement exceptionnel et séparé pour le présent et l'avenir. Mais sans le réflexe immédiat de François Mitterrand...»* C'est vu? Rompez!

ALAIN ROLLAT

Campagne de solidarité avec la Bosnie sur ARTE et TV5

Corridor d'images pour Sarajevo

Vingt mois de siège. Presque deux ans de bombardements et de tirs ininterrompus, des centaines de morts et de blessés, et l'hiver qui revient. Les initiatives se multiplient à nouveau en faveur de Sarajevo et la télévision se mobilise à son tour. Dimanche 19 décembre, ARTE consacrera sa soirée entière à la ville martyre. Le magazine «Transit» de Daniel Leconte diffusera un numéro spécial en direct du Conseil de l'Europe à Strasbourg, en duplex avec la capitale bosniaque. De simples citoyens, des artistes, des responsables de médias indépendants, le maire de Sarajevo pourront interpeller quelques-unes des personnalités réunies dans l'hémicycle du Conseil de l'Europe, dont des maires de grandes villes européennes, des parlementaires et des responsables d'associations (sont prévus, entre autres, Federico Mayor, président de l'UNESCO, François Léotard, ministre français de la défense, Bernard Kouchner, ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire, Jean-François Deniau, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Lord Owen, médiateur européen). Des reportages, réalisés par de grands réalisateurs européens, seront montrés au cours de ce même magazine qui prévoit de lancer plusieurs actions de soutien (courrier pour Noël, aide à la presse indépendante, et, en association avec Reporters sans frontières et Equilibre, un kiosque à journaux pour les habitants de Sarajevo).

ARTE poursuivra sa programmation avec une soirée thématique autour de la Bosnie dans laquelle on verra une collection de courts-métrages réalisés par le cinéaste Adémir Kenovic et un groupe d'artistes bosniaques regroupés au sein de l'association Saga; un film de Nedim Loncarevic sur les crimes de guerre en Bosnie; une rencontre entre une quarantaine d'intellectuels indépendants, serbes et croates, filmée fin novembre par Dusan Makavejev à Zagreb (à l'initiative de la revue croate *Erasmus*).

Du 21 décembre au 21 mars, ARTE diffusera également, du lundi au samedi, à 20 h 30, une petite séquence de deux minutes, tournée à Sarajevo et montée le même jour sous le titre «Chaque jour à Sarajevo». Patrice Barrat, directeur de l'information de l'agence Point du jour, espère que la vie familière, très proche, de ces «otages européens» restera dans les consciences... La BBC, qui coproduit cette opération de solidarité avec le groupe Saga, diffuse depuis un mois cette émission ainsi que TV2 Danmark, Nova aux Pays-Bas, WPIX aux Etats-Unis, et le réseau Transnews pour les pays de l'Est (1). ARTE, qui s'est associée plus récemment à cette coproduction, ainsi que douze quotidiens européens, participe parallèlement, avec la Fondation de France et Magnum Photo, à la campagne de sensibilisation initiée par Reporters sans frontières aux portes de Paris : 440 panneaux rappelleront que l'on ne peut ni entrer ni sortir de Sarajevo.

De son côté, la chaîne francophone TV5 organise également une émission spéciale avec *le Monde* autour de l'initiative du Conseil de l'Europe le dimanche 19 décembre. *Sarajevo, un corridor pour la parole* (18 h 20-20 heures), présentée par Philippe Dessaint, journaliste à TV5, et Jean-Pierre Langellier, chef du service étranger du *Monde*, comportera un journal international avec de nombreuses personnalités politiques européennes, et des reportages. TV5 rediffusera ensuite (à 23 h 30) le magazine *«Transit»* d'ARTE.

C. H.

(1) L'agence Point du jour a réalisé un montage spécial de 52 minutes, à partir des séquences diffusées en novembre sur BBC2, qui sera programmé sur Planète câble dans la semaine du 20 au 26 décembre.

REPÈRES

PUBLICITÉ

Le Conseil de la concurrence s'intéresse aux achats d'espaces

Le Conseil de la concurrence a auditionné pendant deux jours les parties mises en cause à la suite de son autosaisine sur les pratiques de l'achat d'espaces publicitaires (*le Monde* du 23 octobre). La décision a été mise en délibéré et sera donc probablement notifiée aux parties après la trêve de fin d'année, courant janvier. L'enquête, menée depuis trois ans par le Conseil, avant le vote de la loi Sapin, met en cause un certain nombre de régies de médias et de centrales d'achat d'espaces. Les sanctions envisagées par le rapport pourraient être plus larges et plus sévères que celles demandées par le commissaire du gouvernement, qui contenaient notamment des amendes de plusieurs millions de francs à l'encontre de centrales.

TÉLÉVISION POUR L'EMPLOI

Appel pour des projets d'émissions

Le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et le ministère de la communication lanceront, à partir du vendredi 17 décembre, un appel pour des projets d'émissions dans le cadre du projet de télévision pour l'emploi. Dans un communiqué commun publié mercredi, les deux ministères ont précisé que cette chaîne émettra du lundi 28 mars au dimanche 17 avril sur le cinquième réseau, avant les programmes d'ARTE. L'antenne sera ouverte du lundi au vendredi de 7 heures à 19 heures et le week-end de 12 à 19 heures. Le premier ministre avait annoncé ce projet le 16 novembre devant le congrès des maires de France, qu'il avait conviés à se mobiliser contre le chômage en organisant localement des «forums pour l'emploi».

TOGO : Un journal accusé d'avoir diffamé le président. – Le procureur de la République de Lomé a requis jeudi 16 décembre une peine de sept ans d'emprisonnement et une amende de 7 millions de francs CFA contre le directeur d'un hebdomadaire indépendant accusé de diffamation envers le chef de l'Etat. Moudassirou Katakpaou Touré, directeur de *la Lettre de Tchaoudjo*, est accusé d'avoir diffamé le président Gnassingbé Eyadéma et le ministre de la défense nationale, Inoussa Bouraima, dans des articles publiés ces dernières semaines. L'affaire a été mise en délibéré jusqu'au 22 décembre par la chambre correctionnelle de Lomé.

MÉDECINE

Les Journées annuelles d'éthique

Le professeur Jean-Pierre Changeux : « Les lois sur l'éthique biomédicale doivent être adoptées au plus vite »

Dans un avis rendu public à l'occasion des Journées annuelles d'éthique, vendredi 17 et samedi 18 décembre à l'UNESCO, le Comité national d'éthique se prononce, moyennant certaines conditions, en faveur du transfert d'embryons après décès du conjoint. A ce propos, dans un entretien au « Monde », le professeur Jean-Pierre Changeux, président du Comité d'éthique, souligne l' « urgence » d'une adoption des projets de loi sur la bioéthique. Au cours de ces journées, Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, a confirmé que ces projets seraient discutés lors d'une session extraordinaire au Sénat autour du 15 janvier.

« Le Comité d'éthique indique, dans son avis sur le transfert d'embryons, que « l'homme disparu, on ne voit pas qui ou quelle autorité pourrait in fine faire valoir sur les embryons des droits égaux ou supérieurs à ceux de la femme ». La décision de poursuivre le projet parental appartient donc, dans ce cas, totalement à la femme ?

– Nous nous situons dans un cas où il y avait un projet parental – la double volonté d'un homme et d'une femme de concevoir un enfant et de l'élever ensemble – et où, soudainement, à la suite du décès du conjoint, ce projet n'existe plus dans sa forme initiale. A la différence de ce qui se passe lorsqu'une femme enceinte perd son conjoint, la femme se trouve ici face à un choix : soit elle décide d'abandonner ce projet et de détruire l'embryon dont le père est décédé ; soit elle souhaite poursuivre son projet parental en l'absence de son compagnon décédé. Nous disons effectivement que *« l'homme disparu, on ne voit pas qui ou quelle autorité pourrait, in fine, faire valoir sur les embryons des droits égaux ou supérieurs à ceux de la femme et s'opposer à son projet d'entreprendre une grossesse après transfert des embryons congelés ».*

» Cependant, nous estimons que ce souhait doit être éclairé de manière, en particulier, à ce que l'intérêt du (ou des) enfant (s) à venir soit pris en compte de manière aussi sérieuse que possible. C'est pourquoi nous pensons qu'il conviendrait d'aménager avant toute décision un délai de réflexion d'au moins trois mois et qui ne devrait pas excéder un an. Ainsi, cette décision mûrement réfléchie ayant été prise à la suite d'entretiens avec l'équipe médicale, il devrait être possible à la femme de décider sereinement de la suite à donner à son projet parental.

– Fait exceptionnel, l'avis et le rapport du Comité d'éthique s'accompagnent d'observations de l'un de ses membres, Pierre Laroque, qui explique les raisons pour lesquelles il lui semble « inopportun » de prendre position sur cette question. Ses arguments ne vous ont donc pas convaincus ?

– L'intervention, fort intéressante, de M. Laroque est essentiellement d'ordre juridique. Elle souligne les difficultés qui ne manqueront pas de se poser sur le plan législatif et réglementaire si l'on accepte l'idée du transfert d'embryon après décès du géniteur. Au sein du Comité d'éthique, nous sommes arrivés, après de longues discussions à un large accord. Pierre Laroque a préféré voter contre cet avis et justifié par écrit sa position.

– Il pose en quelque sorte un préalable législatif à un avis du Comité d'éthique sur cette question ?

– C'est effectivement son point de vue. Alors qu'en général c'est plutôt l'inverse qui se produit, le législateur s'étant souvent inspiré des avis du Comité d'éthique. Le plus souvent, nos avis anticipent l'évolution du droit.

« La solution du moindre mal »

– Les textes de loi sur la bioéthique sont toujours en panne...

– Le Comité d'éthique a pris, depuis maintenant plusieurs mois, une position très ferme : nous souhaitons vivement que ces lois soient adoptées au plus vite. Il y a une véritable urgence à ce que le Parlement établisse des textes de loi sur les questions fondamentales relatives à l'éthique biomédicale.

– Etes-vous d'accord pour que le projet de loi n'envisage pas la question du statut de l'embryon ?

– Nous en avons beaucoup discuté. Quelques membres de notre Comité, pour des raisons de type juridique, souhaitent que cette question figure dans le texte de loi. Mais la majorité est de l'avis contraire. Essayons déjà de faire en sorte que ce dispositif législatif éthique minimum soit mis en place et nous verrons bien ensuite.

» Sur cette question et sur bien d'autres, je m'en tiens à ce que le philosophe Paul Ricœur appelle *« l'ascétisme de l'argument »*. Nous devons être attentifs à tous les arguments qui sont avancés et essayer de trouver les solutions qui soient conformes à la visée éthique telle qu'il la définit : *« La vie bonne, avec et pour les autres, dans des institutions justes »*. En pratique, notre démarche correspond à ce qu'Anne Fagot-Largeault appelle *« la solution du moindre mal »*.

» J'ajoute que nos positions ne sont pas figées une fois pour toutes. Ainsi, à propos des greffes de cellules nerveuses, le Comité a, dans un premier temps été favorable à un moratoire, avant de se prononcer en faveur de leur usage expérimental comme traitement de la maladie de Parkinson. Dans le domaine qui nous concerne aujourd'hui, je vous indique que nous avons été saisi une nouvelle fois de la question du diagnostic pré-implantatoire et que nous allons en débattre bientôt.

Propos recueillis par
FRANCK NOUCHI

Un avis favorable au transfert d'embryons après le décès du conjoint

Le Comité d'éthique avait été saisi à plusieurs reprises de la situation de femmes souhaitant le transfert d'embryons conservés après le décès de leur conjoint. Cette situation, pour être exceptionnelle, soulève un débat tant éthique que légal. Elle n'est pas prévue dans les projets de loi sur la bioéthique adoptés en première lecture à l'Assemblée nationale le 26 novembre 1992.

Dans le rapport qui accompagne son avis du 17 décembre, le Comité d'éthique indique que les arguments pour ou contre l'acceptation de cette demande doivent prendre en compte la réalité de ce qu'il est convenu d'appeler *« le projet parental »*, les conséquences de son non-accomplissement et l'intérêt d'un enfant né dans ces circonstances. *« Il n'existe aucune raison convaincante de refuser* a priori *ce choix à la femme elle-même »*, note l'avis. En effet, *« si une demande d'insémination d'une femme avec le sperme de son compagnon décédé est contestable, la situation est différente dans le cas où une fécondation* in vitro *a été réalisée du vivant de l'homme et où des embryons ont été congelés »*. Dans ce cas, précise le comité d'éthique, *« la disparition de l'homme ne fait pas disparaître les droits que la femme peut considérer avoir sur ces embryons qui procèdent conjointement d'elle et de son partenaire défunt »*.

DÉFENSE

Durant les années 40 et 50

Les Américains ont conduit des tests clandestins de munitions radioactives

Les Etats-Unis ont clandestinement expérimenté, à proximité de zones habitées, des armes à base de matières radioactives que des avions ont larguées, à plusieurs reprises, dans les années 40 et 50, au-dessus du Tennessee, de l'Utah et du Nouveau-Mexique. Douze tests de ce genre ont été conduits, entre 1948 et 1952, à partir de sites à Oak-Ridge (Tennessee) et à Salt-Lake-City (Utah), sous la direction du laboratoire national de Los Alamos (Nouveau-Mexique).

C'est un rapport au Congrès américain, émanant du General Accounting Office (GAO), l'équivalent de la Cour des comptes, qui vient de le révéler. Il s'est agi de mettre au point des munitions radioactives contre l'avis d'experts gouvernementaux qui, à l'origine, estimaient que les particules radioactives dégagées par les explosions nucléaires aériennes provoquaient peu de « retombées » militairement exploitables. L'un de ces essais, le 24 mars 1950, a consisté à faire larguer par un avion, à plus d'une centaine de kilomètres de Watrous (Nouveau-Mexique), une bombe classique contenant des milliers de curies – ce qui est considérable – de matières radioactives.

Le rapport du GAO précise qu'il n'a pas été en mesure d'évaluer les effets de ces expériences sur les populations civiles. Apparemment, indique le *Newk York Times* repris par l'*International Herald Tribune* du vendredi 17 décembre, les concentrations radioactives en jeu seraient très largement inférieures à celles dégagées par l'explosion de Tchernobyl.

Les chemins africains du sida

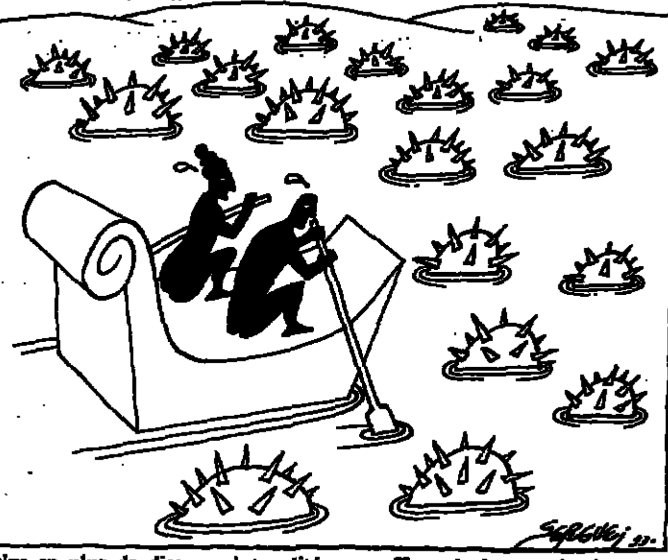
Suite de la première page

Beaucoup de ces hommes disent savoir que le préservatif est une bonne méthode pour éviter « d'attraper » le sida. Mais moins de la moitié d'entre eux disent avoir déjà vu un préservatif et moins d'un sur dix dit savoir l'utiliser.

D'autres entretiens avec ces migrants montrent la somme de méconnaissance, de fantasmes toujours présents en dépit des campagnes qui ont pu être menées par voie de télévision, de radio ou de presse écrite. Si le sexe et le sang sont des voies de contamination connues, beaucoup continuent, dans le même temps, de penser que la simple proximité physique avec un malade ou que le fait de partager l'air qu'il respire sont des situations potentiellement contaminantes. D'autre part, sur les sites aurifères de cette partie du continent, une croyance veut que pour trouver de l'or il faut, peu de temps avant de descendre dans la mine, avoir une relation sexuelle sans préservatif...

Plusieurs travaux à visée préventive sont en cours au Niger (auprès des populations migrantes), au Togo (visant les professionnels des transports) ainsi qu'au Mali. A Abidjan, une approche originale est menée auprès des très nombreuses prostituées de la capitale ivoirienne, dont les trois quarts sont, elles aussi, des immigrées. Les responsables ivoiriens commencent également à prendre en compte, comme l'a expliqué Kale Kaoumé (Institut national de la santé publique, Abidjan) les déplacements périodiques – au moment du versement des salaires – des prostituées depuis leurs lieux de pratique habituels vers des complexes agro-industriels où d'importants contingents d'ouvriers et de manœuvres saisonniers sont employés.

Pour de nombreux observateurs, la nature saisonnière de ces phénomènes migatoires est à relier à la transmission des MST et du sida aux femmes restées dans leur pays d'origine. Ceci ne fait aucun doute pour le docteur Fatoumata Traoré (Ouagadougou, Burkina-Faso). *« Réserve de main-d'œuvre pour les pays africains pendant la colonisation, les Burkinabès ont gardé une facilité extraordinaire à migrer,* explique-t-elle. *Ce sont surtout les hommes qui partent. Les retours sont périodiques et la femme continue à subir le comportement qu'a eu son époux à l'extérieur... »* Ce phénomène commence à alimenter, lors des rencontres africaines, de plus en plus de discours à tonalité féministe, les quelques Africaines professionnelles de la santé utilisant ces tribunes pour dénoncer les inégalités socio-économiques et culturelles dont sont victimes les femmes de ce continent.



L'augmentation du nombre des cas de contamination des femmes *« restées au village »* par des hommes migrants concerne également les flux migratoires de l'Afrique noire et du Maghreb vers l'Europe et tout particulièrement vers la France. Dans les pays industrialisés, les travailleurs immigrés sont en effet, *via* la prostitution, une cible privilégiée de contamination virale, une contamination qu'ils peuvent ensuite transmettre à différentes personnes lors de leur retour au pays. A l'inverse, d'autres observations font état, comme en France et en Belgique, de femmes contaminées par leurs maris, ces derniers ayant été infectés lors de relations homo ou hétérosexuelles en Afrique. Face à ces multiples chemins épidémiques, la prévention reste encore, pour l'essentiel, à inventer.

JEAN-YVES NAU

Une aide française de 300 millions de francs en 1994

MARRAKECH

de notre envoyé spécial

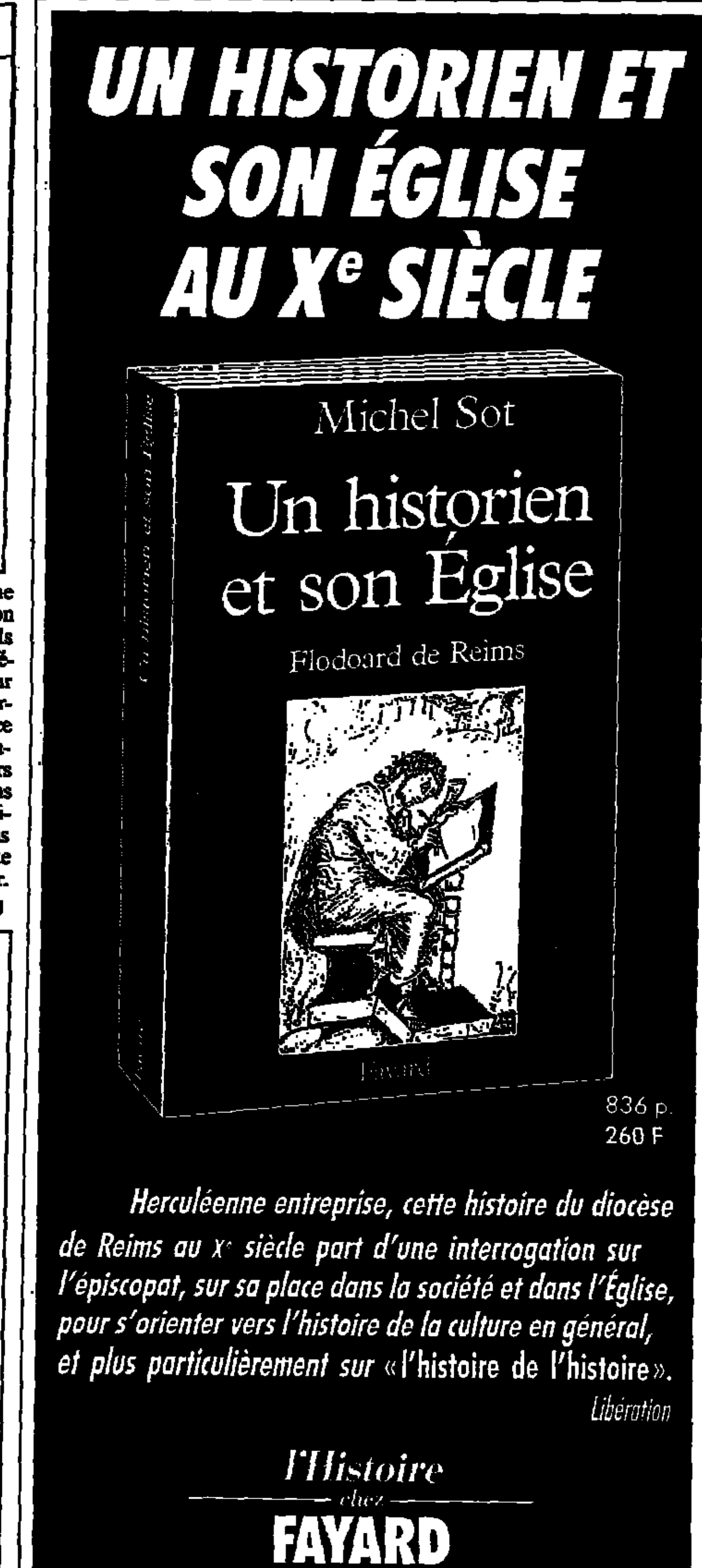
S'exprimant au nom de Michel Roussin, ministre de la coopération, le professeur Claude Griscelli (hôpital Necker-Enfants malades, Paris) a annoncé, jeudi 16 décembre, lors de la clôture de la conférence de Marrakech, que la France consacrera 300 millions de francs en 1994 à la lutte contre l'épidémie de sida en Afrique et en Haïti. Il a confirmé ainsi la confirmation de l'augmentation de la participation française en territoire africain, qui avait été annoncée en août dernier à Abidjan par Michel Roussin et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé (*le Monde* du 3 août). *« Les aides apportés aux pays africains qui en feront la demande ne seront accordées qu'après une expertise préalable par un groupe de spécialistes réunis au ministère de la coopération »,* nous a expliqué le professeur Griscelli.

Cette décision marque une nouvelle étape dans la politique de coopération en matière de lutte contre le sida, amorcée en 1987. Depuis cette date, environ 300 millions de francs ont été engagés. C'est une somme équivalente qui sera débloquée pour la seule année 1994.

« État d'urgence »

L'augmentation de l'aide financière française à la lutte contre le sida en Afrique et la décision, annoncée lors de l'ouverture de la conférence de Marrakech par Simone Veil, de réunir à Paris, au cours du premier semestre 1994, les représentants des différents pays industrialisés contribuant au financement d'actions de prévention contre la pandémie dans le tiers-monde correspondent à une volonté de coordonner l'action tant au niveau des pays concernés qu'à l'échelon des Nations unies. Mme Veil a indiqué que le sommet de Paris viserait à mettre en place *« une véritable stratégie d'intervention »*. Présent lors de la cérémonie de clôture de la conférence, Jacques Chirac s'est associé à « l'Appel de Marrakech », texte signé par différents responsables politiques, scientifiques ou culturels pour intensifier les actions de prévention sur le continent africain. *« L'Afrique est en état d'urgence. Seule une mobilisation internationale permettra d'y répondre par la mise en œuvre d'une solidarité concrète et agissante »,* a déclaré le maire de Paris. La décision de l'intensification de l'aide française coïncide avec l'annonce faite par les responsables de l'OMS qu'une firme pharmaceutique belge – Janssen pharmaceutica – allait offrir à l'organisme international, au cours des cinq années à venir, deux médicaments (le miconazole et le ketoconazole) efficaces dans le traitement de candidoses buccales dont souffrent très fréquemment les malades atteints du sida. Ce don, d'une valeur de 5 millions de dollars, sera utilisé dans les pays africains. *« Je demande aux autres sociétés pharmaceutiques de suivre cet exemple et de contribuer à ce que les médicaments soient plus accessibles et financièrement plus abordables dans les pays en voie de développement »,* a déclaré le docteur Michael Merson, directeur du programme mondial de lutte contre le sida à l'OMS.

J.-Y. N.



ÉDUCATION

■ GRÈVES ET MANIFESTATIONS. La quasi-totalité des syndicats d'enseignants, ceux de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) comme ceux de la Fédération syndicale unitaire (FSU), des associations de parents d'élèves et des organisations de gauche appelaient à la grève dans les établissements scolaires publics, vendredi 17 décembre, pour protester contre le vote par le Sénat, mercredi 15 décembre, de la révision de la loi Falloux. Des manifestations unitaires devaient avoir lieu l'après-midi dans une vingtaine de villes de province, tandis qu'à Paris les manifestants devaient défiler du Sénat jusqu'au ministère de l'éducation nationale. Une manifestation nationale est annoncée pour le dimanche 16 janvier.

■ RAPPORT VEDEL. Le groupe socialiste à l'Assemblée nationale a déposé, jeudi 16 décembre, une demande de commission d'enquête sur *«les conditions d'élaboration du rapport Vedel»* sur l'état des locaux des établissements d'enseignement privé. Ce sont les conclusions de ce rapport qui ont conduit le gouvernement à demander au Sénat de voter dans l'urgence la révision de la loi Falloux.

Grève des enseignants, établissements fermés, manifestation nationale

Les défenseurs de l'école publique tentent de mobiliser l'opinion contre la révision de la loi Falloux

Après le vote par le Sénat, mercredi 15 décembre, de la révision de la loi Falloux, qu'il dénonce unanimement comme *«un coup de force»*, le camp laïque est en état de choc. Pris de court, il se ressoude et tente, dans l'urgence, un sursaut. Faut-il qu'il y ait vraiment péril en la demeure pour que les frères ennemis du syndicalisme enseignant, la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et son ex-minorité, désormais rassemblée sous la bannière de la Fédération syndicale unitaire (FSU), décident, en vingt-quatre heures à peine, d'une action commune. Qui plus est, ironie du sort, le jour même où doivent être dépouillés les résultats du vote aux élections professionnelles dans les écoles primaires,les premières dans le monde enseignant depuis l'éclatement de la FEN.

Mais sous le coup assené par les parlementaires de droite, les défenseurs de la laïcité font mine d'oublier – la FEN en tête – leurs propres atermoiements sur la question scolaire. Sentant à quel point les clivages anciens étaient en train de se déplacer, ils n'ont pourtant cessé de s'interroger depuis leur défaite de 1984.

Par exemple, en juin dernier, au moment où reprenait à l'Assemblée le débat sur la révision de la loi Falloux, le tout nouveau Syndicat des enseignants (SE) de la FEN, réuni à Tours pour son congrès constitutif, exhortait ses troupes à adopter une position – inédite pour ce syndicat – d'ouverture sur la question scolaire. *«Le réalisme impose aux laïques d'en prendre acte*, écrivait la direction du SE, *le financement de l'enseignement privé sous contrat est irréversible. Ils doivent s'inscrire, à ce propos, et avant qu'il ne soit trop tard, dans le seul débat qui soit d'actualité : les conditions impérieuses de l'association de l'enseignement privé au service public d'éducation et les exigences liées à la notion de mission de service public.»*

Refusé par les délégations de l'Ouest confrontées à une forte implantation de l'enseignement catholique, le texte ne fut pas adopté par le congrès. Mais, quelques mois auparavant, l'accord «historique» signé en janvier entre le gouvernement et l'enseignement catholique, alignant la formation et le recrutement des maîtres du privé sur ceux du public, n'avait guère réussi à mobiliser la FEN, il est vrai alors entièrement absorbée par ses déchirements internes.

La contradiction entre les deux mots d'ordre, lancés sitôt connu le vote du Sénat, l'un par la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) – historiquement très liée à la FEN, – l'autre par la FSU, illustre bien le désarroi dans lequel sont plongés les appareils syndicaux et associatifs. Tandis que la FCPE déclarait le vendredi 17 décembre *«journée école morte»* – réclamant en clair à ses adhérents de garder leurs enfants chez eux, ce qui n'est pas forcément de bonne publicité pour l'école publique, – la FSU, aussitôt rejointe par le Comité national d'action laïque (CNAL), lançait l'idée, pour le premier trimestre 1994, *«d'une grande campagne de promotion de l'école publique»*.

Si la rhétorique laïque a arrondi ses angles, est-on sûr pour autant que l'opinion et en premier lieu les parents d'élèves, pensent en ces termes l'opposition entre les deux écoles? L'antagonisme historique sur lequel se sont fondés le SNI et la FCPE (mais où les jeunes enseignants comme les nouveaux parents d'élèves ne retrouvent pas forcément leurs petits) ne fait plus recette aujourd'hui auprès de familles de plus en plus soucieuses et habiles à faire jouer la complémentarité entre les deux systèmes.

Stratégies individuelles des familles

Le plein emploi mis à mal, la crise a fait son œuvre. Peur du chômage, angoisse de l'avenir, les parents ont naturellement haussé leurs exigences à l'égard de l'école. Toutes les enquêtes sur le sujet le montrent : chacun des deux systèmes se pose en correctif des rigidités ou des faiblesses de l'autre. Si l'enseignement privé accueille bien une minorité d'élèves – 17 % des effectifs, – on sait avec certitude qu'il sert de recours à près de 40 % des élèves à un moment ou à un autre de leur parcours scolaire. En outre, un parent du public sur six réussit, par des voies dérogatoires, à échapper aux contraintes de la carte scolaire et choisit son établissement. Comme près d'un parent sur six a également fait le choix du privé, ce sont donc, en définitive, près du tiers des parents qui choisissent leur école aujourd'hui en France.

Le débat sur l'assouplissement de la carte scolaire est devenu récurrent dans le service public, depuis les premières expérimentations lancées par la gauche... à la rentrée 1984. Quant au rôle très efficace de filtre social que joue le privé dans certaines zones urbaines en particulier, rien n'indique qu'il soit différent de celui que mettent en place, au profit des seuls initiés, certains établissements publics. Or ni les syndicats d'enseignants ni les associations de parents d'élèves n'ont vraiment réussi à intégrer dans leurs discours ces évolutions majeures.

De plus en plus sollicité pour des raisons pédagogiques, comme refuge, ou pour ses qualités, réelles ou supposées, de plus grande souplesse, l'enseignement privé est finalement entré dans le jeu que les stratégies individuelles des familles lui imposaient. Le fameux caractère propre du privé, fer de lance de la bataille de 1984, a certes été reconnu par les accords Lang-Cloupet de juin 1992, mais au moment où ses contours étaient devenus si flous que les responsables de l'enseignement catholique eux-mêmes ne savaient plus comment lui redonner forme et contenu.

A vitesse grand V, enseignants et personnel d'encadrement du privé se sont laïcisés : 97 % des enseignants du privé sont désormais des laïcs, 88 % des directeurs d'école, 81 % des chefs d'établissement du second degré (contre 46 % en 1978), 66 % des directeurs diocésains – deux sur trois, – garants de l'enseignement catholique dans chaque diocèse (contre 9 % en 1978...).

Peut-il y avoir, dans ces conditions, une réelle mobilisation pour assurer la défense de l'école publique? Un sondage publié en novembre par le CNAL, précise que six Français sur dix trouvent plutôt juste que les collectivités locales financent les locaux de l'enseignement privé sous contrat... à la condition que les locaux subventionnés par des fonds publics demeurent publics. En outre, 83 % des Français préféreraient que l'argent de l'Etat et des collectivités locales serve d'abord à l'amélioration du service public, ce que ne garantit pas la loi votée à la hâte au Sénat. Le sondage, cependant, ne dit pas s'ils sont prêts à manifester pour cela.

CHRISTINE GARIN
et JEAN-MICHEL DUMAY

Dans les trois départements d'Alsace-Moselle

Statut différent

STRASBOURG
de notre correspondant

La loi Falloux est surtout connue en Alsace-Moselle pour inspirer encore dans les trois départements le «statut scolaire local» qui organise la présence religieuse dans l'enseignement public.

Le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle, sous domination allemande de 1870 à 1918, ont en effet échappé aux «lois laïques» de la IIIe République. Leur retour à la France a respecté ce qui était devenu un droit local, combinaison souvent des textes français d'avant 1870 et des textes allemands postérieurs. Les exemples les plus connus sont le maintien du concordat qui règle les rapports entre l'Eglise catholique et l'Etat et un régime particulier de protection sociale.

Le statut scolaire local en est aussi un élément. Il prévoit notamment la «confessionnalité» des écoles primaires et des postes d'enseignants : une école est «protestante» ou «catholique». Depuis plusieurs années, même si ces étiquettes demeurent, l'interconfessionnalité de fait se répand progressivement, et on ne tient plus vraiment compte de la religion des personnels dans leur affectation. Mais surtout le statut scolaire alsacien-mosellan organise les cours de religion dans les locaux et les horaires scolaires pour les cultes reconnus (catholique, luthérien, réformé et israélite). Cet enseignement d'une heure hebdomadaire en classes primaires, qui peut être porté à deux dans les CE2, CM1 et CM2, est assuré par l'instituteur volontaire ou, à défaut, par des catéchistes, ministres du culte ou laïcs rémunérés par l'éducation nationale.

La famille peut y préférer un cours de substitution, souvent de «morale». De même, la religion est une matière officielle dans le second degré, traitée par des enseignants spécifiques. Selon les dernières statistiques connues de l'INSEE, qui datent de 1989-1990, 42,2 % des élèves du secondaire public et privé étaient ainsi inscrits en religion. Certains aspects sont tombés en désuétude, comme l'éveil religieux prévu en maternelle. D'autres n'ont plus qu'une portée très limitée, comme le droit pour des membres des congrégations religieuses d'enseigner dans des écoles primaires publiques ou même de les diriger.

Une application floue du principe de laïcité

Cette spécificité régionale explique en grande partie que la guerre scolaire n'ait jamais dépassé en Alsace les simples incidents de frontières. La présence reconnue de l'enseignement religieux dans l'école publique a considérablement réduit le conflit entre camp laïque et confessionnel. Elle a d'ailleurs freiné le développement de l'école privée : dans l'académie de Strasbourg, 7,9 % des élèves seulement sont scolarisés dans l'enseignement privé, chiffre qui tombe à 4 % dans le seul premier degré. Les établissements privés, catholiques, mais aussi, à Strasbourg, protestants ou israélites, sont essentiellement des collèges et des lycées.

Ce statut scolaire spécifique, qui a ses opposants, est une application très floue du principe de laïcité. Un colloque organisé en octobre dernier à Strasbourg par le CNRS et l'Institut du droit local sur «L'enseignement religieux en France» suggère qu'il s'agissait là, avant la lettre, d'une organisation décentralisée et consensuelle des rapports entre l'école et les cultes. En revanche, il s'était beaucoup interrogé sur cette fragilité juridique.

Est-il envisageable d'étendre un jour ce statut à l'islam, ce qui pourrait favoriser l'intégration des jeunes musulmans? Devant l'Association des journalistes de l'information religieuse (AJIR), le 1er décembre, le docteur Dalil Boubakeur, recteur de la Grande Mosquée de Paris, a cité en exemple le statut scolaire local d'Alsace-Moselle comme une piste à étudier.

JACQUES FORTIER

Le PS demande une commission d'enquête sur les conditions d'élaboration du rapport Vedel

Le groupe PS à l'Assemblée nationale a déposé, jeudi 16 décembre, une demande de commission d'enquête sur *«les conditions d'élaboration du rapport Vedel»*, dont les conclusions ont conduit le gouvernement à demander au Sénat de voter la révision des textes législatifs relatifs au financement par les collectivités locales de l'immobilier scolaire privé. Selon ce rapport, plus de la moitié des établissements scolaires privés *«appellent des travaux liés à la sécurité»* (*le Monde* des 11 et 15 décembre).

En précipitant l'examen de la révision de la loi Falloux, François Bayrou n'avait pas hésité à «glisser» sur les propres conclusions du rapport Vedel, jouant ostensiblement de cette corde sensible. La mission Vedel, elle, faisait état de *«situations de nature variable»*. *«Dans le délai de l'enquête*, précisait-elle en conclusion, *il n'a pas été possible d'isoler dans les montants* [liés aux travaux immédiats ou conservatoires] *ceux qui correspondent aux travaux les plus urgents.»*

L'amalgame effectué par le ministre de l'éducation entre l'urgence d'une situation et la résolution d'un problème de fond était relevé, dès mardi, par Georges Vedel lui-même. Et le Père Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique, reconnaissait lui-même qu'il était abusif de parler d'insécurité quand il s'agissait de mise aux normes de sécurité (*le Monde* du 16 décembre).

Aujourd'hui, des voix s'élèvent à gauche pour s'interroger sur la manière dont a été élaboré le rapport. On critique le fait que les besoins des établissements en matière de sécurité aient pu être communiqués par l'enseignement catholique lui-même, et non pas sur la base de données observées directement par les services de l'Etat. En fait, pour déterminer le classement de chaque établissement dans les cinq catégories, selon la nature des travaux à effectuer, la mission Vedel s'est adressée aux services extérieurs du ministère de l'éducation nationale. A charge pour ceux-ci de définir leur méthode de travail et d'adresser les consignes aux inspections académiques dans chaque département.

Dans les académies de Rennes et de Nantes, qui scolarisent à elles seules le tiers des effectifs de l'enseignement privé sous contrat en France, les directions diocésaines ont été associées à chaque étape des relevés d'informations. Dans certains cas, comme dans l'académie de Lyon, des formulaires ont été adressés directement aux chefs des établissements privés afin qu'ils disent eux-mêmes dans quelle catégorie ils se situaient. Cependant, un ingénieur régional des services académiques s'est assuré *a posteriori*, au vu des procès-verbaux des commissions de sécurité, de la conformité des renseignements. En revanche, dans les académies où le privé est peu nombreux, il semble que les informations recueillies l'aient été soit après visite d'un agent de l'inspection académique, soit au vu des rapports des commissions de sécurité.

On ne saurait cependant faire grief à la mission Vedel d'un manque de clarté. Elle indique, dans son rapport, que *«les services extérieurs du ministère de l'éducation nationale étaient parallèlement invités à prendre contact avec l'ensemble des interlocuteurs à même de les aider dans cette enquête (organismes de gestion des établissements privés, collectivités locales, directions départementales de l'équipement)»*. *«L'état des lieux est hautement vraisemblable*, nous a indiqué Georges Vedel, jeudi 16 décembre. *Même si, pour un travail scientifique, il aurait évidemment fallu bien plus de temps.»* En choisissant elle-même de s'orienter vers une enquête simplifiée, alors que M. Bayrou se défendait de fixer un délai de remise de copie, la mission Vedel a créé, de fait, les conditions de la reprise précipitée du débat par les sénateurs.

J.-M. Dy.

Député, hors-la-loi et fier de l'être

Pierre Lequiller, député (UDF) et vice-président du conseil général des Yvelines, auteur par le passé de plusieurs propositions de loi visant à réformer le financement de l'immobilier privé, a reconnu, mercredi 15 décembre, que son département avait pris les devants, *«dès la mise en place de la décentralisation en 1986»*.

«Le département des Yvelines, a-t-il indiqué, a financé jusqu'à 85 % des investissements pour certains collèges privés, comme il le fait pour le public, alors que la loi le limitait à 10 %.» Transformant ainsi, au mépris de la loi, ses désirs de député en réalité.

POINT DE VUE

Une nouvelle délibération est indispensable

par Jean-Luc Mélenchon

LE secrétaire général de l'enseignement catholique affirme (*le Monde* du 17 décembre) qu'il n'y a plus de contentieux entre l'enseignement privé et l'Etat. C'est le refrain après chaque prise d'avantages. *Exit*, donc, le contentieux. Restent les revendications.

Car le Père Cloupet, comme ses prédécesseurs, est insatiable. En quelques lignes dans ces colonnes tout est dit. Premièrement, la laïcité de l'Etat doit être redéfinie, puisque celui-ci *«paie déjà depuis trente ans les enseignants du privé»*. D'ailleurs, la devise de la République, loin d'être la loi commune, définit seulement *«le caractère propre»* de l'enseignement public, *«qui privilégie certaines valeurs, telles que la liberté, l'égalité, la fraternité»*. Deuxièmement, l'enseignement privé annonce qu'en dépit des libéralités de M. Bayrou, il n'a pas les moyens d'apporter sa quote-part aux travaux urgents dont le rapport Vedel a révélé si opportunément la nécessité. Troisièmement, compte tenu de la baisse démographique, là où il y a deux écoles, il faudra en fermer une. *«Faudra-t-il supprimer systématiquement l'école catholique, même si celle-ci ne connaît pas la même baisse?»*, s'interroge hypocritement M. Cloupet.

Le Père Cloupet rappelle que la loi Debré lui *«fait obligation d'accepter tous les élèves»*. Il n'en reste pas moins que le *Guide pratique de l'immobilier scolaire dans l'enseignement catholique*, édition de janvier 1992, organise soigneusement les moyens de protéger *«la mission d'Eglise que poursuit l'enseignement catholique»* (page 64). D'abord, *«dissocier la gestion de la propriété comme garantie pour maintenir le caractère propre»*; ensuite, une *«clause de destination»* doit figurer dans le bail entre l'association qui gère et celle qui possède. Cette clause a *«pour but de mettre en situation d'occupant sans titre un établissement qui ne respecterait pas les consignes de l'autorité diocésaine»* (page 25).

Qui menaçait la liberté d'enseignement jusqu'à cette nuit du 14 décembre au Sénat, sinon l'imprévoyance criminelle de ceux qui ont laissé leurs écoles se dégrader au point de devenir dangereuses pour les enfants qui s'y trouvent? Les contribuables doivent-ils payer la réparation des voitures en panne au nom de la liberté de circuler, alors qu'ils financent déjà les transports en commun mis à la disposition de tous? C'est pourtant l'équivalent qui vient d'être voté à la sauvette par une ruse de procédure parlementaire indigne du sujet, sous un argument d'urgence émotif et sur la base d'un rapport bien curieusement étayé.

Personne ne sait encore, aujourd'hui, ce que sont les besoins globaux de travaux de sécurité dans les établissements d'enseignement public. Personne n'a évalué les capacités réelles de financement des collectivités locales auxquelles a été confié cet impôt-sécurité. Nulle part on ne sait ce que serait la responsabilité d'une collectivité qui refuserait de payer si ensuite un accident avait lieu!

Combien d'autres questions pourraient encore être soulevées! C'est pourquoi j'estime qu'une nouvelle délibération est indispensable. Elle dépend, certes, de la double signature du président de la République et du premier ministre. Autant dire d'un bras de fer. Le second a beaucoup de moyens pour lui. Le premier n'a que ce qu'il pourrait faire constater : le refus des consciences que l'on veut contraindre. Il faut donner de la voix!

► Jean-Luc Mélenchon, sénateur de l'Essonne, est membre du secrétariat national du Parti socialiste.



JUSTICE

L'assassinat de Bernard Laroche devant la cour d'assises de la Côte-d'Or

Les jurés ont infligé à Jean-Marie Villemin quatre ans d'emprisonnement ferme

La cour d'assises de la Côte-d'Or a condamné, jeudi 16 décembre, Jean-Marie Villemin, trente-cinq ans, à cinq ans d'emprisonnement, dont un avec sursis, en le *déclarant* coupable de l'assassinat de son cousin Bernard Laroche, commis le 29 mars 1985 à Aumontzey (Vosges). Incarcéré le jour des faits et remis en liberté le 24 décembre 1987, Jean-Marie Villemin a été écroué, conformément à la loi. Au début de l'audience, il est donc retourné en prison mais l'application des remises de peine, ajoutée à la faculté de demander une libération conditionnelle, lui permet d'espérer une libération dans les prochaines semaines.

DIJON

de notre envoyé spécial

Une décision juste, disait en substance un haut magistrat de la Cour de cassation, c'est celle qui ne fait pas scandale, qui est acceptée par la partie civile et par le condamné. L'arrêt rendu jeudi 16 décembre par la cour d'assises de la Côte-d'Or semble bien correspondre à cette définition car, à l'issue de l'audience, l'un des conseils des familles Laroche et Bolle parlait d'un *« arrêt digne »*.

Alors que, pour Mᵉ Henri-René Garaud, défenseur de Jean-Marie Villemin, il s'agissait d'une *« décision d'apaisement »*. Enfin, l'opinion publique ne verra pas un scandale dans la sanction de ce qui reste un assassinat, même si les circonstances du crime, les dérives de la justice et l'ancienneté des faits ont conduit les jurés à faire preuve de modération. L'avocat général demandait dix ans de réclusion criminelle et la défense souhaitait l'acquittement. Deux extrêmes, deux excès, bien à l'image de l'affaire. *« Les jurés ont su trouver une solution médiane,* remarquait lui-même Mᵉ Garaud. *La vertu est souvent au milieu »*.

« Assez de souffrances »

Pourtant, l'avocat, en prononçant l'ultime plaidoirie du procès s'était battu, comme jamais sans doute il n'avait eu l'occasion de le faire. Il a plaidé l'acquittement, furieusement, rageusement, mais cette fois ce fut sans s'abriter derrière les poncifs qui ont fait sa réputation. Agacé devant les étiquettes qu'on lui attribue volontiers : *« C'est vrai que j'aime les flics ! »* rugissait-il, avant de piétiner férocement le SRPJ de Nancy en accusant les policiers d'avoir donné *« des coups de pouce »* à l'enquête, afin de construire leur dossier. Les experts, après le juge Lambert, n'ont pas été plus épargnés. Mᵉ Garaud, à plusieurs reprises, a même évoqué son propre rôle : *« Je n'ai peut-être pas vu venir le danger.* Mea culpa. *Le 29 mars, Jean-Marie m'a demandé un rendez-vous ; je ne pouvais pas lui en donner avant le 10 avril. »* Et pour l'avocat, si Jean-Marie Villemin a tué, *« c'est la faute à tout ce gâchis, à tout ce désordre. N'ajoutez pas le malheur au malheur »*.

Pendant une grande partie de sa plaidoirie, Christine et Jean-Marie Villemin ont pleuré. Quand survient l'instant où l'accusé doit avoir la parole en dernier, Jean-Marie Villemin bafouille en sanglotant abondamment. Il parle de Grégory : *« C'est pour lui que je suis ici. Christine et moi, nous l'aimions plus que tout au monde... Ne nous séparez pas, je vous en supplie, assez de souffrances. »*

Parmi les jurés, une jeune femme tourne la tête brusquement, cachant ses yeux. Quatre heures plus tard, le jury avait pris sa décision. Mais, bien longtemps après le verdict, le public nombreux, qui n'avait pas pu assister à l'audience, s'était réparti dans la salle des Pas-Perdus par petits groupes sans se décider à quitter le palais de justice. Chacun évoquait de façon savante un dossier qu'il ne connaissait pas, échafaudant les hypothèses les plus folles. Le procès de Jean-Marie Villemin est terminé. L'affaire Grégory continue.

M. P.

Lire également la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN page 25

COMMENTAIRE

Marché de dupes

AVEC la condamnation de Jean-Marie Villemin, le rideau est tombé sur l'une des scènes les plus fortes de ce drame interminable que l'Histoire retiendra probablement sous le nom de « l'affaire Grégory ». Il ne s'agit pas pour autant du dernier acte car, un jour peut-être, la vérité jaillira sur les circonstances de la mort du fils de Jean-Marie Villemin. Les annales judiciaires sont émaillées de ces affaires qui n'ont été expliquées que de nombreuses années plus tard, grâce au hasard ou à l'opiniâtreté d'un enquêteur. Ainsi, il y a seulement deux mois, un grand-père a-t-il expliqué comment il avait découpé le corps de son petit-fils dans le Val-d'Oise, treize ans auparavant, après l'avoir tué accidentellement.

Inversement, si l'assassinat de Grégory garde son mystère, il est à craindre que certains soient encore tentés d'écrire le dernier chapitre avec les convictions forgées dans leurs propres fantasmes. Et ce n'est pas le procès de Jean-Marie Villemin qui limitera leur imagination, malgré l'espoir que la première partie de l'audience avait fait naître.

Par une certaine perversion de la mécanique judiciaire, jusqu'alors sans précédent, le procès de Jean-Marie Villemin est aussi apparu comme celui de l'assassinat de Grégory. A l'origine, c'est Mᵉ Garaud qui a demandé que soient cités à l'audience tous les témoins de tous les dossiers judiciaires de l'affaire. Il s'agissait, pour l'avocat, non seulement de convaincre les jurés de l'existence de larges circonstances atténuantes en faveur de Jean-Marie Villemin, mais aussi de profiter des débats pour consacrer l'innocence de son épouse Christine, blanchie par un non-lieu moins éclatant qu'un acquittement, fût-il virtuel.

La justice a accepté, et le président Olivier Ruyssen a même souhaité que les débats servent à faire jaillir la lumière sur l'assassinat de Grégory. L'idée, tout en étant juridiquement contestable, était louable et, si l'assassin avait été identifié, le magistrat et la cour d'assises en seraient incontestablement sortis grandis. L'oralité, l'extraordinaire puissance du débat contradictoire, permettaient d'espérer – et M. Ruyssen ne l'avait pas caché – que *« la vérité jaillirait d'affrontements »*.

Une effrayante série d'erreurs

En effet, les combats furent parfois très violents . Mais, à l'issue de la terrible journée où l'on vit à la fois Christine Villemin s'opposer furieusement aux avocats de la partie civile et son mari engager une discussion dramatique avec sa mère, la théorie de l'affrontement fut pratiquement abandonnée car chacun semblait s'être aperçu qu'elle pouvait réveiller cette haine qui enveloppait, neuf ans plus tôt, la vallée de la Vologne.

L'audience a donc continué avec quelques heurts plus feutrés. Mais le malentendu sur l'issue du procès s'était installé pour se transformer en un marché de dupes. Mᵉ Garaud plaidait l'acquittement de Jean-Marie Villemin tout en le mélangeant à l'innocence de son épouse, comme si les deux notions étaient inséparables. Du côté de la partie civile, on plaidait avec acharnement l'innocence de Laroche, et, quand le verdict fut rendu, son épouse Marie-Ange déclarait : *« En mettant Jean-Marie en prison, ça démontre l'innocence de Bernard. »* Chacun avait oublié qu'il ne s'agissait que de juger Jean-Marie Villemin.

Pourtant, l'abondance du débat a eu des effets positifs. Elle aura permis de révéler publiquement une effrayante série d'erreurs commises par la justice, la gendarmerie, la police et la presse. Concernant la justice, il n'est pas certain que cette institution ait tiré les leçons nécessaires. M. Lambert, bien noté par ses supérieurs, n'a pourtant pas rencontré les obstacles que les juges trouvent sur leur chemin lorsqu'ils s'attaquent à un homme politique. Cette observation vaut aussi pour la presse, dans la mesure où la mise en cause féroce et impitoyable de Christine Villemin et de quelques autres villageois des Vosges n'a pas provoqué la simple colère qui ne manque pas d'éclater ici ou là lorsqu'un grand de ce monde est égratigné.

MAURICE PEYROT

DROIT DE VISITE : grâce présidentielle pour la mère de la petite Violaine. – Mᵐᵉ Meunier-Colette, qui purgeait, depuis le 8 novembre à Toulon, une peine de six mois d'emprisonnement pour avoir refusé d'accorder le droit de visite au père naturel de sa fille Violaine, sept ans, a bénéficié, jeudi 16 décembre, d'une grâce présidentielle. Elle avait entamé une grève de la faim à la prison Saint-Roch (*le Monde* du 1ᵉʳ décembre). Onze mois après la naissance de Violaine, M. Landra, le père naturel, avait reconnu l'enfant, en vertu de l'article 335 du code civil qui permet à un homme de se déclarer père, à l'insu de la mère, et depuis il exigeait le droit de visite.

Fausses facturations et dépenses injustifiées

Plusieurs fonctionnaires du conseil général de Seine-Maritime sont poursuivis pour corruption

ROUEN

de notre correspondant

Pierre Roussel, directeur du service des moyens et matériels au conseil général de Seine-Maritime, Denis Neteris, directeur du service informatique, et leurs adjoints, Emmanuel Liminiana et Jean-Pierre Vigier, ont été mis en examen, jeudi 16 décembre, pour « abus de confiance, faux et usage de faux, infraction à la transparence des marchés et corruption » à la suite d'une plainte déposée par André Martin (UDF-PSD), ancien président du conseil général, décédé le 7 novembre.

Le « patron » du département avait découvert l'existence de fausses facturations pour des matériels livrés au service informatique. Une société spécialisée dans la vente de moquette avait ainsi vendu au conseil général, au début de 1993, des ordinateurs de forte puissance tandis qu'une entreprise spécialisée dans l'agencement, la décoration et la menuiserie avait facturé des micro-ordinateurs haut de gamme. En cinq ans, le service informatique, dont le budget annuel s'élève à 50 millions de francs, aurait engagé 10 % à 15 % de dépenses injustifiées.

En plus de ces problèmes de fausses facturations, les enquêteurs du SRPJ de Rouen se sont intéressés à une petite société d'aviation propriétaire d'un bimoteur, dirigée par M. Neteris, à laquelle le conseil général aurait acheté des heures de vol. Cette société avait été constituée à partir d'une association, Arc-en-Ciel, déjà subventionnée par le conseil général sous forme d'heures de vol qui n'ont pratiquement jamais été effectuées. Plus étroitement imbriquée au sein du conseil général de Seine-Maritime, une association pour la formation en informatique des handicapés, Handitel, était aussi contrôlée par M. Neteris. La gestion de l'association aurait semble-t-il échappé à tout contrôle et servi à des échanges de matériel informatique alors qu'elle était largement subventionnée par le conseil général.

Ces mises en examen interviennent à six jours de l'élection du président du conseil général appelé à remplacer André Martin, qui avait lui-même succédé en avril à Jean Lecanuet. Interrogé, le cabinet du vice-président, Paul Caron (UDF-CDS), qui assure l'intérim, a refusé de commenter l'affaire *« par respect du secret de l'instruction »*.

ETIENNE BANZET

L'enquête sur un projet d'action contre un conseiller de M. Pasqua

Trois militants de l'Œuvre française ont été mis en examen

Patrick Nouhaud, Alain Leclercq et Thierry Verasani, les trois militants du mouvement d'extrême droite l'Œuvre française soupçonnés d'avoir préparé un projet d'action violente contre Patrick Gaubert, chargé de mission pour la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie au cabinet de Charles Pasqua, ont été mis en examen, jeudi 16 décembre, des chefs d'*« association de malfaiteurs »* par Marie-Paule Moracchini, juge d'instruction au tribunal de Paris (*le Monde* du 16 décembre).

Patrick Nouhaud a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire mais Alain Leclercq et Thierry Verasani, qui ont également été mis en examen du chef d'« infraction à la législation sur les armes », ont été placés en détention provisoire.

Charles Pasqua a estimé, jeudi 16 décembre à Clermont-Ferrand, que les activités de ces trois militants étaient *« inadmissibles »*. *« M. Gaubert est, à mon cabinet, en charge – comme déjà entre 1986 et 1988 – de la constitution et de l'animation de cellules de lutte contre le racisme et la xénophobie,* a-t-il poursuivi. *Il est rapidement devenu une cible pour des organisations d'extrême droite.*

Des enquêtes effectuées par la police ont montré qu'il avait fait l'objet d'opérations de surveillance et de repérages de la part de l'un de ces mouvements. C'est dans ces conditions que la justice est intervenue et je souhaite qu'elle suive son cours. »

ASSISES : un buraliste condamné à cinq ans de prison avec sursis pour le meurtre d'un cambrioleur. – Noël Connes, un buraliste qui avait tué un jeune homme de dix-neuf ans entré par effraction dans sa boutique en février 1991, a été condamné, jeudi 16 décembre, par la cour d'assises de l'Hérault à cinq ans de prison avec sursis. L'avocat général, qui estimait que le commerçant n'avait laissé aucune chance au cambrioleur en tirant sans sommation, avait requis cinq années de réclusion criminelle. Les jurés n'ont pas suivi la thèse de la légitime défense et ont reconnu Noël Connes coupable d'homicide volontaire, mais ils lui ont accordé les circonstances atténuantes.

Devant la cour d'appel de Lyon

Trois hommes d'affaires ont été condamnés sur plainte de M. Noir

La septième chambre de la cour d'appel de Lyon, présidée par Dominique Dulin, a condamné, mercredi 15 décembre, trois hommes d'affaires à des amendes de 50 000 à 100 000 francs et à des peines d'emprisonnement de quinze mois à trois ans avec sursis, pour escroqueries et abus de biens sociaux.

André Cohen, gérant de la société d'édition et de régie publicitaire AIDP, et ses démarcheurs, Sydney Lellouche et Léon Sillam étaient poursuivis sur plainte de Michel Noir, pour avoir effectué des *« manœuvres frauduleuses »* dans la collecte de fonds auprès d'entreprises lyonnaises et pour des impayés de fournisseurs remontant à 1984-1985. A l'époque, l'actuel maire de Lyon n'était encore que l'adjoint de son prédécesseur, Francisque Collomb (non-inscrit, « barriste »), mais également le président départemental du RPR et le responsable du journal *J'habite*, dont AIDP était chargée de fournir les ressources, en application d'un contrat commercial.

L'association éditrice obtient 200 000 francs de dommages et intérêts et M. Noir 20 000 francs, à titre personnel. – *(Corresp.)*

REPÈRES

ESPACE

L'Europe reporte à janvier 1994 ses décisions sur les vols habités

Deux jours n'ont pas été suffisants au Conseil de l'agence spatiale européenne (ESA) pour arriver à un consensus sur le programme à long terme présenté il y a quelques mois par le directeur général, Jean-Marie Luton. Réunis, jeudi 16 décembre à Paris, les représentants des Etats-membres sont convenus de remettre à janvier 1994 une éventuelle décision sur la station Colombus et sur le programme de transport spatial habité MSTP. Les désaccords portent sur la répartition du financement – environ 420 millions d'unités de compte (1) – de ces deux programmes pour les deux années à venir. Les conseillers sont, cependant, tombés d'accord pour engager jusqu'à achèvement le programme d'observation de la Terre, Envisat, et le système de transmission de données à haut débit par satellites DRS. Ils ont, enfin, voté le budget général et le budget scientifique pour 1994, qui se montent respectivement à 169,94 MUC et 330,824 MUC.

(1) Une unité de compte vaut environ 7 francs.

FOOTBALL

Les maires des villes de province hôtes de la Coupe du monde 1998 devront revoir leurs dossiers

Les maires des villes de province candidates pour accueillir les rencontres de la Coupe du monde 1998 devront *« revoir leurs dossiers »* et les *« représenter »* avec des *« chiffres et des objectifs précis d'ici à la fin janvier »*, a déclaré Mᵐᵉ Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, à l'issue d'une réunion, jeudi 16 décembre, avec les élus des huit municipalités concernées (Lyon, Montpellier, Toulouse, Lens, Bordeaux, Saint-Etienne, Marseille et Nantes – Strasbourg et Nancy ayant renoncé à leur candidature.

Mᵐᵉ Alliot-Marie a souligné que les estimations de coût de rénovation des stades, présentées par les élus, « divergeaient » entre elles *« de un à trois, voire de un à quatre »* et qu'il fallait *« nécessairement travailler sur des chiffres et des objectifs précis »*. Elle a fixé un nouveau calendrier : présentation des dossiers à la délégation interministérielle début février 1994 ; concertation *« souhaitée »* à Matignon en présence des maires et des présidents des conseils généraux et régionaux concernés début mars ; établissement de la liste des villes candidates en mars et avril et signature, en mai, des conventions Etat-Ville qui permettraient de résoudre une situation bloquée. Les maires exigent, notamment, d'obtenir une participation de l'Etat équivalente à 40 % du coût des travaux de rénovation (le gouvernement précédent proposait 30 %).

TERRORISME

Un Turc impliqué dans l'attentat contre le pape extradé de France en Italie

Le Turc Oral Celik a été extradé, jeudi 16 décembre, de Paris à Rome. Soupçonné d'avoir participé à l'attentat dans lequel le pape a été grièvement blessé sur la place Saint-Pierre, le 13 mai 1981, il avait été jugé par contumace, en 1986 et 1987 à Rome, et acquitté faute de preuves. Oral Celik avait eu des relations avec l'organisation criminelle turque des Loups gris, tout comme son compatriote Mehmet Ali Agça, qui purge une peine de prison à vie à Rome pour avoir tiré sur Jean-Paul II. Sur la base du témoignage d'Agça, Celik, deux autres Turcs et trois Bulgares avaient été renvoyés devant la justice en 1986 sous l'accusation de complot, puis acquittés.

Celik a été extradé sous l'accusation de trafic de drogue en Italie, mais la vraie raison des pressions exercées par Rome sur Paris tenait à la volonté de l'interroger au sujet de l'attentat contre le pape. Il est soupçonné d'avoir rencontré Agça en Suisse dans les jours ayant précédé la fusillade, pour lui fournir une arme à feu.

RELIGIONS

Mgr Rouet nommé évêque coadjuteur de Poitiers

Le pape a nommé, jeudi 16 décembre, Mgr Albert Rouet, actuel évêque auxiliaire du cardinal Lustiger à Paris, et président de la commission sociale de l'épiscopat, comme évêque coadjuteur de Mgr Joseph Rozier, évêque de Poitiers, soixante-neuf ans, appelé à lui succéder.

[Né le 28 janvier 1936 à Thenay (Indre), Albert Rouet a fait ses études au séminaire de Bourges et à l'Institut catholique de Paris. Licencié en théologie, il a été ordonné prêtre en 1963. Directeur dans des collèges parisiens, aumônier de jeunes et responsable de catéchèse, vicaire général de Paris à partir de 1983, Albert Rouet a eu une grande activité dans le milieu scolaire, étudiant et universitaire. Le cardinal Lustiger en a fait son évêque auxiliaire en 1986. Albert Rouet a occupé des fonctions dans l'épiscopat au plan national, à la commission épiscopale des milieux indépendants et à la commission sociale dont il est devenu le président en 1991. Il vient d'écrire *Au risque de croire*, chez Anne Sigier.]

Pour obtenir la mise à niveau d'équipements notoirement insuffisants

Le maire de Mantes-la-Jolie consulte les habitants sur la signature d'un contrat de ville

Les habitants de Mantes-La-Jolie (Yvelines) seront-ils nombreux à se rendre aux urnes, dimanche 19 décembre, comme le demande leur maire Paul Picard (PS)? En organisant une consultation locale, ce dernier souhaite faire entendre *« la voix des habitants d'une ville en difficulté et non celle de son seul maire »*. Il cherche aussi un soutien de la population alors qu'il négocie avec l'Etat des aides financières au titre de la politique de la ville.

La question posée, à laquelle il est difficle de répondre autrement que par l'affirmative, traduit les difficultés de cette ville de 45 000 habitants : *« Mantes-la-Jolie et l'Etat signent en janvier 1994 le contrat qui engage votre avenir. Etes-vous favorable à ce que ce contrat prenne en compte la réalisation des équipements publics de vos quartiers et les moyens de développement économique, social et urbain de votre ville et du Mantois? »*

A côté de ce référendum ouvert à tous les électeurs, une seconde consultation pose la question de la suppression du nom « Val Fourré » pour désigner la célèbre ZUP de Mantes, marquant la volonté de la rattacher au centre-ville. Cette consultation se veut plus large, puisque tous les habitants, y compris ceux de nationalité étrangère pourront y participer, dès l'âge de seize ans. Elle est organisée par l'association Actions Mantes-La-Jolie, qui était déja à l'initiative de l'élection d'un conseil de quartier dans l'un des quartiers de la ZUP (*le Monde* du 6 octobre).

A quelques semaines de la signature du contrat de ville, le maire souhaite mettre *« l'Etat mal à l'aise »* et obtenir la mise à niveau d'équipements notoirement insuffisants. *« Nous allons en reprendre pour trente ans d'aménagement du territoire alors que nous payons très cher l'addition des trente dernières années. Il faut remettre les compteurs à zéro! »*

L'enjeu du taux de participation

M. Picard s'appuie sur une étude du trésorier-payeur général des Yvelines, demandée par le préfet à partir des exercices budgétaires de 1988 à 1991, qui met en lumière le potentiel fiscal limité de la commune, son endettement supérieur à la moyenne de l'Ile-de-France, sa marge d'autofinancement réduite et son manque chronique de trésorerie.

Difficile, dans ces conditions, pour une commune, de rattraper seule son retard en matière d'équipements et de se donner, en même temps, les moyens de son développement futur.

Le projet élaboré par l'équipe municipale coûterait entre 500 et 600 millions de francs sur cinq ans. La commune peut auto-financer de 10 à 15 millions de francs chaque année. Par ailleurs, Paul Picard réclame une dotation annuelle complémentaire de 50 à 60 millions de francs, puisqu'il est hors de question d'augmenter la fiscalité locale déjà trop lourde.

Cette bouffée d'oxygène lui permettrait d'emprunter 280 millions de francs auprès des banques. Les 50 % restants seraient des subventions de l'Etat entrant dans le financement des contrats de ville. *« Alors que les autres villes négocient sur leur développement, nous n'en sommes qu'à tenter d'obtenir le rattrapage d'un retard dû à la politique d'aménagement du territoire des années 70, qui a fait basculer Mantes-la-Jolie de la prospérité au déséquilibre »*, accuse le maire qui revendique la décision d'en appeler aux habitants, *« non pas que j'aie peur de prendre mes responsabilités, mais parce qu'il y a des moments où il faut laisser du pouvoir aux citoyens »*.

Paul Picard est conscient de prendre un risque politique en cas de faible taux de participation à une consultation considérée par l'opposition municipale comme *« un gadget »* et *« une mascarade »*. Pierre Bédier (RPR), député, appelle à l'abstention et dénonce l'iniative *« doublement biaisée »* du maire. *« A sa question, on ne peut répondre que par « oui », et la pétition de l'association risque de créer une confusion*, estime le challenger de M. Picard. *Le vrai débat serait de savoir si l'on a bien utilisé les sommes substantielles versées dans le passé. »*

Le maire, lui, espère tirer un double avantage de la réussite de cet exercice de démocratie directe. Il souhaite améliorer l'image de Mantes-la-Jolie et aussi *« forcer la porte des pouvoirs publics et des administrations »* qui ne pourraient plus s'adresser aux 45 000 habitants d'une ville en difficulté comme ils parlent à son maire, menacé si les prochaines élections, cantonale et municipale, confirment le basculement à droite d'une circonscription législative perdue par le Parti socialiste en mars 1993.

PASCALE SAUVAGE

Avec la présentation du rapport de la mission Morelon

Retour en force de l'Etat dans l'aménagement des terrains Renault de Billancourt

A l'occasion de la remise des conclusions de la mission d'étude de Jean-Pierre Morelon pour le site de Billancourt, Bernard Bosson, ministre de l'équipement, a affirmé, jeudi 16 décembre, la volonté de l'Etat de se réengager dans l'aménagement des terrains des usines Renault à Billancourt. Les propositions de la mission Morelon pour l'aménagement de ce méandre de la Seine devaient être présentées vendredi 17 décembre.

« Bernard Bosson, ministre de l'équipement, tient à réaffirmer la nécessité de voir se réaliser sur les terrains Renault une opération d'aménagement exemplaire (...). L'Etat est et sera un partenaire engagé. » Le long communiqué diffusé le 16 décembre détaille cet engagement : *« L'Etat est garant de ce patrimoine paysager et bâti, un des plus beaux méandres de la Seine (...). Le devenir des terrains Renault doit respecter les orientations (...) arrêtées par le gouvernement lors du Comité interministériel d'aménagement du territoire de Mende, le 12 juillet. »*

Ce communiqué apparaît comme une véritable mise au point après les incertitudes et les inquiétudes qui s'étaient fait jour depuis plusieurs semaines. Nombre d'élus du département des Hauts-de-Seine et de la région craignaient un désengagement de l'Etat dans l'aménagement des 65 hectares de terrains de Renault sur le site de Billancourt. Après une réunion avec les élus des collectivités concernées, le ministère de l'équipement avait en effet indiqué, le 28 septembre, que l'opération d'intérêt national, annoncée par Michel Rocard en 1989, était abandonnée et que l'Etat se placait dorénavant dans *« la logique incontournable de la décentralisation. »*

Une brèche dans laquelle allait s'engouffrer Paul Graziani (UDF), maire de Boulogne-Billancourt. Celui-ci avait toujours contesté l'intervention de l'Etat et sa commune connaît de graves difficultés financières. Dès le lendemain, le conseil municipal de cette ville sur le territoire de laquelle se trouvent 50 hectares appartenant à Renault, approuvait la création d'un groupement d'intérêt économique (GIE). Chargé de l'aménagement et de la commercialisation de ces espaces, il a été créé avec la SICOFRAM, la filiale immobilière de Renault (*le Monde* du 15 novembre 1993).

Cette précipitation devait provoquer une levée de boucliers chez la quasi-totalité des élus de la région. La plupart des maires des communes voisines dénonçaient la mainmise de Boulogne-Billancourt sur un aménagement qui aurait dû faire l'objet d'une vaste concertation. Le conseil général des Hauts-de-Seine et le conseil régional faisaient savoir pour leur part qu'ils n'étaient abolument pas disposés à financer les infrastructures nécessaires si les projets de Boulogne devaient aller contre l'intérêt général.

Relancer la concertation

Le ministère de l'équipement réaffirme donc aujourd'hui la nécessité d'une *« démarche partenariale forte »* entre les collectivités locales concernées. Le maire de Boulogne est prié de relancer, en concertation avec elles et avec Renault, l'association pour les études du site de Billancourt qu'il copréside avec le préfet des Hauts-de-Seine. Cette association doit permettre à tous ces partenaires obligés de *« prendre conjointement la responsabilité de l'aménagement »*. Une convention-cadre entre l'Etat et les collectivités locales, en accord avec Renault pour les questions foncières (1), définira les grands objectifs. Une structure publique commune d'aménagement associera l'ensemble des partenaires.

Alors que la mission Morelon avait été écartée de la réunion du 28 septembre, le communiqué de Bernard Bosson est aussi l'occasion non seulement de saluer la qualité de son travail exploratoire, mais d'annoncer la *« mise en œuvre »* de ses propositions. Une véritable réhabilitation pour le travail de Jean-Pierre Morelon, ingénieur des Ponts et Chaussées, et de l'équipe d'une douzaine de personnes qui travaillaient depuis deux ans sur le site.

« Véritable symbole, élément central et stratégique », l'île Seguin garde dans les projets de la mission Morelon sa *« silhouette de vaisseau »*. Accessible et non close, elle offre des vues privilégiées sur les berges de la Seine et les coteaux de Meudon. La mission Morelon propose d'y implanter le cœur d'une cité scientifique. Elle souhaite également valoriser au maximum l'atout que représente la Seine, en consacrant le petit bras autour de l'île Seguin à des activités nautiques et en reportant toute la navigation commerciale sur le grand bras de la rive droite.

La mission Morelon estime que l'opération de Billancourt peut être *« l'occasion d'expérimenter de nouvelles logiques »* en matière de transports. Elle propose ainsi la réalisation d'une ligne hectométrique entre le tramway du Val de Seine, en cours de réalisation jusqu'à la Défense, et la station de métro Marcel-Sembat à Boulogne. Elle souhaite aussi que soit enterrée la voie rapide sur la rive gauche de la Seine.

Faute de nouveau schéma directeur prenant en compte les orientations décidées à Mende, le rapport Morelon évoque, avec ce qui va apparaître comme une imprudence, la possibilité d'une *« opération qui pourrait concerner près de 40 000 « usagers » dont 15 000 habitants »*. Elle propose un rééquilibrage en logements sociaux sur un programme total d'environ 1,1 million de mètre-carrés.

Ainsi, cette opération d'aménagement, si importante pour l'ensemble de la région par son intérêt économique mais aussi écologique, est-elle relancée sur des bases qui apparaissent aujourd'hui plus saines que celles qui avaient prévalu il y a quelques semaines. Reste à savoir si tous les partenaires concernés, et en particulier la municipalité de Boulogne-Billancourt, vont accepter ce qui apparaît comme un retour en force de l'Etat.

CHRISTOPHE DE CHENAY

(1) Renault ne pourra sans doute pas retirer toutes les plus-values immobilières que l'entreprise escomptait, avant ou après sa privatisation, pour financer son déménagement à Guyancourt (Yvelines).

A l'occasion d'un débat sur le logement au conseil régional

Les groupes écologistes refont leur unité aux dépens de l'exécutif RPR-UDF

Ce devait être une sereine journée de débat sur l'aménagement du territoire. Les conseillers régionaux étaient conviés, jeudi 16 décembre, à prendre connaissance d'un sondage réconfortant qui montre que l'Ile-de-France a une image moins négative aux yeux des Français que celle présentée par des élus de province. Ils devaient apporter éventuellement leurs arguments pour la défense de la région, et surtout leurs propositions pour l'avenir (*le Monde* du 17 décembre). En fait, ce débat sans vote donc sans enjeu, n'est intervenu que tard en fin de journée devant un hémicycle aux trois-quarts vide.

La matinée avait été très agitée, à l'occasion de l'inscription de crédits pour les lycées. C'était évidemment l'occasion pour le groupe socialiste de dénoncer le « coup de force » du gouvernement au Sénat à propos de l'abrogation de la loi Falloux. La discussion perdait toute mesure, après une confuse et mouvementée interruption de séance, lorsque Jean-Yves Le Gallou, président du groupe du Front national, profitait du débat pour reprendre d'anciennes accusations sur de supposées commissions versées à l'occasion de marchés pour la construction des lycées. Michel Giraud (RPR), le président de la région, avait fort à faire pour rétablir le calme.

L'après-midi n'allait guère être plus confortable pour le ministre du travail. L'exécutif RPR-UDF s'est retrouvé dans une situation difficile au cours de la discussion d'un rapport destiné à restreindre l'attribution des aides aux copropriétaires-occupants de logements anciens. Il a, dans un premier temps, refusé d'accepter le renvoi de ce texte en commission, demandé par les groupes écologistes. Mais cette motion n'a pu être repoussée que grâce aux voix de l'UPF et du Front national. Devant le risque de voir le rapport lui-même passer avec l'aide de cet encombrant allié de circonstance, l'exécutif faisait brutalement machine arrière et renvoyait la discussion à plus tard.

Il ne pouvait en effet plus compter pour faire passer ce dossier sur le vote d'une majorité d'élus de Génération Ecologie, comme c'est le cas depuis plus d'un an. Le 26 novembre encore, malgré la fermeté de l'exécutif – qui avait refusé l'ensemble des amendements présentés par l'intergroupe des écologistes, – les orientations budgétaires avaient été votées grâce à l'apport de GE.

Ce recul de l'exécutif devait provoquer les lazzis du Front national, mais surtout une grogne de plus en plus manifeste sur les rangs de la majorité relative. Le rapporteur RPR de la commission du logement n'avait-il pas déclaré au cours du débat que le conseil régional devait adopter *« en urgence »* la modification proposée par l'exécutif.

C. de C.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

BEETHOVEN 2. Film américain de Rod Daniel, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

BRATAN, LE FRÈRE. Film soviétique de Bakhtiyar Khudoynazarov, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

CEMENT GARDEN. Film britannique d'Andrew Birkin, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NO SMOKING. Film français d'Alain Resnais : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

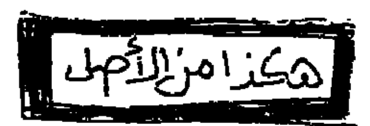
NOËL CHEZ LES MUPPETS. Film américain de Brian Henson, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

SACRÉ ROBIN DES BOIS. Film américain de Mel Brooks, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

SMOKING. Film français d'Alain Resnais : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

UN MONDE PARFAIT. Film américain de Clint Eastwood, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).





at dans l'aménagement
ult de Billancourt

(Publicité)



**C'est en redonnant aux uns
la possibilité de se déplacer qu'on peut
offrir à d'autres celle de travailler.**

Les Compagnons du Voyage existent pour les personnes ayant du mal à se déplacer. 200 emplois seront ainsi créés en décembre 93 (Contrats Emploi-Solidarité) et 500 d'ici fin 1994. **On n'en fera jamais assez pour vous donner l'esprit libre.**

RATP

l'esprit libre

THÉÂTRE

LA RÉSISTIBLE ASCENSION D'ARTURO UI au Théâtre national de Chaillot

Brecht à très grande vitesse

Jérôme Savary met en scène la pièce la plus paradoxale de Brecht, *Arturo Ui*. Il jette dans cette aventure tout ce que l'art du théâtre offre de forces vives : l'irradiation de grands acteurs, les émotions de la lumière, les surprises du trompe-l'œil, les échos des chants et des bruits dans nos mémoires, les bonheurs de la pantomime... Et la carambole de toutes ces chances scéniques qui s'ébattent en liberté réaniment Bertolt Brecht, curieusement, en toute rigueur.

Peut-être faut-il, pour évoquer cette nouvelle mise en scène de Savary, «cadrer» la pièce dans les déclarations qu'avait faites Brecht en son temps.

«La Résistible Ascension d'Arturo Ui, *écrit en 1941 en Finlande, est une tentative d'expliquer au monde capitaliste l'ascension de Hitler en la transposant dans un milieu qui lui est familier. (...) Hitler est la plus fine fleur que le capitalisme ait produite, le dernier mot du capitalisme jusqu'ici, son édition épurée, améliorée; qui contient tout, et de l'inédit en plus.*» (Brecht écrivait cela le 15 avril 1941.)



MARC ENGUERAND

Guy Bedos et les autres interprètes de la pièce mise en scène par Jérôme Savary

«Démarche épique»

Des amis de Brecht, auxquels il avait donné à lire *Arturo Ui* en manuscrit, tiquaient un peu sur le risque de «réduire» Hitler à un gangster branché sur un trust de choux-fleurs, une figure risible. Réponse de Brecht : «*La tragédie traite les souffrances des hommes par-dessous la jambe plus fréquemment que la comédie... Il faut exhorter un peuple à rire d'un maître en face duquel il a manqué de sérieux.*» Soucieux de ré-équilibrer la distance entre gangster du Bronx et chancelier du Reich, Brecht ajoutait : «*Pour que l'action prenne bien tout le sens qui malheureusement est le sien, il est nécessaire de jouer la pièce* dans le grand style... *On peut utiliser des vues panoramiques peintes sur des toiles de fond, des effets d'orgue, de trompettes, de tambours...*»

C'est ce qu'a accompli Savary, et il n'y est pas allé de main morte : son *Arturo Ui* est du théâtre très grand format, une tempête de splendeur, de délire, d'imagination généreuse, de présence d'esprit avant tout. Du Savary toutes voiles dehors. Brecht était obsédé par ce besoin de «vitesse claire»; il disait, à propos d'*Arturo Ui*, et c'était pour lui l'essentiel : «*Je suis impatient de savoir si j'ai réussi à donner de la vitesse à la démarche épique.*» En général nous avons joué Brecht, en France, plus lentement que le Berliner. Savary donne la vitesse juste, sans précipitation.

Pourquoi ne pas noter, en passant, un sentiment étrange à voir Arturo-Adolf évoluer dans ces décors si vivants, si expressifs? C'est que le spectacle de Chaillot fait alors songer à Hitler lorsqu'il cherchait du travail et avait un mot de recommandation pour le décorateur en chef de l'Opéra de Vienne, Alfred Roller (qui était prévenu, qui l'attendait) : à plusieurs reprises, c'était en 1908, Hitler avait dix-neuf ans, il se rendit à l'Opéra avec son carton d'aquarelles et sa lettre de piston, mais pas une fois il n'eut le courage de frapper à la porte de Roller. Hitler eût-il pu devenir décorateur de théâtre? On rêve...

Une autre obéissance de Savary à l'affreux Brecht, c'est d'avoir orienté chez ses acteurs une manière de dire les vers d'*Arturo Ui*, par un drôle de tour de passe-passe, de façon que ce soit des vers sans en être. Brecht avait choisi, pour prétendument exprimer «*l'inadéquation de l'attitude seigneuriale des gangsters*», de les faire parler en vers blancs. Mais il trouvait à ces vers une légère odeur de droite (les poètes symbolistes n'étaient pas des dockers ni des ouvriers agricoles). Brecht espérait donc que des acteurs seraient capables d'«*estropier, étirer, maltraiter le vers blanc, de façon à en faire un nouveau matériel formel qui pourrait donner naissance à toutes sortes de choses*». Programme accompli sur la scène de Chaillot, où la traduction en vers blancs d'Armand Jacob devient un pastis d'uppercuts, de volées de revers croisées, de croche-pieds en vache, de sournoiseries délicatement coulées, d'arrêts brusques, etc.

Une des raisons de la prouesse de ce TGV (théâtre à grande vitesse) de Savary : avoir placé des comédiens de premier plan dans tous les rôles. Michel Berto en chancelier Dollfuss, Roland Blanche en Ernst Röhm, Jean-Pierre Kalfon en Göbbels, Bernard Ballet en Göring, Jacques Boudet en grand industriel-manitou, Jacques Debary en Hindenburg, Jean-Pierre Moulin en chargé d'enquête après l'incendie du Reischstag, Jean-Claude Jay irrésistible dans le rôle du vieil acteur shakespearien qui vient enseigner à Hitler comment il doit placer ses mains, ses bras, ses intonations, quand il tient un meeting... Sans oublier Savary, chef de parade, gros-bras-pince-sans-rire, grand soleil.

Formidable interprétation de Guy Bedos. Il a chipé à son modèle un petit nombre de signes nets. Ses cris d'orfraie par moments et ses douceurs à d'autres, lorsqu'il délire dans les stades. Sa façon de placer ses mains sur ses propres épaules, ou de les joindre sur le ventre. Des choses comme cela. Il a choisi d'autre part des détails plus étranges : par exemple les lunettes d'aveugle, qu'il porte pendant presque toute la pièce, évoquent, semble-t-il, les semaines d'octobre 1918 où Hitler, qui était caporal au 16e bavarois d'infanterie, a perdu la vue en raison du gaz moutarde utilisé par les Anglais : il fit alors le vœu, s'il récupérait ses yeux, de se consacrer à la politique.

L'Arturo Ui de Bedos évite les prises. Il est renfermé mais «en demande», déséquilibré mais rapide, il fonce et il fuit. Il est tout et rien, un spectre avant terme. Bedos, sans poids, sans regard, traversant la scène comme une absence de diable, donne tout juste le ton qu'exprime Brecht quand il dit : «*Pas plus que l'échec de ses entreprises ne fait de Hitler un imbécile. l'étendue de ses entreprises ne fait de lui un grand homme.*»

La pièce de Brecht sur Hitler ainsi présentée par Jérôme Savary est une grande chose. Et, qualité devenue rare, la mise en scène, l'interprétation, les décors (d'Ezio Toffolutti), quels que soient leur esprit, leur allant et leur magnificence, n'ont aucune trace de prétention.

MICHEL COURNOT

▶ Théâtre national de Chaillot, place du Trocadéro, Paris (16e). Métro : Trocadéro. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 heures. Jusqu'au 26 février. Le 25 décembre à 17 heures. Relâche le 1er janvier. Tél. : 47-27-81-15. De 80 F à 150 F.

LE CANARD SAUVAGE à la Comédie-Française

Ibsen laissé pour compte

Il y a dans la mise en scène du *Canard sauvage*, signée d'Alain Françon, un moment d'une grande justesse : à l'issue d'un dîner et voulant parler en confidence à son fils, un négociant pousse ses invités vers le salon, tourne les talons et revient en scène en fermant violemment deux rideaux de velours vert qui barrent désormais l'accès à son cabinet de travail. Au-delà de cette barrière, une petite-bourgeoisie locale fume et déblatère autour d'un piano; en-deçà, un père et son fils vont se déchirer pour de sombres histoires de famille, de propriétés et d'argent.

En une scène, en une situation, Ibsen dit son fait au monde, à ce monde capitaliste qui ressemble à s'y méprendre à une sorte de mafia, association de malfaiteurs d'une humanité à la peine. Elle est superbement symbolisée par le négociant Werler, qui n'a pas hésité à sacrifier pour s'enrichir un ami de toujours, l'amour de sa femme et la confiance de son fils. Alain Françon a choisi de confier le rôle du négociant à Nicolas Silberg, rond et chauve comme Brando dans *le Parrain*. C'est saisissant, à la mesure de l'effroi suscité par cette pièce qui s'achèvera par le sacrifice d'une enfant de quatorze ans.

Le Canard sauvage est un ouvrage de transition dans l'œuvre d'Ibsen, premier d'un cycle d'analyses psychologiques radicales qui se poursuivra avec *Rosmersholm* et *Hedda Gabler*. Les trois pièces ont été écrites entre 1884 et 1890, juste avant le retour de l'auteur dans son pays après plus de vingt ans d'exil pour y établir... son propre fils. Mais elle ne renonce en rien à l'habileté sociale et politique du dramaturge norvégien telle qu'elle s'exerce depuis de longues années déjà.

L'Imprimerie nationale met à notre disposition depuis deux ans les douze dernières pièces d'Ibsen dans sa très belle collection «Le spectateur français», dirigée par Jean-Loup Rivière (1). Terje Sinding a traduit, avec talent, ces textes passionnants parmi lesquels *le Canard sauvage*. Deux familles s'y affrontent : celle du négociant Werle qui a un fils, Gregers (Jean-Yves Dubois), et partage sa vie avec sa gouvernante, Madame Sörby (Claire Vernet); celle du photographe Hjalmar Ekdal (Jean-Baptiste Malartre), qui a épousé l'ancienne bonne de Werle, Gina (Martine Chevallier) dont il croit avoir eu une fille, Hedvig (Anne Kessler). Sous son toit vit le vieil Ekdal (Alain Pralon), jadis associé du négociant et condamné par la justice pour ces malversations dont fut innocenté Werle. Déchéance dont il ne s'est jamais remis.

A l'exception de la scène déjà décrite – elle a lieu au premier acte, – la mise en scène de la Comédie-Française est malheureusement très en retrait du texte. Qu'il s'agisse de l'impact social ou psychologique du *Canard sauvage*, Alain Françon est resté sur son quant-à-soi, réalisant un spectacle presque linéaire et sans enjeu. Là on l'on voudrait les rythmes d'Hitchcock, ses lumières inquiètes, ses décors bancals, ses héros ambigus mais décidés, élégants et pervers, son dialogue subtil avec la mort, on a un Françon presque absent, des acteurs dirigés approximativement, hésitant entre trop et pas assez de présence, d'engagement, butant en beaucoup d'endroits sur le texte – manque de répétitions?, manque de dialogue et d'indications? Si bien que les tentatives courageuses de Jean-Yves Dubois, celles plus abouties des femmes, Claire Vernet, Martine Chevallier et Anne Kessler, jeune pensionnaire émouvante, ne parviennent pas à emporter l'adhésion d'un public qui s'ennuie ferme. Loin, très loin de l'immense colère d'Ibsen.

OLIVIER SCHMITT

(1) Le texte du *Canard sauvage* est paru dans le volume II, 404 pages, 129 F.

▶ Comédie-Française. Place Colette, Paris (1er). Métro : Palais-Royal. En alternance. Tél. : 40-15-00-15. De 60 F à 120 F. Durée : 3 heures.

La querelle des Molières

L'Association professionnelle et artistique du théâtre, qui organise la cérémonie annuelle des Molières, a indiqué, le 13 décembre, que la cérémonie prévue pour le 18 avril 1994 *«couvrira, comme les années précédentes, la totalité de l'acti vité théâtrale en France, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé»*. Cette précision intervient après la décision du Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC) de ne plus participer aux Molières (*le Monde* du 10 décembre). L'APAT rappelle que *«l'adhésion* [l'association] *n'est possible qu'à des personnes physiques (à ce jour 2 900 professionnels)»* et ajoute que *«le SYNDEAC ne peut donc prétendre se retirer d'un organisme dont il ne fait pas partie»*.

COMMENTAIRE

Cache-misère

CELA fait plusieurs années que la cérémonie des Molières tournait à l'autocélébration des producteurs du théâtre privé parisien. Même si plusieurs distinctions sont affermées au secteur public, ce qui donne l'illusion d'un équilibre, les palmarès récents indiquent clairement que l'essentiel des votants provient des rangs du théâtre commercial. Il sait toute l'importance d'un accès à la télévision en première partie de soirée.

Surgis en 1987 de l'imagination du responsable d'un cabinet de relations publiques, Georges Cravenne, les Molières sont l'émanation d'une improbable Association professionnelle et artistique du théâtre présidée ces jours-ci par le comédien Claude Rich. Elle réunit essentiellement des acteurs, et accessoirement des techniciens, administrateurs, journalistes, «agents artistiques» et des attachés de presse. Elle n'a pour seul objet que d'organiser le vote à deux tours de cette troupe hétéroclite afin de promouvoir la production théâtrale française.

Le secteur public du théâtre, lors de l'assemblée générale du syndicat qui réunit ses directeurs, a décidé de ne plus participer à cet événement car il ne lui paraît pas refléter l'esprit de ses activités. C'est un euphémisme. De son côté, Georges Cravenne a décidé de maintenir au palmarès des Molières les récompenses prévues pour le théâtre public. C'est une décision dangereuse qui risque de donner lieu, en avril prochain, à une empoignade (apostrophes et refus de prix) que les téléspectateurs ne comprendront pas. Il eût été plus honnête d'indiquer clairement que les Molières récompenseraient désormais le théâtre privé parisien. Ce qui, *de facto*, est le cas.

Au fond, voilà une nouvelle fois illustrées les difficultés de la cohabitation à Paris du théâtre d'art et du théâtre de divertissement, communément appelé de boulevard. L'un et l'autre ont leurs règles, leurs organisations, leurs finalités, et chacun a droit à la considération. Le spectateur, doublé une fois par an du téléspectateur, aussi. A ce chapitre, le total désengagement des chaînes publiques et privées de télévision vi-à-vis du théâtre est symptomatique. La Nuit des Molières n'est que le cache-misère d'un mépris absolu du petit écran pour le spectacle vivant.

O. S.

CINÉMA

CINÉMA SYRIEN à l'Institut du monde arabe

Filmer malgré la censure

Depuis le 20 novembre et durant deux mois encore, l'Institut du monde arabe consacre ses projections de fins de semaine à la cinématographie syrienne. Marginalisé par son dialecte et par la (déclinante) suprématie égyptienne, coupé du «poumon» beyrouthin, le cinéma syrien vivote. Soixante ans après sa naissance, confronté à une censure tatillonne et handicapé par des infrastructures vieillies, il semble condamné à une production étatique annuelle de deux, trois ou quatre longs métrages au lieu des six ou sept prévus par l'Organisation générale du cinéma syrien, fondée en 1963.

Celle-ci produit pourtant les meilleurs films nationaux, alors que le secteur privé, dopé depuis 1990 par la libéralisation économique, subsiste en produisant des vidéos à destination du Golfe. Quant à la télévision, elle commence timidement à coproduire des fictions (cette année *les Amoureux de la ligne de pluie*, premier film de Mustapha Rached, parabole «bédouine» opaque mais non dénuée de beauté). Cela dans un pays de treize millions d'habitants, qui dispose de quatre-vingt-dix salles pour la plupart envahies par les séries B américaines ou de Hongkong.

Au 8e Festival international du film de Damas, qui s'est déroulé du 1er au 6 novembre, on découvrit notamment *le Périple* (prix spécial du jury), premier film de Maher Kaddou, qui conte le voyage initiatique d'une jeune villageoise violée après l'assassinat de ses parents et lancée à la recherche de ses agresseurs. Elle découvre la «jungle» urbaine, retourne bredouille dans son village et retrouve un homme rencontré dans son périple. Il fallut ajouter un épisode dans lequel intervient un véritable policier pour rendre le film moins «pessimiste» aux yeux des censeurs.

Entre censure et difficultés économiques

On a également retrouvé à Damas Nabil El Maleh, auteur du classique *le Léopard* (1972), de retour avec *les Figurants*, époustouflante composition d'acteur, huis clos émaillé de rencontres dans Damas d'un couple d'amants qui apprennent à se connaître et posent le couple librement choisi comme modèle, ce qui ne va pas de soi dans une société encore soumise à la loi patriarcale. Mais, entre censure et difficultés économiques, la vie des films reste précaire. Ainsi du film arabe le plus radical dans sa dénonciation de l'oppression patriarcale, *Etoiles du jour* (1988) du jeune Oussama Mohammed, salué à l'étranger, notamment au Maghreb, mais qui attend depuis quatre ans à la présidence de la République une autorisation de sortie nationale.

Ou *la Nuit* (1992), de Mohammed Malas, le film syrien plastiquement le plus achevé (primé à Carthage en 1992), qui s'est vu retrancher un dialogue jugé «*défaitiste*». Pourtant, le premier film de Mohammed Malas, *les Rêves de la ville* (1983), superbe évocation de la Syrie des années 50-60, avait propulsé le cinéma syrien sur la scène internationale dans les années 80. Du prometteur Abdellatif Abdelhamid, *les Nuits du chacal* (1989), situé dans la communauté alaouite (secte chiite d'où est issue l'élite au pouvoir à Damas, 13 % des Syriens), avait frappé par sa force et son message tragi-comique à double sens qui pouvait s'entendre comme un appel à l'unité autour d'un père despotique à moins qu'il ne se fût agi d'un dirigeant «paternel» mais inflexible. Ses *Lettres orales* (1992) content la belle histoire d'amour d'un Cyrano syrien, de son frère et de sa bien-aimée s'achevant sur une mutilation (nasale) symbolique : le film a fait un tabac en salle car il se passe lui aussi en milieu alaouite, avec son dialecte et son humour.

Quant à Raymond Boutros, depuis *les Gourmands* (1991), dénonciation poétique et humaniste d'une certaine violence de la société syrienne d'aujourd'hui et beau portrait d'une femme amoureuse et libre, il attend de réaliser à nouveau, comme Samir Zikra. Celui-ci s'était pourtant affirmé comme l'un des cinéastes syriens majeurs, avec *l'Incident du demi-mètre* (1980) et *Chronique de l'année prochaine* (1985), truculentes dénonciations de la bureaucratie, constat du malaise sexuel qui règne dans le pays.

Une élite cinématographique existe en Syrie, dont les membres – putatifs ou confirmés – attendent leur tour pour filmer : ainsi Omar Amiralay, dont *la Vie quotidienne dans un village syrien* (1974) fit date dans le «documentaire-fiction» et actuellement porteur d'un long métrage adressé, à titre posthume à Michel Seurat.

YVES THORAVAL

▶ Tous les samedis et dimanches à 15 heures et 17 heures à l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Métro Jussieu. Tél. : 40-51-39-91.

PRIX : le prix Louis-Delluc à «Smoking» et «No Smoking». – Considéré comme le «Goncourt du cinéma», le prix Louis-Delluc est attribué chaque année par un jury de critiques à un film de production française. Le cinquante et unième prix a été décerné le 16 décembre aux «films jumeaux» d'Alain Resnais *Smoking* et *No Smoking*. Les seize jurés devaient faire leur choix entre neuf titres précédemment sélectionnés. Alain Resnais avait déjà obtenu cette récompense en 1966 pour *la Guerre est finie*. Après Louis Malle et Michel Deville, il est le troisième cinéaste qui reçoive à deux reprises ce prix.

CHÂTELET : Barbara annule jusqu'au 21 décembre. – Victime d'une «*indisposition*» mardi 14 décembre, Barbara ne reprendra ses récitals au Théâtre du Châtelet que le 21 décembre. Les représentations sont prévues jusqu'au 31 décembre. Une grippe avait déjà contraint la chanteuse à annuler son spectacle du 3 au 10 décembre, puis elle était remontée sur scène le week-end dernier. Les billets peuvent être remboursés aux caisses ou par correspondance (2, rue Edouard-Colonne, 75001, tél. : 42-33-00-00).

Les grands prix nationaux

Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, a remis le 16 décembre les grands prix nationaux. Chaque prix est doté de 50 000 F. Le trophée a été réalisé par l'architecte Sylvain Dubuisson.

Archéologie : l'Institut de recherche sur l'architecture antique

Laboratoire propre du CNRS, l'Institut de recherche sur l'architecture antique a été fondé en 1965 par Roland Martin. Il est dirigé depuis 1981 par Pierre Gros. L'Institut effectue des relevés de monuments des époques grecque, hellénistique et romaine pour les étudier et pour en préparer des restitutions.

Arts graphiques : Adrian Frutiger

Né en Suisse en 1928, Adrian Frutiger est l'un des plus grands créateurs typographiques contemporains. En 1955, il crée le caractère univers, aujourd'hui utilisé dans le monde entier. Il est également l'auteur de l'alphabet utilisé dans la signalétique de l'aéroport de Roissy.

Chanson : Alain Bashung

Né à Paris le 1er décembre 1947, Alain Bashung est devenu une vedette en 1980 avec *Gaby*, premier titre d'une série de succès dont le plus récent est *Osez Joséphine* (1991). Entre-temps, Alain Bashung publie une série d'albums – *Vertige de l'amour* (1981), *Passé le Rio Grande* (1985), *Novice* (1989) – qui naviguent entre extrémisme rock et chanson populaire.

Cinéma : Alain Corneau et Claude Lelouch

Triomphateur au box-office et aux Césars en 1992 avec *Tous les matins du monde*, Alain Corneau, né en 1943, a débuté comme cinéaste avec un pamphlet de politique-fiction, *France société anonyme* (1975), avant de donner libre court à son goût du film noir (*Police Python*, 1976 ; *la Menace*, 1977 ; *Série noire*, 1979). Il a également réalisé *Fort Saganne* (1983) et *Nocturne indien* (1988).

Sans doute le réalisateur le mieux connu du grand public, Claude Lelouch, né en 1937, a commencé à filmer en 1960. Trente-trois films au palmarès d'un cinéaste-caméraman-producteur qui, après le triomphe mondial d'*Un homme et une femme* (1966), s'est doté d'une autonomie de travail exceptionnelle dans le cinéma.

Cirque : Agathe et Antoine

Agathe Olivier est née le 27 février 1957 et a étudié à l'Ecole nationale des beaux-arts de Paris ; Antoine Rigot est né le 24 juillet 1961 et a poursuivi des études musicales à Tours. Tous deux se sont rencontrés à l'Ecole nationale du cirque d'Annie Fratellini, où elle apprend la danse sur corde et lui l'acrobatie. Ils ont travaillé avec le Cirque Roncalli, le Cirque du Soleil, le Théâtre de l'Unité et ont créé, avec Igor, la Volière Dromesko en 1990.

Création audiovisuelle : « Continentales » d'Alex Taylor et Michel Kuhn

Produite par FR 3 Nancy, cette émission propose tous les jours un panorama de l'actualité vue par les grandes chaînes européennes. Elle est présentée par Alex Taylor.

Création industrielle : Jean-Pierre Vitrac

D'abord sculpteur, Jean-Pierre Vitrac – né à Bergerac en 1944 – s'oriente vers le design industriel en 1968. Il travaille aussi bien dans les domaines du luxe que dans celui des biens de grande consommation. Il est également l'auteur d'ouvrages théoriques sur l'impact économique du design.

Danse : Monique Loudières

Etoile de l'Opéra de Paris depuis 1982, Monique Loudières, née en 1956, y a fait jusqu'ici sa carrière. Après cinq années à l'Ecole de danse, elle est engagée dans le corps de ballet à seize ans et se voit rapidement confier des rôles importants, notamment par Noureev : *Don Quichotte, le Lac des cygnes, Giselle, In the Night* figurent parmi ses plus remarquables interprétations.

Histoire : Pierre Nora

C'est une carrière brillante d'universitaire et d'éditeur qui est récompensée avec Pierre Nora, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, membre du comité de lecture de Gallimard, et directeur de plusieurs collections, chez le même éditeur, ainsi que de la revue *le Débat*. Pierre Nora est couronné au moment où s'achève l'une de ses prestigieuses entreprises, *les Lieux de mémoire* (sept volumes).

Lettres : Jean Tardieu

Avec ce prix, Jean Tardieu fête ses quatre-vingt-dix ans et les soixante ans de la sortie de sa première plaquette de poésie, *le Fleuve caché*. Une manière de célébrer une étonnante traversée du siècle : poèmes, courtes pièces de théâtre, essais, avec, en parallèle, une longue carrière à la radio. Le tout étant soutenu par un humour inépuisable.

Métiers d'art : José Cofradès

Né en 1922 à Paris, dans une famille d'ébénistes, José Cofradès s'oriente d'abord dans cette voie avant de devenir gainier d'art. Il travaille le cuir – et plus particulièrement sa dorure, que ce soit pour réaliser les écrins d'épées d'académiciens ou pour restaurer à l'identique des meubles anciens.

Musées : Michel Laclotte

Directeur du Louvre depuis octobre 1987, Michel Laclotte est né à Saint-Malo en 1929. Après des études d'art et d'archéologie, il est devenu conservateur en 1952 . Commissaire de grandes expositions, directeur du département des peintures du Louvre de 1966 à 1987, Michel Laclotte est spécialiste de la peinture italienne des XIVe et XVe siècles. Il a été le maître d'œuvre de l'aménagement du Musée d'Orsay et de celui du Grand Louvre.

Musique : Martial Solal

Né le 23 août 1927 à Alger, le pianiste Martial Solal est à la fois un accompagnateur majeur (il a joué avec Django Reinhardt, Lee Konitz, John Lewis, Stéphane Grapelli, Dizzy Gillespie), un soliste renommé, un compositeur de musiques de film (*Léon Morin, prêtre ; A bout de souffle*), le leader du Dodécaband, formé en 1980, et l'auteur nombreuses pièces instrumentales.

Patrimoine : Ville de Rochefort

Fondée au XVIIe siècle pour servir la Marine de Louis XIV, Rochefort est construite selon les nécessités urbanistiques qu'entraîne cette servitude. Depuis 1974, la ville a entrepris de réhabiliter son patrimoine qui comprend également la maison de Pierre Loti.

Peinture : Claude Viallat

C'est en 1966 que Claude Viallat (né à Nîmes en 1936) a commencé à utiliser cette empreinte de forme indéfinie qu'il allait répéter sur toile libre, variant les techniques : teintures, solarisation, acrylique..., évoluant d'un radicalisme austère, au temps de Supports/Surfaces, dont il a été le chef de file, vers un lyrisme de la couleur toujours plus évident, et toujours plus de jubilation dans l'exercice de la peinture retrouvée.

Photographie : Georges Rousse

Né à Paris en 1947, Georges Rousse mélange peinture et photographie, investissant des lieux abandonnés, des villes ou des espaces qu'il transforme avant d'en fixer l'image. Il a récemment exposé au Centre Georges-Pompidou.

Poésie : Yves Bonnefoy

A soixante-dix ans, Yves Bonnefoy est l'un des plus grands poètes français vivants. Son élection en 1981 au Collège de France, à la chaire d'études comparées de la fonction poétique, était l'aboutissement d'une carrière d'enseignant – menée à partir des années 60, tant en France qu'à l'étranger – et la reconnaissance d'un magistère. Outre sa production poétique et son travail théorique, Yves Bonnefoy a aussi publié de remarquables traductions, notamment de Shakespeare et de poèmes de Yeats.

Sculpture : Daniel Spoerri

Né en 1930, d'origine roumaine, Spoerri est un spécialiste de l'appropriation du réel et du « piégeage » d'objets trouvés. Artiste remuant, il a été danseur d'opéra (à Berne), metteur en scène, acteur, mime, décorateur, poète (concret) avant de nouer avec le Nouveau Réalisme, puis Fluxus, d'ouvrir un restaurant (à Düsseldorf), et de se lancer dans la confection d'œuvres comestibles. Ces dernières années, il montre un intérêt tout particulier pour les assemblages durs de masques et d'objets cultuels, qu'il qualifie d'« objets ethno-syncrétiques ».

Théâtre : Jacques Mauclair

Né le 12 janvier 1919 à Paris, Jacques Mauclair a été élève de Jouvet, membre de sa troupe avec laquelle il fit ses débuts dans *la Folle de Chaillot*, en 1949. Acteur, metteur en scène dès 1947, il adapte de grands classiques et écrit ses propres pièces (comme *Une répétition au théâtre du crime*). Il dirige depuis 1976 le Théâtre du Marais, à Paris, où il reprend ces jours-ci *les Chaises*, de Ionesco.

Traduction : Sylvère Monod

Grand traducteur de Dickens, directeur de deux des volumes de la « Bibliothèque de la Pléiade » consacrés au grand écrivain anglais, Sylvère Monod a aussi traduit d'autres écrivains britanniques, de Shakespeare à Charlotte et Emily Brontë en passant par Kipling, pour lequel il a également assuré la direction des cinq volumes de la Pléiade.

ARTS

COMPAGNON, CUZIN, REVEL
au Musée des beaux-arts de Chartres

La géométrie collégiale

CHARTRES
de notre envoyé spécial

Le musée se dresse un peu en retrait, au nord-est du chevet de la cathédrale. On remonte l'allée de l'ancien palais épiscopal avec toute la componction qu'inspirent les lieux. Sur la pelouse, une sculpture incongrue interrompt la méditation : le tête se relève, l'œil étonné considère l'objet, puis la façade du bâtiment, une architecture du XVIIe siècle, massive et symétrique. A gauche, deux fenêtres aveugles, dont les taies grises s'ornent de rectangles blancs : ce sont deux *Reliefs* de Christophe Cuzin qui, avec la sculpture de Philippe Compagnon, servent en quelque sorte d'enseignes à l'exposition.

Humour poétique

Le visiteur est prévenu : l'abstraction géométrique a pris possession des lieux. Camille Revel – dont les œuvres ne se révèlent qu'à l'intérieur du musée – et ses deux amis se sont installés à Chartres et jouent avec bonheur de la disposition des salles. Il nous a rarement été donné de voir un accrochage aussi intelligent, qui s'explique le plus simplement du monde : les artistes se sont promenés une semaine dans le musée et ont entamé un dialogue avec l'architecture de l'endroit. Revel insère ses reliefs de bois peint dans les encadrements de pierre du hall d'entrée qui semblent, à trois siècles de distance, avoir été conçus pour eux. Car certaines œuvres présentées ont déjà été montrées ailleurs. Cuzin prouve ainsi l'adaptabilité de son *E 4 E E*. Et les mandalas géométriques, rouge et noir, de Compagnon font un chemin de croix tout à fait honorable à la chapelle baroque qui les abrite. Ailleurs, les châssis de Revel font face à un alignement de fenêtres que scandent des grands tracés au bleu d'architecte, apparemment abstraits, mais dans lesquels Cuzin reproduit des détails de l'architecture de la salle concernée. Le même, avec *Do mi si la do rè*, a su résoudre les problèmes d'intégration de la peinture à l'habitat dans un raccourci fulgurant, à l'humour poétique et décapant.

HARRY BELLET

► Compagnon, Cuzin, Revel. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame, 28000 Chartres. Tél. : (16) 37-36-41-39. Jusqu'au 31 janvier 1994. Catalogue, 93 pages, 120 F.

SUÈDE : la police retrouve trois Picasso volés à Stockholm. – Trois des cinq tableaux de Picasso volés dans la nuit du 7 au 8 novembre au Musée d'art moderne de Stockholm ont été retrouvés jeudi 16 décembre par la police suédoise. Il s'agit des œuvres intitulées le Peintre (1930), la Femme à la collerette bleue (1941) et la Demoiselle (1929). Le lieu de la découverte n'a pas été révélé. La Source (1922) et Dora Maar (1941) n'ont toujours pas été retrouvés, pas plus qu'un bronze du peintre espagnol et deux toiles de Georges Braque dérobés durant la même nuit.

ÉCONOMIE

■ **LE FONDS BLOQUÉ.** Le Fonds monétaire international (FMI) a confirmé, jeudi 16 décembre à Washington, qu'il n'était pas parvenu à trouver, avant le 15 décembre – date limite qu'il s'était fixée, – l'ensemble des financements (60 milliards de francs) pour son système d'aide aux pays pauvres, la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR). Le conseil exécutif du FMI s'est donné un nouveau délai, le 28 février 1994.

■ **LES COTISANTS DÉSARGENTÉS.** Les Etats-Unis et l'Allemagne se prétendent dans l'incapacité d'apporter la contribution attendue d'eux (3 milliards de francs au maximum à deux).

■ **L'AIDE DU SECTEUR PRIVÉ.** Le rapport de la Banque mondiale montre que les capitaux privés ont repris le chemin des pays en développement qui ont entrepris d'assainir leurs finances publiques et de privatiser leur économie. Mais la situation des pays les plus pauvres comme l'Afrique subsaharienne ne s'améliore pas et leur développement dépend toujours des dons et des prêts publics.

Les difficultés du tiers-monde

Les Etats-Unis et l'Allemagne paralysent l'action du FMI auprès des pays pauvres

NEW-YORK

de notre correspondant

CRÉDITS F.M.I.

DÉSOLÉ, ON NE PRÊTE QU'AUX RICHES!

FANCHO

Le FMI devait trouver, avant le 30 novembre, un dispositif et des moyens pour remplacer la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR), son mécanisme d'aide financière destinée aux pays les plus pauvres. Ce dispositif, une procédure de prêts à très long terme et à taux d'intérêt très faible (0,5 %), venait en effet à échéance à cette date. Ayant donné entière satisfaction à tous, il devait être reconduit. L'assemblée générale du Fonds, qui s'est tenue du 28 au 30 septembre à Washington, avait confié à la direction du FMI la charge de trouver les moyens nécessaires : une dotation en capital de 5 milliards de droits de tirage spéciaux (42 milliards de francs) et un fonds destiné à financer les subventions d'intérêts pour quelque 2,1 milliards de DTS (18 milliards de francs).

N'étant pas parvenu à mobiliser ces sommes au 30 novembre, le FMI avait reporté au 15 décembre l'échéance. Une nouvelle fois, il n'a pas réussi à trouver à cette date les fonds souhaités. Le Japon, la France et d'autres pays ont pourtant multiplié les pressions. Cela n'a pas suffi. En fait, deux grandes nations industrielles sont à l'origine de ce blocage, les Etats-Unis et l'Allemagne. Le conseil exécutif du FMI a décidé, mercredi 16, de se donner un délai supplémentaire, jusqu'au 28 février 1994. La procédure pourrait cependant être mise en œuvre avant, si ces deux pays décidaient, entre-temps, de s'engager sur leurs contributions respectives.

Economies budgétaires

Pour l'instant, le FMI a mobilisé la presque totalité des sommes nécessaires pour les prêts (42 milliards de francs), mais il n'a réuni, selon Jack Boorman, l'un des directeurs de l'organisation internationale, que 83 % des fonds destinés au compte de subventions (un total attendu de 18 milliards). Comme lors de la première FASR, deux pays, le Japon et la France, sont particulièrement actifs et ont déjà annoncé des engagements fermes importants (respectivement 2,5 milliards et 1,5 milliard de francs).

Le Royaume-Uni avait été le principal contributeur lors de la FASR I : il est aujourd'hui beaucoup plus modeste. Son ministre des affaires étrangères a fait savoir, il y a quelques jours, que Londres ne «cotiserait», cette fois-ci, au compte de subventions que pour 50 millions de livres (450 millions de francs). Au total, 37 Etats ont déjà annoncé leur participation à la nouvelle FASR, la plupart des pays industriels, mais aussi certains pays pauvres comme le Mexique ou la Chine. Le FMI lui-même devrait prendre sur certains de ses fonds pour contribuer à hauteur de 5 milliards de francs au compte de subventions.

En fait, la reconstitution de la FASR est aujourd'hui rendue difficile par la situation budgétaire dans laquelle se trouvent de nombreux pays contributeurs. Il y a en effet un consensus très large, notamment au sein des sept grands pays industrialisés, sur la qualité et l'efficacité de la FASR, un dispositif d'aide qui a déjà bénéficié à plus d'une quarantaine de pays. Les représentants américains et allemands au FMI affirment être désireux de pouvoir participer à cette opération, mais prétendent en être empêchés par leurs parlementaires, à la recherche d'économies budgétaires.

Une formule d'aide aux pays les plus pauvres de la planète se trouve ainsi bloquée du fait de l'incapacité de deux des trois principales puissances économiques du monde à trouver... 3 milliards de francs.

ERIK IZRAELEWICZ

Les nations en développement ont bénéficié de flux de capitaux records en 1993

La dette extérieure des pays en développement (PED) s'est élevée, en 1992, à 1 662 milliards de dollars (9 720 millards de francs), soit une augmentation de 3,5 % par rapport à 1991. La Banque mondiale – qui vient de publier ses «tableaux de la dette internationale 1993-1994» – estime qu'elle devrait se monter à 1 770 milliards de dollars en 1993. Ce mouvement s'explique par un accroissement des apports nets de financement extérieur dans tous les pays en développement. Ces apports ont atteint, en 1992, le montant record de 157 milliards de dollars et devraient s'élever, en 1993, à 177 milliards de dollars.

Renversement de tendance

Les données réunies par la Banque mondiale montrent que les flux de ressources d'origine privée, dont le montant a été multiplié par 2,5 depuis 1990, dépasseront, en 1993, pour la seconde année consécutive, les flux d'origine publique. Ce renversement de tendance s'explique par les transformations économiques entreprises par les pays en développement et qui ont rassuré les bailleurs de fonds occidentaux : assainissement des finances publiques, ouverture des marchés au commerce international, libéralisation des prix, privatisations. Détail important : selon la Banque mondiale, *«la majeure partie de l'accroissement des flux nets au cours des dernières années a tenu au rapatriement de capitaux en fuite»*.

L'investissement étranger direct est devenu la source la plus importante du financement extérieur des PED, soit 30 % du total des apports nets. S'ils ont régressé au niveau mondial, les investissements étrangers dans les PED se sont accrus de 55 % de 1991 à 1993. Les principaux bénéficiaires ont été l'Asie, et surtout la Chine (15 milliards de dollars en 1993), l'Amérique latine et l'Europe centrale. Autre évolution constatée par les experts : le secteur privé des PED emprunte dorénavant plus que les Etats.

La situation des pays à faible revenu, principalement ceux de l'Afrique subsaharienne, ne s'améliore pas. Ils restent surendettés. Faute d'investissements privés, leur développement dépend aujourd'hui des dons et des prêts publics à faible taux d'intérêt.

CLÉS/ *Institutions*

■ **Fonds monétaire international (FMI).** Cette institution a été fondée en juillet 1944 dans le cadre des accords de Bretton Woods. Elle compte aujourd'hui plus de 150 pays membres. Son rôle à la fin de la seconde guerre mondiale était de contribuer au bon fonctionnement du système monétaire international basé sur des parités de change presque fixes et sur l'étalon or. Il s'agissait d'aider ses membres à maintenir le taux de change de leurs monnaies dans des limites convenues (plus ou moins 1 %) et de leur consentir des prêts à court terme en cas de déséquilibres temporaires de leurs balances des paiements. Aujourd'hui, le Fonds vient en aide principalement aux pays ayant échoué dans la bonne gestion de leur économie ou victimes de «chocs» extérieurs (chute du cours des matières premières, hausse du coût de l'énergie). Il commande largement l'accès au crédit international à long terme, à travers notamment son rôle dans la renégociation des dettes.

■ ***Banque mondiale*** **(Banque internationale pour la reconstruction et le développement).** Elle a été créée, le 27 décembre 1945, pour superviser la reconstruction de l'Europe. Par la suite, elle a concentré ses activités sur les pays en développement (PED). Elle finance des projets allant de l'enseignement aux systèmes d'irrigation ou aux transports routiers.

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES : le CNPF prône un plan d'économies. – Les partenaires sociaux ont tenu, mercredi 15 décembre, une réunion technique pour rééquilibrer les finances de l'AGIRC (régime de retraite complémentaire des cadres), dont les *«déficits réels»* pour 1993 et 1994 devraient se situer entre 11 et 12 milliards de francs. Comme prévu, aucune décision n'a été prise, si ce n'est de tenir une nouvelle réunion qui devrait être décisive le 26 janvier, en plus de celle déjà programmée pour le 11 janvier. Le CNPF a présenté plusieurs hypothèses pour faire des économies.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

● **Production industrielle : + 0,9 % en novembre.** – La production industrielle a augmenté de 0,9 % en novembre après avoir déjà progressé de 0,7 % en octobre (chiffre révisé). C'est la plus forte hausse en un an et la sixième augmentation mensuelle consécutive. Sur un an, la production industrielle a augmenté de 4,4 %.

FRANCE

● **Matières premières : + 4,7 % en novembre.** – Les prix des matières premières importées par la France ont (en francs) augmenté de 4,7 % en novembre par rapport à octobre, l'indice calculé sur la base 100 en 1985 étant passé de 100,3 à 105. En un an (novembre 1993 comparé à novembre 1992) la hausse est de 2,2 %. Les augmentations les plus fortes sont celles des matières premières alimentaires (+ 7,4 % en un mois, + 29 % en un an).

GRANDE-BRETAGNE

● **Prix : + 2,5 % en novembre sur un an.** – Les prix de détail ont augmenté de 2,5 % en novembre par rapport au même mois de 1992. La hausse annuelle était de 2,8 % en octobre. Cela pour l'indice excluant les variations du coût du crédit. L'autre indice calculé par les services statistiques et incluant les variations du coût du crédit a baissé de 0,1 % en novembre par rapport à octobre et augmenté de 1,4 % par rapport à novembre 1992.

SOCIAL

Avec la garantie de l'Etat

L'UNEDIC lancera un emprunt obligataire de 33 milliards de francs pour résorber sa dette

Pour résorber sa dette, et notamment rembourser l'ASF (Association pour la structure financière), à laquelle elle doit 16 milliards de francs, l'UNEDIC va avoir recours à l'emprunt public. Sur le principe, le régime d'assurance-chômage a obtenu l'accord de la Commission des opérations de Bourse (COB) et pourra donc lancer un emprunt obligataire avec la garantie de l'Etat qui avait été promise lors de la conclusion des négociations sur la nouvelle convention, le 23 juillet (*le Monde* du 24 juillet). Dans la nuit du 16 au 17 décembre, l'Assemblée nationale a d'ailleurs confirmé cette garantie d'Etat.

Ce sera la première fois, dans l'histoire, qu'un des organismes paritaires de la protection sociale – et non des moindres – s'adressera ainsi à l'épargne publique pour résoudre ses difficultés financières endémiques. Compte tenu de sa nouveauté, le montage financier extrêmement compliqué a nécessité de longs travaux d'approche. Il a fallu constituer un consortium bancaire de treize membres, après avoir reçu l'assentiment de la direction du Trésor.

L'emprunt, dont le montant global pourrait atteindre les 33 milliards de francs, est actuellement négocié. Il devrait être souscrit en une fois, mais comporterait plusieurs tranches. Destiné à servir de relais, il devrait permettre, outre le règlement de la dette auprès de l'ASF, de réduire le recours à la ligne de crédit de 15 milliards de francs qui assure la trésorerie *«infra-mensuelle»*, entre le versement des cotisations et le paiement des allocations. Progressivement, le montant de cette ligne de crédit devrait être ramenée à 12 milliards à la fin mars 1994, à 8 milliards en 1995, à 5 milliards en 1996 et disparaître en 1997.

Financièrement, la situation de l'UNEDIC a cessé de se détériorer. La dette vis-à-vis de l'ASF est consolidée et le déficit, à la fin de l'année, ne devrait pas dépasser les 34 milliards de francs. En vertu des accords de juillet, le tableau d'amortissement est désormais établi sur dix ans et la première tranche correspondant aux 10 milliards annuels promis par l'Etat sera versée dans les premiers jours de janvier.

Parallèlement, ainsi qu'elle s'y était engagée auprès des pouvoirs publics, l'UNEDIC met de l'ordre dans son mode de fonctionnement. La réforme de l'informatique a été votée et le nombre de centres de gestion (les GIA) va pouvoir passer de onze à cinq pour mieux coller aux réalités territoriales. Les statuts des ASSEDIC ont été également modifiés afin que leurs directeurs appartiennent au personnel de l'UNEDIC. Ils seront désormais nommés par le directeur général et exerceront leur activité sous son autorité légale. De la sorte, les pouvoirs du directeur général seront élargis et il y aura unicité de direction dans une institution qui cultivait les particularismes sous couvert de paritarisme.

ALAIN LEBAUBE

ÉTRANGER

Jugeant l'inflation mal maîtrisée

La Bundesbank maintient sa rigueur monétaire pour 1994

FRANCFORT

de notre correspondant

«La continuité» est le maître mot de la politique monétaire pour 1994, selon le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer. Réuni jeudi 16 décembre pour la dernière fois de l'année, le conseil central de la Banque centrale allemande a laissé inchangés ses taux d'intérêts, comme prévu (*le Monde* du 4 décembre), et a fixé entre 4 et 6 % son objectif de croissance de la masse monétaire pour 1994. La croissance de la masse monétaire sert à la banque d'indicateur de l'inflation future.

Cette année, la fourchette était de 4,5 % à 6,5 %, mais le petit resserrement effectué *«ne doit pas être interprété comme un signal de restriction de la politique monétaire»*, a souligné M. Tietmeyer. En novembre, ladite masse monétaire, mesurée par la statistique M3 (liquidités et dépôts à moins de quatre ans), a crû de 7,2 % après 6,9 % en octobre, a indiqué la banque le même jour. Ce résultat inattendu – dû en partie à des dépôts étrangers – est mauvais. Il signifie, aux yeux de la Banque centrale, que l'inflation allemande reste mal contrôlée. M. Tietmeyer a avoué que l'objectif de 1993 ne serait plus atteint. Mais Otmar Issing, l'économiste de la banque, a estimé que la hausse des prix repasserait sous les 3 % dans le courant de l'année prochaine, la moyenne annuelle restant au-dessus de ce chiffre. La baisse des taux restera donc prudente.

E. L. B.

FINANCES

Un éditeur de jeux sur le second marché

Demande record pour Infogrames

LYON

de notre bureau régional

Une demande record représentant 530 fois l'offre a été enregistrée sur le titre Infogrames Entertainment, premier éditeur français de jeux vidéo, qui a fait jeudi 16 décembre son entrée à la Bourse de Paris en mettant sur le second marché 10 % de son capital. Plus de 61 millions d'actions ont été demandées dans une fourchette de 110 à 200 francs pour 115 032 actions offertes à la cotation. Le premier cours coté s'est établi à 162 francs.

Créée et contrôlée depuis 1983 par deux ingénieurs-chimistes, Bruno Bonnell et Christophe Sapet, cette entreprise de Villeurbanne (Rhône), d'une centaine de salariés, a d'abord envisagé d'entrer sur le marché hors-cote (*le Monde* du 15 juin). Avant d'entrer en Bourse, Infogrames a ouvert son capital durant l'été à des investisseurs et à des industriels. C'est ainsi que l'entreprise villeurbannaise compte parmi ses actionnaires le groupe Pathé-Chargeurs, de Jérôme Seydoux, porteur de 25 % du capital.

En dix ans, l'entreprise a édité trois cents titres de jeux vidéo, insistant sur leur qualité graphique comme sur leur caractère «interactif» et accédant avec certains d'entre eux à une notoriété internationale : le titre *Alone in the Dark* figure au second rang du box-office spécialisé aux Etats-Unis. Chaque titre représente entre 1 million et 5 millions de francs de coûts de développement. Le siège de Villeurbanne abrite le deuxième centre serveur de télématique de France, qui enregistre environ 240 000 heures de connection par mois, notamment grâce au télé-achat.

Sous une raison sociale à consonance anglo-saxonne, les dirigeants d'Infogrames estiment contribuer au rayonnement d'une forme culturelle européenne, en ayant recours, pour l'essentiel, à des créateurs français et en exportant 70 % de leurs fabrications, y compris sur des consoles de jeux construites dans le Sud-Est asiatique.

GÉRARD BUÉTAS



La crise économique et ses conséquences sur la consommation

La reprise pourrait s'affirmer en 1994

Suite de la première page

Les entreprises souffrent de l'insuffisance de la demande : forte baisse de l'investissement, atonie de la consommation des ménages, faible croissance de la demande étrangère. *« La récession de l'hiver 1992-1993, commune à toute l'Europe continentale, a amplifié le mouvement d'ajustement cyclique de l'investissement et des stocks entamé dès 1991 (...). Disposant de capacités de financement substantielles, les entreprises attendent (...) des signaux encourageants pour investir à nouveau et cesser de réduire massivement leurs stocks ».* L'INSEE estime que ces signaux ont commencé à apparaître aussi bien en France qu'à l'étranger : l'épargne de précaution a cessé de croître, notamment en Allemagne, tandis que les carnets de commandes étrangers ont recommencé à se garnir, notamment dans les industries produisant des biens intermédiaires et des biens d'équipement.

Les deux principales menaces – le comportement des ménages et la situation des pays européens – qui pesaient en début d'année sur la conjoncture française et qui risquaient d'aggraver la récession sont *« aujourd'hui moins lourdes »*, écrit l'INSEE. D'autant moins lourdes que la baisse des taux d'intérêt va se poursuivre et qu'aucun risque d'inflation n'apparaît, la hausse des prix de détail continuant de se ralentir et pouvant tomber à 1,5 % l'an à la mi-1994. Ce qui permettrait au pouvoir d'achat des ménages de croître modérément : de 0,3 % au premier semestre 1994 après avoir complètement stagné au second semestre 1993. Un pouvoir d'achat soutenu par les revenus de la fonction publique et indirectement par le déficit grandissant de la Sécurité sociale, qui distribue plus de prestations qu'elle ne collecte de cotisations.

La situation a donc cessé de se dégrader, ce qui est important et suffit, d'une certaine façon, à améliorer la situation. Mais aucun des moteurs traditionnels d'une reprise ne sont encore vraiment à l'œuvre : ni la consommation des ménages *« qui n'entrave plus un redémarrage progressif »*, mais qui est insuffisante pour relancer l'économie; ni l'investissement des entreprises qui, *« fin 1993 ne constitue pas non plus un élément dynamique de la demande »*, même s'il se stabilise en fin d'année 1993 et cesse de jouer très négativement sur l'activité comme il l'a fait depuis trois ans.

Seul le commerce extérieur explique vraiment le début de regain d'optimisme des chefs d'entreprise, regain qui pourrait – s'il se confirmait – renverser leurs anticipations et les conduire à augmenter leurs investissements. La baisse de la demande extérieure durant l'hiver 1992-1993 est *« entièrement imputable à la récession de la plupart des pays d'Europe continentale, ce qui a masqué une tendance générale à la hausse dans le reste du monde. Or, depuis le milieu de cette année, les demandes intérieures de nos principaux partenaires européens semblent se stabiliser. De ce fait, la demande extérieure globale repart, tirée par la forte croissance des marchés extra-européens et, dans une moindre mesure, du marché britannique ».*

Après avoir fortement baissé durant l'hiver 1992-1993, la production industrielle, qui aura reculé de 4 % en moyenne cette année, a fini par se stabiliser. Elle augmenterait de 0,4 % au premier semestre 1994, soit d'un peu moins de 1 % en rythme annuel, puis s'accélérerait par la suite. Ces perspectives de stabilisation ou de reprise de la production dans la plupart des secteurs de l'économie française expliquent que les industriels prévoient maintenant une légère accélération de leurs dépenses d'investissement en 1994 : *« Le retournement de l'investissement interviendrait après trois années consécutives de baisse marquée. Celle-ci atteindrait 15 % en volume en 1993 par rapport à 1992. »* L'INSEE rappelle que le taux d'investissement des sociétés était tombé, fin 1993, à un niveau historique, l'investissement ne représentant plus que 15,7 % de la valeur ajoutée contre 16,5 % au point bas de 1984.

L'investissement pourrait d'autant plus repartir – si la demande augmentait – que la situation financière des entreprises devrait sensiblement s'améliorer au premier semestre 1994, grâce à de forts gains de productivité induisant une baisse des coûts salariaux unitaires. Amélioration d'autant plus importante que la suppression du décalage de TVA et son remboursement partiel anticipé leur a, semble-t-il, rapporté un total de 46 milliards de francs en 1993. *« L'importance de cette mesure est telle,* écrit l'INSEE, *qu'elle pourrait infléchir les comportements au-delà de ce que suggère la simple observation du taux de marge ou de l'excédent brut d'exploitation. »* En clair : la situation des entreprises est probablement bien meilleure qu'il n'y paraît.

130 000 chômeurs supplémentaires

« Dans cette phase initiale du cycle de croissance, l'emploi continuerait à se dégrader mais à un rythme moindre qu'en 1993 », poursuit l'INSEE. La reprise modérée de la production dans les services et dans l'industrie *« atténuerait légèrement les pertes d'emplois sur la première moitié de l'année 1994, avec une réduction de 90 000 pour les secteurs marchands non agricoles »* (– 260 000 en 1992 et autant en 1993). Au cours du premier semestre 1994, le taux de chômage, qui atteint 12 % fin 1993, augmenterait d'environ 0,5 point après avoir progressé de 0,8 point au premier semestre et de 0,6 point au second semestre 1993. Le nombre des chômeurs pourrait ainsi s'accroître d'environ 130 000 personnes au cours des six prochains mois. Ce cheminement conduisant à une reprise progressive de l'activité, puis plus tard de l'emploi, est fondé, souligne l'INSEE, sur l'amélioration de l'environnement international et, en particulier, sur l'arrêt de la dégradation de la situation en Allemagne. Si la reprise semble maintenant bien accrochée en Amérique du Nord et dans une moindre mesure en Grande-Bretagne, si la situation s'est améliorée outre-Rhin, toute rechute de l'activité en Allemagne aurait pour la France de graves conséquences.

L'INSEE table sur *« une baisse significative du taux d'épargne en Allemagne, déjà observée au second semestre 1993, pour limiter la baisse de la consommation et éviter une baisse d'activité »*. Baisses logiques, les politiques budgétaire et salariale étant devenues restrictives : taxes indirectes (carburants), prélèvements sociaux, gel des salaires des fonctionnaires. Mais les Allemands tireront-ils à nouveau sur leur épargne?

Un risque tout de même sérieux existe de voir se dérouler, au début de l'année prochaine, un scénario beaucoup plus gris que celui décrit par l'INSEE. C'est bien pourquoi M. Balladur a renoncé à tout prélèvement supplémentaire pour alléger à nouveau les charges sociales sur les bas salaires : la TVA ne sera donc pas augmentée. Restent les déficits grandissants de notre système de Sécurité sociale, qui posent un grave problème à nos finances publiques et sociales. Mais les espoirs de reprise, on l'a vu, sont beaucoup trop fragiles pour que le gouvernement s'empresse de relever les cotisations sociales. Les déficits vont donc attendre.

ALAIN VERNHOLES

Le Père Noël est économe

Les fêtes n'échappent pas à la crise de la consommation : les Français retardent leurs achats de Noël, privilégient les cadeaux bon marché et utiles, préfèrent la traditionnelle poupée au jeu vidéo. La table reste bien garnie, mais moins copieuse.

Comme tout un chacun, le Père Noël subit la crise de la consommation et fait des petits cadeaux pas chers et qui peuvent servir. Il se montre économe, regardant sur les étiquettes, et remplit sa hotte de jouets traditionnels ou de présents utiles. Mais surtout, il achète tard... Partout le son de cloche est le même : les achats de Noël n'ont réellement commencé que le week-end dernier ou au début de cette semaine. C'est-à-dire encore plus tard encore que l'an passé.

Cet attentisme nourrit la perplexité des commerçants : ils ont déjà une mauvaise année derrière eux et se demandent si la dernière semaine de décembre leur sauvera la mise, comme en 1992. Leur inquiétude a été aggravée par la médiocrité du mois de novembre. Pour séduire un consommateur fou de petits prix, ils ont donc commencé dès décembre les promotions sur les rayons « festifs » – les jouets notamment, – nourrissant encore l'attentisme : les clients font le tour des échoppes pour comparer, avant finalement de passer à l'acte. Les grandes enseignes, elles, se battent à grand renfort de publicité sur le prix de quelques produits phares : le saumon, le foie gras, le champagne, sans oublier, bien sûr, les jouets.

Le budget jouet est épargné par la crise : chez Toys'r'us, on affirme que les Français dépensent cette année autant d'argent que l'an passé pour leurs chères têtes blondes : 324 F en moyenne par enfant, chaque adulte achetant en moyenne pour 3,6 enfants dans la chaîne. Les autres enseignes signalent la même tendance à la stabilité.

Mais là aussi les consommateurs ne dépensent plus tout à fait pareil. Ainsi, les jeux vidéo sont en perte de vitesse pour le plus grand bonheur du jouet traditionnel, qui fait un retour en grâce. Les tableaux noirs, par exemple, rencontrent un grand succès, à côté des garages et autres fermes.

Dans le jouet, comme ailleurs, l'heure est à la déflation : la baisse est de 5 % en moyenne, les écarts pouvant aller jusqu'à 20 % ou 25 %. Les reculs de prix sont particulièrement marqués dans les jeux vidéo, avec un certain effet perturbant pour la clientèle. La hotte moyenne étant au même niveau que l'an passé, les parents achètent plus de jouets un peu moins chers. Et, lorsqu'ils font une grosse dépense (par exemple une console vidéo), ils viennent avec leurs enfants pour être sûrs de ne pas se tromper. *« Ce n'est plus un achat parental, mais familial »*, commente Michel-Edouard Leclerc.

Pour les autres cadeaux, c'est donc le petit article pas cher – original, si possible – qui est recherché. Partout, chez Marks et Spencer, Pier Import ou les autres, le mot *« utile »* revient sur toutes les lèvres.

Au rayon agro-alimentaire, les achats d'articles frais, directement liés au réveillon, se feront au dernier moment. Mais, en général, la « bonne bouffe » semble l'emporter sur la « grande bouffe ». Bien que les affaires soient « assez *soutenues* », Michel-Edouard Leclerc note ainsi une tendance à la *« retenue »* sur les volumes : on achète des produits haut de gamme – une bonne bouteille de bordeaux, une boîte de foie gras, – mais en petite quantité. En clair, la table restera bien garnie, mais moins copieuse. Finalement, décembre s'annonce *« maussade »* pour les uns, *« relativement plat »* ou *« pareil à l'an dernier »* pour les autres.

FRANÇOISE VAYSSE

VIE DES ENTREPRISES

Le sauvetage de l'usine Grundig

Le groupe Gooding fabriquera des téléviseurs à Creutzwald

METZ

de notre envoyé spécial

Depuis un an, tout ou presque avait été étudié. Depuis que le groupe allemand Grundig, filiale de Philips, avait annoncé son intention de se séparer, au 1er janvier 1994, de son usine de téléviseurs à Creutzwald (Moselle), toutes les solutions de reprise avaient été envisagées. Coréenne avec Samsung, franco-chinoise avec Kaïsui, anglo-franco-turque avec un hypothétique consortium... *« Mais aucune des pistes que j'ai sollicitées n'a abouti*, a reconnu Gérard Longuet, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, jeudi 16 décembre, en présentant en Lorraine le repreneur finalement choisi : *« C'est une initiative de M. Alfred Gooding lui-même. »*

Une initiative qui tombait à pic pour le ministre – qui est aussi président du conseil régional de Lorraine, – et à laquelle les pouvoirs publics n'ont pas ménagé leur soutien. Une cinquantaine de millions de francs de subventions diverses auraient été mis sur la table, pour faciliter une reprise à laquelle le groupe gallois Gooding, spécialisé dans les composants électroniques, consacrera de son côté 160 millions de francs. L'usine de Creutzwald qui fabrique jusqu'ici des téléviseurs «grand écran» sera, en effet, progressivement reconvertie dans la production de postes plus petits (37 et 55 centimètres). *«Notre objectif est d'en produire un million en 1996 »*, a souligné John Komnata, le directeur de l'usine qui demeure à son poste. L'usine qui ne devrait conserver, dans l'immédiat, que 350 de ses 550 salariés actuels, verrait alors ses effectifs remonter à 475 (*le Monde* du 17 décembre). Si tout va bien.

« Self made man » ambitieux, Alfred Gooding, soixante et un ans, a fondé son groupe en créant en 1969 la société Catnic Components, cédée depuis. Il est aujourd'hui à la tête d'un groupe mal connu, non coté en Bourse et diffusant irrégulièrement ses résultats, employant 4 000 salariés dont 1 000, environ, dans sa filiale Race Electronics, rachetée en 1984 et spécialisée dans la sous-traitance de circuits imprimés et de micro-ordinateurs. Il produit également des équipements de réception pour la télévision par satellite. Mais il était, jusqu'ici, totalement absent de la fabrication de téléviseurs.

C'est pourquoi le plan global de reprise prévoit la cession par Grundig de la marque Minerva ainsi que la vente par le groupe public français Thomson de la marque Continental Edison, connue mais inexploitée. Le groupe aurait déjà négocié avec de grands distributeurs la mise en place de ses nouveaux téléviseurs. *«Notre but est d'aller au-delà de la qualité et des prix pratiqués dans l'Est asiatique»*, déclarait, jeudi, Alfred Gooding, sans beaucoup s'étendre sur les moyens et la stratégie mis en œuvre. Dans les prochains mois, en tout cas, l'usine de Creutzwald continuera à fabriquer des postes pour le compte de Grundig.

Faut-il y voir les prémices d'une alliance plus étroites entre la PME galloise et le géant Philips-Grundig, comme on le laissait entendre dans l'entourage du ministre de l'industrie? Ou bien, comme un nouveau coup de poker d'un homme, Alfred Gooding, à qui tout, jusqu'ici, semble avoir réussi? Il est trop tôt pour répondre. Mais l'aide massive des pouvoirs publics, si elle se comprend politiquement et socialement, se justifie moins d'un point de vue économique. La production de téléviseurs en Europe demeure largement excédentaire. Et l'arrivée de Gooding sur ce marché pourrait bien se traduire, dans le futur, par l'aggravation des difficultés de ses concurrents...

P.-A. G.

Nouveau pas vers la disparition de la taxe sur les opérations boursières

Les députés suppriment l'impôt de Bourse pour les non-résidents

En votant, jeudi 16 décembre, lors de la discussion du projet de loi sur les diverses dispositions d'ordre financier (DDOF), un amendement visant à supprimer l'impôt de Bourse pour les non-résidents, les députés ont fait un pas de plus vers la disparition définitive de cette taxe. Cet allégement par petites touches successives a le mérite d'être plutôt bien perçu : une suppression pure et simple de cette taxe sur les opérations boursières n'aurait pas manqué, compte tenu de la situation budgétaire de la France, de susciter de vives critiques.

Depuis plusieurs années, la communauté financière française se bat pour obtenir la suppression de l'impôt de Bourse qui, rappelons-le, ne rapporte «plus» que deux milliards de francs environ par an. Selon elle, cette suppression permettrait à la place parisienne de jouer d'égale à égale avec celle de Londres. En effet, le Stock Exchange ne perçoit pas de taxe et un grand nombre d'opérations sur les actions françaises sont, pour cette raison, effectuées à Londres.

Ce qui apparemment est conforme aux souhaits du ministre de l'économie qui, devant le texte de l'amendement proposé par Michel Jacquemin (UDF, Doubs), a déclaré : *«Nous avons tous intérêt à ce que la place boursière de Paris soit la plus attractive possible.»*

La loi de finance rectificative du printemps 1993 avait déjà procédé à un premier allègement. Le coût budgétaire de ce geste – en manque à gagner pour l'État – a été estimé à 700 millions de francs. Chaque opération réalisée bénéficie depuis d'un abattement de 150 francs et d'un plafonnement à 4 000 francs. Rappelons que le droit de timbre sur les transactions en valeurs mobilières est fixé à 3 % pour la fraction de chaque opération inférieure ou égale à *1* million de francs et 1,5 % au-delà.

Cette nouvelle mesure adoptée ne coûtera qu'une cinquantaine de millions de francs au budget. Mais, dans l'immédiat, il n'est pas à l'ordre du jour, toujours pour des raisons budgétaires, d'étendre cette mesure à l'ensemble des résidents français.

F. Bn.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

MARIAGES

HÔTELLERIE : l'union de quatre chaînes. – Quatre enseignes de l'hôtellerie économique (Relais bleus, Balladins, Climat de France et Nuit d'Hôtel) viennent de se rapprocher pour donner naissance au troisième groupe français derrière Accor et Envergure (groupe Taittinger). Le Groupe de l'Hôtellerie, ancienne branche hôtelière d'Elitair, et Pargest, respectivement numéro trois et quatre en France, viennent de signer un accord de rapprochement de leurs réseaux de franchise, ont indiqué leurs PDG Gilles Douillard et Robert Azoulay. La nouvelle structure, baptisée Hôtels et Compagnie et présidée par M. Douillard, deviendra le premier franchiseur français, avec 362 hôtels et près de 19 000 chambres et un volume d'affaires de près de 1,4 milliard. Chacune de ces chaînes conservera son identité. Ses deux composantes ont enregistré des pertes importantes en 1992 (74 et 40 millions respectivement), mais le nouvel ensemble prévoit un résultat *«largement positif»* en 1994. Les effectifs administratifs devraient être ramenés de 105 à 75 personnes.

TRANSFERTS DE DONNÉES : alliance entre la SITA et Unisource. – La SITA (Société internationale de télécommunications aéronautiques) s'est alliée au groupe Unisource, spécialisé dans les réseaux de télécommunication internes, pour la fourniture d'un service de transferts de données aux grandes sociétés, selon un communiqué commun publié jeudi 16 décembre à Paris. Ce *«réseau transparent»*, qui sera accessible dans 200 pays, exploitera les réseaux déjà existants de SITA, spécialisée dans les télécommunications des compagnies aériennes, et d'Unicom, qui reposent sur la même technologie. Par cette coopération, la SITA espère s'étendre dans des domaines extérieurs au transport aérien. Pour Unisource, consortium établi par les PTT néerlandais, suédois et suisse, cette alliance s'inscrit dans une stratégie de «mondialisation» de son réseau. La SITA dessert 550 compagnies aériennes dans le monde dans plus de 200 pays. Basée à Bruxelles, et employant 3 500 personnes, la société a aussi des filiales dans le secteur bancaire ou pétrochimique.

TRAINS D'ATTERRISSAGE : SNECMA et TI Group mettent en commun leurs activités. – Le motoriste français SNECMA et TI Group (groupe britannique de construction mécanique) ont annoncé la fusion des activités «trains d'atterrissage» de leurs filiales Messier-Bugatti et Dowty, donnant ainsi naissance à un géant mondial du secteur. La fusion franco-britannique s'inscrit dans un cadre général d'alliances européennes dans le domaine aéronautique, frappé par une chute des commandes civiles et militaires.

ÉCHANGE

PÉTROLE : modalités d'échange des certificats pétroliers ERAP-Elf contre actions Elf. – L'échange des certificats pétroliers ERAP-Elf contre des actions Elf interviendra à raison d'une action contre un certificat pétrolier et le paiement d'une somme de 40 francs. Cette opération se déroulera après la privatisation d'Elf Aquitaine. Ce titre cotait 405,70 francs à la Bourse jeudi 16 décembre, jour de la présentation des modalités. Quant au certificat pétrolier d'ERAP-Elf, suspendu depuis le 30 novembre, son dernier cours était de 367 francs.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 17 décembre ↑ Mieux orientée

Après la séance hésitante de la veille, la Bourse de Paris était nettement mieux orientée vendredi 17 décembre. En progression de 0,78 % au début des échanges, les valeurs françaises s'inscrivaient en hausse de 1,04 % aux alentours de 12 h 30. Une demi-heure plus tard la reprise se confirmait, et l'indice CAC 40 était toujours gagnant de 0,96 %, à 2 180,96 points.

Dans un marché assez calme, la Bourse récupérait pour l'instant sa légère baisse de jeudi alors que l'ensemble des places européennes avaient terminé en hausse, comme le notait un analyste.

Déçu par la statistique sur la croissance monétaire allemande, le marché parisien semblait retrouver de la vigueur à la faveur des dernières estimations de l'INSEE. Selon celle-ci, qui vient de publier ses prévisions pour les six prochains mois, le PIB pourrait augmenter de 0,2 % et de 0,4 % respectivement aux premier et deuxième trimestres 1994. Les investissements devraient également reprendre un trend haussier : + 1,1 % au premier trimestre et + 1,8 % au second.

Du côté des valeurs, le Club Méditerranée progressait de 0,14 % dans un volume de 11 150 titres. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe de loisirs a baissé de 1,9 %, à 8,08 milliards de francs, au cours de l'exercice 1992-1993, a-t-on appris vendredi. Toujours en forte hausse le titre Carrefour gagnait 2,37 % dans un marché très animé. Rhône-Poulenc était également en progression (+ 2,26 %) ainsi que la Lyonnaise des eaux (1,13 %).

NEW-YORK, 16 décembre ↑ Petite reprise

Wall Street a gagné un peu de terrain, à l'issue d'une séance calme dominée par des transferts de liquidités d'un secteur à un autre du marché, à la veille de l'expiration de plusieurs options liées aux indices boursiers. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini à 3 726,14 points, en hausse de 9,22 points, soit une progression de 0,25 %. Quelque 283 millions de titres ont été échangés. Les hausses ont dépassé les baisses : 1 130 contre 940, et 637 actions sont restées inchangées.

Une chasse aux bonnes affaires après deux séances consécutives de baisse a profité à la grande Bourse new-yorkaise. Mais les gains ont été limités par des habillages de portefeuilles avant la fin d'année et l'expiration, vendredi, de plusieurs options liées aux indices boursiers «journée des trois sorcières».

Par ailleurs, les investisseurs ont montré peu d'intérêt pour les statistiques publiées en début de matinée, soit un recul de 7 000 des demandes hebdomadaires d'allocations-chômage et un déficit commercial de 10,5 milliards de dollars en octobre.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a progressé à 6,30 % contre 6,27 % la veille au soir.

VALEURS	Cours du 15 décembre	Cours du 16 décembre
Alcoa	70 5/8	70 1/4
ATT	56	56 1/8
Boeing	42 3/4	44
Chase Manhattan Bank	33 1/2	33 7/8
Du Pont de Nemours	49 3/8	49 5/8
Eastman Kodak	56 1/2	54 1/8
Exxon	63 1/8	63 1/2
Ford	62 7/8	62 1/2
General Electric	103 3/8	103 1/2
General Motors	54 1/2	54 3/4
Goodyear	44	43 5/8
IBM	56 7/8	57 1/2
ITT	92 1/8	93 1/4
Mobil Oil	74 1/2	74 1/4
Pfizer	65	64 3/4
Schlumberger	57 5/8	58 1/8
Texaco	62 1/2	62 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	148 1/2	144 1/4
Union Carbide	21 7/8	22 1/4
United Tech.	61 3/4	61 7/8
Westinghouse	13 5/8	13 5/8
Xerox Corp.	88 1/4	88 3/4

LONDRES, 16 décembre ↑ Nouveau record

Le Stock Exchange de Londres a établi jeudi 16 décembre un nouveau record, dopé par les bons résultats du chômage britannique et toujours soutenu par les espoirs d'une baisse prochaine des taux d'intérêt.

L'indice Footsie des 100 grandes valeurs a gagné 32,4 points (+ 1 %) à 3 311,2, nouveau record de clôture. Les intervenants ont salué les bons chiffres du chômage, dont le taux est retombé à 10 % de la population active en novembre grâce à une baisse de 36 100 du nombre des demandeurs d'emploi le mois dernier par rapport à octobre. La séance a été très animée, avec 914,2 millions d'actions échangées contre 739,9 millions la veille.

Le titre le plus chahuté a été celui du groupe papetier franco-britannique Arjo Wiggins Appleton, qui a reculé de 23 pence à 226 pence, réagissant aux modifications d'organigrammes et au remplacement de Gordon Bond à la direction générale de la division impression-écriture.

VALEURS	Cours du 15 décembre	Cours du 16 décembre
Allied Lyons	6,23	6,34
BP	3,34	3,42
BTR	3,40	3,51
Cadbury	4,93	4,98
De Beers	16,13	15,94
Glaxo	6,97	6,97
GUS	5,93	5,94
ICI	7,48	7,57
Reuters	17,38	17,63
RTZ	7,58	7,69
Shell	6,96	7,07
Unilever	11,62	11,63

TOKYO, 17 décembre ↑ Au-dessus des 18 000 points

La Bourse de Tokyo a poursuivi son redressement vendredi 17 décembre et l'indice Nikkei a pu terminer au-dessus des 18 000 points pour la première fois depuis un mois. L'indice Nikkei gagne en fin de séance 262,63 points, soit 1,48 %, à 18 051,91 points. Les échanges ont porté sur environ 270 millions d'actions, contre 330 millions jeudi.

Le Kabuto-cho n'a cessé d'évoluer à la hausse tout au long de la journée, dans le sillage des marchés à terme. De l'avis des analystes, les opérateurs ont cherché à faire monter le marché dans l'attente d'une éventuelle demande d'introduction en Bourse de Japan Tobacco Inc. la semaine prochaine. Par ailleurs, la Bourse a bien accueilli la décision du gouvernement japonais de dégager une enveloppe de 326 milliards de yens (plus de 17 milliards de francs) pour aider les firmes nippones, frappées par la récession, à garder leurs employés.

VALEURS	Cours du 16 décembre	Cours du 17 décembre
Ajinomoto	1 200	1 250
Bridgestone	1 310	1 310
Canon	1 480	1 490
Fuji Bank	1 930	1 970
Honda Motors	1 550	1 520
Matsushita Electric	1 620	1 630
Mitsubishi Heavy	638	640
Sony Corp.	5 500	5 510
Toyota Motors	1 750	1 790

CHANGES

Dollar : 5,8369 F ↓

Vendredi 17 décembre, le deutschemark évoluait faiblement à 3,4197 francs à l'ouverture du marché des changes parisien, contre 3,4164 francs jeudi soir (cours indicatif de la Banque de France), tandis que le dollar fléchissait à 5,8369 francs contre 5,8540 francs la veille en fin de journée (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	16 déc.	17 déc.
Dollar (en DM)	1,7100	1,7072
TOKYO	16 déc.	17 déc.
Dollar (en yens)	109,87	109,84

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (17 déc.)	6 1/2 % - 6 5/8 %
New-York (16 déc.)	3 %

BOURSES

	15 déc.	16 déc.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 162,63	2 168,26
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 497,47	1 499,77
Indice SBF 250	1 434,01	1 437,01

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	15 déc.	16 déc.
Industrielles	3 716,92	3 726,14

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	15 déc.	16 déc.
100 valeurs	3 278,80	3 311,20
30 valeurs	2 468,80	2 496
Mines d'or	251,80	253,50
Fonds d'Etat	106,65	106,97

FRANCFORT

	15 déc.	16 déc.
Dax	2 110,70	2 137,45

TOKYO

	16 déc.	17 déc.
Nikkei Dow Jones	17 789,28	18 051,91
Indice général	1 474,29	1 490,47

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8360	5,8380	5,8835	5,8875
Yen (100)	5,3112	5,3246	5,3693	5,3849
Ecu	6,6882	6,5935	6,5876	6,5965
Deutschemark	3,4180	3,4195	3,4201	3,4235
Franc suisse	3,9945	3,9987	4,0149	4,0214
Lire italienne (1000)	3,4512	3,4545	3,4350	3,4405
Livre sterling	8,6810	8,6870	8,7034	8,7130
Peseta (100)	4,1434	4,1478	4,1177	4,1256

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	2 7/16	2 6/16	2	2 1/8	1 13/16	1 15/16
Ecu	6 13/16	6 15/16	6 7/16	6 9/16	6 3/16	6 5/16
Deutschemark	6 7/16	6 9/16	6 1/8	6 1/4	5 3/4	5 7/8
Franc suisse	4 7/16	4 9/16	4 3/16	4 5/16	4	4 1/8
Lire italienne (1000)	8 3/8	8 5/8	8 1/4	8 1/2	8 3/16	8 7/16
Livre sterling	5 11/16	5 13/16	5 3/8	5 1/2	5 3/16	5 5/16
Peseta (100)	9 3/16	9 1/2	8 11/16	8 7/8	8 3/16	8 1/2
Franc français	6 5/8	6 3/4	6 7/16	6 9/16	6 1/16	6 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 17 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 décembre
Taux de report : 7,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,99 % (2181,65)

Règlement mensuel

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
5	EDF-GDF 3%	5720	5740	+0,35
10	B.N.P. (T.P)	1085	1086	+0,09
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1015	1020	+0,49
10	Renault (T.P.)	2318	2315	–0,13
10	Rhone Poulenc(T.P)	2530	2585	+2,17
10	Saint Gobain(T.P.)	1169	1165	–0,34
10	Thomson S.A (T.P)	1060	1055	–0,47
25	Accor 1	575	573	–0,35
10	Air Liquide 1	831	837	+0,72
10	Alcatel Alsthom 1	793	800	+0,88
10	Alcatel Cable 1	698	699	+0,14
50	Alspi 1	390,10	390	–0,03
10	AGF(Ass.gle.Fce) 1	710	711	+0,14
5	Axa 1	1512	1535	+1,52
25	Bail Equipement 1	47,60	47	–1,26
25	Bail Invest. 1	1135	1128	–0,62
25	Bancaire (Cie) 1	537	538	+0,19
25	Banque Colbert CIV	151,90	148	–2,57
50	Bazar Hot. Ville 2	688	686	–0,44
10	Berger (M) 2	1249	1250	+0,08
25	Bertrand Faure 2	519	525	+1,16
25	BIC 1	1288	1289	+1,80
25	BIS 1	191	205	+7,33
10	BNP 1	275,40	280,90	+2
25	Bollore Techno.1	348	352	+1,15
10	Bongrain 1	3000	2980	–0,67
25	Bon Marche (Au) 1	845	837	–1,34
25	Bouygues 1	694	688	–0,86
10	BSN 1	895	898	+0,34
5	Canal + 1	1092	1113	+1,92
10	Cap Gemini Sogeti 1	169,50	169	–0,29
50	Carnaudmetalbox 1	175	180,10	+2,91
5	Carrefour 1	4015	4100	+2,12
50	Casino Guichard 1	193,50	196,20	+1,40
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
10	Dassault 1	5040	5080	+0,79
10	Dassault-Aviation 1	473	469	–0,85
25	Dassault Electro 1	418	422,90	+1,17
10	De Dietrich 1	2120	2170	+2,36
10	Degremont 1	538	532	+0,38
50	Dev.R.N-P De Cal 2	34,90	34,90	—
25	Dev.R.Sud-Est.Ly 2	66,10	66,60	–2,28
50	DMC (Dollfus Mi)	351	355	+1,14
25	Docks France 1	741	730	–1,48
25	Dynaction 1	112,90	112,50	–0,35
10	Eaux (Gle Des) 1	2710	2734	+0,88
25	EBF (Epeda B.) 1	705	720	+2,13
25	Ecco 1	815	817	+0,33
10	Elf Gabon 1	1140	1148	+0,70
10	Elf Aquitaine 1	405,70	413,80	+2
25	Elf Sanofi 1	965	969	+0,41
10	Eramet 1	307	—	—
50	Eridania Beghin 1	875	885	+1,14
25	Essilor Intl 1	720	722	+0,28
25	Essilor Intl ADP 1	475	477	+0,42
50	Esso 1	1044	1030	–1,34
5	Eurafrance 1	2319	2310	–0,39
100	Euro Disney 1	35,40	34,40	–2,82
10	Euro RSCG W.W 1	542	535	–1,29
25	Europe 1 - 1	1040	1031	–0,55
100	Eurotunnel 1	44,95	45,95	+2,22
10	Filipacchi Medias 1	802	815	+1,62
100	Finextel 1	155	155,60	+0,38
50	Fives-Lille 1	490,10	480	–0,02
5	Fromageries Bel 1	3000	4075	–0,50
10	Galeries Lafayet.1	1905	1949	–1,27
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
25	Locindus 1	1043	1080	+3,55
10	LVMH Moet Vuitton 1	3770	3814	+1,17
5	Lyon.Eaux-Dumez 1	531	537	+1,13
50	Marine Wendel 1	494,80	493,50	–0,32
50	Matra-Hachette 1	141	145	+2,84
100	Metaleurop 1	72,60	72	–0,83
25	Metrologie Intl 1	13,16	13,05	–0,38
50	Michelin 1	193	194	+0,52
100	Moulinex 1	105,50	103,50	–1,90
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
10	Sommer-Allibert 1	1991	1989	–0,10
25	Sophia 1	527	526	–0,19
10	Sovac 1	1770	1780	+0,58
25	Spie Batignolles 1	395,10	393	–0,53
10	Strafor Facom 1	540	543	—
25	Suez 1	341	341,10	+0,03
25	Synthelabo 1	216,86	219	+1,01
100	Thomson-CSF 1	162,80	171	+5,04
25	Total 1	311,70	313,30	+0,51
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
25	Hoechst 1	977	1010	+3,38
25	I.B.M 1	334	337	+0,90
100	I.C.I 1	87	86,05	–1,42
50	I.T.T. 1	540	545	+0,93
100	Ito Yokado 1	280	235	+3,15
500	Matsushita 1	78,80	80,45	+0,81
100	Mc Donald's 1	339,30	335,20	–1,21
25	Merck and Co 1	194,40	194,60	+0,10
50	Minnesota Mining 1	653	656	+0,46
100	Mitsubishi Corp. 1	57,20	57,50	+0,52
100	Mobil Corporat. 1	434,50	435	+0,12
25	Morgan J.P. 1	414,70	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Case Poclain 2	2,55	—
CBC 1	340	340
Centenaire Blanzy	375	370
Cerapan Holding	24	—
Champex (Ny)	8	8
CIC Un.Euro.CIP 1	378	380
C.I.T.R.A.M. (B)	3200	—
Cpt Lyon Alem.2	390	390
Concorde-Ass Risq2	1100	1048
Constr.Met.Prov	13	12,55
Credit Gen.Ind.	84,90	—
Darblay	695	—
Didot Bottin	503	505

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Souebal	475	—
Taittinger 1	2155	2190
Tour Eiffel	272	272
Ufiner Cotrath	1698	1699
Vicat 2	469	469
Virax	99,60	—

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.N.I.M 1	1220	1230
Codetour	301	301
Creeks	174,90	176,90
Dauphin OTA	249	250
Devanlay 2	1151	1158
Labor.Dolisos	132,50	132,50
Editions Belfond	112,30	—
Europ Propulsion 2	310	310
Finalcal	170	170,20
Fimcor	200	195
G.L.M. S.A.	905	949
Gravograph	158	158
Guintoli	652	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
TF1-1	588	588
Thermador Hold(Ly)	530	534
Unilog	284,80	288
Viel et Compagnie	200	208
Vilmorin et Cie 2	407	401

Sicav (sélection) 16 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ecur. Trésorerie	2769,24	2769,24
Ecur. Trimestriel	2149,12	2127,84
Elancial	138,57	134,53
Emergence Poste	113,20	109,50
Energie	399,86	381,54
Eparcic	4139,31	4139,31
Eparcourt-Sicav	4466,26	4455,12
Epargne Associat.	26903,68	26597,33
Epargne-Unie	1628,98	1589,26
Eufi Cash capi	9864,22	9864,22 ◆
Eurco Solidarité	1237,40	1225,24
Euroclic Leaders	1299,60	1261,75
Eurodyn	1438,75	1385,95

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Natio Sécurité	11626,14	11626,14
Natio-Valeurs	1948,83	1919,98
Nippon-Gan	6869,62	6701,58
Nord Sud Dévelop	1973,08	1989,14
Obli-Associations	193,22	190,36
Oblicic-Mondial	3204,11	3156,78
Oblicic-Régions	1177,32	1158,92
Oblifutur	3526,82	3460,86
Oblig. tous caté.	215,30	212,12
Oblition	1774,16	1758,53
Oblisécurité Sicav	14817,09	14817,09
Oblitys	536,01	528,09
Oraction	1781,25	1659,78

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Uni Régions	1482,10	1445,95
Univar	266,30	266,30 ◇
Univers Actions	1652,34	1612,04
Univers Obligations	2148,82	2108,75
Valorg	2340,33	2337,98 ◆
Valrmal	60914,22	60883,78
Winterthur St-Honoré	277,51	265,02

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 16/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8630	5,8540	5,80	6,10
Ecu	6,5995	6,5965	—	—
Allemagne (100 dm)	341,5700	341,6400	330	353
Belgique (100 F)	16,3750	16,3510	15,85	16,85
Pays-Bas (100 fl)	305,0700	305,0600	294	315
Italie (1000 lires)	3,4595	3,4570	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	87,1900	87,1900	83	91
Irlande (1 iep)	8,2755	8,2780	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,7075	8,6950	8,30	9,10
Grèce (100 drachmes)	2,3850	2,3825	2,85	3,35
Suisse (100 f)	399,5300	399,3700	386	408
Suède (100 krs)	69,4900	69,4100	65	74
Norvège (100 k)	78,7100	78,6400	75	84
Autriche (100 sch)	48,5790	48,5850	47,20	50,20
Espagne (100 pes)	4,1840	4,1425	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3500	3,3450	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,3901	4,3933	4,15	4,60
Japon (100 yens)	5,3412	5,3238	5,12	5,47

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 16/12
Or fin (kilo en barre)	72300	72800
Or fin (en lingot)	72300	72550
Napoléon (20f)	416	414
Pièce Fr (10 f)	382	370
Pièce Suisse (20 f)	418	416
Pièce Latine (20 f)	415	410
Souverain	542	528
Pièce 20 dollars	2600	2560
Pièce 10 dollars	1380	1280
Pièce 5 dollars	750	793,75
Pièce 50 pesos	2675	2675
Pièce 10 florins	440	430

Matif (Marché à terme international de France)

16 décembre 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 137 279			
Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	129,50	129,16	—
Précédent	129,64	129,10	—

CAC 40 A TERME — Volume : 26 037			
Cours	Janvier 94	Février 94	Déc. 93
Dernier	2187	2212	2174
Précédent	2188,50	2200,50	2177

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux   Li = Lille
Ly = Lyon   M = Marseille
Ny = Nancy   Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - † demande réduite - # contrat d'animation

TRANSPORTS

Les suites de la catastrophe du mont Sainte-Odile

La commission d'enquête recommande d'éviter la conduite des A-320 par deux pilotes de faible expérience

Bernard Bosson, ministre des transports, a annoncé, jeudi 16 décembre, plusieurs améliorations de la sécurité des vols après la publication du rapport de la commission d'enquête sur la catastrophe aérienne du mont Sainte-Odile : une meilleure formation des pilotes à travailler en équipe, un nouveau système d'alarme en cas de rapprochement dangereux du sol, une modification ergonomique du poste de pilotage de l'Airbus A-320. Airbus Industrie a précisé que cette modification s'appliquerait aux A-320 en service.

Il aura fallu près de deux ans à la commission d'enquête sur l'accident d'un Airbus A-320 d'Air Inter en Alsace pour rendre ses conclusions. Le 20 janvier 1992, l'avion s'était écrasé près de Strasbourg contre le mont Sainte-Odile (Bas-Rhin) entraînant la mort de quatre-vingt-sept personnes. Le rapport confirme l'hypothèse le plus souvent avancée au lendemain de la catastrophe. La descente trop rapide de l'appareil s'expliquerait, sans toutefois une certitude absolue, par une erreur dans le choix du mode de descente.

Au lieu d'afficher un angle de pente de 3,3 %, le pilote aurait sélectionné une vitesse de descente de 3 300 pieds par minute, soit un angle de 12 %. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette confusion, notent les experts, comme un oubli de changement de référence de trajectoire, une mauvaise exécution de la manœuvre, un affichage machinal d'une mauvaise valeur. L'hypothèse d'une défaillance de l'appareil lui-même apparaît comme très peu probable.

La commission explique que l'équipage ne se soit pas rendu compte de son erreur par plusieurs raisons. Le pilote et son copilote, qui communiquaient très peu entre eux, n'ont pas respecté les procédures de contrôles mutuels et des automatismes. Les symboles figurant le mode de descente ne *« possédait pas un pouvoir d'alerte suffisant »*. Le guidage par la tour de contrôle, mal formulé et ambigu, a compliqué l'interception de l'axe d'approche. L'attention de l'équipage s'est relâché pendant le guidage radar. L'absence d'une alarme de proximité du sol a privé les pilotes d'une dernière chance. Enfin, les experts considèrent que la conception des boutons de commandes d'ordre de descente en pilotage automatique a pu concourir à la catastrophe.

A la suite de cette analyse, la commission a élaboré une série de recommandations qui s'ajoutent à celles décidées peu de temps après l'accident (utilisation d'un radar de proximité du sol, amélioration de la balise radioélectrique signalant le lieu de l'accident et modifications ergonomiques éventuelles). L'enquête a mis en évidence la faible expérience des deux pilotes sur A-320, qui a probablement contribué au fait qu'ils n'aient pas repéré l'erreur d'affichage et le taux anormal de descente. Dans ce contexte, la commission recommande d'éviter l'association de deux pilotes de faible expérience sur ce type d'appareil.

Le passage d'avions classiques (Airbus A-300, Boeing 737) aux avions de nouvelle génération (Airbus A-320, Boeing 747) devra être mieux préparé par les exploitants. Les deux pilotes ne possédaient aucune expérience sur avion de nouvelle génération avant d'aborder leur formation sur A-320. De plus, leur expérience antérieure concernait des avions pilotés à trois. La réglementation française devra intégrer des dispositions pour former les pilotes à mieux travailler en équipe. La pratique de contrôle mutuel devra faire l'objet d'une attention particulière.

L'amélioration de l'ergonomie

Les travaux des experts ont également fait apparaître des *« insuffisances manifestes »* dans l'exécution de l'approche VOR-DME, une approche (à l'aide de balises) classique qui, contrairement aux approches automatiques, nécessite que la navigation soit effectuée par le pilote et non par les programmes informatiques de l'avion. La formation à ce type d'approches, rarement utilisée pour les avions de dernière génération, doit être renforcée, estime la commission. Enfin, même si l'hypothèse d'un dysfonctionnement lié au logiciel embarqué a été jugé peu probable par les experts, ceux-ci recommandent que l'entraînement à ce type de panne soit prévu lors des exercices de simulation.

L'ergonomie des postes de pilotage devrait également être modifiée, selon les recommandations de la commission. Elle suggère notamment des différenciations claires dans l'affichage des valeurs de descente avec, par exemple, un affichage à deux chiffres pour une pente en degré (3,3 %) et à quatre chiffres pour des pieds/ minute (3 300). Ces valeurs devraient également apparaître sur le tableau où figurent les informations relatives à la navigation. D'une manière générale, la commission demande à ce qu'il soit procédé, le plus en amont possible dans le processus industriel, à une étude des comportements des pilotes face aux transformations importantes de l'ergonomie.

Enfin, les difficultés liées à la localisation de l'épave de l'A-320 – les secours étaient arrivés sur place quatre heures et demie après l'accident – incitent les experts à réclamer des systèmes de restitution rapide des trajectoires radar dans la demi-heure suivant l'alerte.

MARTINE LARONCHE

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 15 décembre 1993 :

UN ARRÊTÉ du 3 décembre 1993 abrogeant l'arrêté du 5 septembre 1990 fixant des mesures pour **prévenir la destruction et favoriser le repeuplement des ours des Pyrénées.**

CARNET

Naissances

Gilles et Daniel,
les tontons,

souhaitent la bienvenue à

David,

né le 14 décembre 1993.

Marie-Françoise N'GUYEN,
7, place Benoît-Crépu,
69005 Lyon.

Christian et Susan ARDEN-JOLY

ont la joie d'annoncer la naissance de

Eleanore Anne ARDEN-JOLY,

le 28 septembre 1993, à Saint Louis, Missouri.

Anniversaires de naissance

Lucas,
Martin,
Mathieu,
Thomas,
Eva,
Florian,
Romain
et Olivier,

souhaitent bonheur et longue vie à leur papy

Raoul GUILLO.

Décès

André BLONDEL,
ingénieur de la voirie
à la Ville de Paris,

vient de nous quitter, le 16 décembre 1993.

C'était sa quatre-vingt-quatorzième année.

Il ne craignait pas ce passage et avait fait don de son corps à la Faculté.

Pour ceux qui l'aiment,
Famille André Giraud,
Famille Bernard Giraud,
Famille Gilbert Nay,
Famille Walusinski.

31, avenue du Parc-des-Princes,
75016 Paris.

– Mme Christian Daniel,
son épouse,
M. Pierre Daniel,
M. Roland Daniel,
M. Jean Daniel,
M. Dominique Daniel,
Leurs épouses,
ses frères et belles-sœurs,
Mme Catherine Gretchko,
sa belle-mère,
M. Vladimir Gretchko,
son beau-frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Christian DANIEL,

survenu le 15 décembre 1993, à l'âge de cinquante-cinq ans.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière communal de Saint-Denis, 29, boulevard de la Commune-de-Paris, à Saint-Denis, où vous pourrez lui rendre un dernier hommage, le mardi 21 décembre, à 14 h 30.

Un registre sera ouvert pour recueillir vos témoignages d'amitié et de sympathie.

6, rue des Boucheries,
93200 Saint-Denis.

[Ingénieur du CNAM, il était électronicien au service de maintenance de la photocomposition du *Monde*. Il avait quitté la vie professionnelle pour la préretraite à la fin du mois de février 1993.

Sa grande gentillesse et sa compétence faisaient de lui un « équipier » apprécié et respecté par tous ceux qui le connaissaient, au *Monde* comme dans les autres entreprises de la presse parisienne où il avait travaillé.

***Le Monde* présente à sa femme et à sa famille ses sincères condoléances.]**

– Anne-Marie Duquin,
Bérengère, Emilie et Alicia,
Les familles Duquin et Archiapati,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Alain DUQUIN,
directeur régional de la COFACE
à Lyon.

Décès survenu dans sa quarante-cinquième année, le 14 décembre 1993, à Lyon.

La cérémonie d'adieu aura lieu le lundi 20 décembre, à 14 h 15, à la salle polyculte du cimetière de la Guillotière-Nouveau.

228, avenue Berthelot,
69008 Lyon.

– Le président de l'université Paris-VII,
Le vice-président du conseil scientifique,
Le directeur de l'UFR de physique,
Ses collègues,
ont la très grande tristesse de faire part de la disparition subite de

M. le professeur Bernard GROSSETÊTE,
directeur
du laboratoire de physique nucléaire
et des hautes énergies,

survenue le 15 décembre 1993.

Les obsèques auront lieu le mardi 21 décembre.

– Les personnels
Et le directeur de l'Institut national de physique nucléaire et physique des particules (IN2P3),
Les personnels du laboratoire de physique nucléaire et des hautes énergies de Paris-VI et VII (LPNHE),
Ses collègues,
ont la grande tristesse de faire part du décès subit de

Bernard GROSSETÊTE,
professeur à l'université Paris-VII,
directeur du LPNHE;

survenu le 15 décembre 1993, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le mardi 21 décembre, en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-Vous, Paris-12e.

IN2P3,
3, rue Michel-Ange,
75781 Paris Cedex 16.
LPNHE,
Universités VI-VII,
Tour 33 RDC,
4, place Jussieu,
75252 Paris Cedex 05.

[Né le 25 juillet 1938 à Ivry-sur-Seine, ancien élève de l'École normale supérieure, Bernard Grossetête est entré au CNRS en 1962. Depuis 1982, il était directeur du laboratoire de physique nucléaire et des hautes énergies (LPNHE), unité commune des universités Paris-VI et Paris-VII, et de l'IN2P3 (CNRS), laboratoire impliqué dans les recherches menées actuellement au laboratoire européen pour la physique des particules (CERN) de Genève. Il a incité ses équipes à participer aux grandes expériences du futur grand accélérateur du CERN (LHC). Il était médaille de bronze du CNRS (1965), et correspondant de l'Académie des sciences malgache.]

– Mme Pierre Jouannard,
Annick et Marc Lang
et leurs enfants,
Roselyne et Jean-Marie Bernardy
et leur fils,
Sylvie Jouannard,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre JOUANNARD,

survenu dans sa quatre-vingtième année, le 16 décembre 1993.

8, Châteaux-Brûloirs,
95000 Cergy.

– M. et Mme Jean-Marie de Manheulle,
M. et Mme Jacques Logier,
M. et Mme Guy de Manheulle
et leurs enfants,
ont la très grande peine d'annoncer le décès de leur mère et grand-mère

Mme Jean de MANHEULLE,
née Louise Peleriaux,

qui s'est éteinte à Béziers, dans sa quatre-vingt-sixième année, le 12 décembre 1993.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 16 décembre, à Bavay (Nord).

– La famille,
Les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Michelle PESCHKE,
née Mattei,
ancienne déléguée d'Allemagne
au Conseil supérieur des Français
de l'étranger,
membre de l'association
Ecole interculturelle de Brême,
du Cercle français de Brême,
du conseil national d'administration
de l'Association démocratique
des Français à l'étranger (ADFE),
présidente fondatrice
du groupe de Brême de l'ADFE,

survenu le 8 décembre 1993.

Les obsèques ont eu lieu le 14 décembre, au cimetière de Sottrum (Basse-Saxe).

Kloster Strasse 18,
D 28865 Lilienthal.

– La famille Saldès
a la douleur d'annoncer le décès du

docteur Yves SALDÈS,

survenu le 9 décembre 1993, dans sa soixante-dix-septième année.

Selon son choix, il a été incinéré.

La cérémonie s'est déroulée le 16 décembre, à Manosque.

– Le colonel Paul Stern,
son époux,
M. et Mme Marcel Picy,
son oncle et sa tante,
M. et Mme Robert Sussman,
M. et Mme Brahim Babaï,
M. et Mme Jean Stern,
M. et Mme Pierre Stern,
M. et Mme Alain Cluzet,
Mme Georges Stern,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone STERN,
née Souquières,

survenu le 13 décembre 1993, à Compiègne.

Les obsèques auront lieu le lundi 20 décembre, à 11 heures, au temple de Compiègne, 18, rue Clamart.

20, rue de Béthisy,
60160 La Croix-Saint-Ouen.

– M. Albert Tordjman,
son époux,
Anna, Alain, Claude, Gilles, Sandra,
ses enfants,
Elie, Sarah, Henri, Simon, Jacques et Maurice Benhamou,
ses frères et sœur,
Et tous les membres des familles Tordjman et Benhamou,
ont la profonde peine d'annoncer le décès de leur très aimée

Suzanne TORDJMAN,
née Benhamou.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Pantin (Seine-Saint-Denis), le 17 décembre 1993.

Cet avis tient lieu de faire-part à l'attention des nombreux amis qui aimaient la défunte.

5, rue du Champ-Fleury,
75007 Paris.

– M. et Mme Henri Monod,
Jenny et Antoine Vacher-Desvernais
et Tessa,
Roderick et Claire Monod
et Alexandra,
Stephen et Emmanuelle Monod,
Maureen et John,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
font part du décès de

John Alexander WATSON,

survenu, dans sa quatre-vingt-onzième année, le samedi 11 décembre 1993, à Carqueiranne (Var).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en l'église réformée d'Hyères (Var), le lundi 13 décembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Paris. Venise. Alger.

Roland HOUZEL,

quinze ans déjà.
Il vit dans nos mémoires.

– Bernard Jancovici et Liliane Chéret
rappellent le souvenir de ceux qui sont morts à Auschwitz, dont leurs parents

Jean et Adèle JANCOVICI,
déportés par le convoi n° 63,
du 17 décembre 1943

et leur grand-père,

Marc KIVATIZKY,
déporté par le convoi n° 61
du 28 octobre 1943.

– Le 17 décembre 1943

Marthe MEYER,
née à Sarreguemines en 1877,

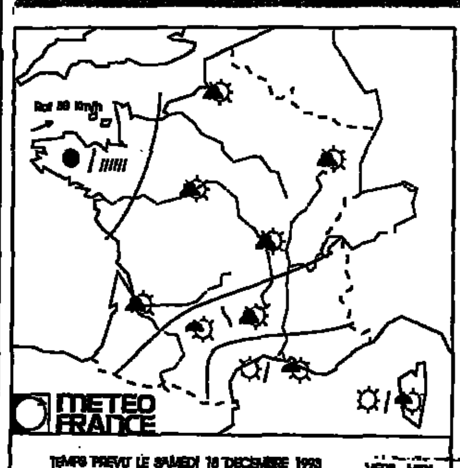
était déportée de Drancy vers Auschwitz et la mort telle qu'elle fut dispensée en ce lieu.

Sa petite-fille Annie Simon Nathan.

Soutenances de thèses

– Thèse de doctorat présentée et soutenue publiquement par M. Jean-Eric Branaa : « L'émigration française aux Etats-Unis entre 1945 et 1975, ses caractéristiques, ses spécificités régionales. Etude du cas basque ». Jury : Mme Body-Gendrot, M. Kaspi, M. Renouard, M. Rouge. Université Paris-Sorbonne, amphithéâtre Guizot, samedi 18 décembre, à 14 h 30.

MÉTÉOROLOGIE



Samedi : très nuageux avec de la pluie par l'ouest. – Le matin, le ciel sera couvert sur la Bretagne avec de la pluie faible. Au nord d'une ligne Biarritz-Lyon, les nuages seront abondants, surtout sur le nord-est. Des Pyrénées au Massif Central jusqu'aux Alpes du Nord, le ciel sera nuageux avec quelques éclaircies. Sur le pourtour méditerranén, le temps sera ensoleillé. L'après-midi, le vent du sud-ouest sera fort en Manche, avec des rafales à 80 km/h. Les pluies gagneront les régions allant de la Bretagne à la Normandie jusqu'aux Pays de la Loire.

De l'Aquitaine au Nord jusqu'au Nord-Est, les nuages resteront nombreux. En soirée il pleuvra des Charentes aux régions du Nord. Des Pyrénées-Orientales jusqu'aux Alpes du Nord, il y aura de belles éclaircies. Sur le pourtour méditerranéen et en Corse, il fera beau.
Les températures minimales iront de 6 à 8 degrés sur l'ouest du pays, et de 2 à 5 degrés à l'est.

L'après-midi, le thermomètre marquera 10 à 12 degrés au nord et 13 à 15 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima

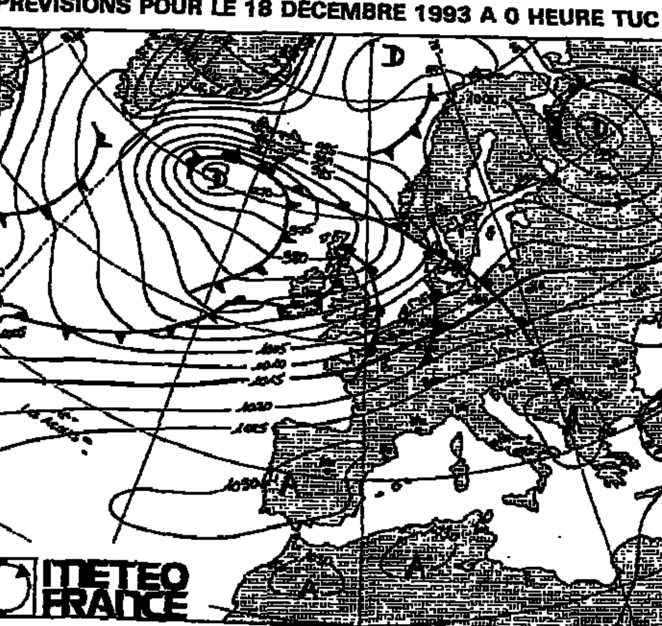
FRANCE	
AJACCIO	15/10
BIARRITZ	12/ 9
BORDEAUX	12/ 8
BOURGES	9/ 6
BREST	9/ 7
CAEN	8/ 5
CHERBOURG	9/ 8
CLERMONT-FER.	9/ 6
DIJON	8/ 4
GRENOBLE	7/ 5
LILLE	9/ 5
LIMOGES	7/ 5
LYON, BRON	9/ 7
MARSEILLE	13/ 6
NANCY, ESSEY	7/ 4
NANTES	11/ 6
NICE	15/ 7
PARIS-MONTS	9/ 5
PAU	10/ 8
PERPIGNAN	16/12
POINTE-A-PITRE	30/21
RENNES	10/ 7
ST-ETIENNE	8/ 6
STRASBOURG	7/ 5
TOULOUSE	10/ 9
TOURS	9/ 5

ÉTRANGER	
ALGER	17/ 8
AMSTERDAM	7/ 5
ATHÈNES	17/12
BANGKOK	33/22
BARCELONE	16/ 5
BELGRADE	11/ 4
BERLIN	7/ 4
BRUXELLES	8/ 5
COPENHAGUE	4/ 1
DAKAR	25/20
GENÈVE	7/ 5
ISTANBUL	14/12
JÉRUSALEM	16/ 4
LE CAIRE	21/ 7
LISBONNE	15/ 9
LONDRES	9/ 4
LOS ANGELES	14/ 7
LUXEMBOURG	4/ 1
MADRID	13/–1
MARRAKECH	16/ 4
MEXICO	19/10
MILAN	11/–4
MONTRÉAL	1/–7
MOSCOU	1/ 1
NAIROBI	23/15
NEW-DELHI	25/ 6
NEW-YORK	6/ 0
PALMA-DE-MAJ.	16/ 2
PÉKIN	2/–5
RIO-DE-JANEIRO	31/23
ROME	16/ 7
HONGKONG	16/ 9
SÉVILLE	16/ 6
SINGAPOUR	32/25
STOCKHOLM	3/ 1
SYDNEY	24/19
TOKYO	8/ 3
TUNIS	19/ 4
VARSOVIE	4/ 1
VENISE	11/ 0
VIENNE	6/ 5

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-12-1993 à 18 heures TUC et le 17-12-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 18 DÉCEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC



VENDREDI 17 DÉCEMBRE

TF 1

17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Magali.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.35).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Téléfilm : On a tué mes enfants. De David Greene, avec Farrah Fawcett, Ryan O'Neal (2e partie).
22.35 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. La Fontaine-de-Vaucluse. Frissons et lumières, de Guy Meauxsoone ; Créatures du lac, de Frédéric Presles ; Combats sacrés, de Bernard Guerrini ; Les derniers rois de Scores bysund, de Frédéric Vernay.
23.35 Documentaire : Les Enfants de la Mafia. De Duilio Giammaria.

FRANCE 2

17.10 Magazine : Giga.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Série : Maigret. Maigret et l'homme du banc, d'Etienne Périer d'après Georges Simenon. Avec Bruno Cremer et Marie Dubois.
22.20 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Thème : « Dîners en fêtes ». Invités : Joël Robuchon (les Dimanches de Joël Robuchon) ; Michel Onfray, prix Médicis essais 1993 ; Béatrix Saule, commissaire de l'exposition « Versailles, les tables royales en Europe du dix-septième au dix-neuvième siècle » ; Pier Luigi Pizzi, décorateur d'opéra, chargé de la scénographie de l'exposition de Versailles ; Nicolas de Rabaudy (Dîners de rêve) ; Anne Wylian (Dîner au château) ; Shlomo Mintz, violoniste, interprétera Un caprice, de Paganini.
23.40 Journal, Météo et Journal des courses.

FRANCE 3

15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invitée : Diane Tell.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Le Prix Goncourt, de Saint-Lorges ; Dîners en ville, de Bernard des Saints-Pères.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.

20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Opération Bel Espoir, de Lise Blanchet et Patrick Boileau. Emission entièrement consacrée au père Michel Jaouen.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invité : Enrico Macias. Inde : j'ai dix ans et je suis un dieu vivant, de Frédéric Soltan et Dominique Rabotteau ; Philippines : les chrysanthèmes de Manille, d'Evelyne Ragot et Gérard Grenier ; France : la fête du pommé, de Philippe Baron et Patrice Gérard.
22.50 Journal et Météo.
23.15 ▶ Magazine : Pégase. Le Spitfire à Duxford.

CANAL PLUS

16.05 Magazine : Courants d'airs. Présenté par Estelle Hallyday.
16.30 Surprises.
16.40 Le Journal du cinéma.
16.45 Cinéma : Pico et Columbus. ■ Film d'animation allemand de Michael Schoemann et David Reilly (1993).
18.00 Canaille peluche. La Famille Addams.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Sempé.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Le Concours. La finale européenne. Présentée par Estelle Hallyday et Antoine de Caunes.
21.30 Documentaire : Les Allumés... Il danse pour ses cormorans, de Frédéric Fougea.
21.55 ▶ Documentaire : Jean Poiret, un prince sans rire. De Jean-Luc Seigle et Gilles Nadeau.
22.45 Flash d'informations.
22.50 Surprises.
23.00 Cinéma : Le Zèbre. ■■ Film français de Jean Poiret (1991).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. The Ghosts of Oxford Street, documentaire de Malcolm McLaren (rediff.).
19.00 Série : The New Statesman. De Geoffrey Sax (v.o.).
19.30 Documentaire : Rimbaud brûle ses manucrits. De Werner Biermann.
19.45 Documentaire : Jésus-Christ Moviestar. Le Messie au cinéma, de Ray Bruce.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Bella Block. De Max Farberbock.
22.25 ▶ Premières vues. Filmer la vieillesse. Margot et Clopinette, de Leonardo di Costanzo ; Special Guests, de Goran Duckic ; Dona Urraca, de Serge Tréfaut ; Dames de cœur, de Virginie de Véricourt.
23.30 Cinéma : La Maudite Galette. ■■ Film canadien de Denys Arcand (1971).

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : L'Empreinte de la folie. De Stephen Gyllenhaal.
22.30 Série : Mission impossible.
23.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Violette Leduc.
21.32 Musique : Black and Blue. Henri Texier, l'éternel voyageur.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Olivier-Messiaen) : Faust ouverture, de Wagner ; Deux épisodes du Faust de Lenau, de Liszt ; Le Prince de bois, de Bartok, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Ivan Fischer.
23.09 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du club Manhattan Hôtel New-York à Euro Disney.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « GATT, l'accord à quel prix ? Majorité, la confiance et après ? », avec Alain Juppé (« Objections »).
BFM, 19 h 35 : Maurice Rheims (« Voix off »).
RFI, 23 h 5 : « Les réfugiés de l'ex-Yougoslavie » (« Regards »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Christine, les adieux

POUR la dernière fois, au palais de justice de Dijon, nous regardions Christine Villemin tenter d'échapper aux photographes. Mais les caméras qui nous montraient cette scène ne filmaient pas Christine, elles ne participaient pas elles-mêmes à l'oppressante cohue : elles filmaient les photographes traquant Christine. Même si les cameramen devaient bien, sans doute, participer physiquement à la bousculade, en se plaçant en retrait et en embrassant les photographes dans leur champ, ils semblaient se proclamer les alliés naturels de Christine dans sa volonté de « ne pas craquer » devant les objectifs des photographes.

Jusqu'à l'ultime instant du prononcé du verdict, nous aurons donc écarquillé les yeux pour entrevoir Christine et Jean-Marie Villemin, tout en nous détestant de cette morbide curiosité. Nous nous serons vertueusement apposé la main devant les yeux (les cameramen) mais en prenant soin de laisser les doigts largement écartés (les photographes) pour ne rien manquer tout de même d'une crise de larmes éventuelle. Tant il est vrai que le drame de la Vologne n'aura laissé indemne aucun de ses protagonistes ni de ses spectateurs.

A commencer par les journalistes. Les envoyés spéciaux n'aiment pas que la vérité leur résiste. Et l'énigme de la Vologne leur fut donc, jusqu'au bout, une délicieuse torture. Ce sont eux, d'ailleurs, qui se tirent le plus mal de la saisissante enquête d'une ancienne de la corporation, Laurence Lacour, alors correspondante dans l'Est d'Europe 1 (*le Bûcher des innocents*, chez Plon).

Acharnements incompréhensibles, sournoises manipulations, appât du gain, folie douce : Laurence Lacour, qui a abandonné le journalisme écœurée par l'affaire – mais y revient, dans ce livre, par le haut – commence par elle-même l'examen de conscience collectif. Elle fut, comme les autres, puisqu'il fallait choisir son camp, une combattante. Elle a, sans preuves, accablé Bernard Laroche. Elle s'est laissée émouvoir, davantage qu'il n'eût fallu, par la détresse des Villemin. S'examinant avec une bonne foi qui la pousse parfois jusqu'au dégoût d'elle-même, elle nous livre, de cet étrange métier, un vertigineux aperçu.

Etrange métier, oui, que la nécessité, sans doute, précipitera toujours dans la même quête frénétique de certitudes. Etrange profession, où il se trouvera pourtant toujours une Laurence Lacour, la nuit venue, les fureurs apaisées, pour chercher en vain le sommeil, se demander : « *Qu'ai-je fait ?* » et finalement, au matin, reprendre la plume pour transformer sa révolte en enquête.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 18 DÉCEMBRE

TF 1

8.25 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée.
10.20 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.43).
10.45 Magazine : Ça me dit... et vous ? Avec les séries : Dinosaures, La Maison en folie.
11.45 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.15 Magazine : Reportages. Les Enfants du courage, de Jane Lagier et Jean-Claude Bruzzi.
13.55 Jeu : Millionnaire.
14.15 Divertissement : Ciné gags (et à 17.25).
14.20 La Une est à vous. Avec la série : Agence tous risques.
17.30 Magazine : Trente millions d'amis.
18.00 Divertissement : Les Roucasseries.
18.30 Divertissement : Vidéo gag.
19.00 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Variétés : Super nana. Emission présentée par Patrick Sébastien et Philippe Lavil. Election de la Super nana 1994. Les régions Bretagne, Pays de la Loire, Normandie.
23.05 Téléfilm : Manhattan Connection. De Peter Levin.
0.45 Sport : Karting. Master Karting Indoor, à Bercy.
1.30 Magazine : Formule foot. Championnat de France : Sochaux-PSG ; les autres matches : Marseille-Nantes, Montpellier-Lens et Strasbourg-Toulouse, Lille-Cannes.
2.05 Journal et Météo.
2.15 Magazine : Le Club de l'enjeu.
2.45 TF 1 nuit (et à 3.20, 3.50, 4.25).
2.50 Documentaire : L'Aventure des plantes.
3.25 Série : Intrigues.
4.00 Documentaire : Histoires naturelles.
4.30 Musique.
5.00 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa Terre.

FRANCE 2

8.05 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.05 Magazine : Grands galops (et à 3.50). Avec à 9.20, Sur les pistes, de Pierrette Brès.
9.25 Magazine : Samedi aventure.
10.30 Le Magazine de l'emploi.
11.35 Magazine : La Revue de presse de Michèle Cotta (et à 2.50).
12.35 Expression directe. UDF ; RPR.
12.59 Journal et Météo.

13.25 Magazine : Géopolis. Présenté par Claude Sérillon. Shanghaï, demain je serai riche.
14.15 Magazine : Animalia. Présenté par Allain Bougrain-Dubourg. Clive Walker, le précurseur sud-africain.
15.10 Magazine : Samedi sport. Football (64e de finale de la Coupe de France) : Saint-Brieuc-Rennes.
17.15 Série : Taggart.
18.45 INC.
18.50 Magazine : Frou-frou. Présenté par Christine Bravo. Invité : Greg Hansen, mannequin.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Magazine : C'est votre vie. Présenté par Frédéric Mitterrand. Invité : le professeur Cabrol pour son ouvrage « La bataille pour la vie, la chirurgie au quotidien » (Hachette-Carrere). Avec Charles Trenet, Laurent Voulzy, Max Meynier, Raymond Devos, Maryse, Miguel Indurain, Loïc Peyron, Paul-Loup Sulitzer, Gilbert Bécaud, Jean Réno, le professeur Norman Shumway, le professeur Iradj Grandjebec, Jacques Chirac.
22.45 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invité : Phil Collins.
0.15 Journal et Météo.
0.35 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin.
1.35 Magazine : Bouillon de culture (rediff.).
3.45 Dessin animé (et à 4.25).
4.10 24 heures d'info.
4.35 Variétés : Taratata (rediff.).

FRANCE 3

8.00 Magazine : Espace entreprises. Découverte d'une entreprise ; L'Homme du jour.
9.00 Magazine : Terres francophones.
9.30 Magazine olympique. De Michel Drhey. L'actualité sportive.
10.00 Magazine : Rencontres à XV. Présenté par Jean Abeilhou, Jean-Paul Cazeneuve et Marc Guillaume. Le rugby andorran ; Bernard Lapasset rend visite au RC Vainazes, le plus petit club de rugby du Cantal ; Les essais du championnat ; Agenda et actualité.
10.30 Magazine : Top défense. Les forces françaises à l'extérieur des frontières.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : La croisière s'amuse.
17.40 Magazine : Montagne. Rencontre avec Michel Fugain ; Reportage : René le Gaspésien, de Clément Deschênes, Jacques Bouffard et Raoul Jomphe.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Correspondance, de François Truffaut.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Série : La Guerre blanche. Les parrains ne meurent pas, de Pedro Maso Paulet (dernier épisode).
22.20 Journal et Météo.
22.45 Jamais sans mon livre. Magazine présenté par Bernard Rapp. Invités : Umberto Eco (De Superman au surhomme) ; Gilles Perrault (L'Ombre de la Bastille) ; Jacques Tardi, textes et dessins de 1914-1918 : c'était la guerre des tranchées ; Entretien avec Allen Ginsberg (Kaddish et Howl).
23.40 Magazine : Musique sans frontière. Spécial concours Découvertes 1993 de RFI au Mali. Avec Jean-Marc Volcy (Seychelles), pour le prix Afrique ; le groupe De Capo (Cuba), pour le prix Amérique ; Habib Koïte et le groupe Bamada (Mali), pour le prix Média.
0.30 Continentales Club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

8.35 Cinéma : Siméon. □ Film français d'Euzhan Palcy (1992).
10.28 Le Journal du cinéma.
10.30 Cinéma : La Tentation de Vénus. ■■ Film britannique d'Istvan Szabo (1991).

— En clair jusqu'à 14.05 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert. Avec les sourds.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone. Qui dit quoi à qui, comment, pourquoi et pour quels effets ?
14.05 Les Superstars du catch. Survivor Series.
16.35 Documentaire : Tonnelles d'amour. De Beverly Brown.
17.00 Sport : Football américain. Match de championnat de la NFL.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.00 Décode pas Bunny.
18.55 Série animée : Chipie & Clyde.
19.05 Dessin animé : Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Le Plein de super. Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo.
20.35 Téléfilm : Les Envoûtées de l'espace 2. De Dan Curtis.
22.05 Flash d'informations.
22.10 Surprises.

22.15 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 23e journée du championnat de France de D1.
23.00 Cinéma : Time Bomb. ■ Film américain d'Avi Nesher (1990).
0.30 Cinéma : Bob Roberts. ■■ Film américain de Tim Robbins (1992) (v.o.).
2.10 Cinéma : Le Cri de la roche. □ Film franco-germano-canadien de Werner Herzog (1992).
3.45 Sport : Boxe. Réunion en direct de Pueblo (Mexique). Championnat du monde super-welters WBC : Tery Norris (Etats-Unis)-Simon Brown (Jamaïque). Championnat du monde super-moyen WBA : Michael Nunn (Etats-Unis)-Mergui Sosa (R. D.). Championnat du monde super-légers WBC : Julio Cesar Chavez (Mexique)-Andy Holligan (Grande-Bretagne).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Premières vues. Filmer la vieillesse. Margot et Clopinette, de Leonardo di Costanzo. Special Guests, de Goran Duckic. Dona Urraca, de Serge Tréfaut. Dames de cœur, de Virginie de Véricourt (rediff.).
18.05 Magazine : Mégamix (rediff.).
19.00 Magazine : Via Regio. La Vie quotidienne en Turquie. Cappadoce, Anatolie, Istanbul.
19.25 ▶ Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Les cartes mentent.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités allemandes et britanniques de la semaine du 18 décembre 1943.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Documentaire : Ni travail, ni famille, ni patrie. De Mosco. Journal d'une brigade FTP-MOI.
22.10 Téléfilm : Une si jolie vallée. De Paul Turner, avec Philip Howe, Sera Harris-Davies (v.o.).
23.45 Cinéma d'animation : Snark. Eloge de la volonté, de Loïc Connanski ; Deadsy, de David Anderson ; Le Chef d'orchestre, de Lejf Marcussen ; TV Trilogie 2, de Volker Anding ; La Mort du stalinisme en Bohême, de Jan Svankmajer.
0.15 Musique : Jazz à Berlin.

M 6

8.00 M 6 Kid. Graine de champion ; Maxie ; New Kids on the Block ; Bucky O'Hare.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
11.50 Série : Les Années coup de cœur.
12.20 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries. Présentée par Laurent Weil. Invitée : Evelyne Dress.
13.00 Série : Brigade de nuit.
13.55 Série : Tonnerre mécanique.
15.00 Série : Covington Cross.
16.00 Série : Département S.
17.00 Série : Destination danger.
17.50 Série : Le Saint.
18.50 Magazine : Les Enquêtes de Capital.
19.15 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.25).
20.45 Téléfilm : Laura. De Jeannot Szwarc et Vittorio Sindoni.
0.20 Série : Soko, brigade des stups. Meurtres par procuration.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Claude Mediavilla, calligraphe.
20.45 Dramatique. Vie et aventures de Salavin, d'après Georges Duhamel (4).
22.35 Musique : Opus. A la veillée.
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Maria Koleva.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Soirée lyrique (donnée le 21 juin au Théâtre de la Scala de Milan) : Falstaff, comédie lyrique en trois actes, de Verdi, par le Chœur et l'Orchestre du Théâtre de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti ; sol. : Juan Pons, Roberto Frontali, Ramon Vargas, Ernesto Gavazzi, Paolo Barbacini, Luigi Roni, Daniela Dessì, Maureen O'Flynn, Bernadette Manca Di Nissa, Dolores Ziegler, Damiano Pettenella.
23.00 Maestro. Œuvres de Wagner et de Prokofiev. Les Tableaux d'une exposition, de Moussorgski, par l'Orchestre national de France, dir. Erich Leinsdorf.
0.05 Carrefour de la guitare. Par Robert Vidal.

Les interventions à la radio

France-Inter, 9 heures : « Les entreprises du Père Noël » (« Rue des entrepreneurs »).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Maréchal

On l'aurait presque oublié, mais cela fait maintenant vingt-cinq ans, depuis la mort d'Alphonse Juin en 1967, que notre pays n'a plus aucun maréchal vivant, si l'on excepte les maréchaux-ferrants et les maréchaux des logis.

Si étonnant que cela paraisse, la France, pépinière de maréchaux depuis le Moyen Age, dont la capitale est ceinturée par les plus illustres d'entre eux, ne présente pas de signes de manque, du moins apparents.

C'est bien ainsi. Car produire un maréchal n'est pas une mince affaire. Il faut un général, une ou plusieurs bonnes guerres, quelques dizaines de milliers de non-maréchaux morts au champ d'honneur ainsi qu'un contingent important de veuves et d'orphelins.

Les héros d'aujourd'hui étant humanitaires, il serait bien étonnant que Bernard Kouchner, répondant à la demande du peuple, ne s'exclame : «Vous voulez un maréchal ? Me voilà ! ».

PROCYON

L'ESSENTIEL

AU COURRIER DU MONDE

Les lettres de nos lecteurs. Un livre : *Les recompositions familiales aujourd'hui,* ouvrage collectif sous la direction de Marie-Thérèse Meulders-Klein et Irène Théry *(page 2)*.

INTERNATIONAL

L'hypothétique retour du Père Aristide en Haïti

Les Haïtiens de Miami espèrent toujours, mais ne croient plus beaucoup au retour du président Aristide *(page 5)*.

Un entretien avec Shimon Pérès

De passage à Paris, le chef de la diplomatie israélienne s'est expliqué, jeudi 16 décembre, dans un entretien au *Monde,* sur les retards actuels dans l'application de l'accord de paix du 13 septembre *(page 8)*.

ESPACE EUROPÉEN

Le lien méditerranéen

Sept régions méditerranéennes se sont retrouvées pour donner vie à un projet décidé à Séville *(page 9)*.

POLITIQUE

Des mesures en faveur des agriculteurs

Pour permettre l'adaptation des exploitations aux conséquences de la réforme de la politique agricole commune (PAC) en favorisant un allègement de leurs charges, le gouvernement a fait adopter des mesures en faveur des agriculteurs *(page 11)*.

COMMUNICATION

GATT : l'exclusion de l'audiovisuel de l'accord

La victoire, en politique, se partage difficilement. Le triomphe impérial fait à Édouard Balladur après l'exclusion de l'audiovisuel de l'accord sur le commerce international ne fait pas exception à cette règle élémentaire *(page 12)*.

SOCIÉTÉ

Jean-Marie Villemin condamné

La cour d'assises de la Côte-d'Or a condamné, jeudi, Jean-Marie Villemin à cinq ans d'emprisonnement, dont un avec sursis, en le déclarant coupable de l'assassinat de son cousin Bernard Laroche *(page 15)*.

La catastrophe du mont Sainte-Odile

Près de deux ans après l'accident d'un Airbus d'Air Inter en Alsace, la commission d'enquête recommande d'éviter la conduite des A-320 par deux pilotes de faible expérience *(page 24)*.

CULTURE

«La Résistible Ascension d'Arturo Ui»

Jérôme Savary met en scène la pièce la plus paradoxale de Brecht, *Arturo Ui.* Il jette dans cette aventure tout ce que l'art du théâtre offre de forces vives et la carambole de toutes ces chances scéniques réanime Bertolt Brecht *(page 18)*.

ÉCONOMIE

Les fêtes sur fond de crise

Les fêtes n'échappent pas à la crise de la consommation : les Français retardent leurs achats de Noël, privilégient les cadeaux bon marché et utiles, La table est moins copieuse *(page 21)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier : « Temps libre » folioté I à XII

Demain

Heures locales

Le traumatisme de la restructuration hospitalière : la loi sur la santé publique ouvre un débat difficile sur l'avenir des hôpitaux et la responsabilité des maires. Villes frontières : Cherbourg, porte d'entrée des voitures nippones.

Le numéro du « Monde » daté vendredi 17 décembre 1993 a été tiré à 485 241 exemplaires

Supraconductivité : la fin de la résistance

Une équipe française élabore un matériau fonctionnant presque à température ambiante

C'est un formidable record qu'une petite équipe de l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris (ESPCI) vient d'établir dans le domaine des supraconducteurs à haute température. Ce groupe, dirigé par Michel Laguës (1), a, en effet, réussi à mettre au point un matériau *« présentant des phénomènes de supraconductivité »* à une température de – 23° C, soit presque la température ambiante. Ces chercheurs grillent ainsi la politesse aux meilleurs équipes, américaines et japonaises notamment. Depuis plusieurs années, les industriels du monde entier attendent un semblable résultat qui, s'il se confirme, leur ouvrira, demain, de fabuleux marchés.

Il y a sept ans seulement, jamais personne n'aurait cru qu'une telle prouesse était possible. Tout le monde s'émerveillait alors des propriétés de la supraconductivité, découverte en 1911 par deux chercheurs hollandais, Gerd Holst et Kamerlingh Onnes, qui veut que certains matériaux laissent passer le courant sans dissipation d'énergie.

On imagine sans peine les enjeux économiques d'une telle découverte aux applications multiples : lignes à haute tension ne perdant pas d'énergie en chauffant, comme c'est le cas pour les lignes actuelles d'EDF, ordinateurs ultra-rapides, trains à lévitation magnétique, etc. Les champs magnétiques intenses, le stockage d'énergie et la détection en médecine des microcourants circulant dans le cerveau seraient aussi à notre portée.

Un vrai rêve d'ingénieur que la supraconductivité peut parfaitement offrir. En théorie. Car, malheureusement, ses remarquables capacités ne se manifestent qu'à des températures très basses qui, il y a peu encore, étaient celles de l'hélium liquide (-269°C). Cela n'a pas empêché des industriels, comme par exemple Alsthom et la CGE, de se lancer dans l'aventure et d'obtenir quelques succès dans le domaine des aimants supraconducteurs destinés à la physique des hautes énergies et à la domestication de la fusion thermonucléaire, ainsi que dans ceux des machines tournantes (cryogénérateurs) et des transformateurs électriques.

Ces réalisations furent rendues possibles grâce à la mise au point de fils supraconducteurs de niobium-titane et de niobium-étain. Mais les applications plus publiques leur étaient totalement interdites du fait du coût considérable des installations frigorifiques permettant d'obtenir les-269° C nécessaires pour qu'apparaisse la supraconductivité dans ces alliages.

Malgré les efforts des chercheurs, il ne fut guère possible d'élaborer des matériaux dont la « température critique » serait suffisamment élevée pour se dispenser de l'hélium liquide. Jusqu'en 1985, le record, obtenu avec un échantillon de niobiure de germanium, stagnait désespérément à – 250° C. Plus grave : les théoriciens prétendaient qu'il serait impossible de faire beaucoup mieux.

De la révolution de 1986 au cap des – 196° C

Les supraconducteurs à température ambiante paraissaient donc du domaine de l'utopie, lorsqu'en 1986, deux physiciens du Centre de recherches IBM de Zurich, Georg Bednorz et Alex Müller, ont bouleversé les idées reçues en annonçant au monde entier la mise au point d'un nouveau matériau supraconducteur de la famille des cuprates (2), un «BaLaCuO» dont la température critique était de – 243° C. Ces quelques degrés gagnés sur une physique prétendument figée furent une révolution qui leur valut, d'ailleurs, le prix Nobel dès l'année suivante. Toute la communauté scientifique se lança alors dans la bataille avec enthousiasme.

Les chercheurs se sont vite rendu compte, sans toutefois parfaitement l'expliquer, que l'oxyde de cuivre jouait un grand rôle dans ce phénomène. En deux ans, les records tombèrent, pour finalement passer le cap fatidique des – 196° C, température de l'azote liquide, un fluide de refroidissement bon marché et beaucoup plus facile à manipuler que l'hélium. Par la suite, un composé à base d'oxyde de cuivre, d'yttrium et de baryum (YBaCuO), atteignait la température critique de – 181° C et, plus près de nous, en 1988, un autre, fait d'oxyde de cuivre, de thallium, de baryum et de calcium (TlBaCaCuO), établissait un nouveau record à – 148° C.

Ensuite, plus rien jusqu'en mai 1993, où un échantillon d'oxyde mixte de cuivre, de calcium, de baryum et de mercure (HgBaCaCuO), plus connu sous le nom de Hg-1233, entrait dans le livre des records avec – 140° C, puis – 114° C, mais à condition de le soumettre à une pression de 235 000 atmosphères ! Difficile d'utiliser un tel matériau pour fabriquer, par exemple, des composants d'ordinateur.

Une traversée du désert de deux ans

Certes, les industriels sont parvenus à effectuer quelques percées. Des entreprises comme Conductus, aux Etats-Unis, proposent des «puces», le Japonais Sumitomo et l'Américain American Superconductors fabriquent, à prix d'or, des fils et des câbles électriques. Mais ces éléments ne fonctionnent, bien entendu, que dans l'azote liquide et un pas décisif restait à faire pour mettre la supraconductivité haute température à la portée de tous.

Fort de cette nécessité, Michel Laguës, aidé par le directeur scientifique de l'Ecole de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris, Jacques Lewiner, s'est, en 1987, lancé dans l'aventure en compagnie de Julien Bok, directeur du laboratoire de physique du solide de l'ESPCI. Son but : fabriquer des supraconducteurs en couches minces, ceux-là mêmes qui peuvent intéresser rapidement les industriels de l'électronique.

A priori, son entreprise n'était pas très différente des travaux de nombreuses autres équipes. A quelques nuances près toutefois. A l'époque, Julien Bok *« estimait que ces supraconducteurs en couches minces pouvaient comporter un optimum de cinq à dix couches d'oxyde de cuivre »*. Michel Laguës pensait en outre que, pour réussir une nouvelle percée, il était nécessaire de contrôler en permanence la fabrication de ces millefeuilles. *« Il faut,* dit-il, *être capable de déposer, l'une après l'autre, des couches de l'épaisseur d'un atome, ce qui ne peut se faire qu'en travaillant lentement et à basse température. Sinon, la nature reprend ses droits et la croissance des couches se fait, comme dans d'autres supraconducteurs, de façon plus anarchique. »*

Pendant deux ans, de 1987 à 1989, Michel Laguës et son équipe ont mis au point leur matériel avec l'aide de la société Riber qui fabrique des machines *« pour déposer les atomes en couches (épitaxie) »*. *« Mais de 1989 à 1991,* raconte-t-il, *ce fut la traversée du désert. Nous n'obtenions que des échantillons médiocres et ne parvenions pas à gagner en température »*. Un jour de 1991, pourtant, il parvient à fabriquer un matériau fait d'un sandwich de trois couches d'oxyde de cuivre, dont la température critique correspond à celle qu'il avait prévue. C'est le déclic.

L'équipe fonce, imagine *« un supra »* à – 93° C et le trouve, puis conçoit, voilà quelques semaines, *« un mille-feuille à huit couches d'oxyde de cuivre »* censé fonctionner à – 53° C, la température de l'Antarctique. C'est l'échec. L'échantillon reste un certain temps dans un tiroir, puis il est repris pour subir un traitement. Mesuré à nouveau, il révèle une température critique de – 23° C ! C'est le miracle. En quelques semaines, les supraconducteurs ont gagné plus de 120° C dans leur température de fonctionnement.

Bien sûr, Michel Laguës se veut prudent. Dans l'article qu'il a soumis à la revue *Science* (3), il ne manque pas de souligner que des mesures restent à faire pour confirmer les résultats obtenus. *« Si la disparition de la résistance électrique dans le matériau est clairement démontrée, l'autre paramètre caractéristique de la supraconductivité, le diamagnétisme, demande à être précisé. Mais nous avons de bons espoirs. »*

Des présomptions suffisamment *« fortes »* pour que Michel Laguës et Jacques Lewiner aient *« mis en place, avec la Sofinnova, une structure de valorisation industrielle de ces recherches »*. Les enjeux, si la nouvelle se confirme, sont colossaux. Les supraconducteurs à température ambiante ne seraient plus hors de portée. Un rêve d'autant plus crédible que la petite équipe de l'Ecole de physique et de chimie affirme avoir enregistré de *« drôles d'anomalies »* aux environs de 30° C !

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Michel Laguës est directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique. Il a été aidé dans sa tâche par Xiao Ming Xie, Hassan Tebbji, Xiang Zhen Xu, Vincent Mairet, Christophe Hatterer, Cristian F. Beuran et Catherine Deville-Cavellin.

(2) Les composés qui sont à l'origine de ces supraconducteurs à haute température sont tous des cuprates, de la famille des pérovskites de cuivre. Lorsqu'ils sont en couches minces, ils sont formés d'un mille-feuille de couches d'oxyde de cuivre (CuO) séparées par des couches de calcium (Ca), le tout étant enserré, par exemple, entre deux blocs faits de bismuth (Bi) et de strontium (Sr). Outre cette famille des BiSrCaCuO, existent celles des YBaCuO, des TlBaCaCuO et des HgBaCaCuO.

(3) *Science* du 17 décembre.

Une étude du CERC

Les revenus des plus de soixante ans dépassent ceux des actifs

Apprécié par unité de consommation, c'est-à-dire en fonction du nombre de personnes qui le composent (1), le revenu des ménages de plus de soixante ans est supérieur de 5 % en moyenne à celui des personnes plus jeunes, alors qu'il lui était inférieur de 20 % au début des années 70. Selon un document publié mercredi 15 décembre par le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC), les ménages de « personnes âgées » – un foyer fiscal sur trois – perçevaient en moyenne 97 000 francs par an en 1988, soit quelque 9 000 francs par mois avant impôts en francs de 1993.

Cette étude (2), menée à partir d'un échantillon représentatif de 6 500 ménages et effectuée en 1989-1990, considère que cette évaluation serait revue à la hausse *« si l'on prenait une mesure plus complète des revenus du patrimoine »*. Ces derniers, estime le CERC, représenteraient quelque 1 000 francs en moyenne par mois en 1993. Globalement, 80 % des ressources des plus de soixante ans proviennent des pensions de retraite, hormis pour les anciens agriculteurs (65 %) ou les travailleurs indépendants. Dans les couples où les deux conjoints reçoivent des pensions, celle de la femme *« ne contribue qu'à hauteur de 30 % au total des retraites du ménage »*.

Par ailleurs, se dessinent d'importantes disparités de revenus. Elles proviennent du niveau de formation (*« les personnes les plus diplômées bénéficient, à profession donnée, d'un niveau de revenu supérieur des deux tiers à celui des personnes n'ayant fréquenté que l'école primaire »*), mais aussi de la composition du ménage (présence ou non d'enfants à charge, personne vivant seule ou non) et du lieu de résidence (les revenus sont 30 % supérieurs à Paris par rapport au milieu rural). Au total, le rapport entre le seuil au-dessus duquel se situent les 10 % de ménages les plus aisés et celui en dessous duquel se trouvent les 10 % de ménages ayant les revenus les plus faibles est de 1 à 3,5 pour les plus de soixante ans. Ce même rapport est de 3,1 pour les ménages de salariés.

J.-M. N.

(1) Pour calculer le revenu par unité de consommation, on attribue un coefficient de 1 pour le chef de ménage, de 0,7 pour le conjoint et de 0,5 pour chaque enfant à charge.

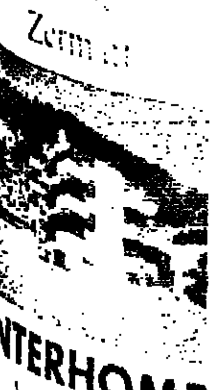
(2) Document du CERC, n° 108.

Aimé Jacquet nouveau sélectionneur de l'équipe de France de football

Aimé Jacquet a été nommé à l'unanimité sélectionneur-entraîneur de l'équipe de France de football par le Conseil fédéral, réuni vendredi 17 décembre à Paris. Agé de cinquante-deux ans, il succède à Gérard Houillier dont il était l'adjoint. Ce dernier avait démissionné le 25 novembre, à la suite de l'élimination de l'équipe de France de la Coupe du monde 1994.

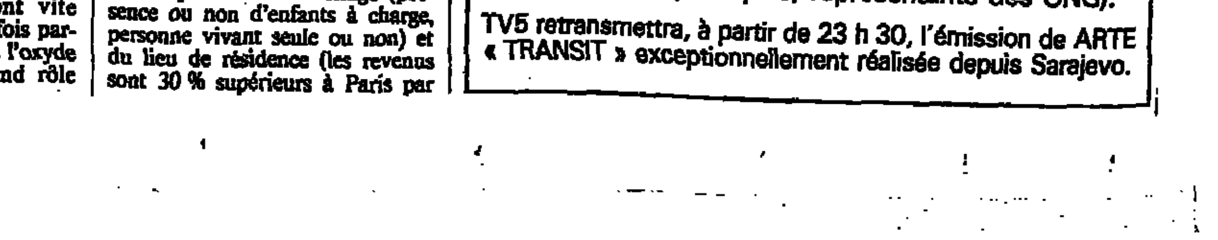
Avant d'intégrer la direction technique nationale, Aimé Jacquet avait entraîné les clubs de Lyon, Nancy, Montpellier et Bordeaux. Le prochain match de l'équipe de France est fixé au 16 février en Italie.











Le Monde

temps libre

EXTÉRIEUR

Le jeu des Basques


JEAN GUYOT/VANDYSTADT

Région d'âme et d'esprit indépendants, le Pays basque trouve l'une de ses composantes les plus unitaires dans le jeu de la pelote. Exercice de compréhension délicate, il s'entoure de règles dont l'ignorance n'interdit pas au profane d'en apprécier la beauté, ni la violence dans l'engagement. Comme s'il était indispensable à une certaine forme d'équilibre, la diaspora l'a pratiqué dans plusieurs endroits du monde, ne résistant pas à la tentation d'installer ses frontons à Paris, où le culte continue d'être observé avec ferveur. Juste retour des choses pour la capitale, qui vit un acharné du jeu de paume s'y dépenser et avec succès, Henri IV.

(Lire page IX.)

FORMES

Habits de sport

Faire du sport, certes, mais pas n'importe comment. Aujourd'hui, le costume doit flatter l'effort, les couleurs conforter l'exploit, l'élégance appuyer le résultat. Les lignes esthétiques suivent et quelquefois précèdent les envies de cette lourde vague de sportifs du dimanche qui vont piocher avec passion dans des rayons tout exprès approvisionnés pour eux. Habits pour le sport, mais matériel également, sur le sort duquel se penchent les chercheurs, eux aussi en quête des meilleures performances et des technologies les plus subtilement adaptées aux capacités de l'amateur.

(Lire page V.)


D.R.

STYLE

Bauhaus pour tous

En créant en 1964 à Londres les magasins Habitat, Terence Conran voulait diffuser vers un large public les idées du Bauhaus – des meubles simples, pratiques, transformables, superposables – et la liberté pour chacun d'organiser son cadre de vie. Francophile, il exportera la formule avec succès : Habitat France possède aujourd'hui trente-sept établissements et fête, avec une exposition à l'Ecole des beaux-arts à Paris, l'ouverture, il y a vingt ans, du tout premier à Montparnasse. Version moderne du confort à l'anglaise et du bien- vivre à la française.

(Lire page IV.)

JEAN-PIERRE DIETERLEN




GOÛT

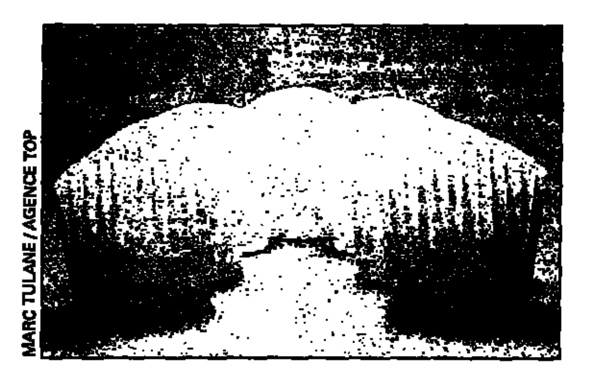
Fille aînée de la table, la France se pose régulièrement la question de savoir de quels lendemains sera fait son destin culinaire et jusqu'à quelles conclusions peut l'entraîner son génie des fourneaux. Comme si le sort de la nation en dépendait, elle s'interroge sur la capacité de ses champions à renouveler le genre tout en les enjoignant à ne rien abandonner du fonds patrimonial, ce creuset sacré d'où sont sortis tous les enchantements. Fêtés comme des héros, moitié dieux, moitié hommes, admirés tant que les censeurs ne les châtient pas, ils seront adulés et respectés à vie jusqu'à leur entrée au panthéon des fourchettes, tablier barré de tricolore, la Légion d'honneur piquée sur fond de plastron blanc. Marseillaise, *please, maestro*...

Il se mijote quoi, au juste, aujourd'hui, dans les grandes cuisines de France

Pays de cocagne surabondamment pourvu en richesses naturelles, l'Hexagone offre un champ presque illimité de recherches, que les grands barons régionaux ne se sont pas privés d'explorer, affirmant par là leur prétention à jouter d'égal à égal avec les théoriciens étoilés de la capitale. Hier encore jugés provinciaux, on les retrouve aujourd'hui sur les lignes d'attaque de cette lourde cohorte de toques françaises qui se met en ordre de bataille sur le glacis européen.

Sur leurs fanions et leurs étendards se dévoilent les symboles du terroir de toujours, mâtinés de formules et d'alchimies nouvelles où certains ont pu reconnaître la griffe du haut talent.

Les saintes tables


MARC TULANE / AGENCE TOP

Tous n'ont qu'un cri : vérité ! Ces nouveaux croisés font dans la sainteté. Rien n'est trop bon, rien n'est trop beau, qui propose encore les saveurs inaltérées des premiers âges de la gastronomie. Recherches ardentes du haricot vert d'avant les haricots verts, du champignon sauvage d'avant les forêts calcinées, du bœuf originel, du mouton biblique. Quête affolée du produit disparu, mais dont ils ont su, eux, retrouver la trace et qui les fait espérer dans des jours moins sombres.

Même s'ils se sont pas dupes des moyens exorbitants qui sont les leurs, leur démarche est ici exemplaire. Pédagogie des arômes et des parfums oubliés, retrouvailles avec les fumets et les « sapidités » de l'âge du vrai. Rigueur presque austère, janséniste, pour ces défenseurs de la simplicité ultime. C'est leur combat, ne rien admettre dans la composition de leurs opéras minutes qui ne sorte des vergers, des potagers, des herbages, les moins corrompus par le siècle. Le goût primitif enfin restauré, il suffirait alors de savoir marier les saveurs entre elles, sur des gammes que la tradition interdisait jusqu'alors d'approcher, mais que l'avancement de la hardiesse, du savoir et du tact, permettent et autorisent désormais. L'épisode débraillé de la « nouvelle cuisine », s'il est resté dans tous les esprits, aura causé plus de peur que de mal. C'était un moment sans importance, une passade pour petits mangeurs. Autre chose est ce regain radical qui porte en lui son propre point de non-retour. La nouvelle cuisine des origines sera ou ne sera pas.

Reste qu'au prix où il faut aujourd'hui payer la sincérité du propos la reconnaissance risque d'être longue. Entre les lignes, on lira, dans l'entretien croisé entre Fredy Girardet, le Suisse, cuisinier d'expression française, et Noël Robuchon, le Paganini de la rue de Longchamp, tout ce que doit nous coûter leurs performances de stars. Intéressant. On dira pour leur défense – dont ils n'ont pas besoin – qu'ils militent pour la justesse, pour la justice du goût et que sans eux et leur travail, c'est tout un pan de notre culture qui risquait de s'effriter. Est-ce à ce point important ? Mais l'histoire de la gastronomie occidentale a certainement déjà jugé.

Jean-Pierre Quélin

(Lire page XII.)

WEEK-END

Rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Isbas aux Halles



Sous le titre « *L'art populaire russe* », le Pavillon des arts, porte Rambuteau, terrasse Lautréamont aux Halles, a rapporté le meilleur du Musée historique d'Etat de Moscou. Les trois cents pièces sélectionnées évoquent notamment un village russe entre les XVI[e] et XVIII[e] siècles, avec la reconstitution d'une isba. Le bois occupe une place centrale dans les instruments de travail, dans les objets usuels (vaisselle), ou sacrés (icônes, iconostases, lutrins et chandeliers). Exposition tous les jours jusqu'au 17 avril, de 11 h 30 à 18 h 30, sauf lundis et jours fériés.

Les nuits de l'arc de Triomphe

Comme en 1992, à l'occasion des fêtes, l'arc de Triomphe sera ouvert en nocturne, afin de permettre aux Parisiens et aux touristes en visite dans la capitale d'admirer, depuis le sommet du monument, les Champs-Elysées illuminés. Ouverture prolongée jusqu'à 21 heures, du lundi 20 au jeudi 30 décembre inclus, à l'exception du 24 (jusqu'à 17 h 30). Fermé le 25 décembre et le 1[er] janvier. Tarifs : 31 F, 20 F (de 18 à 25 ans et pour les plus de 60 ans) et 6 F pour les enfants de 7 à 17 ans.

Le rouge, le noir et l'or

Avec « *Stendhal et l'argent* », la Monnaie de Paris propose une exposition historique sur un thème rarement évoqué : le mode de vie de la bourgeoisie et les « manifestations de la puissance de l'argent » à travers l'existence, les voyages, les situations financières, qui ont été celles de l'écrivain, dans une période politiquement mouvementée. Présentée en six tableaux, cette manifestation s'accompagne de la projection de films, le samedi et le dimanche (renseignements : 40-46-55-33), et de conférences. Jusqu'au 23 février, tous les jours, sauf le lundi de 13 heures à 18 heures. Musée de la Monnaie, quai de Conti, Paris 6[e]. Entrée : 20 F. Catalogue : 85 F.

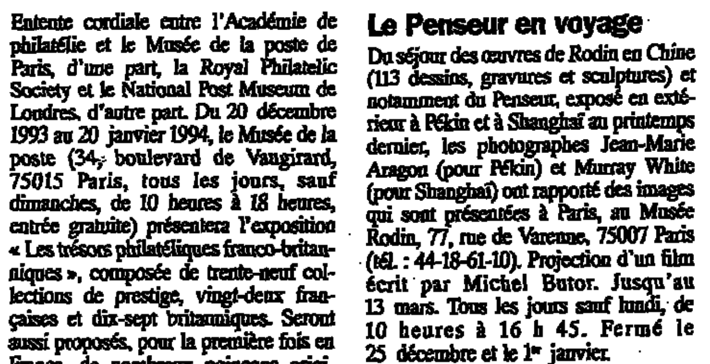
Paris en visites

Voici quelques-unes des visites proposées par Connaissance d'ici et d'ailleurs, 15 rue de Steinkerque, Paris 18[e] (tarif : 50 F) : Montmartre, cités d'artistes et jardins secrets (samedi 25 décembre, 15h45, au pied du Funiculaire, ou mercredi 29 décembre, 15h30, métro Abbesses) ; Montparnasse, ateliers d'artistes et jardins (dimanche 26 décembre, 11h15 ou 15h45, métro Vavin) ; Mouffetard secret et Arènes de Lutèce (lundi 27 décembre, 11h15 ou 15h15, métro Monge).

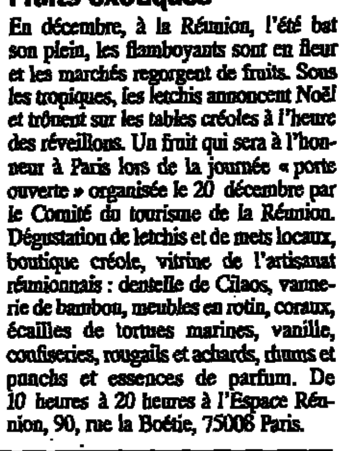
Une figure de la Renaissance

Homme de guerre, politique, négociateur, administrateur, Anne de Montmorency – il devait son prénom à sa marraine, Anne de Bretagne – aura été, par son action et sa présence aux côtés de François I[er], puis de Henri II, l'un des grands commis les plus au fait des courants qui traverseront la France durant la Renaissance. 1493-1567 : une vie de batailles, de gloire et de coups d'éclat pour cet homme qui sera tour à tour, maréchal de France, gouverneur du Languedoc, connétable de France, duc et pair de France. Une carrière. C'est ce destin sans faille que présente la ville de Montmorency, jusqu'au 20 février, dans une exposition consacrée au cinq centième anniversaire de la naissance du connétable. Tous les jours, sauf le lundi, de 14 à 18 heures. Musée J-J. Rousseau, 5, rue Jean-Jacques-Rousseau 95160 Montmorency. Tél : 39-64-80-13.

Trésors philatéliques



Entente cordiale entre l'Académie de philatélie et le Musée de la poste de Paris, d'une part, la Royal Philatelic Society et le National Post Museum de Londres, d'autre part. Du 20 décembre 1993 au 20 janvier 1994, le Musée de la poste (34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris, tous les jours, sauf dimanches, de 10 heures à 18 heures, entrée gratuite) présentera l'exposition « Les trésors philatéliques franco-britanniques », composée de trente-neuf collections de prestige, vingt-deux françaises et dix-sept britanniques. Seront aussi proposés, pour la première fois en France, de nombreux poinçons originaux de timbres émis par l'administration postale de la reine Elizabeth.



D.R.

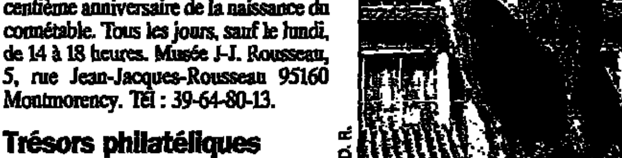
Le Penseur en voyage

Du séjour des œuvres de Rodin en Chine (113 dessins, gravures et sculptures) et notamment du Penseur, exposé en extérieur à Pékin et à Shanghaï au printemps dernier, les photographes Jean-Marie Aragon (pour Pékin) et Murray White (pour Shanghaï) ont rapporté des images qui sont présentées à Paris, au Musée Rodin, 77, rue de Varenne, 75007 Paris (tél. : 44-18-61-10). Projection d'un film écrit par Michel Butor. Jusqu'au 13 mars. Tous les jours sauf lundi, de 10 heures à 16 h 45. Fermé le 25 décembre et le 1[er] janvier.

Fruits exotiques

En décembre, à la Réunion, l'été bat son plein, les flamboyants sont en fleur et les marchés regorgent de fruits. Sous les tropiques, les letchis annoncent Noël et trônent sur les tables créoles à l'heure des réveillons. Un fruit qui sera à l'honneur à Paris lors de la journée « porte ouverte » organisée le 20 décembre par le Comité du tourisme de la Réunion. Dégustation de letchis et de mets locaux, boutique créole, vitrine de l'artisanat réunionnais : dentelle de Cilaos, vannerie de bambou, meubles en rotin, coraux, écailles de tortues marines, vanille, confiseries, rougails et achards, rhums et punchs et essences de parfum. De 10 heures à 20 heures à l'Espace Réunion, 90, rue la Boétie, 75008 Paris.

RÉGIONS



Uzeste : jazz et Gascogne

Le deuxième hiver d'Uzeste musical propose, en cette fin d'année, de conjuguer l'art culinaire gascon et l'art musical de la Compagnie Lubat et de ses invités, agitateurs frénétiques des lieux depuis quelques lustres. Au menu-programme du samedi 25 décembre un repas traditionnel, un concert de Los Duofonix Scat Rap Dérap, mené par le maître des lieux, Bernard Lubat et une soirée dansante de « swing gasconcubin » avec le Freedom Jazzcogne New Base Band. Le lendemain, dimanche 26, les enfants sont attendus à partir de 16 heures pour un spectacle à l'intitulé prometteur de « Grand Tam T'enfantin ». Quant au réveillon de la Saint-Sylvestre, vendredi 31 décembre, il accueillera quelques-unes des formations vedettes d'Uzeste, comme l'accordéoniste Marc Perrone, les rappers-tchatcheurs de Los Fabulos Troubadors ou Los Pinhadars. Tous les concerts ont lieu à l'Estaminet d'Uzeste où il est prudent de réserver pour les repas au 56-25-33-17. Soirée-réveillon 490 F. Renseignements à la Compagnie Lubat, Le Bourg, 33730 Uzeste (tél. : 56-25-38-46).



CHRISTIAN KITZINGER

Toulon sculptural

Cinq fructueux coups d'œil sur la sculpture contemporaine, française et étrangère, ménagés par la galerie pilote de Toulon, avec des œuvres de Philippe Amiel, Georges Guye, Daniel Knoderer, Sacha Sosno, Edmond Vernassa. Jusqu'au 31 décembre, Espace « Interrogation », 24, allée Courbet 83000 Toulon (tél. : 94-22-27-53). Tous les jours de 15 h 30 à 19 h 30 sauf dimanche et lundi. Parc-autos : place d'Armes.

Une école du vin

Connaître, reconnaître, déguster et apprécier les vins, en explorer les couleurs, les odeurs, les saveurs, les millésimes, les terroirs et les appellations, tel est le programme des stages (en français mais aussi en anglais et en allemand) proposés, tout au long de l'année, par la Maison du vin de Bordeaux. Destinés essentiellement au grand public, ces stages se présentent sous trois formes. Des cours du soir (les jeudis pendant cinq semaines, 1 500 F), des stages de trois jours (2 000 F avec, éventuellement, une journée supplémentaire – 480 F – de visites et dégustations dans trois ou quatre châteaux locaux) et des stages à la carte, à partir de six personnes, à Bordeaux ou à Paris. Des stages sont également proposés aux personnes souhaitant approfondir une première « mise en bouche » : cours du soir (trois séances à raison d'une séance par semaine, 750 F) ou stages de deux jours (1 200 F). Renseignements à l'Ecole du vin de Bordeaux, 1-3, cours du 30-Juillet, 33075 Bordeaux Cedex (tél. : 56-00-22-66).

Saveurs bretonnes

Nouvelle édition du guide *Tables et saveurs de Bretagne* qui présente trente-quatre restaurants utilisant des produits simples et naturels pour élaborer, avec talent, invention et inspiration personnelle, une cuisine de qualité valorisant l'identité gastronomique bretonne. Figurent dans ce guide les établissements pouvant se prévaloir d'une étoile au Michelin ou d'une mention favorable dans les autres grands guides nationaux. Disponible sur demande au 99-36-15-15.

Sur le Pont d'Avignon

Situé à 200 m de la gare et à cinq minutes de marche du Palais des Papes et du pont Saint-Benezet (le célèbre pont d'Avignon), l'hôtel Cloître Saint-Louis (20, rue du Portail-Boquier, 84000 Avignon, tél. : 90-27-55-55) était à l'origine, en 1589, un noviciat de jésuites avant de devenir, à la Révolution, hôpital militaire puis succursale de l'hôtel des Invalides de Paris. Pour le Nouvel An, Rouvet Voyages (tél. : 90-34-50-33 à Orange) y propose une escapade de trois nuits, du 30 décembre au 2 janvier, pour 3 770 F par personne en chambre double avec soirée du réveillon, visite de la ville et croisière sur le Rhône. L'hôtel, agrandi d'une aile dessinée par l'architecte Jean Nouvel, propose également des forfaits réveillons (dîner et nuit avec petit déjeuner) à Noël (650 F) et au Jour de l'an (1 050 F).

ETRANGER

Divas d'Helsinki

Cent-vingt ans après sa fondation, l'Opéra national de Finlande dispose enfin de sa propre scène. Situé en plein centre d'Helsinki, près du Parlement, au bord d'un lac et de larges espaces verts, son revêtement blanc et sa masse ne sont pas sans évoquer ceux de l'Opéra-Bastille. Doté de deux salles (1 364 places et de 200 à 500 places), il accueille également le ballet national. L'ensemble, qui a été inauguré le 30 novembre, propose en alternance jusqu'en janvier *Kullervo* d'Aunis Sallinen, *Carmen*, et *le Lac des cygnes*. La seule soirée du 31 décembre offrira un *Feu d'artifice* en musique et en danse. Renseignements au tél. : 19-358-0-129-21.

L'hiver outre-Manche

Nouvelle brochure de la compagnie maritime Sealink, « Outre-Manche hiver » propose des traversées et séjours en baisse, notamment à Londres (465 F par personne en chambre double au Norfolk Towers, un hôtel victorien rénové, proche du centre, avec la traversée A/R pour une voiture et deux personnes), des hébergements dans les « Logis of Great Britain », équivalents des Logis de France et offrant ambiance « cosy » et cuisine traditionnelle (à partir de 435 F par personne pour une nuit avec traversée A/R) ainsi qu'un éventail de croisières « Bleu marine », au départ de Dieppe ou de Calais avec, à bord, des fêtes autour d'un thème. A prolonger par une balade le long de la route des pubs ou pour faire son shopping à Londres à l'occasion des soldes de janvier. Renseignements dans les agences de voyages et au 3615 SEALINK.

Art déco tropical

Miami ? Palmiers, flamants roses, beautés locales, hors-bords bondissant sur les flots bleus et gratte-ciel étincelant dans la nuit. Hier, un paradis bétonné pour crépuscule des vieux. Aujourd'hui, changement de décor avec, à Miami Beach, la rénovation du quartier Art déco (« Tropical Deco ») admirablement restauré où se côtoient quelque 800 édifices construits entre 1920 et 1945. Le trottoir rose d'Ocean Drive est devenu un vrai décor de cinéma, très apprécié des photographes de mode. Un lieu que Go Voyages propose de découvrir à Noël et jusqu'au 31 mars pour 4 120 F par personne, prix comprenant l'avion et 4 nuits en chambre double à l'hôtel Shawnee Quality Resort. Renseignements au 49-23-26-86, par Minitel 3615 GO et dans les agences de voyages.

Hiver allemand

Tout savoir sur les coutumes et les marchés de Noël (ceux de Nuremberg, Augsbourg, Hambourg ou Francfort) et les carnavals (ceux de Munich, Rüdesheim, Aix-la-Chapelle, Bonn, Düsseldorf, Mayence, Fribourg ou de Cologne avec son défilé du lundi des Roses), les réveillons organisés à Berlin (sur un air d'opéra) ou dans un château, ainsi que les mille et une manières de s'adonner aux sports d'hiver dans les Alpes bavaroises ou au cœur de la Forêt-Noire. Une mine d'informations pratiques contenues dans la nouvelle brochure diffusée par l'Office national allemand du tourisme, 9, bd de la Madeleine, 75001 Paris (tél. : 40-20-01-88).

La belle Polonaise

Gothique, romantique et expressionniste, Cracovie. Sans doute la plus belle ville de Pologne. Choisie par le voyagiste Korè, 86, bd des Batignolles, 75017 Paris (tél. : 42-93-28-58) pour y célébrer le Nouvel An. Avec concert à l'Opéra, dîner de gala et bal. Quatre jours et trois nuits (du 31 décembre au 3 janvier), pour découvrir un peuple, son histoire et ses états d'âme. Dans les rues de la vieille ville, au château Wawel (résidence royale), à l'abbaye bénédictine de Tyniek (chant grégorien) ou dans la mine de sel gemme de Wieliczka, classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Un réveillon de prix : 8 900 F par personne, avion compris, en chambre double à l'Hôtel Grand (ancienne demeure des princes Czartoryski) avec soirée privée au palais Balice et concert de musique baroque.

Saint-Sylvestre à Moscou

Le Kremlin et ses cathédrales, le monastère Novodievitchi, la galerie Tretiakov et ses collections uniques de peinture traditionnelle mais aussi une balade en troïka sont inscrits au menu de l'escapade à Moscou qu'Episodes, spécialiste des week-ends en Europe, propose pour le Nouvel An. Quatre jours, du 30 décembre au 2 janvier, pour 5 980 F par personne en chambre double à l'hôtel Novotel Moscou Sheremetyevo, relié au centre par des navettes régulières et gratuites. Sont compris le vol Paris-Moscou A/R, les transferts et visites, les petits déjeuners, des repas russes et la soirée de la Saint-Sylvestre à l'hôtel avec animation musicale et brunch du Nouvel An. Possibilité de prolonger d'un jour (630 F par personne) avec la visite du métro et une représentation au Bolchoï. Renseignements au 44-26-46-46, numéro Azur (36-63-08-04) et par Minitel 3615 EPISODES.

Noël chez les Tudor

Récemment restaurés, les grands appartements d'Henri VIII ainsi que les cours intérieures du palais de Hampton Court, à l'Ouest de Londres, seront, du 27 décembre au 3 janvier, envahis de musiciens, de saltimbanques et de bouffons qui y feront revivre l'ambiance régnant à la cour des Tudors. Présideront aux divertissements de l'Epiphanie, les King of the Bean et Queen of the Pea tandis que les visiteurs seront invités à se joindre à la farandole qui serpentera à travers la Grande Salle et la Cour de l'Horloge. Ailleurs, des cuisiniers en costumes d'époque prépareront les plats favoris des Tudor, dont le potage de légumes à la farine d'avoine. De leur côté, les grands appartements du palais de Kensington se mettront, à partir du 27 décembre (relâche le Jour de l'an), à l'heure d'un Noël victorien avec la présentation, trois fois par jour dans le Red Saloon, de *la Vieille mère Hubbard et son chien*, une pièce de théâtre à laquelle la jeune princesse Victoria avait assisté le 30 décembre 1883 à Covent Garden.



D.R.

Réveillons saute-frontières

Dans le jargon du métier, on les appelle les VDM, « les ventes de dernière minute ». Les professionnels s'y résignent ; certains les habillent même de tarifs alléchants destinés à dégeler les budgets les plus frileux. Mooving (tél. : 40-30-09-66) propose ainsi d'aller passer la Saint-Sylvestre à Lisbonne (du 30 décembre au 2 janvier, 6 600 F par personne, avion, transferts, trois nuits en chambre double avec petits déjeuners au raffiné hôtel Da Lapa, visite de la ville et soirée du réveillon), à Séville (7 500 F par personne au réputé Alfonso XIII) ou à Marrakech (7 850 F, quatre nuits en demi-pension au luxueux Sheraton et quatre jours à Noël, du 23 au 27 décembre, 7 400 F en demi-pension). A signaler également un vol Paris-New-York (22 décembre /1[er] janvier) à 2 700 F (1 890 F du 2 janvier au 26 mars 1994) chez Voyag'air (42-62-45-45) et, chez Sirocco (40-30-10-10), un circuit de douze jours au Vietnam pour 13 000 F en pension complète.

VENTES

Argent sur table

A Drouot, le 22 décembre, une vente propose toutes les gammes des vaisselles d'argent des dix-huitième, dix-neuvième et du début du vingtième siècles. Le gros avantage des modèles dix-neuvième et vingtième est leur prix, pratiquement le même que celui du métal argenté neuf, avec, en plus, une valeur de revente. Le poinçon à la tête de Minerve utilisé depuis 1838 marque pour les spécialistes la frontière entre l'argenterie moderne et ancienne. Cependant, la qualité de fabrication reste identique jusqu'aux années 50, tout le travail est fait à la main, et le modèle en garde une texture dense aussi agréable au toucher qu'à la vue.

Peu appréciée par rapport aux pièces antérieures, l'argenterie à la Minerve reproduit les grands modèles classiques, à part les créations art nouveau et art déco. Parmi les modèles proposés à la vente, on trouvera des couverts à partir de 300 F la paire, une suite de dix petits gobelets à 800 F, des plats et des verseuses à partir de 2 000 F. Quelle que soit l'époque, la signature d'un orfèvre répertorié fait monter les prix : un plateau rectangulaire de Ravinet d'Enfert est estimé autour de 8 000 F. Même prix pour une ménagère unie de la maison Puiforcat. Attention, ne pas confondre Jean Puiforcat, le grand orfèvre de l'art déco, dont les œuvres obtiennent des prix très élevés (à partir de 100 000 F pour une ménagère) avec la maison qui perpétue son nom.

L'argenterie fin dix-huitième et début dix-neuvième, plus chère que la précédente, reste pourtant encore accessible. Cette période correspond à plusieurs types de poinçons qui se succèdent entre 1790 et 1838. Moins appréciés que leurs aînés du dix-huitième, les modèles « au coq » et « au vieillard » sont aussi considérés comme des pièces de collection. Dans la vente, une aiguière de l'orfèvre J. G. Dutallis (1809-1814) à décor de palmette et tête de bélier est estimée autour de 12 000 F, une suite de quatre couverts 1797-1809 gravés d'initiales surmontées d'une couronne de marquis (un détail qui plaît) autour de 1 500 F.

Les prix montent avec les pièces dix-huitième qui figurent au catalogue. Une verseuse tripode, à décor de cannelures, travail du maître orfèvre G. F. Barrillé, est donnée à 18 000 F, une paire de flambeaux aux sculptures abondantes, faits à Gênes en 1768, obtiendront autour de 30 000 F. Cette semaine, les amateurs des grandes œuvres du dix-huitième siècle se contenteront du livre de Christiane Perrin, *François-Thomas Germain, orfèvre des rois* (1), qui leur fera découvrir l'extraordinaire virtuosité d'un de nos meilleurs maîtres orfèvres.

Catherine Bedel

(1) *François-Thomas Germain, orfèvre des rois*. Éditions d'art Monelle Hayot. 300 ill., 304 p., 790 F.

▶ **Drouot-Richelieu**, 22 décembre, 14 heures. Exposition la veille de 11 heures à 18 heures.

Etude Pescheteau-Badin-Ferrien, 16, rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris. Tél. : 47-70-88-38. Etude Lenormand-Dayen, 12, rue Hippolyte-Lebas, 75009 Paris. Tél. : 42-81-50-81.

Avenue des Frères-Lumière

La plus célèbre « sortie d'usine » fut imprimée sur la pellicule des frères Lumière, en 1895, dans le quartier de la Guillotière. Pour démontrer l'intérêt de leur invention, le cinématographe. Etat des lieux, entre l'avenue qui porte leur nom et la rue du Premier-Film.


PHILIPPE SCHULLER/EDITING

Le Château-Lumière, « folie bourgeoise », à l'écart des grandes demeures traditionnelles

Ce patriarche-là était sûr de sa descendance. *« Mes fils trouveront »*, décréta de toute sa hauteur le Lyonnais Antoine Lumière, certain que l'avenir n'appartiendrait pas à l'inconfortable kinétoscope de Thomas Edison, mais bien au procédé qui ferait enfin *« sortir l'image de la boîte »*. Sur un kinétoscope, on devait se pencher, seul, pour apercevoir l'image animée à travers un œilleton. En se conformant aux directives paternelles, les Lumière, Auguste et Louis, rendirent bientôt possible la projection en grande salle, grâce à une pièce mécanique triangulaire et à un cadre porte-griffes, capables de stabiliser chaque image devant l'obturateur.

Le brevet de leur Cinématographe porte le numéro 245 032. Les Lumière le déposèrent, le 13 février 1895, avec la caution morale de l'ingénieur Rabilloud. L'un physicien, l'autre chimiste, les deux frères étaient issus de l'école technique de La Martinière, créée grâce au legs d'un Lyonnais ayant fait fortune aux Indes.

Une avenue porte leur nom, à peine déviante par rapport aux grands axes lancés vers l'expansion économique de la plaine alluviale du Rhône, à l'est de Lyon. Cette avenue n'est ni très longue, ni très prestigieuse. Elle se contente de prolonger, désormais dans une grande banalité, la Grande Rue de la Guillotière, le faubourg où, explique l'historien Jean-Luc Pinol, l'on accueillit d'abord *« les voyageurs, les pèlerins et les soldats que la ville de Lyon n'entendait pas loger »* (1).

Un peu plus loin, Antoine Lumière, le *pater familias*, construisit sa première usine de plaques photographiques sèches, en 1881.

Au-delà des barrières de l'octroi, mais à portée des lignes du tramway, il rendit possible et populaire la collection des instantanés. L'entreprise n'était pas sans risques ; elle dut un jour sa survie au moratoire obtenu d'amis prêteurs saint-simoniens. Un millier d'ouvriers ont produit ici, par wagons entiers, des boîtes de marque *Etiquette bleu*. *« C'était le pactole pour tout le monde »*, explique Bernard Chardère, conservateur de l'Institut Lumière.

Au tournant du siècle, une fortune immense permit de bâtir une demeure familiale au bord de ce domaine industriel. Il s'agit du château Lumière, *« une véritable « folie bourgeoise », à l'écart des demeures de la bourgeoisie traditionnelle, comme Marius Berliet fit bâtir, quelques années plus tard, le château d'Esquirol dans les quartiers périphériques. On est loin des numéros impairs du boulevard des Belges, où se sont installées des grandes familles dont les fortunes sont bien plus anciennes »*, poursuit M. Pinol.

S'en tenir à l'avenue des Frères-Lumière serait un à-peu-près ; car c'est sur la rue du Premier-Film, parallèle à la première, que donne l'entrée de cette bâtisse étrange. Et c'est bien là que furent prises les fameuses images de la sortie des usines, pour la séance de projection du 28 décembre 1895, organisée dans le Grand Café du boulevard des Capucines, à Paris, puis pour celle de Lyon, au 1 rue de la République, le 25 janvier 1896.

Des dates et des lieux à propos desquels les historiens n'ont pas encore fini de se quereller. Mais ils sont d'accord sur un point : l'antériorité qui fut accordée par les inventeurs à la capitale.

A Lyon, l'enthousiasme ne fut pas des plus unanimes : *« A la place d'un commerce de tentures et de lainages, vient de s'ouvrir le premier cinéma du monde, le premier cinéma public, payant, ouvrant chaque jour, formant spectacle. Les gens de Los Angeles, que ces choses préoccupent, s'imaginent, bien sûr, que nos gens courent rue Pizay admirer cette glorieuse invention lyonnaise et que l'on se bat aux portes de l'ancien magasin Chaîne et Cie ? Les Californiens ne connaissent pas les fils du brouillard ! Nous n'avons pas l'orgueil facile, nous autres, ni la curiosité impatiente »*, put écrire le Lyonnais Henri Béraud, dans *la Gerbe d'or*, en 1928.

Rarement beaux esprits parurent manquer autant de lucidité. Et c'est bien en Californie, d'orgueil facile et d'impatiente curiosité, que l'industrie du cinéma finit par prendre son plus puissant essor.

Il est probable que les Lumière, plus techniciens que créateurs, n'ont jamais entrevu qu'ils avaient ouvert un nouvel âge, même si, des années durant, une centaine d'opérateurs dépêchés aux quatre points cardinaux ramenèrent en France des films d'actualité. Ils poursuivirent leurs recherches en commercialisant, à partir de 1907, les plaques autochromes qui assurèrent un temps à leur famille le monopole mondial de la reproduction des couleurs, rapporte Jean-Pierre Gutton dans son ouvrage *les Lyonnais dans l'Histoire*.

Le quartier n'en compte plus que des symboles. Ce qui reste de l'emploi industriel, y compris celui qu'avaient apporté les Lumière, l'a pratiquement quitté pour de plus lointaines banlieues. On y voit la ville devenir plus dense, les maisons bourgeoises et les cafés-jeux de boules céder la place aux immeubles de rapport. Le parc aux biches de la maison Winckler a disparu. L'avenue des Frères-Lumière est devenue une rue comme les autres.

Gérard Buétas

(1) *Les Mobilités de la grande ville*, de Jean-Luc Pinol, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991, 432 p., 235 F.

RIVERAIN

A l'enseigne de StopVit

Depuis trente-cinq ans, tout le quartier la voit tirer l'aiguille juste derrière sa vitrine, au 135 *bis*, avenue des Frères-Lumière. Raymonde Charreyron est une dame frisottée, menue, coquette et rieuse. Stoppeuse-remailleuse et fière de l'être, elle a appris, dès l'âge de douze ans, en six années d'apprentissage, à prendre quelques fils dans le pli caché d'un vêtement, afin d'effacer plus loin un accroc ou une brûlure de cigarette. Elles ne sont plus que deux, inscrites dans cette spécialité au registre des métiers du Rhône : *« Le métier ne s'enseigne plus et on ne trouve plus d'aiguilles assez longues, dites-le bien, Monsieur, dites-le bien. »*

Raymonde ne semble pas tout à fait rassurée sur la pérennité de son bail. Pourtant, son échoppe regorge d'étoffes et les chalands ne manquent pas. On lui envoie même des habits par la poste. L'assureur d'à côté ne lui en veut pas trop d'avoir mis un an à réparer un pull-over puisqu'elle travaille seule. Le magasin StopVit ouvre chaque matin à 6 h 20, jusqu'à 19 h 30. Samedis, dimanches et fêtes compris, elle vient en bus, même si son mari rouspète. Raymonde a eu largement le temps de voir sa ville changer, grandir, pas toujours respectueuse à l'égard des petites gens comme elle. Deux cafés-jeux de boules, dont l'un possédait une tonnelle, ont disparu sous ses yeux, remplacés par six étages de logements disposant d'une vue imprenable sur sa vie quotidienne.

Il lui faut sauver l'essentiel. Alors, elle demande qu'on n'emploie pas trop son prénom, sans quoi *« les gens prennent vite de la vulgarité »*. Et elle se défend pied à pied, pour éviter de révéler son âge : *« Si les gens le savaient, ils ne me confieraient plus leurs vêtements, en disant : elle est trop vieille pour travailler. »*

PIGNON SUR RUE

8 Clinique de Monplaisir
L'un des endroits fréquentables si l'on tient à naître à Lyon.

25 Maison des jeunes et de la culture de Monplaisir
Le mur extérieur porte d'assez étonnantes fresques colorées.

43 Gérard Fontaine
Gérard Fontaine est ébéniste, comme son père. Un gros chien blanc, pas méchant, joue les hôtesses d'accueil. Gérard Fontaine a disposé dans l'étroite devanture une chaise à porteurs de sa fabrication, à bord de laquelle il a embarqué *« par hasard »* un buste de Molière. Il propose une armoire en noyer, du XVIIIe siècle, au prix de 22 000 francs, et une armoire du XVIIe siècle auvergnat avec tiroir à secret, rosace et trèfle à quatre feuilles, à 25 000 francs. Il forme un compagnon depuis sept ans et signe ses meubles lorsqu'il en est fier. Comme au Grand Siècle. A titre documentaire, un mètre cube de noyer neuf lui coûte 14 000 francs, quand il en trouve. Il en faut un demi-mètre cube pour construire une armoire, sans compter les 3000 francs de planches de chêne, pour les fonds.

50 Bar « Le Sporting »
Saucisses-frites à 25 francs, paella et zarzuela sur commande, compter 80 francs par personne.

62 Les Plissages parisiens
Le magasin ne se connaît d'équivalent qu'à Paris. Normal. Derrière une devanture jaune flamboyant, on enjolive encore du tissu pour la confection et pour la clientèle particulière. Le patron a demandé sa retraite, mais « on » tarde à la lui accorder. Il travaille seul. Les Plissages parisiens ont compté une douzaine d'ouvrières. C'est ici qu'eurent lieu les premiers essais de pli permanent pour le compte de l'ancienne Rhodiaceta, ouvrant enfin à l'humanité l'ère des pantalons sans poches aux genoux.

78 L'Auberge savoyarde
Max Blache, le propriétaire de l'Auberge savoyarde, coiffe à l'heure de la « coupure » une casquette écossaise équipée d'un pompon rouge. Selon certains véritables spécialistes, sa carte des whiskies est d'une richesse étonnante. A consulter les joues en feu. Les serveuses sont très affairées, les arrière-salles profondes, la clientèle habituée et la table de bonne qualité.

94
Un vrai droguiste.

112
Un authentique quincaillier.

123
Un autre vrai droguiste.

A deux pas
Place Ambroise-Courtois, obscur et défunt conseiller municipal de Lyon. Le Château-Lumière, ancienne demeure du père des inventeurs du cinéma, abrite un institut de grand renom. L'institut Lumière pour le cinéma et l'audiovisuel (25 rue du Premier-Film, 69008 Lyon. Tél. : 78-78-18-95). Bernard Chardère joue de façon plutôt progressiste le rôle du conservateur et Thierry Frémaux celui du directeur artistique. Une salle d'une centaine de places permet l'organisation de festivals : l'œuvre des frères Taviani, l'expressionnisme allemand. Au rez-de-chaussée, exposition des inventions les plus déterminantes – le cheval d'Edouard Muybridge, le canon à images d'Etienne-Jules Marey, le kinétoscope de Thomas Edison – ayant conduit à la projection de l'image animée. Au milieu d'un jardin public, bordé par la rue historique du Premier-Film, un hangar-atelier des anciennes usines Lumière a été épargné par les démolisseurs.

Habitat comme chez soi

Habitat France fête ses vingt ans avec une exposition à l'École des beaux-arts, à Paris, et un concours de design. Bilan d'une idée, portrait d'un style et de son inventeur.

Il y a deux sortes d'Anglais : les Anglais anglais et les Anglais qui aiment la France. Celle de Jeanne d'Arc et des Gauloises bleues, de Napoléon et du sauvignon, celle des bons petits plats et de Jacques Tati. Sir Terence la rencontra jeune et n'a pas cessé depuis d'être cet ambassadeur sans portefeuille qu'est l'étranger conquis par un pays, un art de vivre, une idée.

Inventeur, il y a bientôt trente ans, des magasins Habitat, premiers libres-services du meuble et de l'environnement quotidien, Terence Conran était devenu, à la fin des années 80, PDG d'un immense groupe, Storehouse, après avoir racheté plusieurs chaînes de distribution dans l'ameublement et l'habillement, avant d'en être évincé par les financiers de la City : la gestion exigeait d'autres forces que le flair commercial et le sens esthétique, qualités qu'il vient de remettre en service en ouvrant coup sur coup à Londres cinq restaurants. Avec succès.

Aimable, chaleureux, disert, Terence Conran semblait avoir agi toujours selon son bon plaisir et fait en sorte que ses goûts personnels entrent naturellement en résonance avec ceux d'un large public, d'une nouvelle génération. Un homme à la rencontre d'une époque, esquissant une Europe du goût et du bien-vivre où commerce et culture se donnaient la main. Habitat n'a plus rien à voir avec Conran, sinon que les pionniers le considèrent toujours comme leur gourou et ne manqueront pas d'appliquer ses principes pour redresser la branche anglaise qui, selon eux, a souffert justement d'être tenue de moins près par celui qui, jour après jour, donnait son avis sur tout, jugeait formes, objets, produits, d'un œil sûr.

En revanche, il a toujours des parts dans les Conran Shop (la plus récente a ouvert à Paris, rue du Bac). La première, à Londres, était cet étonnant souk haut de gamme (étoffes indiennes et sièges italiens, literies victoriennes et boutique d'épices du monde entier) qu'il avait installé, en 1987, dans le Michelin Building, curieux édifice couvert de céramiques historiées, entre Art nouveau et Art déco, à la gloire de Bibendum.

La réussite de l'endroit cristallisait celle d'un quartier, Fulham Road, où le jeune Conran avait fait ses premières armes de vivandier avec les Soup Kitchen, tout en étant le décorateur de la première boutique d'une égérie des sixties, son amie la styliste Mary Quant. A l'époque, il dessinait et fabriquait dans un sous-sol des meubles simples, pratiques, démontables. Jusqu'au jour où, agacé de les voir coincés entre Chippendale et Regency chez des détaillants bornés, il décida de fonder sa propre chaîne de distribution, en 1964. Il avait seize magasins quand, en 1973, il prit pied sur le continent. En 1993, il y a plus de cent magasins Habitat en France, en Grande-Bretagne, en Espagne, aux Etats-Unis, aux Pays-Bas et une philosophie qui n'a pas changé.

« Je n'aime pas être entouré de choses coûteuses. J'apprécie l'austérité, la simplicité. Mais pourquoi refuser le charme ? » Commentaire personnel de la philosophie générale à un moment où les banques venaient de le déposséder de son groupe, en 1989. Nouveau bureau, à Londres, près de la Tamise, nouveau départ : une table en chêne massif (dessinée un dimanche et réalisée dans son atelier du Berkshire), la lampe Tizio, métal noir et lignes pures du design italien et un fauteuil en cuir et métal des années 30. Au mur, Matisse saisi par Cartier-Bresson, dans la lumière de Vence. Sur la table, Epicure n° 1, des cigares, mais aussi, pourquoi pas, une définition du personnage.



JEAN-PIERRE DIETERLEN

« Je n'aime pas être entouré de choses coûteuses. J'apprécie l'austérité et la simplicité » (Terence Conran)

Un personnage dans l'époque, celle de l'après-guerre. Fait chevalier par la reine au nouvel an de 1983, il se souvenait de son enfance dans une famille nombreuse de la petite-bourgeoisie qui n'aurait pas les moyens de l'envoyer dans une de ces *public schools* qui sont, comme leur nom ne l'indique pas, privées, et il disait souffrir de ce que *« son pays soit encore largement soumis à la société de classes, beaucoup plus que la France »*.

Il avait vécu, adolescent (né en 1931), dans une *« Angleterre dévastée par la guerre »*, et l'esprit des tickets de rationnement n'était peut-être pas totalement étranger à cette idée de meubler entièrement l'appartement d'un jeune couple pour le prix d'un de ces services de cristallerie et de porcelaine à l'ancienne que l'on rangeait et qui ne servaient jamais.

« J'ai toujours eu un atelier, toujours fabriqué des choses de mes mains, poterie, métal, bois », disait ce diplômé de l'école des Arts and Crafts qui venait de publier un ouvrage intitulé *Do it Yourself*.

Mais une autre expérience l'avait marqué très tôt : Paris. Pour le jeune homme qui fait la plonge en 1953 à La Méditerranée, place de l'Odéon – *« J'ai compris là combien l'agencement de l'espace, l'efficacité, avaient d'importance »*–, un magasin parisien restait *« le-rêve »*, et ce n'était ni Hermès ni Fauchon : non, Dehillerin, le grand quincaillier des Halles, la caverne des fourneaux d'Ali Baba, où les ustensiles sont rangés, empilés, exposés, accrochés, offerts à l'œil par familles de formes, d'usages, et qui inspira ses premiers échafaudages, accumulations de vaisselle et de verrerie, pyramides et promesses d'abondance.

L'amateur de France profonde, le fanatique des marchés de plein air (*« le repas se construit, là, sous vos yeux »*), était devenu ce grand commerçant inspiré qui avait su conjuguer Périgord et Bauhaus, les Baux-de-Provence et Mies Van der Rohe et même admirer Philippe Starck presque autant que la traditionnelle bouteille de lait anglaise : *« Écologique, elle fait vingt-six voyages de l'usine au consommateur, comme la bouteille de Perrier ; elle est agréable à regarder et à tenir en main ; elle dure depuis des années. »*

Plutôt qu'à la mode – *« Nous n'avons pas prétendu être aux avant-gardes »* –, Sir Terence se référait à ce qui dure. *« Nous avons senti que dans un monde plus dynamique, des vies de voyages, de rapidité de travail et d'ordinateurs, les hommes et les femmes continueraient de vouloir toucher du bois, vivre au contact de valeurs vraies, la terre, la nature, le confort et... la bonne cuisine. »*

Ecumant nos provinces et les fabricants de porcelaines blanches, de paniers à salade en fil de fer (un autre livre, *France ma douce*, inventoriait sur le ton de l'ode attendrie signes, objets et paysages d'un pays de cocagne), Conran avait voulu donner aux générations nées après la guerre une sélection d'objets modernes ou traditionnels, *« choisis par une seule paire d'yeux »*.

Aux puristes du design qui trouveraient trop *« populaire »*, trop *« facile »* ou trop *« cosy »* la ligne Terence, on pourrait montrer comment il avait su se souvenir aussi de la Bible et des prophètes : les maîtres des années 20 et 30 qui traçaient l'épure d'une nouvelle façon d'habiter qui allait mettre cinquante ans à transpercer les murailles de la vie privée. Casiers de rangement uniformisés et multifonctions, meubles par éléments, surfaces planes, décor sobre et lisse, étaient la base de réflexion de celui qui allait diffuser auprès du plus grand nombre les chaises de métal chromé et courbé que Breuer et Mies Van der Rohe avaient dessinées pour Thonet.

Bon sens et bon goût ne vont pas toujours de pair. L'originalité du créateur d'Habitat aura sans doute été d'allier un grand sens commercial et le goût juste de ce qui peut plaire, puisque ça lui plaît, à lui. Le contraire d'un snob. Une sorte de pédagogue. Prêt à relever ses manches. Comme on le vit faire, toute une nuit, pour la première installation du magasin de Montparnasse, ouvert il y a tout juste vingt ans.

L'échange France-Angleterre avait commencé quand, à la fin des années 60, une équipe de stylistes et de commerciaux à l'esprit neuf avaient lancé pour un grand magasin populaire le « style Prisu », qui allait de la mode à la maison : dans leur catalogue, des créations d'Olivier Mourgue, de Marc Held, de la Milanaise Gae Aulenti (alors inconnue en France) et du « designer » anglais Terence Conran. Dix pages, se souvient Yves Cambier, aujourd'hui directeur de la collection pour Habitat international (basé en France) et dernier témoin de l'équipe initiale, débauchée par Conran de Prisunic.

Après Montparnasse et Orgeval, le développement depuis vingt ans (un magasin et 20 millions de francs de chiffre d'affaires en 1973, vingt et une adresses pour 60 millions de francs en 1983, trente-sept magasins pour 1,2 milliard de francs aujourd'hui) ne s'est pas démenti. Création des Grand Habitat en périphérie avec l'arrivée, en 1981, de Gilles Oudot, aujourd'hui président, ouverture de magasins en centre-ville, déploiement en province, à l'étranger (Espagne), résistance à la concurrence d'Ikea, également à partir de 1981 : Habitat France, contrairement à la société qui gère les magasins en Grande-Bretagne (trente-sept établissements), était en bonne forme quand s'est faite l'an dernier l'opération financière d'acquisition par la holding Stichting (qui est propriétaire également du suédois Ikea) des deux sociétés, la française et la britannique. L'enjeu, désormais, consiste, à partir de la solidité française, à redresser la situation en Grande-Bretagne et à unifier les collections.

Un regard sur les collections révèle, malgré un renouvellement de 20 à 30 % des produits chaque année, une étonnante continuité et une grande fidélité aux principes de départ.

En feuilletant les anciens catalogues, on constate que le « retour » au naturel est présent dès le début, on retrouve les couleurs vives, déclinées sous divers états, on voit s'amplifier le noir et le chrome de la ligne City vers 1985-1986 (plus « chic », en réaction au bois brut d'Ikea, on retrouve les bois blonds et les formes douces, l'arrivée du sérieux écologique et des choses, solides, durables que chacun, crise aidant, réclame. Des objets-témoins sont là, pérennes. Non signés, le plus souvent, mais dessinés, presque toujours. Si les canapés (6 % du chiffre d'affaires total) tiennent de plus en plus de place, les tapis deviennent œuvres d'art sous la griffe de Garouste et Bonetti ou de Zofia Rostad. Il y a de plus en plus de « déco » mais toujours autant d'ustensiles de cuisine, toujours plus de matières « vraies ».

A force de vouloir marier les styles et d'encourager les juxtapositions, les croisements, nous rapprocherait-on insensiblement des grands bazars de l'ameublement bourgeois ? Mais il y aura toujours, dans un coin, une table à tréteaux et une lampe articulée. Pour repartir de rien. Et se souvenir que Conran n'avait pas exporté le mot *« home »* (*« home, sweet home »*) mais *« habitat »*, d'ascendance latine, qui, pour les Anglo-Saxons, est d'abord l'habitat des hommes et des bêtes. L'habitat naturel. Terrier ou igloo.

Michèle Champenois

CÉLÉBRATION

L'art-objet

Pas question, pas encore, de faire ses courses à l'Ecole des beaux-arts *même si un sac* géant est posé devant l'entrée, sur l'auguste quai Malaquais d'où toute trace de l'esprit de mai 1968 a depuis longtemps été effacée. Non, c'est une exposition savante et amusée qui invite à un grand gag culturel organisé pour célébrer les vingt ans d'Habitat France, avec l'assentiment des autorités : celui de Gilles Oudot, président de la société française, et celui d'Yves Michaud, directeur de la prestigieuse Ecole des beaux-arts. Celle-ci va bénéficier par ailleurs d'une opération de mécénat visant à financer une première chaire de design pendant quatre années :*« Ni une provocation ni un changement de vocation, mais le complément normal d'un enseignement vivant »*, commente le directeur de l'école, en soulignant que beaucoup de créations contemporaines sont *« à la frontière entre design et œuvre d'art unique »*.

Pour représenter vingt ans de quotidien, le commissaire, Gilles de Bure, a choisi de croiser deux itinéraires : l'histoire au jour le jour et l'histoire de l'art contemporain.

Année après année, il déroule sur des paravents de bois une sélection d'événements et d'images. C'est un jeu de mémoire : je me souviens du Goncourt d'Emile Ajar et de Nadia Comaneci, je me souviens de Marguerite Yourcenar à l'Académie française et du krach de Wall Street, je me souviens des moissons aux Champs-Elysées et de la libération de Nelson Mandela, je me souviens que Franco est bien mort...

L'autre jeu excite la curiosité : c'est une sorte de « Trivial Pursuit » où les questions infernales seraient posées dans une seule catégorie, celle de l'art contemporain, ses écoles, ses tendances, ses partis pris... Le minimalisme, le conceptualisme, l'arte povera, le pop art,... les emballeurs et les poseurs, les phraseurs et les laconiques, ceux qui tracent une croix rouge sur une housse de bure, ceux qui posent une chaise contre la paroi et déclarent l'œuvre achevée, à la suite de leur maître, ce grand farceur de Marcel Duchamp ; ceux qui moquent notre humaine condition en accrochant une armoire au mur et ceux qui empilent des œufs (ou du charbon) derrière des portes vitrées ; ceux qui collectionnent les débris pour recomposer une image et ceux qui brisent les objets pour nous permettre de bien voir les fragments ordonnés selon leur idée ; ceux qui installent et ceux qui décalent, ceux qui pratiquent l'accumulation et ceux qui font le vide... Bref, tous ces artistes qui se sont emparés des objets, pauvres objets de la vie quotidienne, tellement quotidienne que l'on pouvait, Gilles de Bure le montre, leur rendre la monnaie de leur pièce.

En utilisant des éléments du catalogue Habitat (tiroirs de commode, glaces, casiers de rangement, briques à poulet, tables roulantes, vaisselle), il décline une série d'« hommages », copies et interprétations d'œuvres répertoriées de Joseph Beuys ou Christian Boltanski, Jean-Pierre Raynaud ou Sol Lewitt, Christo ou Daniel Pommereulle, Jean-Luc Wilmouth ou Claes Oldenbourg. Vingt-sept artistes morts ou vifs, certains de ces derniers ayant suffisamment apprécié cet épisode hyper-surréaliste pour participer aux dernières mises au point. Le plus drôle étant, dans *la « Melpo »*, la grande salle des Beaux-Arts, un bout de table à tréteaux et une lampe d'architecte surdimensionnés... A l'échelle du lieu.

M. Ch.

▶ Jusqu'au 9 janvier, de 13 heures à 19 heures, tous les jours, sauf le mardi, le 25 décembre et le 1er janvier. Ecole nationale des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e.

▶ Dans l'entrée de l'exposition sont présentés les prototypes des projets de meubles de jeunes designers sélectionnés lors du concours organisé par Habitat-France dans les écoles européennes et qui vont être édités et diffusés.

▶ *Habitat, vingt ans de quotidien en France*, de Gilles de Bure, éd. Michel Aveline, photographies de Jean-Pierre Dieterlen, 164 p., 300 F.

BEST-SELLERS

Voici quelques-uns des articles les mieux vendus dans les magasins Habitat depuis vingt ans. Si les prix avaient suivi l'inflation, ils auraient été multipliés par quatre.

Cuisiner

La brique à poulet, anglaise, traditionnelle, en terre cuite : cinquante mille exemplaires en vingt ans, avec mode d'emploi et recettes.

Les couverts de bistrot, huit millions d'unités, fabriqués en France, designer inconnu. Contemporains de l'arrivée des lave-vaisselle. 195 F les vingt-quatre pièces en 1993, 168 F en 1974.

S'asseoir

Le fauteuil « régisseur », toile et bois, pliant, danois, présent dans la collection depuis l'origine, n'a pas changé avec ses barreaux sur le côté. Plus de cent mille : 110 F en 1973, 220 F en 1993.

Le fauteuil et la chaise en tube chromé avec assise cannée, fabriqués en Italie, au catalogue depuis 1973. Repris du siège dessiné par Marcel Breuer. Habitat les appelle Vadina sans citer de nom d'auteur : trente mille fauteuils, quarante mille chaises à un prix qui est resté pratiquement le même (400 F et 295 F en 1973 ; 430 F et 310 F en 1993).

La chaise « square », chaise pliante en métal à lattes de bois. Conçue pour le jardin, où l'option était de combattre l'arrivée du plastique, on l'a fait rentrer aussi à l'intérieur. Plus de trois cent mille vendues, fabrication française. 210 F en 1993. Recouverte d'une housse, en version «habillée ».

S'éclairer

La suspension en tôle d'aluminium dite « cardinal » à cause de sa forme qui évoque celle du chapeau ecclésiastique. 50 cm de diamètre. 185 F en 1982, 290 F en 1993. Plus de cent cinquante mille exemplaires depuis 1982, où elle fut redessinée à partir d'une lampe d'atelier.

La lampe d'architecte, depuis 1982, vendue à cent soixante mille exemplaires, fabriquée en Italie, modèle Twist. Pas chère : 79 F en 1993. La véritable lampe d'atelier articulée (995 F), plus lourde, très résistante, est au catalogue depuis le début.

Dormir

Les couettes, quatre cent mille, fabriquées en France. Précurseurs en France, dès 1973, de cette manière de faire son lit venue des pays scandinaves et anglo-saxons.



هكذا من الأصل

STYLE

Je cours, tu sautes, il nage

Un Français sur cinq avoue s'adonner à un exercice physique au moins une fois par semaine. Il lui faut du matériel, des vêtements. Enquêtes aux rayons sport.

C'était un drôle de magasin. Niché sous les arcades de la place des Vosges, il était plein de recoins et de surprises. Les vendeurs, en blouse, vous reconnaissaient, parfois. Ils vous accueillaient comme des grands-parents le dimanche matin, promesse d'une journée au grand air, entre confitures et jeux de pistes. Déthy, c'était une caverne d'Ali Baba insoupçonnée. Dans cette minuscule boutique, presque obscure, se croisaient les amateurs et les spécialistes, des gamins aux mirettes intimidées. Ceux-là venaient pour la première fois, à la veille d'une colonie de vacances, d'un camp scout. Les mères inquiètes réclamaient les meilleures chaussures. On vendait les Pataugas de toile, par centaines de paires.

Il y avait beaucoup de bruit, entre murmures et cris : des ordres lancés, un interphone qui crachotait des pointures, des couleurs. L'un demandait un quart en alu, l'autre une tente qu'un vendeur allait extirper sur une étagère haut perchée en grimpant sur une veille échelle de bois luisant. Dans cette poignée de mètres carrés, il y avait tout : l'Opinel et les gants de soie, la drisse et les épaisses chaussettes de laine que l'on allait piocher dans de grosses boîtes en carton. Il n'y avait pas un centimètre pour le hasard. Les prix apparaissaient entre deux affiches de station de ski, leur soleil un peu passé.

L'hiver, c'était encore plus drôle. Un voyage étrange, comme initiatique. Pour les skis et les chaussures, il fallait passer dans l'arrière-boutique. Là, attendaient des piles de chaussures d'alpin ou de fond multicolores et s'entassaient les planches dans un joyeux désordre. Déthy vendait du neuf et de l'occasion. Il fallait souvent attendre longtemps. Sans impatience. La vie de Déthy était un spectacle inusable. Il y avait quelque chose de sérieux, aussi. Comme s'il fallait mériter, dans quelques jours, dans la forêt, ces achats. Alors, on n'aurait rien acheté pour se balader dans Paris. Le sport était le sport ; la mode, c'était une autre chose.

A la même époque, en 1976, une bande de sept copains imagine d'ouvrir des magasins qui seraient aux sports ce que la FNAC est aux livres et à la musique. Le premier Décathlon ouvre ses portes à Englos, dans le Nord-Pas-de-Calais. Dix-sept ans après, le groupe compte quatre-vingt-treize points de vente en France, deux en Allemagne et un en Espagne. Fort de six mille salariés, Décathlon brasse un chiffre d'affaires de 4,4 milliards de francs.

Faut-il être nostalgique ? Déthy a disparu, dans un quartier devenu trop chic, les confectionneurs en gros et les artisans ayant cédé le pas aux belles fringues, à la mode. Les autres sont toujours là et parmi eux le plus connu, le Vieux Campeur, qui essaime ses magasins autour de sa maison-mère de l'angle rue Saint-Jacques – rue des Ecoles.

Il y a de la place pour tout le monde à une époque où un Français sur cinq jure qu'il transpire au moins une fois par semaine. Avec l'explosion de la société de loisirs, le magasin de sport est devenu un rendez-vous irréfutable. Se font-ils la guerre, les petits et les grands. Pas vraiment ou pas encore. Ont-il, d'ailleurs, leurs inconditionnels ? Le sportif est encore partageur. Peut-être le sportif n'aime-t-il pas les supermarchés, où l'on empoignera une bicyclette qui passera à la caisse avec les yaourts. La vie a parfois été dure pour les grands. Qu'est devenu Sparty, filiale athlétique de Darty ? Elle a fusionné avec Go-Sports.

Bien sûr, les vendeurs n'ont plus de blouse et ne vous reconnaissent pas. Mais ils savent, eux aussi, rassurer une maman inquiète, conseiller un « accro » de la montagne à la recherche du meilleur Gore-Tex et du sac de couchage pour dormir au chaud à 6 000 mètres d'altitude. *« Nous ne sommes pas des supermarchés du sport »*, clament les responsables de Décathlon ou de Go-Sports. En clair, nous ne sommes pas des charlots. Mais oui, disent-ils, *« nous faisons tout pour contenter le client, nous adapter à ses besoins »*.

Il a fallu innover, comprendre, anticiper, fabriquer des bicyclettes, *« parce qu'en 1976 un grand concessionnaire a refusé de nous livrer, nous jugeant trop petits »*, se souvient Marion Cerraz, responsable de la communication d'entreprise de Décathlon. Il a bien fallu suivre les modes, lancer le vélo tout-terrain, parfaire le *country-bike*, dégoter, aux Etats-Unis, le débardeur de Michael Jordan et avoir assez de place pour présenter toute la gamme des tennis, baskets, snickers qui n'en finissent plus d'être réinventées pour le confort du corps et la promotion des modes.

Aujourd'hui, chez Décathlon, Run up, Athlete foot, à la Samaritaine ou aux Galeries Lafayette, qui consacre un immeuble entier aux sports, des centaines de chaussures – droites – occupent un pan de mur entier, royalement rangées sur des rayonnages de bois *high-tech*. La France court et sa foulée se décline en couleurs, en coussins d'air et coques ergonomiques. Dans ce nouvel univers de formes, on a du mal à y trouver la légendaire et élégante Stan Smith, son cuir blanc soutenu par trois bandes vert pomme, ou bien la Converse All-Star des basketteurs d'hier. On finira bien par mettre le pied dessus.

Car, dans ces magasins-là, où il n'y a plus de boîtes en carton, d'étagères haut perchées, il y a tout, aussi. Tout, à tous les prix, les plus grandes marques ou les produits du cru. Un peu plus de skis dans les montagnes, un peu plus de surfs et de maillots de bain dans les magasins côtiers. Parce qu'ils sont mille fois plus grands, on peut s'y promener. On y croisera, à coup sûr, un individu en train de rêvasser devant un ballon de basket-ball ou de s'étonner de l'harnachement du hockeyeur sur glace et siffler d'admiration devant une belle selle de cheval... avant de repartir avec une paire de lunettes pour la séance hebdomadaire de piscine. Au rayon montagne, on rencontrera un vendeur buriné, un pur montagnard, sûr. Au rayon plongée, son collègue aura les yeux clairs d'un nageur en eaux profondes. On sera toujours un peu intimidé, mais on pourra toujours aller se cacher derrière les raquettes dernier cri.

Ici, on voyagera, amoureux de tous les sports. On sera un peu Indurain, un peu Sella, un peu Graf. On deviendrait collectionneur de beaux objets, reparti avec ce judogi, la veste du judoka. Ces magasins nous disent *« A fond la forme »*, on répond *« d'accord »* ; ils nous le rappelleront tous les soirs, leur slogan encadrant la météo de la chaîne privée. Etait-il besoin, pourtant, d'aller transpirer pour justifier ses achats. Le gant de base-ball sera pour le neveu, les Stan Smith parfaites pour aller au boulot, le sac à dos pour y fourrer son agenda. Et ce polo orangé du rugbyman australien ? Idéal pour dormir. Le judogi ? Une sortie de bain.

Bien sûr, il y aura les gens sérieux qui ne s'octroient pas le temps de rêver entre les rayons, pour s'enfuir au plus vite dans leur passion. Eux, ils savent ce qu'ils veulent, arrivant, comme les bricolos du BHV ou les amateurs de la FNAC, avec leurs références dans le creux de la main. Comme toujours, ils palabreront un peu, certains un peu frimeurs, soignant leur coup de soleil sur le nez en plein mois de décembre.

Mais les échoppes ? Elles seront toujours là, offrant leur décor de quincaillerie, certaines ouvrant à l'heure des braves. Comme ce chasse-pêche nantais, ouvert dès l'aube, de 5 heures à 8 heures, pour que ces clients oublieux ou tout simplement en mal de bavardages ou d'appâts trouvent leur bonheur avant d'aller taquiner le goujon. Les « petits magasins » seraient devenus complémentaires et donc indispensables. Et ici, on viendrait pour voyager autrement dans le monde de l'effort, pour respirer un indéfinissable parfum de grenier aux trésors, tenace comme un souvenir d'enfance.

Bénédicte Mathieu



GARY NOLTON/FOTOGRAM-STONE

On nous dit : « A fond la forme ». On répond : « D'accord ! »

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

De toutes les douleurs

Vous vous habillez sport, vous ? Oui, bien sûr, comme tout le monde. Eh bien ! pas moi. J'ai horreur de ça. Surtout quand j'en fais, du sport. Le cycliste du dimanche, vingt petits kilomètres – Pas plus, hein ! Ma femme a prévu un gigot pour midi et ça n'attend pas – sur des routes de campagne plates comme la main, dans son maillot à pois rouge – Qui c'est le meilleur grimpeur du Tour de France ? – moi, je trouve ça nul.

Avant même d'acheter le vélo – de course, attention ! – on s'équipe façon Indurain : cuissards, blousons fluo, chaussures, gants et casquette assortis. Sans oublier la gourde d'eau sucrée. Très important, ça, au cas où le peloton bariolé et bavard – Tu peux me prêter ta tondeuse à gazon, la mienne est tombée en panne – traverserait un village, volets clos, sans bistro où s'arrêter : Allez, c'est ma tournée, qu'est-ce que vous prenez ? Un kir ? Moi aussi.

Et Miss Frime, c'est sa première leçon de tennis, en chemise à rayures, jupette, bandana et bracelets éponge, qui fait sa Steffi. Et l'éternel refoulé des tournois, avec son cuissard fuchia dépassant d'un short bleu, comment il s'appelle déjà ? Goran... Ivanisevic, oui, c'est ça...

Et la grosse dondon fessue, en bonnet à pompon, étroitement moulée dans une combinaison de skieuse de fond, cramponnée à ses bâtons, elle va dérailler au premier tournant, adroitement contournée par un as du pas des patineurs, elle se prend pour qui ? Ben, tiens, pour lui.

Remarquez, ce collant Rèpetto bleu ciel, cette sudette rose bonbon et ces jambières tricotées jacquard qui ahanent en cadence au Gymnase Club; ça c'est moi. A mes débuts. Au bout de six semaines, je ressemblais à une vieille serpillière mouillée étendue entre deux haltères.

Et bon, j'ai définitivement renoncé à me muscler en tenue de rigueur. Victime d'un snobisme à rebours, je joue les chasse-neige en pantalons à pattes d'éph sur les pistes. Et je m'appuie ma selle de vélo dans un jean hyperserré que j'enfile en me couchant par terre... Et que j'enlève en me tordant de douleur.

Pareil pour les habits du dimanche. Arrive le samedi, on se change. Tous ensemble. Costard trois pièces, cravate et souliers vernis dans les années 20. Puis flanelle, tweed et mocassins. Ensuite blouson de cuir, Levis 501 et santiags. A présent survêt, sweat et baskets. Se sentir obligé d'endosser l'uniforme à la maison, alors qu'on est libre de porter à peu près n'importe quoi au boulot, c'est tout de même insensé, non ?

Maintenant, si vous voulez rester à la mode sans tomber dans le conformisme, faites comme moi. Pendant les week-ends, adoptez la robe de mariée et la couronne de fleurs d'oranger. Très pratique pour traîner, sur quatre mètres de tulle, entre son frigo et sa télé. Très chic, sous une parka, pour aller au cinéma, le dimanche après-midi, avec un mec en queue-de-pie.

RECHERCHE

Pieds légers

« Créé par et pour des sportifs, Nike reste très attaché aux valeurs sportives, même si la marque est largement descendue dans la rue. L'innovation est toujours commandée par des paramètres sportifs. Des spécialistes de la morphologie et de la biomécanique mènent leurs recherches dans notre laboratoire de bio-mécanique à Portland (Etats-Unis), créé en 1981, où des athlètes se prêtent à des tests mesurés à l'aide de machines très élaborées », *explique Ludovic Manzon, conseiller technique manager chez Nike France.*

» Une chaussure comporte trois éléments-clés : la semelle extérieure, la semelle intermédiaire et l'empeigne. En matière de semelle extérieure, Nike est à l'origine du profil gaufré qui améliore la traction et l'accroche de la chaussure de running. C'est Bill Bowerman, l'un des cofondateurs de la marque avec Phil Nike, qui l'a créé, à partir d'un moule à gaufre. En 1982, la chaussure Odyssée applique la technologie du « last », une semelle à berceau anatomique épousant la morphologie du pied. A partir d'une banque de données de 4500 empreintes de pieds, on fabrique un « last » différent selon que la chaussure s'adresse à l'un des trois grands types de coureur : le pronateur (courant sur la partie interne du pied), le supinateur (courant sur la tranche externe du pied) ou la foulée universelle (coureur ne présentant pas d'anomalie).

» La semelle intermédiaire trouve sa forme en fonction de la biomécanique des sports. Elle assure la stabilité et l'amorti, grâce aux coussins d'air assemblés manuellement. Le coussin d'air du système d'amorti Nike-Air contient 18 gaz pressurisés (17,5 kg au cm^2), la pression variant selon le type de chaussure et le type de sport. L'air est encapsulé dans la semelle intermédiaire en polyuréthane ou en phylon, dérivés de l'EVA, des mousses constituées de millions de petites bulles d'air. En 1987, la chaussure de running Air Max double le volume du coussin d'air. En 1991, 50 % de la partie arrière de la chaussure Air 180 est constituée d'éléments gazeux. En 1993, le coussin d'air représente 85 % de la partie arrière du dernier modèle Air Max, le fer de lance de la collection de cet hiver. En fait, plus le coussin d'air est volumineux, plus on réduit la matière : l'amorti s'avère encore plus durable et la chaussure plus légère. Aujourd'hui, quatorze formes de coussin d'air répondent à la demande spécifique des trois grandes familles de coureurs.

» Concernant l'empeigne, Nike met au point, en 1990, le Dynamic Fit, un chausson en néoprène spandex, cousu à contre-courant du pied. Il se positionne selon l'anatomie du pied, générant une sensation de confort extrême grâce à un effet de « seconde peau ». Les deux bandes latérales du montage mocassin procurent aussi un meilleur maintien qu'une empeigne classique. La première étude, réalisée dans les années 86-87, portait sur une chaussure destinée à des coureurs de très haut niveau, la Sock Racer, utilisable seulement une ou deux fois. Ensuite, le Dynamic Fit fut décliné sur les modèles grand public Huarache du nom du premier chausson mexicain découvert. Mais, cette chaussure ayant été jugée trop chaude, Nike la réalise désormais dans une nouvelle matière, le Mesh-meshlar, un tissage particulier de néoprène offrant une meilleure respirabilité. »

V. B.

Tananarive, au bon

Journaux en français, grottes de Lourdes, 2 CV poussives, Prisunic et foie gras à la mode d'Auch ont vaillamment résisté, à Tananarive, à la politique de « malgachisation » menée par le président déchu, Didier Ratsiraka, renvoyé cette année à ses études ... francophones.

Philippe Soupault, qui relevait à Djibouti la *« nostalgie de la sous-préfecture »* chère aux colons français, a dû adorer Tananarive, si tant est qu'il y soit passé. La capitale malgache est un endroit qui refuse de dépayser l'esprit français. A peine se perd-on sur les sentiers de grande randonnée qui traversent les villages de montagne que sont parfois les quartiers de « Tana » que l'on se casse le nez sur une grotte de Lourdes, c'est le nom indiqué, miniature parfaite du rocher de Bernadette. Et elle est blottie, qui plus est, au pied d'une cathédrale d'Albi... Sitôt arrivé, on aurait presque envie de s'en retourner, tant qu'à faire, vers l'original, et tant les briques rouges écrasent les jacarandas bleus.

S'en retourner découragé par cette forêt de clochers, ces pièces rapportées bâties sur les collines sacrées de la cosmologie merina (1), que les fidèles ne quittaient pas sans allumer un petit feu et le franchir en courant pour que les mauvais esprits ne les suivent pas. Des clochers de toutes les confessions, soixante-dix temples anglicans et luthériens et une trentaine d'églises, signes de la guerre pour les conversions qui s'est déroulée à Madagascar au siècle dernier. Malgré les efforts de Gallieni, qui avait décrété, après la conquête de 1895, que chaque temple devrait être flanqué d'une église, et qui tenta, sans doute par dépit, de faire enlever l'orgue d'une congrégation ennemie, les catholiques n'ont jamais rattrapé leur retard d'origine. Arrivés les premiers, en 1820, les missionnaires anglais avaient emporté l'adhésion de la reine Ranavalona II, qui se convertit en 1869. Il ne resta alors aux Français que le ministère des esclaves et des pauvres. A quelques nobles exceptions près, comme le prince Ramahatra, qui, ayant eu vent du partage décidé au congrès de Berlin, se convertit opportunément à la religion des nouveaux maîtres de l'île. Un flair dont se félicite aujourd'hui l'un de ses descendants, Olivier Ramahatra, car qui, demande-t-il, lui aurait permis de passer l'agrégation en France et de préparer une thèse de théologie au Vatican et en latin ?

équateur
LES SEYCHELLES
COMORES
MAYOTTE
OCÉAN INDIEN
Canal de Mozambique
MADAG
MAURICE
LA RÉUNION
tropique du Capricorne
500 km

Mais les Malgaches ne sont pas gens à se mettre en colère, et, peu rancuniers, n'ont pas rasé les manifestations du passé. Gallieni exila-t-il Ranavalona III et son premier ministre ? Fit-il remplacer la traditionnelle cérémonie du bain de la reine par la revue du 14-Juillet ? La pharmacie Métropole s'enorgueillit, encore aujourd'hui, que le maréchal ait présidé à son inauguration en 1898. Et l'on parierait presque que, si le génie français n'était pas venu, avec une grue, pour la déboulonner, plusieurs années après l'indépendance de 1960, la statue équestre de Gallieni trônerait toujours au milieu de l'ancien square Poincaré.

La vie des Malgaches est pleine de prescriptions et d'interdits, de tabous, les *fadys*, dont l'origine s'est depuis longtemps perdue dans la mémoire des ethnologues mais qui réglementent les aspects les plus divers de la vie. Il ne faut pas traverser tel pont avec un cochon noir. Il ne faut pas sortir d'argent le lundi, il file toute la journée. Il ne faut pas oublier les morts lorsqu'on ouvre une bouteille d'alcool, et même les téléspectateurs de France 2 ou Radio-France outre-mer, que reprend avec constance l'infortunée télévision malgache, répandent quelques gouttes au sol à la santé des ancêtres. Ces croyances cohabitent tranquillement avec le siècle. Des astrologues fixent la date du son et lumière au Rova, le Palais de la reine. Et toutes les élections qui ont amené le retour de la démocratie, cette année, ont eu lieu un mercredi, rompant avec la tradition du dimanche. Le mercredi, *« on n'y revient pas »*, comme disent les Malgaches ; la page est tournée.

Alors, puisque les Malgaches n'en veulent à personne, bien qu'ils racontent, comme pour justifier certains cloaques dans la capitale, que les Français ont emporté avec eux le système d'égouts de la ville, cela devient une sorte de jeu de se promener à Tananarive, un jeu de la mémoire coloniale. Et l'on se prend à parcourir avec moins de déplaisir l'ancienne avenue Fallières, bordée d'arcades et de pergolas *« qui ne dépareraient pas une grande ville de France »*, comme l'écrivait avec satisfaction un voyageur du début du siècle ; à suivre les *« itinéraires recommandés pour le centre-ville »* qui mènent à la gare – dotée d'une pendule des établissements Charvet – ou à un ministère devant lequel se tient une partie de pétanque, dont s'excuse l'un des fonctionnaires. Mais, dit-il, *« on a la paresse de travailler »*, et il est par définition sous-payé, doit aller chercher lui-même son salaire à la trésorerie générale et, le jour dit, la file indienne fait le tour du quartier.

Pour un peu, on fumerait des Gauloises roulées à Madagascar et on mangerait des tartines beurrées, en vente sur le grand escalier de cent soixante-huit marches qui descend au Zoma, le marché du vendredi, jour où *« tout réussit »*. Un aveugle joue du violon devant deux tomes du Littré, et au Croissant d'Or, qui se trouve en face du Conforama, il y a du steak au poivre au menu, et aussi du poulet *biriani*, cela dit. Le patron est d'origine indienne et il passe des chansons d'Elsa. Les consommateurs lisent les journaux, dont les plus influents sont rédigés en français, un français quasi précieux, plein de doubles négations et de mises en garde voilées à ceux qui pourraient penser que, mais qui correspond bien à la rhétorique merina de ne jamais se prononcer hâtivement, sur quoi que ce soit. La langue malgache, elle, est digne du chinois. Le soleil se dit *« œil du jour »*. L'avion est *« un fiacre qui se déplace dans l'air »*. Quant au temps, il se mesure à l'aune d'une *« cuisson de riz »*.

Et, pour escalader les raidillons pavés qui mènent au Rova, rien de plus réjouissant qu'une 2 CV. Les trois quarts des taxis en sont, la partie restante étant essentiellement composée de R4, quoique le paradis, pour ce qui est des Renault, se trouve quelques centaines de kilomètres plus à l'Ouest, aux Comores. Les voitures ont la vie éternelle, semble-t-il, à Madagascar, et des témoins ont vu en brousse une Peugeot 1946 qui roule encore. Le chauffeur de cette 2 CV-ci en a hérité de ses parents, qui l'avaient achetée il y a plus de trente ans à la Réunion. Il l'astique chaque matin à la fontaine du Jardin botanique, en attendant le retour des touristes, qui sont allés voir s'il n'y avait pas moyen de remonter le moral des lémuriens. Mais rien à faire encore ce matin. Les lémuriens poussant de petits gémissements, la queue enroulée autour de cou, comme prêts à se pendre, plus effrayés que jamais par leur condition de rescapés. Lémur, le spectre des morts qui venait perturber les vivants chez les Romains.

Et bientôt, plutôt que le musée, c'est le Prisunic que l'on se surprend à visiter. Un vrai Prisu, construit sur l'emplacement des anciens Magasins du Louvre, et dirigé par l'un des petits-fils du fondateur, M. Juge. C'est l'une des institutions de Tana, et l'on entend quelques « bons mots » dans les travées, prononcés par des Français qu'excèdent la *« connerie »*, c'est-à-dire l'insouciance locale, croit-on comprendre, laquelle a tendance à repousser à demain la gestion de ses insolubles dilemmes, ce qui ne serait rien si demain n'avait propension à durer *« cent ans »*, gémit le mécontent...

CHRISTIAN VAISSE/HOAQUI

Pour un peu, on fumerait des Gauloises roulées à Madagasc

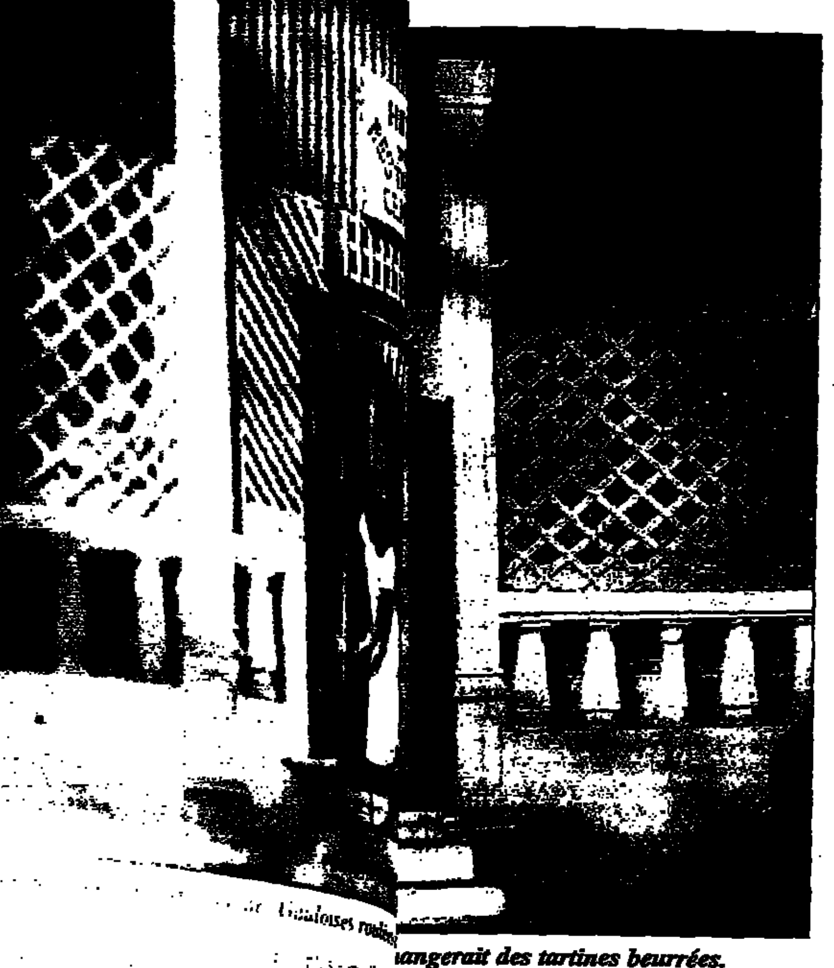
Le rayon alimentation, logiquement, est au premier étage, et c'est là aussi que l'on trouve un étalage auquel on ne s'attendait pas – pas sous ces latitudes et cette pauvreté en tout cas. Le clou de cette exposition coloniale en quelque sorte : un étalage de foie gras. Le Prisunic en vend plusieurs dizaine de kilos par semaine, et ils sont une demi-douzaine de fabricants dans la capitale.

N'en faisons pas tout un plat, si l'on ose dire. Signalons seulement le *« paradoxe »*, comme le qualifient eux-mêmes bien volontiers ceux qui en vendent et certains de ceux qui en mangent. Du foie gras





VOYAGE



…angerait des tartines beurrées.

goût français

à Tana, une ville fantôme dès la nuit tombée, envahie par des hordes de gueux qui rôdent autour des restes du marché, dorment dans leur uniforme de poussière au pied du Grand-Orient, bercés sans doute par le pianiste du restaurant qui joue *Strangers in the night* comme à leur intention. Et envahie au point que les Malgaches eux-mêmes n'osent plus y marcher et que les 2 CV, toutes héroïques qu'elles soient, craignent d'y circuler.

D'après le directeur du supermarché, les cinq mille Français ne comptent que pour une part modeste dans cette consommation, l'essentiel étant absorbé par la bonne société malgache, qui s'est entichée du foie gras il y a quelques années avec une tendance à *« consommer beaucoup plus que pas assez »*. C'est devenu l'entrée traditionnelle – tradition si l'on veut, la cuisine malgache n'en comptait pas – dans les mariages bourgeois qui se tiennent au Cercle militaire, et le président Ratsiraka, qui a marié l'un de ses enfants il y a deux ans, avant d'être chassé du pouvoir, n'a pas fait exception. On en mange aussi le dimanche, en rentrant du temple, dans les grandes demeures de couleur terre battue des hauteurs de Tana, sous le portrait des ancêtres princiers et le regard intéressé de petits chiens blancs et soyeux, appelés « cotons de Tulear », une race qui a l'air d'avoir été conçue pour lustrer les parquets de bois foncé.

Numéro un sur le marché du foie gras malgache est la marque Bongou, fondée par Mme Josette Razafiarisoa, une veuve qui avait quatre enfants à élever et à qui une amie française a conseillé de faire un essai. Les premiers foies étaient *« un peu noirs »*, tiens donc, mais, l'usine se trouvant sur la route du golf, les ventes ont rapidement décollé, et l'une des filles de la fondatrice a pu se rendre en stage de formation à Auch. Aujourd'hui, l'entreprise Bongou produit une dizaine de tonnes par an et exporte à la Réunion, Maurice et Mayotte.

L'oie n'ayant pas fait souche à Madagascar, le seul foie gras disponible est à base de canard. Il semble que l'oie n'ait pas apprécié le mélange de chaud, d'humide et de froid dont est fait, à 1 400 mètres d'altitude, le climat tropical de Tana.

Le canard, lui, n'a pas l'air de s'en plaindre et il barbote tout à son aise dans les rizières, qu'il se partage avec les carpes, les zébus et une foule de petits personnages à chapeau de paille qui se déplacent pieds nus et en pirogue, plus près de l'Asie que du bon goût français.

De l'avis des amateurs, le foie gras malgache est de bonne qualité, quoiqu'il fonde vite par ces chaleurs (2). Les voyageurs de passage peuvent en commander à l'Hôtel Colbert, encore une institution, tenu par un Corse et situé près de l'ancienne Résidence de France, où on s'attend toujours à voir apparaître un sous-préfet. Le seul ennui de l'endroit réside en sa sortie, où stationne à toute heure une classe d'enfants-mendiants impatients. Les filles portent un bébé sur le dos, les garçons ne sont qu'un vêtement troué, et tous se disputent la prérogative de tirer par la manche l'étranger, le *vazaha* qui se risque jusque-là : *« L'enfant, il a faim. »* Cela dit, l'enfant n'est pas snob et il se contente gentiment de quelques francs. Des francs malgaches, s'entend.

De notre envoyée spéciale
Corinne Lesnes

(1) Ethnie d'origine indonésienne qui s'est installée sur les hauts plateaux de Madagascar, dont elle constitue toujours l'aristocratie.

(2) Son prix est d'environ 350 F le kilo.

▶ **A lire : Eric Revel, *Madagascar, l'île rouge*. A paraître chez Balland, début 1994.**

▶ **Ida Pfeiffer, *Voyage à Madagascar* (1857). Karthala.**

LINGUISTIQUE

Francophonie océane

En octobre, à Grand-Baie (Maurice), un membre de la délégation française au cinquième sommet francophone, le nez levé vers une carte de la région, s'extasiait : *« Fichtre, cet océan qu'on appelle Indien, on y cause surtout français ! »*

Si tout le monde n'est pas francophone dans l'océan Indien, en tout cas la francophonie y est répandue partout, puisque de la Grande-Ile malgache aux îlots feuillus seychellois, comoriens ou mascarins, les Français ont laissé sur chacun de ces éclats de terre une parcelle, une empreinte de leur civilisation et d'abord leur langue ; celle-ci, selon les sites, concubine paisiblement avec les idiomes locaux et avec d'autres langues importées (arabe, swahili, etc.) ou a donné naissance à un enfant naturel vigoureux, le créole.

En novembre, à Paris, le sénateur Jacques Legendre (RPR) (1) s'est livré, sur la base d'une enquête de Xavier Michel pour le Haut Conseil de la francophonie, à une minutieuse dissection de ce singulier domaine linguistique francien, aussi vivant qu'ignoré dans l'Hexagone : sur la petite quinzaine de millions d'habitants répartis dans les six Etats ou entités de l'océan Indien occidental, près de deux millions ont pour parler maternel ou quotidien la langue de Bernardin de Saint-Pierre, de Malcolm de Chazal et de Jacques Rabemananjara (Grand Prix de la francophonie 1988, offert par le Canada et décerné par l'Académie française) ; plus de deux autres millions de personnes usent du français, sinon d'une manière familière, du moins dans leur profession ou leurs études ; tandis qu'une troisième catégorie, difficile à apprécier, connaît, sans le parler couramment, un peu de français, le plus souvent à travers le créole – appelé *seselwa* aux Seychelles, seul pays au monde, d'ailleurs, où le créole a un statut linguistique officiel.

Quatre nations indépendantes : Madagascar (deux millions trois cent soixante mille locuteurs réels en français sur onze millions huit cent mille habitants), Maurice (huit cent soixante-dix mille sur un million cent mille), les Seychelles (quinze mille sur soixante-dix mille) et les Comores (cent cinquante-cinq mille sur quatre cent cinquante mille), un département français, la Réunion (cinq cent quarante-sept mille sur cinq cent quatre-vingts mille – eh oui, tout le monde ne parle pas couramment français dans cette île française depuis 1663...) et un autre territoire de la République, au statut incertain, l'île de Mayotte (quarante mille sur soixante mille), concourent donc sans gloriole mais sûrement, à la nouvelle aventure mondiale de la langue de *Paul et Virginie*, de Baudelaire (2) et des frères Arnaud et Joël de Rosnay.

Le français, en progrès dans tout cet ensemble géographique, sauf peut-être aux Seychelles où l'anglais fait de la résistance tandis qu'à Maurice, en revanche, et c'est un fait récent, la langue d'Albion recule, le français est donc la langue de travail et de liaison de cette immense région maritime, notamment au sein de la commission de l'océan Indien, fondée en 1982 *« pour le développement inter-îles »* et qui siège à Quatre-Bornes (Maurice).

Les Mauriciens, au reste, sont aujourd'hui, grâce à leur soudain essor économique, le nouveau vecteur-pilote de cette francophonie en développement. Faute de main-d'œuvre et de place, Maurice « délocalise » maintenant ses entreprises dans une Madagascar ruinée par les excentricités socialo-nord-coréennes d'un amiral-président renvoyé cette année à ses études après dix-huit ans de règne.

Mais des études... francophones, car même à ses heures francophobes – par la suite reniées solennellement, à la stupeur et à l'émotion générales, lors de l'ouverture à Versailles, en 1986, du premier sommet des parlant-français –, l'ancien aspirant de la *Jeanne-d'Arc* confessa toujours, semblable en cela à nombre de ses compatriotes, sa *« violente passion »* pour cette langue française débarquée dans l'île rouge dès Henri IV, à *« l'anse du Dauphin »* – plus tard Fort-Dauphin, aujourd'hui Faradofay en franco-malgache.

Quand on dit « études », ce n'est pas une vaine formule : Didier Ratsiraka (prononcer Ratsirak comme on doit dire Ranavalo pour Ranavalona) a exploré le français au point d'avoir introduit dans son discours politique habituel des mots aussi rares qu'aréopage, aporie, aristarque, parangon, pythonisse, sycophante ou vaticinateur, selon une liste dressée dernièrement par notre confrère malgachologue Eric Revel.

Autre saillie de Didier Ratsiraka, lorsque, à l'issue d'un « dîner de famille » à l'Elysée entre francophones, devant François Mitterrand et Félix Houphouët-Boigny, bouches bées, qui n'en pouvaient mais, le président malgache et son épouse, petite brunette tout en boucles, se levèrent pour entonner en duo une chanson étudiante d'avant Mai-68, quand, au Quartier latin, la gaillardise primait les revendications sur le montant des bourses...

Alain Decaux, lors de son passage au ministère de la francophonie, avait relevé ce motet, ainsi que le cri de l'ex-capitaine de frégate devenu chef d'Etat, cri *« éclatant en fanfare dans le palais de Louis XIV :* « Je suis ici pour l'amour de la langue française ! » et l'académicien disait plus tard en pesant ses mots : *« Je me demande si l'homme qui a signé le véritable acte de naissance de la francophonie ne s'appelle pas Didier Ratsiraka. »* (3)

Loin des indifférences parisiennes, des nostalgies québécoises, des humeurs wallones ou des coups d'épingle algériens, entre équateur et Capricorne, une francophonie modeste comme le myosotis mais tenace telle une algue marine (les Anglais en ont su quelque chose à Maurice, de 1810 à 1968...) ; sans problèmes de conscience en tout cas, roborative, donc, cette océane francophonie...

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) *Sénat*, première session ordinaire de 1993-1994, annexe au procès-verbal de la séance du 22 novembre 1993. Avis présenté par Jacques Legendre, au nom de la commission des Affaires culturelles, sur le projet de loi de finances 1994 (nº 102, tome XII, francophonie).

(2) Ses *Poèmes mascarins*, nés de son séjour de jeunesse aux Mascareignes, vers 1840, viennent d'être édités en français et créole par Emmanuel Richon et Vimala Rungasamy, chez l'Harmattan.

(3) *Le Tapis rouge*, Perrin. (*le Monde* du 28 juillet 1992).

L'aquario decontractorium

On s'en doutait, c'est aujourd'hui prouvé, certifié : les poissons nous veulent du bien ; leur monde du silence nous calme, nous apaise. L'aquarium comme antidépresseur.

Le grand public aurait-il mordu à l'hameçon de l'aquariophilie ? Soixante-quinze aquariums lui ouvrent désormais leurs portes en France – privés ou publics, le prix d'entrée fait la différence – et leurs chiffres de fréquentation sont en constante progression. De nombreux comités d'entreprise (Aéroport de Paris, Air France, la SNECMA, Dassault, Renault, Aérospatiale, etc.) se sont dotés d'aquariums magnifiquement peuplés. Aux salons animaliers « généralistes » s'est ajouté l'année dernière, au Raincy (Seine-Saint-Denis), le premier salon exclusivement aquariophile, Animaqua, dont la deuxième édition s'est tenue en novembre. Frédéric Fasquel, son responsable, également président de l'Association aquariophile de la ville, précise que la France serait même le plus gros importateur de certaines variétés de poissons d'aquarium.

Selon le syndicat interprofessionel des fabricants et distributeurs de produits et animaux familiers (PRODAF), l'aquariophilie (le vivant et le matériel) représenterait entre 60 et 70 % du chiffre d'affaires des marchands d'animaux (non compris chiens et chats). En France, selon certaines estimations plus d'un million de ménages posséderaient un aquarium.

Le poisson est indissociable de son élément qui plonge l'homme au plus profond du mystère de sa création. Et l'apaise.

C'est en tout cas ce qu'ont montré les études entreprises par les chercheurs américains Aaron Katcher, Herman Segal et Alan Beck, comme le rapportent Vincent Rousselet-Blanc et Caroline Mangez, auteurs d'un livre intitulé *les Animaux guérisseurs* (Edition Jean-Claude Lattès). Les trois enseignants à l'université de Pennsylvanie ont montré que la contemplation d'un aquarium, dans la salle d'attente du dentiste, réduit la pression sanguine et le rythme cardiaque des patients. L'effet de relaxation est porté à son maximum lorsque l'aquarium, bien visible par le patient, est installé dans la salle d'opération. En démontrant ce que chacun soupçonnait, ces résultats ont ouvert la voie aux expérimentations, notamment en France, en milieu scolaire, hospitalier, gériatrique et carcéral. Une autre étude citée dans cet ouvrage, menée par Lynette Hart, professeur à l'école de médecine vétérinaire de l'université de Californie, attribue aux poissons la capacité de *« modifier la fréquence, la durée et la qualité des conversations humaines »*.

Robert Allgayer, quarante-sept ans, rédacteur en chef de la revue *Aquarama*, créée en 1967 commente l'engouement actuel : *« L'aquariophilie est une évasion à l'intérieur de la maison. »* Ce qui explique son développement important dans les pays du Nord, notamment en Europe, où l'Allemagne arrive en tête avec quatre millions d'aquariophiles, tandis que le plus grand club spécialisé (en cichlidés) y compte quatre milles membres. Interzoo, à Nuremberg, n'est-il pas le premier Salon mondial animalier ?

En France, outre la marquise de Pompadour (née Jeanne Poisson...) et ses célèbres poissons rouges, la première vague se brise à la fin du XIX[e] siècle avec notamment l'éclosion de l'école de Nancy : l'art nouveau emprunte au monde végétal et aquatique ses arabesques stylisées. En 1893 y sont importés les premiers poissons exotiques. Marée basse autour de la première guerre mondiale et jusqu'aux années 30... la deuxième vague déferle à Strasbourg, où se constitue l'Association des amis de l'aquarium 32 (pour 1932). Premier club du genre en France, il donne un coup d'envoi à l'ample mouvement associatif qui allait se développer, au point de justifier la création, en 1971, de la Fédération française des associations aquariophiles et terrariophiles (FFAAT) : elle compta jusqu'à 7 000 membres (3 500 aujourd'hui et 84 associations adhérentes de 10 à 200 membres *selon son président*), avant la scission qui donna naissance à la Fédération d'aquariophilie de France (FAF).

Quant aux premiers aquariums publics, construits entre 1860 et 1937, ils dépendent d'institutions à vocation pédagogique (éducation nationale, culture). Surtout, l'Exposition coloniale de 1931 place sur le devant de la scène l'aquarium du Musée des arts d'Afrique et d'Océanie, qui fait alors découvrir au grand public la faune aquatique des colonies. Aujourd'hui, sa vocation pédagogique s'est encore renforcée grâce aux nombreuses initiatives de l'association de ses amis, l'AMAO, forte de 1 500 membres.

C'est à la fin des années 60 qu'ouvre l'aquarium tropical du Musée de zoologie de Nancy. *« Lorsque nous l'avons créé, il était le seul aquarium continental, avec celui du MAAO de Paris »*, indique Bruno Condé, son directeur, également président de la FFAAT et professeur émérite. Centre d'une intense activité scientifique et de recherche (publication d'une revue trimestrielle rendant compte des travaux de laboratoires étrangers, mise au point de techniques offrant des applications industrielles), grâce notamment à ses liens avec l'université de Nancy-I, l'Aquarium n'est-il pas aussi le siège social du Cercle aquariophile de Nancy ?

Initié par les musées et les associations, décidément indissociables, le mouvement aquariophile a longtemps reposé sur des amateurs, épris de la connaissance du monde aquatique et de sa beauté. Michel Pucheta, responsable du magasin Bernard Aquarium à Paris, se rappelle que ses quatre premiers clients, en 1963, étaient des plongeurs confirmés ; ces aquariophiles-là étaient surtout des fous de la mer, désireux de contempler chez eux une tranche de « grand bleu ». Trente ans après, il évalue à 30 % de sa clientèle les véritables « passionnés » du monde aquatique. Certains, férus d'eau douce, concentrent leur intérêt autour d'un aspect : la reproduction ou la végétation.

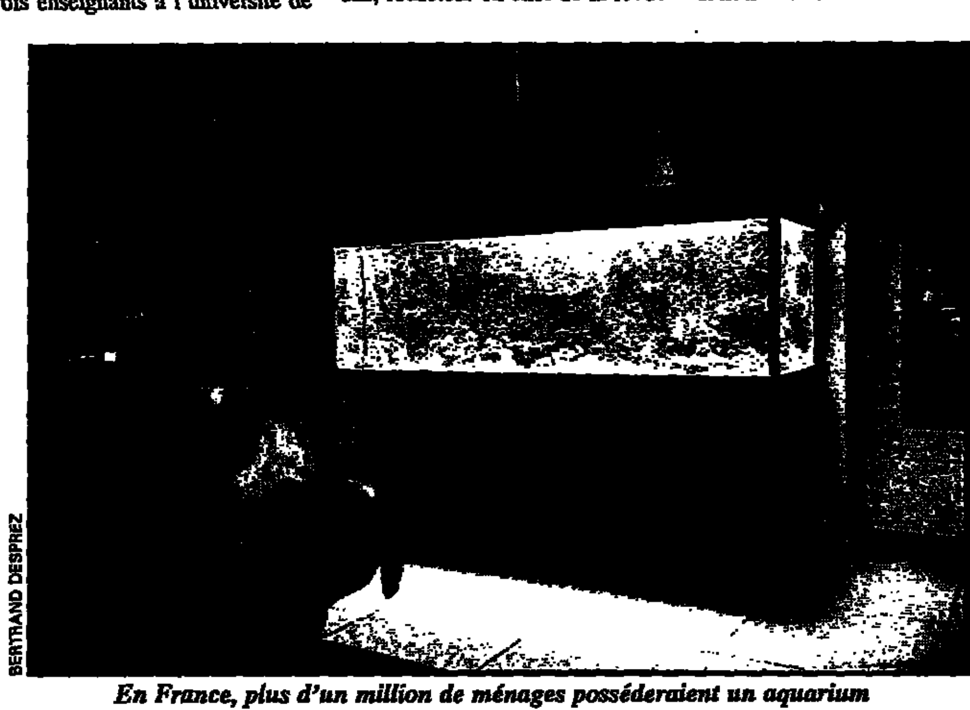
Si aucune étude d'envergure n'éclaire aujourd'hui le phénomène, l'analyse des réponses qu'ont fourni 628 lecteurs du mensuel *Aquarium magazine* (tirage annoncé de 45 000 exemplaires) à une enquête réalisée il y a trois ans, apporte néanmoins quelques indications. Comment devient-on aquariophile ? 35 % ont été conquis après avoir admiré un bac chez des amis, 17 % après la visite d'un aquarium public, 15 % après avoir lu un ouvrage spécialisé et 10 % le doivent à la proximité d'un commerçant. *« Un classement que j'aurais intuitivement établi »*, indique Michel Highiette, directeur du MAAO. Toujours d'après cette étude, 90 % étaient de sexe masculin, 47 % âgés de 26 à 40 ans, 34 % de 15 à 25 ans. 26 % déclaraient des revenus mensuels supérieurs à 10 000F, 17 % compris entre 7 500 et 10 000F. Un hobby de riches ? Robert Allgayer, qui reconnaît recruter les dix mille lecteurs d'*Aquarama* parmi les professions libérales et les étudiants, précise aussi : *« Dans un club, on peut apprendre à construire soi-même son aquarium. Son coût de revient se ramène alors entre 1 000 et 1 500F pour une capacité de 200 litres d'eau douce et entre 2 000 et 2 500F pour une capacité de 300 litres pour un bac d'eau de mer. Et se procurer aussi des poissons. Au final, c'est moins cher qu'une planche à voile ! »*

De fait, la conjoncture économique qui impose aux ménages de resserrer tous les postes du budget familial favoriserait le recentrage du loisir à la maison : une aubaine pour le commerce, petit et grand, national et international ; une chance aussi pour certains pays dont les poissons constituent les rares ressources. C'est ainsi que, partant de son souci initial de maintenir le biotope de son aquarium, l'aquariophile peut en venir à des considérations planétaires, ne serait-ce d'ailleurs qu'en effectuant les mesures de qualité d'eau tirée au robinet. En effet, les intérêts économiques ne coïncidant que rarement avec ceux des animaux et de la planète, scientifiques, associations, mouvements écologistes, administrations et gouvernements (cette énumération ne prétend pas à l'exhaustivité) font entendre leurs voix, pas toujours à l'unisson. Les réglementations internationales (convention de Washington), européennes (théoriquement plus sévère, mais la « libre circulation » d'animaux au sein des Douze soulève de considérables problèmes) et nationales s'emboîtent parfois difficilement et connaissent, selon les pays, des applications extensive ou restrictive. En France, la prochaine mise en œuvre de l'une des dispositions de la loi du 10 juillet 1976, complétée par les décrets de 1977 et 1978, va instituer une commission de délivrance de certificats de capacité à la vente d'animaux (non domestiques), réunie sous l'égide du ministère de l'environnement.

Les professionnels devront faire la preuve de leur compétence animalière avant d'obtenir l'autorisation ministérielle. Des certificats que devront exiger les banques qui souhaitent accorder un crédit à l'ouverture des magasins. Pour autant, la « moralisation », que les professionnels sérieux réclament eux-mêmes, notamment par la voix de la PRODAF, ne relève pas seulement d'une logique fondée sur l'alternative autoriser-interdire qui peut, de manière perverse, encourager les trafics et les prélèvements intempestifs sur le milieu naturel. *« Un énorme chantier doit être ouvert par tout le monde, en matière d'information, de formation en amont, y compris celle du citoyen »*, estime un chargé de mission au ministère de l'environnement. Une idée fait son chemin celle d'assortir tout animal de son « mode d'emploi », afin de prévenir les acheteurs d'éventuelles désillusions.

Comme le dit joliment le professeur Maurice Mimoun, chef du service chirurgie plastique reconstructrice et de brûlés de l'hôpital Rotschild et aquariophile chevronné : *« Un aquarium, c'est une manière, sans rien dire, de réaffirmer que la vie doit être respectée. »* Assurément une goutte d'eau. Mais une goutte d'eau tout de même...

Véronique Balizet



BERTRAND DESPREZ

En France, plus d'un million de ménages posséderaient un aquarium

NAGEOIRES À L'AISE

Eau de mer

« Un aquarium marin tropical, ça se mérite ! », affirme Michel Judas, directeur de l'agence parisienne de la société Coutant. De fait, sa maintenance n'est pas accessible au débutant. D'abord, l'aquarium doit tourner à vide (jusqu'à un mois et demi à deux mois s'il est important) afin que l'équilibre biologique (cycle de l'azote) soit atteint avant l'introduction des poissons d'eau de mer. Vivant naturellement dans un milieu idéal pour eux, ils n'ont pas développé de défense et s'avèrent très fragiles. Il faut aussi leur apprendre à manger, des épinards et des moules notamment... Plus chers que les poissons d'eau douce (en moyenne 400 F l'unité ou de 100 à 1 000 F pièce selon leur provenance, le transport étant fort coûteux), ils ne se reproduisent généralement pas, exigent une observation quotidienne, un équipement performant (et qui ne rouille pas, l'oxydation étant très rapide en eau de mer) et un volume d'eau plus important que leurs compères d'eau douce. L'eau de mer doit être préparée, selon des mesures précises, et régulièrement renouvelée pour partie (10 ou 20 % par mois).

Eau douce

Les poissons d'eau douce, froide ou tropicale (26 degrés), sont d'un entretien plus aisé : moins chers à l'achat (à partir de 25 F), moins exigeants (en cas d'absence, on peut installer un distributeur automatique de paillettes), se reproduisant sans grande difficulté, plus résistants aux variations de température (crue et décrue des fleuves, courants d'eau froide, etc.), plus faciles à nourrir (vers congelés, etc.) et à traiter en cas de maladie. En outre, l'eau ne nécessite pas de préparation (mais tout de même des contrôles) et l'appareillage technique est plus simple et moins coûteux (les plantes, en consommant le nitrate, peuvent jouer le rôle d'équilibrateur).

Les pensionnaires

En tout état de cause, l'aquarium abrite des animaux vivants, sensibles au stress. L'objectif de l'aquariophile est de leur offrir l'environnement le plus proche de leur biotope naturel et de les conserver le plus longtemps possible. Ce qui requiert un minimum de connaissances, d'argent et de temps. Il faut aussi veiller à mélanger harmonieusement les poissons, achetés auprès de professionnels sérieux (un poisson pêché au cyanure, endormi donc, meurt dans les deux mois) auxquels on aura soin de demander quelle taille l'animal atteindra à l'âge adulte.

Matériel

A partir de 1 000 F environ l'aquarium tout équipé de 30 litres jusqu'à 26 000 F (180 × 70 × 80) avec un meuble support... Le prix est fonction de la taille, de la forme (cinq faces, rectangulaire, triangulaire, en cascade, etc.) et de l'équipement. Un même aquarium de 300 litres coûte, tout installé, environ 9 000 F pour l'eau douce et 14 000 F pour l'eau de mer (le système de filtration doit être bien plus puissant). De Grèce provient un modèle très « design » et « techno » (16 000 F environ) : éclairé par une rampe de cinq halogènes, le Colosseum 380 (120 × 60 × 70) comporte un contrôle électronique (thermostat, chauffage, filtration, oxygénation). Pour des installations particulières (aquariums encastrés) ou des grands volumes d'eau, on recourra au sur-mesure. La société Coutant indique, pour un aquarium de 1 000 litres (180 × 0,60 × 0,80), livré et installé (manutention en sus selon la difficulté d'acheminement de l'appareil), autour de 75 000 F TTC (eau de mer) et 45 000 F TTC (eau douce) et entre 300 000 et 400 000F TTC pour des volumes de 20 000 à 30 000 litres.

Ouvrages de référence

D'Henri Favré, le Guide Marabout de *l'Aquarium d'eau douce* ; du même auteur avec Michel Tassigny : les Guides Marabout de *l'Aquarium d'eau de mer, les Règles d'or de la réussite de l'aquarium* (chapitres consacrés à l'aquarium dans le décor de la maison), *la Santé de l'aquarium*.

De Denis Terver, maître de conférences à l'université Nancy-I et conservateur de l'aquarium de Nancy, *l'Aquarium : eau douce – eau de mer* dans la collection « Manuels d'aquariologie » éditée par REP (Réalisation éditoriale pédagogique, diffusée par Masson).

EXPÉRIENCES

Poissons pilotes

L'initiative d'installer des aquariums en milieu scolaire revient conjointement au ministère de l'environnement et à l'AMAO, la dynamique Association des amis du musée des arts d'Afrique et d'Océanie. *« Lorsqu'il y a trois ans une circulaire du directeur des Musées de France a invité nos établissements à orienter leurs efforts en direction des zones d'éducation prioritaire (ZEP), nous nous sommes aperçus que nous étions déjà largement présents »*, se souvient Michel Higniette, directeur du musée et responsable de l'association. *« Cependant, de telles expériences ne peuvent être imposées. Leur succès repose sur le volontariat de l'équipe pédagogique dont la motivation demeure essentielle. »*

Ce jour-là, une dizaine d'enseignants et de responsables d'écoles primaires, classées ZEP, d'Amiens-Nord consacrent leur après-midi au musée de la porte Dorée où ils sont venus faire le point sur l'expérience qu'ils mènent dans leurs établissements. *« Au-delà des évidents apports en mathématiques et en arts plastiques, l'aquarium permet d'aborder la biologie, la chimie, la géographie, la reproduction, de sensibiliser à l'environnement. Du respect du vivant, on en vient au respect de son voisin. Dans la classe, nous notons une diminution de l'agressivité et une meilleure socialisation des enfants »*, résume une directrice d'école tandis qu'une formatrice en IUFM souligne : *« Ces enfants qui vivent l'exclusion au quotidien se sentent revalorisés par cette activité.*

Forte du succès en milieu scolaire, l'AMAO a étendu les implantations d'aquariums au milieu scolaire hospitalier (maison de l'enfant de hôpital Robert-Debré), puis aux services hospitaliers pédiatriques. Lorsqu'il y a trois ans l'AMAO l'a contacté, Gérard Couly, professeur de chirurgie maxillo-faciale et chef de service à l'hôpital des Enfants-Malades (Paris) a saisi l'opportunité de « convivialiser » son service en plaçant des aquariums dans les zones d'accueil et de soins. *« A leur arrivée, les jeunes patients ressentent implicitement un sentiment... bon enfant. Pendant les soins douloureux, l'aquarium offre, non pas une sédation, mais en tout cas une capture de l'esprit. Et puis, on crie moins dans mon service »*, relève-t-il. La progressive prise en charge du personnel soignant permet aux membres de l'AMAO de répondre à d'autres demandes, émanant de maisons de retraite ou encore de prisons , par le moyen, pour ces dernières, d'une convention entre les ministères de la culture et de la justice.

Toutefois, le succès de ces réalisations ne doit pas occulter l'éventualité de l'échec. A la maison centrale de Poissy (Yvelines), l'expérience menée en 1992, s'est délitée. Un seul détenu, volontaire, s'occupe désormais de l'aquarium, sur les quinze que cette nouvelle activité avait initialement mobilisés. Ce que ne suffisent à expliquer les transferts ou libérations, intervenus depuis, ou l'appel à de nouvelles fonctions de la responsable du service socio-éducatif. *« Un aquarium dans un établissement carcéral de 3 ou 4 hectares ne résout pas tous les problèmes liés à l'enfermement »*, souligne la sous-directrice de l'établissement – où d'autres activités perdurent. L'aurait-on naïvement cru ?

V. B.

EXTÉRIEUR

Le bon, la balle et le rebond

On peut pratiquer la pelote basque sur trois genres de terrain, avec huit instruments différents, ce qui amène à vingt-quatre spécialités, plus quelques variantes. Un sport subtil à comprendre.

Ils sont quatre à se présenter, à l'heure du déjeuner, mais auraient pu être cinq. Ils auraient alors tiré au sort celui qui n'aurait pas été de la partie. L'exclu aurait regardé jouer les autres depuis la galerie latérale, proche d'eux à toucher le serveur, premier commentateur des points, témoin, expert lui-même de la folie et du génie des quatre autres. Leur décor, d'ailleurs, comme leur sport, présente dans les mêmes proportions quelque chose de fou et de génial, une fantaisie débridée et une rigueur tatillonne. Une sorte de magnifique dédain du prosélytisme, en même temps qu'une prétention nostalgique à l'universel.

Le trinquet qui prête son cadre, d'ocre et de brun, à leur match de double paraît multiplier à souhait les contraintes, pour la balle noire de caoutchouc, les empêchements à fuser droit, avec ses angles de murs qui apparentent la pelote à un billard céleste, sa planche déclarée *« faute »*, surtout son *« pan coupé »*, qui sert de toit à la galerie, et qu'on appelle « tambour » parce qu'en y roulant, la balle, en jeu, y fait des bruits de tambour. Ce trinquet-là ne comprend pas de galerie de fond. C'est un trinquet argentin. Les raquettes sont lestées de ferraille. Ces quatre-là jouent donc à la baline. Ailleurs, avec une galerie de fond, des battes et une pelote plus légères, on nommerait leur art *pala*, ou *pala corta*.

Simple affaire de circonstances. Des complexités de la pelote basque, ces pratiquants parisiens ont adopté le point de vue argentin. En 1929, un émigré avait eu l'idée de surhausser l'immeuble d'un garage d'un septième étage « basque », d'édifier, pour combattre le mal du pays et pouvoir pratiquer son sport favori en exil, sa propre *« boîte à chaussure »*. Un trinquet à la mode de Buenos-Aires sur un toit de Paris, qui avait eu les honneurs de *l'Illustration*, avec son plafond portant de bois croisé, 30 mètres de carreaux de terre cuite, trois hauts murs, donc, et une galerie, ainsi qu'un record de hauteur, pour une surface de jeu généralement à ras du sol dans les villages du Pays basque. Le trinquet perché.

Qu'importe qu'il soit argentin, même si cela complique un peu plus la tâche fédératrice de la Ligue nationale de pelote basque. Dans ce sport, rien n'est simple. Rien ne l'a jamais été. Comme si la règle n'avait jamais vraiment été posée, de peur de froisser ses ombrageux pratiquants, comme si l'important, depuis le début – soit l'Antiquité aztèque, grecque et peut-être asiatique – avait été de respecter la liberté, le droit d'invention des joueurs, et leur environnement. Mieux vaut, au trinquet de la rue de la Cavalerie, dans le quinzième arrondissement de Paris, comme ailleurs, se contenter de suivre une partie, laisser la balle vous donner le vertige, par ses ricochets, ses ruptures de course, laisser les bruits, les claquements de raquette, les mots des joueurs dans des langues mystérieuses vous envahir. Parce qu'à la pause, si vous interrogez, on vous conte, le souffle court, des histoires à dormir debout, on vous entortille, vous brouille par mille combinaisons pour un seul sport.

« La complexité est arithmétique, explique Jean Arramendi, historien de ce dédale. *Si l'on compte qu'il existe trois types de terrain de jeu et huit instruments, cela fait vingt-quatre spécialités. Plus quelques variantes. »* Comprendre la norme des terrains, dont la saga fut pourtant hésitante, est encore chose aisée : le trinquet, en salle, ou plutôt les trinquets aux galeries variables ; le fronton libre, encore dit *« français »*, à un seul mur, pour le plus *« long »* des jeux, la *cesta punta*, qui se pratique au moyen d'un chistera, long gant recourbé d'osier et de lamelles de chêne ; son cousin, le fronton Jai Alai, ou *« mur à gauche »*, inventé pour des *« puntistes »* droitiers, en salle, qui prisaient l'art du rebond sur trois surfaces verticales et un plancher.

Quant aux *« instruments »*... C'est à s'y perdre, et mieux vaut résumer. Ne commencer la saga qu'avec Henri IV, à Paris, et ses deux cent cinquante trinquets. Sauter les Aztèques, sans doute inventeurs des *« jeux directs »*, équipe contre équipe, de part et d'autre d'une ligne au sol ou d'un filet, où le tennis et quelques autres trouveraient des aïeux, s'ils se croyaient de sang moins anglais... Passer vite sur les Grecs, les Romains, qui déclinèrent les cent façons de pousser la balle, à la main, vers l'adversaire. Oui, Henri IV, car les Basques, sur cette manière royale, mirent beaucoup d'ironie à contrecarrer le distinguo social du jeu de paume des Tuileries. Très vite, les joueurs bien nés abandonnèrent les ampoules aux gueux et optèrent – *« jeu de main, jeu de vilain »* – pour la raquette, fort coûteuse. De cette sanction de la main, les Basques firent œuvre noble, base du jeu. Encore aujourd'hui, les meilleurs spécialistes de la *pala* ou de la *cesta punta* sont souvent d'anciens pratiquants des variantes manuelles à mur unique.

Au Pays basque, de France et d'Espagne, la pelote s'enrichit d'astuces nées du cadre de vie. Un montagnard eut l'idée de lester la laine de caoutchouc, et comme la balle allait trop vite, les joueurs cessèrent de se faire face. Un mur de place, seul, se mit à supporter les coups. On jouait beaucoup dans les couvents ou les cours d'église. Le côté du cloître gênait la partie : on l'intégra aux règles, en tout cas, son toit, ancêtre, donc, du tambour des trinquets. Comme ces gueux s'usaient les mains, on inventa les gants de cuir, de plus en plus recourbés, de plus en plus lourds et longs. Un autre Basque allégea la pelote par le trait de génie de l'osier. Alors, le chistera commanda des terrains de plus en plus longs. Les Basques excellèrent à manier ce double-bras comme d'autres les gifles, de revers et de coups droits, d'estoc et de taille. Pendant la guerre de 14-18, ils lancèrent loin, sur le Chemin des dames, leurs grenades.


DENIS BOURGES/TENDANCE FLOUE

Quai Louis-Bériot à Paris, passe de chistera sur le fronton « mur à gauche »

Ainsi, la pelote basque ne peut être résumée. De main ou de palas plus ou moins larges, de trinquets clos ou de frontons libres, de cuir, de bois ou d'osier, ses disciplines continuent de faire la nique à la norme. Et de se découvrir, de se revendiquer des vassaux, comme ces jeux du nord, de la France et de l'Europe, ces *« balles au poing »*, au tamis, ces balles-pelote de Belgique et de Hollande. De s'égarer, par plaisir de la disparité, dans les curiosités, comme le *« xare »*, qui se pratique au moyen d'un arc de roseau tendu d'un filet.

Autant dire que l'uniformité n'est pas, contre ces murs, pour demain. Les querelles des fédérations internationales font partie du loisir. Tous les Basques, dans les trinquets, prisent la *« pala ancha »*, plus lente que la baline des argentins. Mais les compétitions internationales ont tendance à favoriser les Sud-Américains. La vitesse de la balle noire, les frappes les plus spectaculaires – aussi les plus télévisuelles – impriment un nouveau rythme à des incongruités locales qui avaient, sans entraves, gagné ce siècle-ci. La *cesta punta « mur à gauche »*, en salle donc, s'est attirée les faveurs des organisateurs de spectacles, de financiers de salles immenses, surtout aux Etats-Unis. La *cesta punta* est sport professionnel, même s'il le reste pour *« vilains »*, même si ses champions sont mal rétribués, même s'il a fallu l'aide d'un syndicat de routiers pour leur permettre l'accès au syndicalisme et au droit de grève.

La *cesta punta* fait rêver les gosses des villages basques que des pères de tradition contraignent d'abord aux gammes du noble jeu de main. C'est que les pères, même fervents de *cesta punta*, ont vu ce que le profit avait fait de leurs champions de Pampelune ou de Saint-Jean-de-Luz. Peut-être trop grands, trop risqués, ces frontons couverts où le « mur à gauche » est de plus en plus souvent de verre, pour bourrer la salle de spectateurs payants. Le Pays basque aimerait conserver ses trinquets, à échelle plus humaine, et dans une forme plus poétique. Ses jeux intermédiaires, de main et de *palas*, où la force et l'adresse s'apprécient encore, sous l'œil expert, et indéfinissable, des quelques buveurs privilégiés de la galerie.

Philippe Boggio

HISTOIRE

Henri IV oui, Louis XIV non

« L'origine des jeux de balles se perd dans la nuit des temps. Les archéologues en ont retrouvé les premières traces sur les fresques des plus vieilles dynasties pharaoniques. On joue à main nue ou avec des instruments, des raquettes pleines ou cordées, en Perse et dans la Grèce antique », explique Jean-Pierre Allaux (1). Homère raconte, au chant VII de *l'Odyssée*, que Nausicaa joue à la balle avec ses servantes. Plus tard, les Romains édifient, à côté des thermes, des lieux couverts chauffés où ils jouent à la sphérique (« pila »). Les Aztèques et les Mayas-Quichés, dans la région de Copan, jouent à la pelote (« quic »), le sport préféré de leurs ancêtres mythiques, les Ahpus, selon le livre sacré, le Popol-Vuh...

Les jeux de la longue et de la courte paume ont été introduits par les Latins, vraisemblablement d'abord en Gaule. Au Moyen Age, on y joue dans toutes les grandes villes de France : Paris, Marseille, Bordeaux, Lille, etc. Les parties de longue paume se déroulent en plein air, sur un grand terrain rectangulaire assez vaste ; les joueurs (deux ou quatre par équipe) se font face et se lancent une balle pesant de 200 à 300 grammes, faite de laine, de ficelle, de chiffons pressés et cousus. C'est alors un jeu de cour et les nobles, à la main fragile, portent un petit gant en cuir. Le clergé joue aussi, dans les nefs des églises ou les abbayes, avec une telle joie que le concile de Sens, en 1485, lui en fait défense.

On joue également à la courte paume dans les salles couvertes des tripots (le mot n'avait alors pas un sens péjoratif), ancêtres des trinquets, où se retrouvent aristocrates, bourgeois et ouvriers, sans considération de classe sociale. Séparés par un filet, les adversaires se jettent la balle en tissu soit à main nue, parfois recouverte d'un gant, soit avec des raquettes très rudimentaires fabriquées par des cordiers. Pour donner de l'effet à la balle, les joueurs la font rouler sur la galerie abritant le public, le « tambour ». Des arbitres, les valets de paume, faisaient respecter les enjeux. Henri IV (1553-1610), très grand joueur, était réputé pour refuser de payer lorsqu'il avait perdu. Même dans les périodes les plus troublées, à Paris, il se levait à l'aube pour retrouver ses adversaires de la veille. En 1570, on compte à Paris quelque mille huit cents jeux de paume...

Le déclin commence sous Louis XIV, qui ne jouait pas. L'Eglise et l'Etat, considérant que les gens y dépensaient trop d'argent, ont réduit les autorisations d'ouverture et de maintenance des salles de jeu de paume, qui peu à peu ferment. La Révolution, en 1789, interdit ce jeu associé à l'Ancien Régime. A partir du dix-huitième siècle, l'urbanisation lui porte un coup fatal.

Seuls les Basques maintiennent la longue et la courte paume dans les quatre provinces du Pays basque sud (espagnoles) et les trois du Pays basque nord (françaises). Déjà, Christophe Colomb (1451-1506) comptait, dans ses équipages, des Basques, qui ont pu voir des Indiens d'Amérique latine jouer à la balle. Ils en ont ramené les règles qu'ils ont mêlées à celles du jeu de paume, créant toute une série de jeux. Vers 1800, les Basques fabriquent une petite balle très vive, en enroulant, autour d'une bille de buis, du fil de latex, introduit par le naturaliste Charles Marie de La Condamine (1701-1774). Les joueurs la lancent contre un mur, le « fronton », d'abord à main nue puis avec des gants en cuir, de plus en plus lourds et de plus en plus longs, afin de se protéger et de lancer plus loin.

Au milieu du dix-neuvième siècle, un joueur basque, Jean Dithurbide, dit Gaintxiki, adapte à sa main le txistera, un panier à ramasser les fruits, et invente ainsi le gant en osier, qui supplante le gant en cuir. Dans toutes les civilisations antiques, la balle, qui évolue entre les ténèbres et la lumière, fut considérée comme la messagère solaire des dieux. Aujourd'hui encore, les joueurs basques ont conscience que c'est un jeu sacré. Avant la télévision, les villageois débattaient de leurs affaires sur la « cancha » (l'aire de jeu), le meilleur endroit pour régler un malentendu ou un conflit. Exactement comme les Aztèques conviaient les équipes de deux villes en désaccord : la balle – les dieux – allait trancher et le capitaine de l'équipe victorieuse avait alors droit de vie et de mort sur l'équipe vaincue.

V. B.

(1) Auteur de *la Pelote basque, de la paume au gant*, paru cette année aux éditions J&D, 2, rue Cazambon-Norbert 64000 Pau (150 F). Disponible au comptoir de vente 2, rue Milton, 75009 Paris.

FRONTONS

A Paris

La pelote basque peut s'apprendre à Paris. Mais la capitale ne compte que deux clubs, le Trinquet de la Cavalerie, 8, rue de la Cavalerie, dans le quinzième arrondissement (tél. : 45-67-06-34), et le Fronton Chiquito de Combo, quai Saint-Exupéry (tél. : 42-88-94-99), ce dernier club possédant aussi un trinquet « français ». Quelques cours sont donnés à l'une et l'autre adresses.

Sauvage

Quelques clubs d'entreprise composent aussi la Ligue d'Ile-de-France, qui compte mille licenciés, où l'on joue, à la discipline de son choix, contre le mur d'une usine, ou, comme à Meudon, dans un hangar. La pelote invente encore ses lieux d'expression.

Leçons

Pour l'essentiel, les trinquets se trouvent au Pays basque, et mieux vaut aller demander à un Basque de vous apprendre le jeu de main ou la *pala*, l'été, contre le mur de son garage, ou au trinquet local. Quant à la *cesta punta*, de l'avis unanime, celle-ci ne s'apprend pas, si l'on n'a pas eu la chance de naître au-delà de l'Adour. Tous les champions connus, amateurs ou professionnels aux Etats-Unis, sont venus au monde un chistera à la main. Les néophytes peuvent cependant s'initier à tout âge à la pala ou à la baline. Agé de soixante-cinq ans, Pierre Mangiapan, président du Trinquet de la Cavalerie, a frappé dans sa première balle à quarante ans.

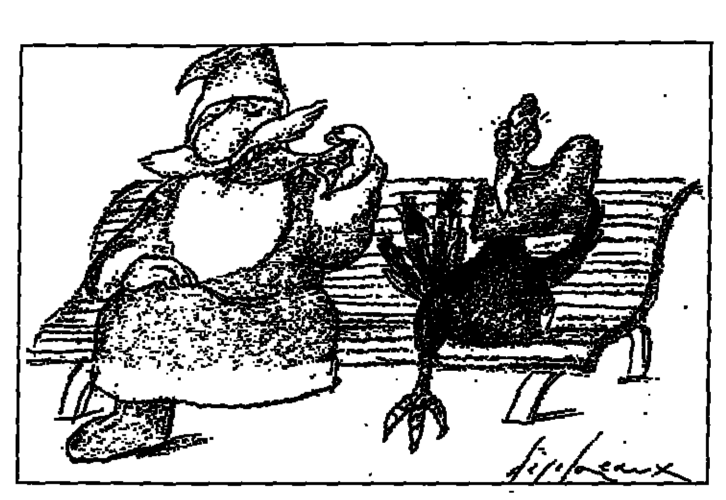
A l'étranger

Le tour du monde de la pelote basque, tel que l'entreprendrait bien Jean-Pierre Housset, jeune espoir de baline, qui donne des cours à la Cavalerie, est limité. Pour les trinquets, le sud-ouest et le nord-ouest de l'Espagne, quelques villes du Mexique, de Cuba et d'Argentine. Les joueurs de *cesta punta* peuvent voyager un peu plus loin. Outre l'Amérique centrale et les Etats-Unis, il reste Djakarta, Milan, quelques frontons encore de la diaspora basque. Mais le fronton d'Alexandrie est fermé et les deux murs de Chine populaire manquent de joueurs.

TABLE

Hotte de Noël

Noël et ses atours,
Noël et ses autours.
Carnet d'adresses.



La lueur du pâle soleil d'hiver sur l'horizon gris fait songer à la lumière du matin qui, dans les contes d'Andersen, transparaît autour des choses et des êtres humbles et modestes, à défaut de voir avec les yeux de l'innocence, comme la Petite Marchande d'allumettes, la flamme grattée de l'une d'elles, devenue foyer, puis, avec une autre, la demeure familiale et la table chargée de bonnes choses, et surtout la sublime *« oie rôtie aux pruneaux »* pour la petite fille qui ne mange rien de délicieux, comme tant d'autres aujourd'hui dans nos villes. De préférence à l'oie, on choisira le chapon de Houdan (150 F le kilo à La Poularde Saint-Honoré, 9, rue du Marché-Saint-Honoré, Paris 1er. Tél. : 42-61-00-30).

Une autre allumette grattée, c'est la rupture de son négoce, la dilapidation de son capital. Mais la clarté fait surgir à ses yeux l'âme de nos fêtes, l'arbre et le décor de Noël. Toujours original, nouveau et raffiné, Christian Tortu (6, carrefour de l'Odéon, Paris 6e. Tél. : 43-26-02-56) confectionne des « couronnes de l'avent » faites de branches de conifères et de baies naturelles (à partir de 300 F). Chez Fleurs et Paysages aussi (116, rue du Bac, Paris 7e. Tél. : 45-44-62-45), couronnes en vrai et faux : sapin, baies, olivier tressé, paille, fleurs dorées. Et la petite marchande d'allumettes rêve de s'offrir pour une seule fois une pluie d'étoiles, un carnaval cosmique de comètes, avec les pieds dans la neige glacée. Ce sera au Bon Marché rive gauche, classiquement, que l'on trouvera l'un des plus vastes choix de décors de Noël. La Grande Epicerie (5, rue de Babylone, Paris 7e. Tél : 44-99-80-00) célèbre le Noël scandinave (saumon fumé et « lojroms », rogues d'ablettes pêchées dans le golfe de Botnie) ; sélection exigeante des produits, vins et alcools. Côté anglais, l'inimitable Christmas pudding est arrivé sur le boulevard Haussmann chez Marks and Spencer (par boîte de quatre mini-puddings : 55 F).

Au pays des contes, rien n'a vraiment changé. La petite chèvre fait toujours les délices des loups, même après une nuit de lutte contre le froid et l'abandon. Seuls les déshérités savent-ils magnifier les fêtes de tradition, comme le laissait entendre le conteur d'Odense, père de *la Petite Sirène*, témoin et chroniqueur, dans une autre manière que celle de Dickens, de la grande misère au XIXe siècle ? Notre époque, qui voit réapparaître le dénouement, a renoncé à le magnifier par le conte. A peine songerait-elle à servir à la Cendrillon de Walt Disney du champagne Mailly grand cru, que l'on trouvera au milieu d'un choix de vins de toutes origines, mais de qualités éprouvées, au Pavillon des vins (85, rue de l'Hérault, 94220 Charenton. Tél. : 43-68-72-30). Par grands froids, un remède souverain sera le château-de-briat, le bas-armagnac Baron Pichon Longueville « hors d'âge » ou « réserve exceptionnelle », ou bien quelque assemblage plus ancien (en vente à la Maison de la truffe, 19, place de la Madeleine, et aux Caves Taillevent, 119, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris 8e). L'Œnothèque (20, rue Saint-Lazare, Paris 9e. Tél. : 48-78-08-76) offre toujours un choix des plus rares de cognacs, d'alcools et de vins prestigieux à des prix mesurés.

Qui chante pour le puissant empereur de Chine ? *« C'est un petit oiseau tout gris »*, dit la pauvre servante. C'est le rossignol ! Reste à savoir s'il voudra rester au palais, dans sa cage dorée. Un automate le remplace. Mais la mort préfère, elle aussi, le chant du vrai petit rossignol. La mort se délectait du chant imperceptible des simples. Magie de Noël. *« Bonjour mes amis »*, dit l'empereur guéri. Et il attend, en signe de fête, présents, gâteaux et gourmandises. Le caviar de Mandchourie s'est fait rare, celui de la Caspienne abondant. Il convient pourtant de le bien choisir : chez Kaspia (17, place de la Madeleine, Paris 8e. Tél. : 42-65-33-52), on trouvera une boîte de 100 grammes de sevruga et une petite bouteille de vodka russe pour 550 F, ou encore chez Pétrossian, l'élégant coffret avec 125 g de sevruga et vokda pour 565 F. Les thés, les cadeaux gourmands sont en abondance chez Betjeman et Barton (23, bd Malesherbes, Paris 8e. Tél. : 42-65-35-94), chez Faguais (30, rue de la Trémoïlle, Paris 8e. Tél. : 47-20-80-91) et à la boutique Ménès (41, bd Malesherbes, Paris 8e. Tél. : 42-66-95-63), qui présente plusieurs nouveautés : pistoles d'Anjou, moniales de Château-Gontier et autres bonbons et confitures.

Dans un monde sur papier glacé en quadrichromie, où toutes les richesses sont convenues, la Princesse au petit pois, comblée de tous les artifices qui la font égaler une déesse, cruellement blessée par un petit pois qui meurtrit sa chair, trouverait sur sa table au réveil les fruits, les pommes d'or, venus spécialement des antipodes par les soins de Hédiard (21, place de la Madeleine, Paris 8e. Tél. : 42-66-44-36), qui propose aussi de petits sapins de Noël en pâte de fruits (295 F le kilo). Au pays des contes où *la Reine des neiges* prodigue ses bienfaits gracieux, un panier de Noël.

Jean-Claude Ribaut

▶ Autres adresses gourmandes :

– Piètrement-Lambret, 8, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris 1er. Tél. : 42-33-30-50 : chapons de concours à partir du 20 décembre, truffes, foie gras cru (oie, 495 F/kg ; canard, 355 F/kg).

– Boucheries nivernaises, 99, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Tél. : 43-59-11-02. Pour ceux qui veulent changer de la volaille, vive le bœuf !

LE VIN

Le système Parker

Voilà un homme, l'un des rares au monde, capable de faire trembler les châteaux bordelais. Cet Américain a su renouer, en terre viticole française, avec les mythes du cow-boy solitaire, de l'impitoyable justicier doublé d'un professeur de maintien, du bon goût et des belles manières. A l'heure des impossibles équations du GATT et de l'autocélébration d'on ne sait quelles différences plus francophones qu'européennes, l'affaire Robert Parker mériterait d'être au plus vite instruite.

Si l'on en croit son éditeur, il s'agit *« de l'homme qui a fait connaître les vins français à l'Amérique »*. Ceux de Bordeaux dans un premier temps, puis ceux issus des Côtes-du-Rhône, de la Provence ou tout dernièrement, de la belle Bourgogne et du volumineux Beaujolais. Est-ce si simple ? Au risque d'être demain accusé d'un schématisme excessif et chauvin, on doit dire que Robert Parker ne sait se montrer, se vendre, que comme une jolie machine humaine et informatisée. Une machine qui ose, malgré tout, parler à la première personne du singulier.

« Les indications que je donne dans ces pages sont les conclusions de très nombreuses dégustations effectuées dans le Bordelais et chez moi, aux Etats-Unis, peut-on lire dans *Le nouveau Parker. Je vais à Bordeaux tous les ans depuis 1970, et deux fois par an, en tant que professionnel, depuis 1978. Je goûte les vins jeunes, dans les fûts, et je compare vins et millésimes qui ont été mis en bouteille et diffusés. Depuis 1970, j'ai goûté au moins une dizaine de fois tous les vins des meilleurs millésimes. »*

Cette profession de foi méthodologique vaut d'autres citations. *« J'ai souvent comparé le fait de goûter un très jeune vin en fût avec le fait de photographier un coureur de fond. Le regard que l'on porte sur un vin, ou sa dégustation, est semblable à l'image instantanée, prise au millième de seconde d'un objet mobile qui change et évolue constamment. »* Déjà, chez Parker, l'objet pointe sous l'athlète. Comment, dès lors, suivre au mieux un tel marathon végétal ? Il y a dans le vin, selon Parker, les *« visites de châteaux »*, les *« entretiens avec les vinificateurs, très importants pour recueillir les informations déterminantes sur le déroulement du cycle végétatif, la date des vendanges et la vinification »*.

Et cet envahisseur obsessionnel d'outre-Atlantique d'écrire encore : *« La plupart des maîtres de chai sont francs et honnêtes dans leurs réponses, alors que les propriétaires s'emploient trop souvent à vanter purement et simplement leur vin. »* A l'orient du Bordelais, M. Parker croit-il mieux saisir les pièges que la langue et le vin français lui tendent ? Est-ce la naïveté qui lui fait écrire, au sujet d'un fort joli domaine de pommard : *« Si je devais désigner un propriétaire bourguignon pour représenter l'archétype du vigneron français, je penserais tout de suite à Virgile Pothier. Petit, rougeaud, le regard vif et la langue bien pendue, doté en outre d'une solide philosophie, cet homme pittoresque est aussi un vinificateur de grand talent. »*

La clé de voûte du système Parker tient à son barème de cotation. *« Mes observations ont été faites soit au cours de séances officielles de dégustation à l'aveugle (les vins sont testés parmi leurs pairs sans que l'on connaisse les noms des producteurs), soit dans ma salle de dégustation, soit encore dans les caves des producteurs. Mes appréciations sont toutes personnelles et totalement indépendantes. »* Une note comprise entre 96 et 100 équivaut au qualificatif de *« extraordinaire »*. Le *« remarquable »* se situe entre 90 et 95. De 80 à 89, on est *« au-dessus de la moyenne ou très bon »*. Les 70-79 sont *« moyens »*. Et les vins récoltant des nombres inférieurs (de 50 à 79) sont, sinon à détruire, du moins à ignorer.

« Certains prétendent qu'il n'est guère convenable d'attribuer une note à une boisson de haute noblesse, célébrée depuis les temps les plus anciens, mais le vin est bel et bien un produit de consommation comme les autres (...). Tout un chacun devant qui l'on place trois ou quatre verres de vin différents, quel que soit leur niveau de qualité, dira : « C'est celui-ci que je préfère ! » *L'attribution d'une note procède de la même démarche. Il s'agit simplement d'appliquer les critères des professionnels, en adoptant un système de notation fondé sur des éléments permanents. Cette pratique permet de se faire comprendre immédiatement, des experts comme des novices. »* Le système Parker est aujourd'hui à son apogée : les novices croient avec lui apprendre quand les experts tremblent.

Parce qu'il n'est pas sans vices, ce système n'est pas non plus sans vertus. A-t-il un avenir ? Ou, plus précisément, peut-il avoir une ombre de signification en-dehors du Bordelais ? Cette terre, où les Anglais ont su imprimer une marque durable, est plus qu'aucune autre à travers le monde réceptive au réductionnel classifiant à l'américaine. Elle assoit là ses prébendes et accélère ses exportations. Sortira-t-on, avec Robert Parker, du quadrilatère des châteaux d'yquem, lafite-rotschild, petrus, et montrose, de haut-marbuzet et de petit-village ? Il faudrait pour cela que l'auteur nous parle de lui, de son palais, de son corps et de ses amours. Qu'il quitte sa mémoire informatisée pour mettre enfin de vrais mots sur de véritables sensations.

Jean-Yves Nau

▶ Les deux derniers ouvrages de Robert Parker parus en langue française sont édités par Solar, *les Vins de Bordeaux*, 680 châteaux, 2 700 vins goûtés et jugés par Robert Parker (1 118 p., 220 F), *les Vins de Bourgogne et du Beaujolais* (871 p., 200 F).

▶ En cette période de l'Avent, il faut signaler la très belle « cave fines bouteilles » que propose la célèbre maison Nicolas. Dans cet ensemble, on citera les châteaux sociando-mallet (1989, 125 F), pétrus (1990, 2 200 F), montrose (1975, 410 F), léoville-las cases (1966, 790 F) et le château yquem (1949, 9 150 F).

PHILATÉLIE

Terres australes

Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) – Kerguelen, Crozet, Saint-Paul-et-Amsterdam, au sud de l'océan Indien, d'une part ; Terre Adélie, sur le continent antarctique, d'autre part – constituent un territoire d'outre-mer dépourvu de population sédentaire. En revanche, elles hébergent des scientifiques en mission.



Les TAAF bénéficient d'une autonomie administrative et financière qui les autorise à émettre leurs propres timbres, depuis 1955. Ainsi, chaque année, ce territoire procède à l'émission d'une quinzaine de timbres. Chacun des districts dispose d'un bureau postal : à la base Dumont-d'Urville (Terre Adélie), à Port-aux-Français (Kerguelen), aux stations Martin-de-Viviès (Saint-Paul-et-Amsterdam) et Alfred-Faure (Crozet). Ces trois derniers districts utilisèrent des timbres de Madagascar, de 1948 à 1955, colonie à laquelle ils étaient rattachés depuis 1924. Les TAAF sont dirigées par un administrateur supérieur, nommé en conseil des ministres, à l'heure actuelle Christian Dors.

Près de 99 % du courrier qui arrive aux TAAF émane des philatélistes, amateurs de ces régions lointaines et qui se jettent sur chaque nouveau timbre (dont le tirage avoisine cent mille exemplaires). Conséquence : pour un budget de l'ordre de 150 millions de francs, dont environ 23 millions de ressources propres, 12 millions de francs proviennent de la vente des timbres.



L'année 1994 sera marquée par la traditionnelle mise en vente du nouveau programme philatélique, le 1er janvier 1994, ainsi que par l'inauguration de la piste aérienne de Terre Adélie, annoncée en janvier 1993 par un timbre et par le premier aérogramme des TAAF, dont neuf mille exemplaires attendent sur place l'oblitération commémorative, qui sera apposée le jour « J ».

P. J.

▶ **Pour en savoir plus** : *le Monde des philatélistes* de novembre 1993 ; Minitel : l'administration des TAAF a mis en place un service : 3615 TAAF.

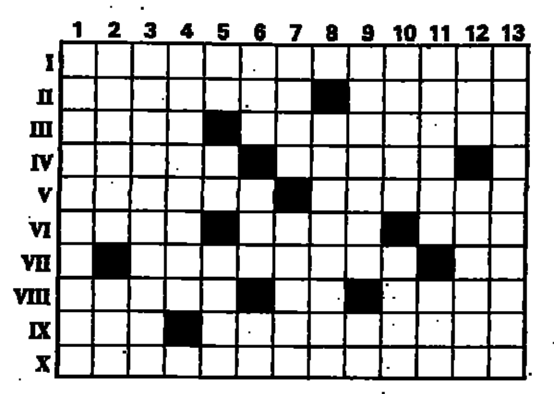
▶ **Une association** : Société française de philatélie polaire (SATA), 12, rue de Copenhague, 67000 Strasbourg.

▶ **Acheter** : l'Agence des timbres-poste d'outre-mer (ATPOM) commercialise les nouveautés (85, avenue de La Bourdonnais, 75743 Paris Cedex 07. Tél. : (1) 45-51-23-99).

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine Cedex. Spécimen récent contre 15 F en timbres.

Mots croisés

n° 795



HORIZONTALEMENT

I. Pratiquent, a-t-on dit, l'art raffiné du mensonge. – II. On peut lui faire confiance. Fit un heureux mariage. – III. Ont trouvé la sérénité. Souligne les ajouts au manuscrit. – IV. N'est pas loin du sublime. Modeste tapis. – V. Peuvent rappeler les araignées. Ont leurs brigadiers. – VI. Quand il suit la table tout disparaît. Fait la lumière. Belle hispano-mauresque. – VII. La paix est indispensable pour y parvenir. Sifflé, ou alors siroté. – VIII. Manque de finesse. Note inversée. Une révolution. – IX. Se battit dans le Sud. Courrier. – X. Secouez-les !

VERTICALEMENT

1. C'est le sosie de Don Juan. – 2. Toucha distraitement le piano. Trois sur quatre. – 3. Ne refusent pas les fioritures. – 4. Il saura prendre les mesures nécessaires. – 5. Un concentré des I. De même. – 6. Pour le martyrologe. Pour un syndicat. Pour le roi. – 7. Possessif. A perdu son chef. – 8. Homme de guerre. – 9. Pronom. Laisse à nu. Constructeur épelé. – 10. Sous-homme. En Bretagne. – 11. On y fait du drap. Déduit. – 12. Ne donne aucun signe de reconnaissance. Fait perdre courage. – 13. Ont besoin d'un bon savon.

SOLUTION DU N° 794

Horizontalement

I. Gestionnaires. – II. Accentue. Rama. – III. Rois. Histrion. – IV. Dentées. Radis. – V. Endes. Avide. – VI. Are. Pin. Tison. – VII. Vaste. Crue. Pn. – VIII. On. Ardeur. Gié. – IX. Utiles. Aèrent. – X. Semestrielles.

Verticalement

1. Garde-à-vous. – 2. Ecœurante. – 3. Scindés. Im. – 4. Teste. Talé. – 5. In. Espérés. – 6. Othe. DST. – 7. Nuisance. – 8. Nés. Ruai. – 9. Triturée. – 10. Irradie. RI. – 11. Raides. Gel. – 12. Emoi. Opine. – 13. Sansonnets.

François Dorlet

Echecs

n° 1568

(Tournoi Interpolis de Tilburg, décembre 1993).
Blancs : Jépischine.
Noirs : Polugaievsky.
Défense : ouest-indienne.

1. d4	Cf6	19. Dç2	Ff6 (j)
2. ç4	é6	20. Fxf6	Dxf6
3. Cf3	b6	21. Ta-d1 !	Ta-b8 (k)
4. g3	Fa6 (a)	22. d6 ! (l)	g6
5. b3 (b)	Fb4+ (c)	23. D7 ! (m)	Fç6
6. Fd2	Fé7	24. Fxç6	Dxç6
7. Fg2	ç6	25. Té7 ! (n)	Rf8
8. Fç3	d5	26. Dé2 (o)	Df6
9. Cé5	Fb7	27. Té5	Dç6
10. Cd2	Cb-d7	28. Té-d5	Rg8
11. Cxd7	Dxd7	29. Td6	Dç7
12. 0-0 (d)	0-0	30. h4 !	b5
13. é4	Tf-d8 (é)	31. h5	Tb6
14. Té1 !	dxé4	32. Dé8+ !	Rg7
15. Cxé4	ç5 (f)	33. Dé5+ !	Rf8 (p)
16. d5 ! ! (g)	Cxé4 (h)	34. Dh8+	Ré7
17. Fxé4	éxd5	35. Df6+	Rf8
18. çxd5	Dd6 (i)	36. Té-1! (q)	abandon (r)

NOTES

a) Au cours du même tournoi, Youssoupov joua contre Karpov directement 4..., Fb7 ; après 5. Fg2, Fé7 ; 6. Cç?, Cé4 ; 7. Fd2, Ff6 ; 8. dç2, Cxd2 ; 9. Dxd2, d6 ; 10. d5, 0-0 ; 11. Cd4, é5 ; 12. Cç6, Dd7 ; 13. Cxb8, Tfxb8 ; 14. h4, a5 ; 15. a4, Tf8 ; 16. é4, h5 ; 17. 0-0-0, g6 ; 18. Fh3 Karpov étrangla, dans le style de Petrossian, son adversaire en cinquante-neuf coups.

b) Ou 5. Dç2 ou 5. Cb-d2.

c) Une autre suite courante consiste en 5..., Fb7 ; 6. Fg2, Fb4+. ; ou également 5..., d5 ; 6. Fg2, Fb4+ ; 7. Fd2, Fxd2+ ; 8. Cbxd2, ç5 ; 9. dxç5, bxç5 ; 10. 0-0, Dç7 ; 11. Ch4, Fxg2 ; 12. Cxg2, Cç6 (Agdestein-Ivantchouk, Tilburg, 1993).

d) Une position bien connue dans laquelle la conquête de la case é4 par les Blancs est immédiatement équilibrée par l'avance adverse ç5.

é) 13..., Dxé4 suivi de ç5 paraît plus simple et plus sain.

f) 15..., Cxé4 ; 16. Fxé4, ç5 ne change rien à cause de la réponse 17. d5 !

g) L'avance du pion d est fondée sur la présence de la T-R en é1.

h) Si 16..., éxd5 ; 17. Cxf6+, F+f6 ; 18. Fxf6+, gxf6 ; 19. éxd5 ; 20 Fxd5, Dxd5 ; 21 Té8+ un premier rôle, Rg7 ; 22. Dxd5, Txd5 ; 23.

i) Maintenant si 18..., Fxd5 ; 19. Fxd5 ; 20. Dxd5 ; 20. Dxd5, Txd5 ; 21. Txé7 un deuxième rôle. Les Noirs tentent d'échanger les F sur cases noires avant d'attaquer le pion blanc avancé.

j) Sans craindre 20. Fxh7+, Rh8 et les Noirs regagnent le pion d5 en raison des menaces 21..., Fxç3 ; 21..., Fxd5 et 21..., g6.

k) Un coup faible. 21..., Td6 ou 21..., g6 sont à envisager.

l) Le pion avancé en action ! En effet, la huitième rangée serait sans défense après 22..., Txd6 ; 23. Txd6 ; Dxd6 ; 24. Tf8, Fxb7, Txb7 ; 25. Té8 mat (le troisième rôle de la T-R). De même, si 22..., Fxé4 ; 23. Dxé4, Txd6 ; 24. Dé8+, Txé8 ; 25. Txé8 mat.

m) L'avant-dernier pas.

n) Toujours la T-R depuis 14. Té1 !

o) La position des Blancs est gagnante. Les Noirs sont, en effet, paralysés par le pion avancé. La technique des Blancs, pour conclure, est intéressante.

p) Forcé. Si 33..., Rh6 ou Rg8 ; 34. Txg6+ suivi de 35. Dxç7.

q) Le coup de grâce.

r) Si 36..., Txd7 ou 36..., Txd6 ou 36..., Dxd6 ; 37. Dh8 mat. Si 36..., Rg8 ; 37. h6 !

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1567
J. FRITZ (1951)

(Blancs : Rd7, Pd6, g2, g3, h7. Noirs : Rh5, Cb3 et h8, Pg6).

1. Ré8, Cç5 ! 2. Rf8 !, Rh6 ! ; 3. Rg8 !, Cé4 ! ; 4. Rxh8 !, Cf6 ! ; 5. g4 ! !, g5 ; 6. d7 !, Cxd7 ; 7. Rg8, Cf6+ ; 8. Rf7, Cxh7 ; 9. g3 et les Blancs gagnent.

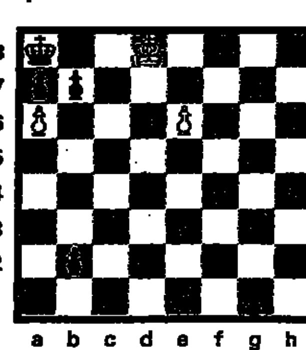
Si 1..., Ré7 ?, Rh6 ! ; 2. d7, Cd4 ! ; 3. Rf8, Rxh7.

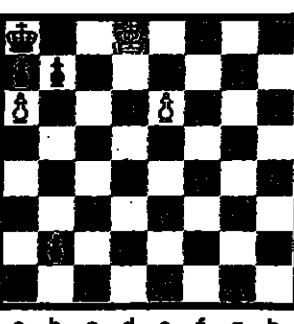
Si 3..., Cf7 ; 4. g4, g5 ; 5. Rxf7, Rxh7 ; 6. Ré7, Cb7 ; 7. d7, Rg6 ; 8. d8=D, Cxd8 ; 9. Rxd8, Rf6 ; 10. Rd7, Ré5 ; 11. g3 ! et les Blancs gagnent.

Si 5..., Cxh7 ; 6. d7 ! Cg5 ! ; 7. d8=C ! suivi de 8. Cf7 mat.

* Aux lecteurs de plus en plus nombreux qui s'intéressent aux échecs électroniques, je recommande la lecture du magazine *la Puce échiquéenne* (Ed. Saint-Germain-Lafayette, 7, rue La Fayette, 75009 Paris).

ÉTUDE N° 1568
W. PROSKUROWSKI
(dédié à Thomas Kieffer)





Blancs (3) : Rd8, Pa6, é6.
Noirs (4) : Ra8, Pa7, b7, b2.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

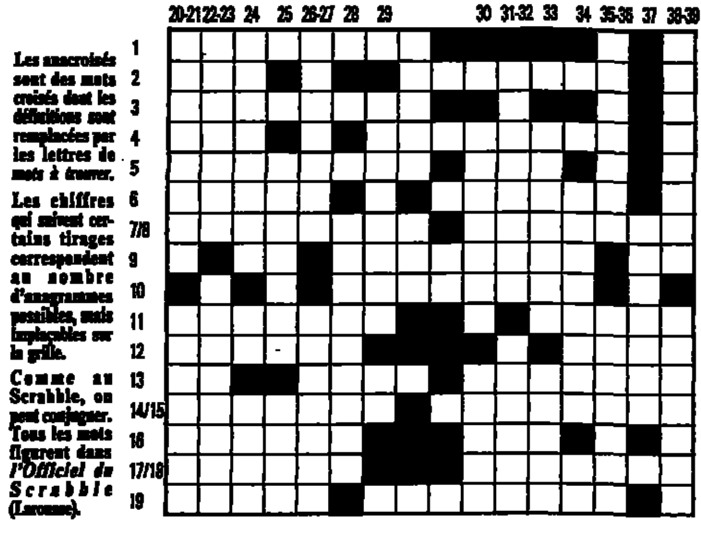
Anacroisés (R)

n° 796

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. BIINNOST. – 2. BCEENOS. – 3. EEMMNOOP. – 4. EEEGILPS. – 5. EEEIRSTU. – 6. AELSST (+ 1). – 7. AEIORSSU. – 8. CDEILTU (+ 1). – 9. AEEIIMRT (+ 1). – 10. AENPRTUU. – 11. BIOORRT. – 12. AEINRV (+ 6). – 13. DEEIRRV (+ 3). – 14. AAEILSS (+ 1). – 15. CEELOQTU (+ 1). – 16. DEGINU (+ 1). – 17. AEINSS (+ 5). – 18. DEEGIRV (+ 1). – 19. EEEGNOOS.

VERTICALEMENT

20. BBEILMOT. – 21. AAABDLT. – 22. EEIILST. – 23. CEIIILSV. – 24. EEINSSST. – 25. EINNORU. – 26. AAENPPR. – 27. EISSSTU. – 28. EEIMOPRST (+ 2). – 29. EEMRRSUU (+ 1). – 30. DEEIINT (+ 1). – 31. CEERRSUU (+ 1). – 32. EINPQU. – 33. AGILLMU. – 34. AACCEEER. – 35. EEIRRSV (+ 1). – 36. EORRTTU. – 37. ABDERTU. – 38. AEGNNOTW. – 39. EEEILLT.

SOLUTION DU N° 795

1. UNETELLE. – 2. ILOTIER (TOILIER). – 3. NEPALAIS (PENALISA APLANIES). – 4. DIVAGUE. – 5. COTONNES (CONNOTES). – 6. FAUSSETE. – 7. FUIRAS (FURIAS SURFAI). – 8. ABOUTER (EBROUAT...) – 9. ECRIVENT. – 10. RHIZOME. – 11. CROSKILL rouleau. – 12. HABITAT. – 13. PEREGRIN. – 14. AILLERA (ALLIERA ERAILLA). – 15. OASIENNE. – 16. TAMOURE (MAROUTE). – 17. TETATES (ATTESTE). – 18. ALAISES (ALESAIS). – 19. MESSIE (SEISME...). – 20. TEIGNEUX. – 21. ABREAGI (GABARIE). – 22. UNIFIER. – 23. CAPOTAIT. – 24. ARSENAL (RANALES). – 25. EPAUFRA. – 26. SUIVISME (SUIVIMES) – 27. ELUSIVE. – 28. KAGOUS oiseau presque disparu. – 29. RARETE (ARRETE ARTERE). – 30. LISTANT. – 31. LUISES (SEUILS). – 32. IDOLATRE (DOLERAIT). – 33. HANTERA. – 34. HUMAINES (HUMANISE). – 35. OVOGONIE, cellule femelle. – 36. BLETSER. – 37. IGNITRON. – 38. TENTERA (RETENTA TARENTE RENETTA). – 39. MEHAREE. – 40. RESERVES (REVERSES RESSERVE). – 41. TASSILI (LISSAIT LISTAIS).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

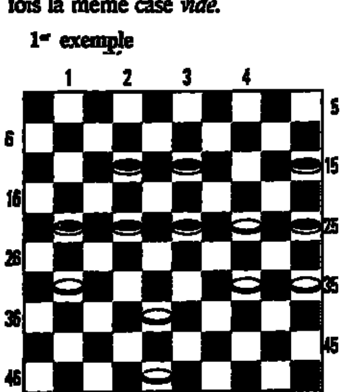
Dames

n° 471

LE COIN DU DÉBUTANT

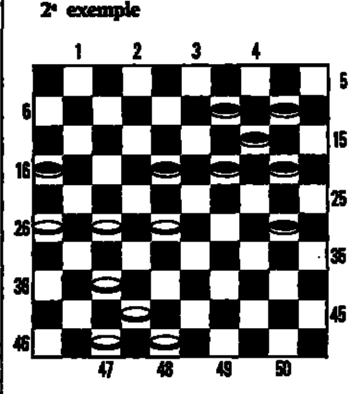
Si une pièce ne peut passer, dans une rafle, qu'une seule fois sur une *case occupée par l'adversaire* (chronique n° 470), la faculté lui est en revanche donnée de traverser deux fois la même case *vide*.

1er exemple



SOLUTION : 34-30 (25 × 34) 24-20 (15 × 24) 31-27 (21 × 43) 48 × 19 [deux passages du pion 48 sur la case 19], +.

2e exemple



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 27-21 (16 × 27) 28-23 (18 × 29, a) 37-32 (27 × 38) 42 × 35 [deux passages sur la case 24], +.

a) (19 × 28) 37-32 (28 × 37 ou 27 × 38) 42 × 35, +.

● L'UNIVERS MAGIQUE.

Très belle combinaison exécutée par le maître haïtien Saint-Fort, en 1961. Principales finesses : un collage et création d'un chaînon, vecteur de la rafle finale.

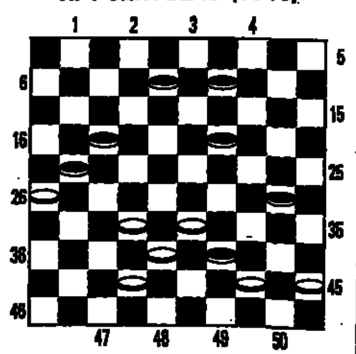
Les Blancs jouent et gagnent comme suit : 28-22 ! (18 × 27) 33-29 ! (24 × 31) 25-20 (27 × 40) 20 × 7 (2 × 11) 36 × 7 !!, +.

SOLUTION DU PROBLÈME n° 470
P. GARLOPEAU (1963)

Blancs : pions à 11, 27, 31, 32, 33, 34, 37, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 47, 49.
Noirs : dames à 6, 14, 26, pions à 8, 10, 17, 18, 19, 22, 23, 25, 35, 36.

Dans cette position initiale, les cases 41 à 45 et 47 et 49 sont occupées par les Blancs. A la fin du feu d'artifice, sur plusieurs des cases 41 à 50 reposeront des victimes *noires ! 32-28 ! (23 × 21)* 43-39 (36 × 27) 37-32 (26 × 48) 33-28 (22 × 42) 11 × 2 (27 × 38) 2 × 24 (14 × 46) 34-30 (25 × 43) 24-2 ! (6 × 50) 2-16 (35 × 44) 16 × 5 !!.+. Enfermé superbe, en forme de pyramide tronquée, inédit et rehaussé par le thème des deux pôles !

PROBLÈME n° 471
R. PUERTOLAS (1960)



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION dans la prochaine chronique. Une miniature accessible à nombre de lecteurs qui ne sont pas venus à bout des deux derniers très difficiles problèmes.

Jean Chaze

Bridge

n° 1565

ATTENTION DANGER IMMÉDIAT

C'est parfois à la première levée que l'on perd un contrat car on a tendance à jouer trop vite. Mais l'Anglaise Liz Wright avait bien réfléchi, et elle avait *prévu le cas qui* pouvait la mettre en danger.

	♠ A R 3 ♡ D V 5 3 2 ◊ 5 4 ♣ A R 4	
♠ V 8 ♡ 10 9 7 4 ◊ R 8 2 ♣ 8 6 3 2	N O E S	♠ D 9 7 6 2 ♡ – ◊ D V 9 7 ♣ V 10 7 5
	♠ 10 5 4 ♡ A R 8 6 ◊ A 10 6 3 ♣ D 9	

Ann. : S. don. N-S vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Wright	X...	Mohandes	Y...
1 SA	passe	2 ◊	passe
2 ♡	passe	3 SA	passe
4 ◊	passe	6 ♡	passe

Ouest ayant entamé le 10 de Cœur pour le 2 du mort et le 2 de Pique d'Est, *comment Liz Wright, en Sud, a-t-elle gagné* le PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse

Il faut essayer de faire trois Piques dont une coupe par Sud (après avoir défaussé un Pique sur un Trèfle), cinq atouts du mort, un Carreau et trois Trèfles.

Le Chelem semble donc sur table sauf si Ouest n'a que deux Piques et *surcoupe au troisième tour à Pique*. Heureusement on peut éviter ce danger en coupant le troisième Pique *avec un gros honneur*, la situation des cœurs étant alors la suivante après un coup d'atout :

	♡ D V 5 3	
♡ 9 7 4		
	♡ 8 6	

Sud joue le 8 de Cœur, couvert par le 9 et le Valet. Il reprend la main par l'As de Carreau et joue le 6 de Cœur pour le 7 et la Dame. Il ne reste plus qu'à tirer le 5 devenu maître !

C'est ainsi que Liz Wright a gagné le chelem. Elle a prévu la surcoupe à Pique, et elle a compris qu'elle pourrait faire tous les atouts même en coupant gros une fois. Toutefois, il y avait dès le début une importante précaution : il fallait prendre l'entame du 10 de Cœur *avec un gros honneur de Sud.*

En résumé : Roi de Cœur, trois tours à Trèfle, As, Roi de Pique et Pique coupé avec l'As de Cœur, 8 de Cœur pour le 9 et le Valet, As de Carreau, 6 de Cœur pour le 7 et la Dame de Cœur, 5 de Cœur pour le 4...

LE COUP DE LLORET-DE-MAR

Au festival de Lloret-de-Mar, qui s'est déroulé à l'Hôtel Monterrey, sur la Costa Brava, le déclarant a gagné grâce à un coup inhabituel qui lui a permis de faire le top dans l'open par paires.

	♠ V 6 ♡ 10 5 3 ◊ 10 9 4 2 ♣ V 9 6 2	
♠ 9 7 2 ♡ V ◊ A R V 8 7 3 ♣ A 8 4	N O E S	♠ A 5 4 3 ♡ D 7 4 ◊ D 6 5 ♣ D 10 3
	♠ R D 10 8 ♡ A R 9 8 6 2 ◊ – ♣ R 7 5	

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Rocafort	Y...	Gignoux
1 ◊	passe	1 ♠	contre
2 ◊	passe	passe	2 ♡
3 ◊	3 ♡	4 ◊	4 ♡...

Ouest a entamé l'As de Carreau pour le 2 et le 5. Sud a coupé puis tiré l'As de Cœur, sur lequel Ouest a fourni le Valet (sûrement sec). Le déclarant a alors joué le 8 de Pique pour monter au mort par le Valet de Pique et faire l'impasse à la Dame de Cœur. Mais Est a pris avec l'As de Pique et a continué Carreau. *Comment Gignoux en Sud a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères

On ne pourra certainement pas reprocher à Nord d'avoir été timoré en déclarant « 3 Cœurs ».

CHAMPIONNAT DU MONDE

Le prochain championnat du monde par équipes de quatre (Bermuda Bowl) aura lieu en 1995 à... Pékin.

Philippe Brugnon

RENCONTRE

Girardet, Robuchon, même combat

Deux as des fourneaux livrent leur sentiment sur ce qui les a portés au sommet de leur gloire. Beaucoup de travail, un certain don, un peu de grâce. Entretien croisé.

C'est l'histoire du petit garçon qui, au passage du cortège royal, s'exclame : *« Le roi est nu ! »* Il n'y avait rien à voir, sinon la personne du roi, soumis au jugement de ses sujets. Comme chez Fredy Girardet ou chez Joël Robuchon, il n'y a rien à voir que la stricte simplicité du corps de la cuisine, traité avec le soin vigilant et l'infinie minutie qui rend invisible ce qu'il faut nommer l'« exception française » en cuisine. Là où ne sont que lentilles et foie d'oie frais, produits communs des fermes et métairies, le peuple cultivé des gastronomes, peut-être courtisan et servile, verra le miracle, la véritable étoffe de soie, unique, impalpable, souveraine, pour un habit de fête de la suprématie française en cuisine. Les autres, au passage du cortège, les étrangers, les incrédules, les aigris, diront : *« Le roi est nu ! »*

« Mon père était un bon chef de cuisine, dit Fredy Girardet, *mais à une époque où triomphait en Suisse la cuisine d'hôtel. »* Une précision sans doute péjorative. Le jeune Fredy aurait aimé être vétérinaire – il promène toujours un vieux Milou rhumatisant, – mais il est alors plutôt sportif, un peu insouciant, et devient typographe. *« Ça n'a pas marché,* dit-il, *et à vingt ans je me suis retrouvé en cuisine. »* Celui que l'on présente volontiers comme un autodidacte apprend les bases, *« un peu par facilité »*, mais sérieusement, parce qu'il a du respect pour son père et de l'estime pour ses chefs d'apprentissage. Le regard qu'il porte aujourd'hui sur sa jeunesse renforce Fredy Girardet dans le sentiment qu'une telle prédestination était inscrite dans sa famille, dans son territoire.

Joël Robuchon, lui, né à Poitiers, fils de maçon, est *« fasciné par le trait qui prend forme »*. Il rêve d'être architecte ; puis il fait un séjour au petit séminaire et se retrouve bientôt en cuisine. Il n'a que seize ans. *« Tout pouvait m'arriver, même le pire,* dit-il, *si je n'avais rencontré à cette époque les Compagnons du tour de France. »* Ce sera désormais sa famille. Il deviendra compagnon en janvier 1966 et fera sienne cette devise : *« L'homme doit se réaliser par la qualité de son travail. »* C'est bientôt mai 68 ; cette conviction l'aide à franchir les années de doute. Il devient alors une « bête à concours » et les gagne un à un, jusqu'au prix du Meilleur Ouvrier de France, le plus prestigieux, en 1976. Joël Robuchon juge sévèrement cette période : *« J'avais appris les bases, mais je ne faisais que réciter un code. »* A-t-il aujourd'hui conscience de son destin ? *« Oui,* confirme-t-il, *après ma rencontre avec le compagnonnage. »*

Ont-ils jamais rencontré la « grâce », cette certitude intime d'atteindre la maîtrise et de fixer par soi-même, ou par l'inspiration, le protocole de la grande transformation ? Fredy Girardet ne prend vraiment la mesure de son savoir-faire qu'au contact de Jean Troisgros, à Roanne, au milieu des années 60, époque à laquelle *« les chefs commencent à sortir de leurs cuisines »*. Il lui faudra du temps pour apprendre à gérer la complexité des produits, des saveurs et des consistances, des arômes, celle des épices, et tendre vers leur parfaite union, ce qu'il appelle *« le juste moment en cuisine »* – un travail invisible depuis la salle, – et plus de temps encore pour se sentir *« porteur d'un message »*. Travail d'artiste ? *« Non,* corrige-t-il, *seulement travail d'artisan. »* Pudiquement, Fredy Girardet admet que le talent et l'inspiration sont les deux ingrédients de la création culinaire. Quel talent et quelle inspiration alors dans ces quelques huîtres plates de Zélande simplement pochées dans un jus de coques ensuite monté au beurre, avec une fondue de poireaux pour garniture, ou encore dans ce ragoût de cardons aux truffes. Celui-ci mérite que l'on s'y attarde. Les truffes sont poêlées au beurre avec des échalotes ; la cuisson des cardons se fait dans un jus de volaille, auquel on ajoute, avant concentration, jus de rôti, un trait de madère et un autre de porto, le tout monté au beurre. Le rêve impossible du gourmet serait, depuis une table dressée dans la cuisine, d'avoir le privilège d'observer Fredy Girardet préparer pour son unique plaisir une bécasse simplement rôtie, aux intérieurs finement mis en valeur, à peine couverte d'une sauce luisante, sapide et retenue, liée au dernier instant, juste parfaite, dont le maître dirait : *« Voyez, ce doit être bien, elle se rétracte un peu dans l'assiette. »* Solitaire toujours comme un pensionnaire de Port-Royal, le gourmet porterait à sa bouche l'aiguillette divine, gage de son salut !



Porteur de message ? Fredy Girardet : « Non, seulement travail d'artisan. »

PIERRE FANTYS

Joël Robuchon situe sa rencontre avec la grâce vers 1978, au petit matin, alors qu'une grand-mère lui apporte *« un panier de morilles fumantes »*, sans doute imprégnées de rosée après la cueillette. *« J'ai eu un moment de béatitude,* dit-il, *et l'idée du plat que j'allais créer, son image et aussi sa saveur se sont imposées à moi. »* C'est le moment intime de la création, *« l'instant où Cézanne voit en peinture »* évoqué par Merleau-Ponty ! Alors, artiste ou artisan ? Robuchon ne tranche pas. *« La racine est la même »*, dit-il : il n'a pas oublié le latin. Aujourd'hui encore, Joël Robuchon ressent cette même « vibration » devant un beau produit. L'architecte « voit » en volumes ; lui, en goûts, en consistances, en saveurs. Comme Fredy Girardet, chez son poissonnier, m'assurant qu'à la juste cuisson le cabillaud *« allait s'effeuiller délicatement sous la fourchette »*.

La haute cuisine est une exception déroutante. A force d'être incongrue, elle devient un style, où chaque élément pris en soi atteint une perfection de texture, de cuisson et de saveur. C'est le sort envié du merlan frit Colbert beurre aux herbes, qui a ses inconditionnels chez Robuchon. Le moelleux saisi de la cuisson du bar en peau, le suc affleurant des petits fenouils qui se marie élégamment au jus vinaigré, une touche asiatique sans être cela exactement. La juste description d'une telle cuisine est certes l'analyse d'un savoir-faire – un protocole d'exécution – dont on ne souligne que les traits au détriment du rappel d'une tradition culinaire et culturelle plus vaste et qui la sous-tend, rappelait récemment Claude Fischler (1). Tradition que l'on dirait aujourd'hui évaporée, chez tous ceux – de plus en plus nombreux, hélas ! – qui font de la « cuisine moyenne ». Cela veut dire que tout aura été cuit auparavant, puis assemblé à la demande. Que la qualité, respectable cependant, du poisson ou de la viande ne produira aucun mariage de simples saveurs. Saveur inouïe de simplicité telle qu'à Crissier le donne un inimitable curry de langoustines aux choux croustillants et aux amandes. La finalité de l'opération, ici réussie, était un passage ténu, presque impalpable, entre des saveurs qui s'appellent l'une l'autre tout en respectant les « canons » ou la forme traditionnelle tant du goût que de la présentation. *« Tout est permis lorsqu'on ne masque pas le produit »*, commente Joël Robuchon.

Joël Robuchon comme Fredy Girardet insistent beaucoup sur la provenance du produit et l'excellence de leurs fournisseurs. Pour prouver quoi ? le prix qu'ils demandent ? On sait que l'essentiel des charges d'un restaurant vient de la transformation et du service, non du produit. Il s'agit pour eux de marquer une continuité, une tradition qui reste certes la liaison fine des goûts ; une maîtrise réduite à une si fragile apparence qu'elle fait douter le profane ou le contestataire d'une telle cuisine. C'est un travail dont les traits « invisibles » marquent inexorablement la distance avec le « n'importe quoi » : l'étrange, l'ailleurs – *« la cuisine italienne, riche d'idées, est incomplète, dit Girardet, la cuisine française est celle de la créativité totale »*, – les goûts brouillés des plats à la mode, du prêt-à-manger, du surgelé, du sous-vide, où rien n'est reconnaissable, ni texture, ni fraîcheur, ni saveurs ! Un chef produit la quintessence d'un savoir-faire cousu main, avec tout le temps que l'on imagine à la préparation. Ainsi de la pintade fermière et foie gras rôtis, pommes de terre confites au jus, ce joyau que sert Robuchon dans l'écrin qui a pour nom Jamin. Et qu'il transportera, le 4 janvier 1994, dans les splendides salons d'un décor Majorelle en partie reconstitué au 59, avenue Raymond-Poincaré.

Certes, Fredy Girardet, en son fief vassal des bords du Léman, emploie lui aussi le foie gras d'oie frais. Il est le plus raffiné, le plus élégant, le plus aristocratique des chefs ; cela ne l'empêche pas de marier une aiguillette de foie gras d'oie en chaud froid aux raisins et gelée de vieux madère avec un château-chalon 1959 de Jean Bourdy. Une audace maîtrisée. Chez Girardet, le corps du délit est saisi, verbalisé, mis en examen. Mais le produit naturel, toujours, est associé aux subtiles harmonies de la simplicité. Le lobe du foie taillé largement et coloré à la poêle, refroidi ; puis garni dans l'épaisseur d'une fine poudre de noix et de raisins secs, mêlée d'une gelée de malvoisie, qui recouvre ensuite l'ensemble. Harmonie des saveurs, contraste des consistances, tissu invisible qui enveloppe d'une toile arachnéenne le prosaïque du produit, foie d'oie, noix et raisins de Corinthe assemblés. C'est alors qu'il entre dans le jeu français de l'invisibilité, *« car le travail de cuisine doit être invisible »*, fait remarquer Joël Robuchon. Ailleurs, à Genève, en Valais, dans nos marches wallonnes, ce travail d'exception n'est que rarement honoré. Et l'invisible savoir-faire n'est que chichement reconnu par les « guides ». On a dû en créer un, en Suisse, expressément pour Girardet (2) ! Il regrette d'ailleurs que l'ami Stucki, le grand chef de Bâle, n'ait pas été associé à son triomphe. Girardet et Robuchon sont amis de longue date. Ils passent chaque année quelques jours de vacances en famille. Pour le premier, *« Joël est le plus grand : le plat – inoubliable – qu'il m'a fait un jour au chalet, de simples grives rôties avec des pommes paille ! »*. A quoi le second répond : *« Fredy Girardet est le plus grand de tous les cuisiniers : il est au sommet de la pyramide ! Inouïe, son aile de poule faisane aux lentilles, oignons et poivre noir ! »* L'austérité n'exclut pas le pittoresque. Même élevés au-dessus des contingences, on les voit exigeant toujours d'eux le meilleur et le plus difficile.

Art entre les arts, art conjugué, la cuisine française peut-elle encore se prévaloir de cette appartenance sans se méjuger ? Il est vrai que, sans narcissisme, fût-il même, comme chez Robuchon, celui de la simplicité, il n'est que vaine entreprise. La civilisation lacustre de Fredy Girardet est d'abord celle du pays romand, de Ramuz et de la Société des nations. C'est à Vevey que Stravinsky a écrit *l'Histoire du soldat*. Le pays de Jean-Jacques n'est pas une particularité, et la rigueur de Girardet tout juste un trait du caractère national « République et canton de Genève ».

Le temps considérable nécessaire pour acquérir pareille dextérité qui livre la juste saveur peut-il être transgressé ? On voit, ici ou là, tel élève de Joël Robuchon exécuter des « ravioles de foie gras de canard fumé au bouillon de queue de boeuf ». *« Fumer le foie est en apparence une hérésie »*, dit Girardet. Robuchon le latiniste relève le barbarisme : *« Du bouillon de canard soit, mais que vient faire la queue de bœuf ? »* L'imagination du créateur rend visible la toile, l'empereur du conte sera vêtu, les parements seront évidents, les broderies aussi, la palette des saveurs agrandie et magnifiée. Et si la véritable folie française en cuisine était de n'apparaître pas... *« lorsque les choses ont le goût de ce qu'elles sont »* ? Le bonhomme Robuchon, apparemment lisse, avec sa bonne purée, son fidèle merlan, son veau sensuel, c'est le comble de la sophistication. Comme les habits neufs de l'empereur, cela ne se remarque pas.

Jean-Claude Ribaut



HERVÉ AMIARD

Joël Robuchon : « Le travail de cuisine doit être invisible »

(1) Lors d'une conférence-dégustation de Seguin Moreau organisée récemment par *l'Amateur de Bordeaux*. Claude Fischler, sociologue (CNRS), est l'auteur de l'excellent *Homnivore* (Odile Jacob).

(2) Michelin 1994. C'est le nouveau « guide rouge » de la Suisse qui accorde les trois étoiles magiques à Fredy Girardet, 1, route d'Yverdon, 1023 Crissier. Tél. : 634-05-05.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

